



## ■ Lionel Jospin en campagne

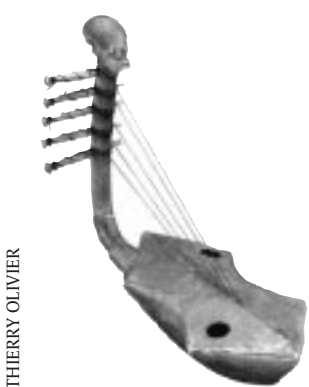
A quatre jours du scrutin européen, le premier ministre était la vedette du meeting PS-MDC-PRG organisé mercredi 9 juin à Colomiers. p. 8 à 11

## ■ Notre ancêtre, un enfant

Les plus anciennes traces d'un *Homo sapiens sapiens* ont été découvertes dans la grotte Chauvet, en Ardèche. Ces pas sont ceux d'un enfant, laissés il y a vingt ou trente mille ans. p. 30

## ■ Chantage au Maroc

Un ancien conseiller d'Hassan II mis en cause dans une affaire de fausse monnaie menace dans une lettre ouverte de rendre publiques « des informations dommageables pour l'image » du roi du Maroc. p. 6



## ■ Harpes d'Afrique

Une exposition et des concerts organisés à la Cité de la musique, à Paris, permettent de découvrir harpes et harpistes d'Afrique équatoriale. p. 35

## ■ L'Unedic se rebiffe

Le régime d'assurance-chômage a déposé un recours juridique pour excès de pouvoir contre le gouvernement, l'accusant de vouloir disposer à sa guise de ses fonds. p. 14

## ■ Les Bleus, champions à la peine

Moins d'un an après son titre mondial, l'équipe de France de football n'a battu que de justesse les amateurs d'Andorre, mercredi 9 juin. p. 31

## ■ Intérim à France 3

Marc Tessier, le nouveau PDG de France Télévision, a décidé de reporter la nomination du directeur général de France 3. Jean Réveillon et François Guilbeau assureront l'intérim. p. 25

## ■ La Bretagne, port de plaisance

Le nautisme représente désormais un poids économique plus important que la pêche en Bretagne. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.



# Kosovo : la paix commence

● L'accord de Kumanovo donne onze jours aux Serbes pour quitter le Kosovo ● La force d'intervention attend le vote de l'ONU pour y pénétrer ● L'OTAN interrompt ses bombardements ● Hubert Védrine dresse son bilan de la guerre

L'ACCORD MILITAIRE intervenu, mercredi 9 juin à Kumanovo, entre l'OTAN et l'état-major des forces yougoslaves, donne onze jours aux forces serbes pour quitter le Kosovo. L'Alliance atlantique a affirmé, jeudi en fin de matinée, avoir « constaté des préparations, mais pas de retrait ». Le général Pavkovic a déclaré, jeudi à Pristina, que l'armée serbe ferait un « premier retrait significatif » vers midi heure de Paris. La veille, le vice-ministre des Affaires étrangères, Nebojsa Vujovic, avait indiqué que les premiers mouvements de troupes vers le nord n'étaient qu'« une question d'heures ».

Des soldats et des hélicoptères américains qui formeront l'avant-garde de la KFOR (force internationale au Kosovo) sont arrivés jeudi matin en Macédoine en provenance d'Albanie. L'avant-garde de la force alliée - qui sera commandée par un état-major de l'OTAN et sera composée au total de 50 000 hommes venus d'une trentaine de pays - pourrait prendre position au Kosovo dans les qua-



● L'accord de Kumanovo sur le retrait serbe p. 2  
● La KFOR prépare son entrée au Kosovo p. 3  
● Les réactions à Belgrade et à Pristina p. 3  
● Hubert Védrine : « Nous avons eu raison » p. 4  
● Les ONG et le retour des réfugiés p. 5  
● Ce que nous avons vu : onze semaines de guerre à travers les reportages du Monde p. 16-17  
● Notre éditorial : « La victoire, et après ? » p. 19

rante-huit heures qui suivront le vote de la résolution de l'ONU. Le Conseil de sécurité de l'ONU devait se réunir, jeudi dans la matinée à New York, pour examiner la résolution autorisant le déploiement de la force d'intervention au Kosovo, selon les termes de l'accord conclu mardi à Cologne entre les membres du G 8 (les sept pays les plus industrialisés et la Russie). Le vote ne pourra cependant intervenir qu'après un arrêt des frappes que l'OTAN qui, jeudi matin, n'étaient que suspendues. A Belgrade, l'accord de Kumanovo a été accueilli par des manifestations de joies tandis que des pillages se sont produits à Pristina.

Dans un entretien au *Monde*, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, s'explique sur les raisons qui, selon lui, ont conduit les Occidentaux à n'intervenir que tardivement contre le régime de Slobodan Milosevic. Il affirme : « Nous avons eu raison de nous engager et d'aller jusqu'au bout. » Jacques Chirac devait intervenir sur TF 1, jeudi au journal de 20 heures.

## Peter Handke, la Yougoslavie et l'Histoire « falsificatrice »

AU MOMENT MÊME où les généraux de l'OTAN et de l'armée serbe s'entendaient à Kumanovo sur une possibilité de paix, le rideau tombait au Burgtheater de Vienne sur la première de la nouvelle pièce de Peter Handke, qui parle de l'impossibilité d'écrire sur la guerre. *Die Fahrt im Einbaum oder Das Stück zum Film vom Krieg* (La Promenade en pirogue ou La Pièce à propos d'un film sur la guerre) a été diversement reçue par un public qui a mêlé les sifflets aux applaudissements.

La pièce n'est-elle qu'« une série de banalités », comme le pense un critique viennois ? Dans le hall d'un hôtel d'une petite ville des Balkans, deux metteurs en scène préparent un film « dix ans après la dernière guerre ». Le scénariste a disparu, restent « quelques grandes lignes tracées par le Comité mondial d'éthique ». Défilent alors les personnages susceptibles de jouer dans le film qui ne verra jamais le jour. Des gens du village ou des environs, dont le fou, « coureur des bois », qui ne peut plus entendre les mots de « voisin », « coexistence pacifique », « droits de l'homme »... sans avoir envie de trancher une

gorge. A travers lui, Peter Handke proclame sa détestation des « hyènes humanitaires », des experts internationaux, des historiens et bien sûr des journalistes. Tous ont créé la réalité de la guerre dans les Balkans selon leurs représentations ou plutôt selon les directives de la centrale monopolistique de production de la vérité. Le peuple a disparu, le pays aussi dont le nom - Yougoslavie - n'est plus que chuchoté, au profit d'une « situation » que les experts maîtrisent.

L'écrivain autrichien, qui vit dans la banlieue parisienne a, depuis les débuts des dernières guerres en Yougoslavie, pris fait et cause pour la Serbie. Après le début des bombardements de l'OTAN, il a rendu le prix Georg-Büchner dont il était titulaire et a annoncé qu'il quittait l'Eglise catholique en signe de protestation. Il est retourné en Serbie, non pour s'offrir « le luxe de penser », comme d'autres intellectuels occidentaux, mais pour trouver la paix au milieu de la guerre. « Pourquoi tiens-tu tant à ce pays si ce n'est simplement parce que tout le monde le hait ? » Dans *La Promenade en pirogue*, la

question s'adresse à un personnage appelé simplement « le Grec ». Lui aussi a été journaliste mais personne ne l'emploie plus parce qu'il refuse de condamner tout un peuple.

Vu de Manhattan ou des immeubles de la presse de Hambourg, on ne peut rien comprendre aux Balkans, dit Peter Handke par la bouche du Grec. Les journalistes ne sont pas des faussaires, c'est l'Histoire elle-même qui est « une grande falsificatrice » : « D'un côté les falsifications de l'Histoire ; de l'autre côté, l'Histoire qui se falsifie elle-même. » Il ne veut plus entendre parler d'« informations » ; il veut « une année de silence, une décennie de silence », le temps de remplacer CNN par le « tam-tam ».

Pendant la Semaine sainte, Peter Handke est retourné en Serbie sous les bombes. Il a livré son carnet de route au *Süddeutsche Zeitung*. Il parle des souffrances du peuple serbe quand tous les médias sont pleins des témoignages des réfugiés kosovars. Il ne nie pas l'exode. Simplement, il regarde ailleurs.

Daniel Vernet

## La prison du préfet

LE SORT de Bernard Bonnet, ancien préfet de Corse, dont l'avocat, M<sup>e</sup> Georges Kiejman, a demandé pour la deuxième fois, mercredi 9 juin, la mise en liberté, continue de faire l'objet d'une polémique entre Jean-Pierre Chevènement et Elisabeth Guigou. Le ministre de l'intérieur a invoqué de nouveau, mercredi, la présomption d'innocence en faveur du préfet. Le ministre de la justice rappelle que la loi doit être la même pour tous. Les enfants de Bernard Bonnet, incarcéré à la prison de la Santé, racontent son indignation d'être placé sur le même pied que certains suspects de l'assassinat de Claude Erignac. Il estime avoir permis leur arrestation.

Lire page 12

## Les mécomptes d'un banquier



JEAN-FRANÇOIS HÉNIN

ANCIEN DIRIGEANT d'Altus Finance, la filiale controversée du Crédit lyonnais, Jean-François Hénin est poursuivi, comme le Consortium de réalisation, la banque publique et la MAAF, par la justice californienne. Le coup financier du siècle réussi par Altus en 1991 avec la reprise de l'assureur Executive Life pourrait se transformer en désastre.

Lire page 22

International	2	Aujourd'hui	30
Européennes	8	Météorologie-Jeux	33
France-Société	12	Carnet	34
Régions	15	Culture	35
Horizons	16	Guide culturel	37
Entreprises	22	Kiosque	38
Communication	25	Abonnements	38
Tableau de bord	26	Radio-Télévision	39

### POINT DE VUE

## L'après-guerre et ses dangers

par Antoine Garapon

UN accord définitif est enfin en vue pour le Kosovo. Le soulagement est légitime : la perspective de la paix apporte le réconfort intérieur d'avoir vu l'intervention armée, malgré son coût moral et humain, servir au rétablissement du droit.

Pour autant, ces négociations constituent encore un chemin semé d'embûches. Il faut le répéter aux politiciens à qui l'idée doit sourire d'en avoir fini avec la guerre avant l'été, ou même - la belle aubaine ! - avant le jour des élections européennes : face à Milosevic, seule la fermeté paie. Le moindre infléchissement consenti, dans l'euphorie de la victoire, quant aux termes de l'accord ou aux modalités de son application, ruinerait le gain politique obtenu par une offensive tardive mais résolue et menacerait la viabilité de l'après-guerre.

Il est impensable, entre autres, de remettre en cause l'inculpation des dirigeants de Belgrade ou d'interdire à toutes les forces mili-

taires présentes d'apporter leur concours au Tribunal pénal international (TPI).

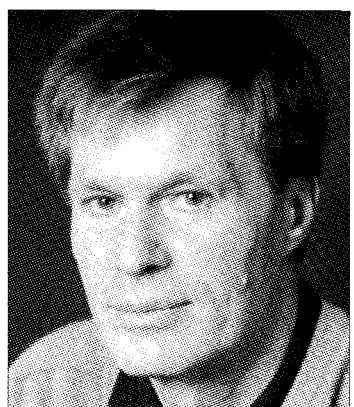
Aussi nous semble-t-il opportun de rappeler les cinq points sur lesquels - de la réunion de Rambouillet jusqu'aux récentes propositions du G 8 - les alliés sont convenus de ne pas transiger. A cette fin, il faut souligner les conditions indispensables à la crédibilité de l'accord pour prévenir les dérives auxquelles pourrait prêter une lecture tendancieuse. Pour être réellement porteurs de paix, ces cinq points supposent d'être complétés par des modalités concrètes d'application. Quelles sont-elles ?

● Arrêt de la répression militaire et civile. C'est la justification de l'intervention de l'OTAN.

Lire la suite et le point de vue de Marie-France Garaud et Didier Motchane page 20

Antoine Garapon, magistrat, est président du comité Kosovo.

## J.M.G. LE CLÉZIO



## Hasard suivi de Angoli Mala romans

GALLIMARD



## INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 11 JUIN 1999

**BALKANS** Les forces yougoslaves ont commencé leur retrait du Kosovo, jeudi 10 juin, après la signature de l'accord militaire, entre les généraux yougoslaves et ceux de l'OTAN, mercredi

vers 21 heures à Kumanovo en Macédoine. ● L'OTAN devait informer les Nations unies qu'elle a, en conséquence, suspendu ses bombardements aériens, selon les diplomates du G8

réunis à Cologne. ● L'ONU devait simultanément, conformément aux plan de paix, voter la résolution que lui a soumis le G8. ● L'AVANT-GARDE de la force alliée pourrait prendre position

au Kosovo dans les 48 heures qui suivent le vote de la résolution de l'ONU. la KFOR groupera 50 000 hommes venus d'une trentaine de pays. La contribution russe fait encore

l'objet de conversations. ● HUBERT VÉDRINE tire les leçons du conflit dans un entretien au Monde : « Nous avons eu raison d'aller jusqu'au bout », explique le ministre des affaires étrangères.

## Les forces serbes ont commencé leur retrait du Kosovo

L'armée yougoslave devait commencer à évacuer la province séparatiste jeudi 10 juin vers midi, selon l'état-major. L'OTAN devait en conséquence annoncer au conseil de sécurité l'interruption de ses frappes aériennes et l'ONU voter une résolution de paix

LES ARMES devaient se taire, jeudi 10 juin, en Yougoslavie : la guerre que les forces serbes livrent depuis des mois aux combattants de l'UCK et aux civils albanais du Kosovo devait faire place à une retraite en bon ordre ; la guerre que l'OTAN livrait depuis onze semaines à ces forces serbes et au régime de Belgrade s'interrompt.

Le processus engagé le 3 juin à Belgrade avec l'acceptation par Slobodan Milosevic du plan de paix que lui présentaient Occidentaux et Russes a en effet été parachevé, mercredi soir, à Kumanovo en Macédoine avec l'accord conclu entre militaires sur les modalités pratiques de retrait des forces serbes du Kosovo. Sauf dernier contretemps, l'OTAN devait officiellement annoncer, jeudi, la suspension de ses opérations en Yougoslavie et le Conseil de sécurité se réunir à New York pour le vote sur la résolution sur le Kosovo.

● Le retrait des forces serbes du Kosovo devait commencer, jeudi 10 juin. En milieu de matinée on annonçait de source diplomatique à la réunion des ministres des affaires étrangères du

G8 à Cologne que certains signes laissaient penser que le retrait des troupes serbes du Kosovo avait débuté. Des camions yougoslaves vides avaient été vus entrant au Kosovo depuis le reste de la Serbie, ce qui laissait penser que Belgrade était en passe de commencer son retrait de la province séparatiste. Dès que le commencement effectif du retrait aurait été constaté, et officiellement confirmé au siège de l'OTAN à Bruxelles, le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Javier Sola-

na, devait annoncer la suspension de l'opération aérienne de l'OTAN et la signifier par écrit au Conseil de sécurité de l'ONU à New York. C'est la délégation chinoise à l'ONU qui avait réclamé la veille cette notification écrite de l'OTAN. On espérait dans les capitales occidentales que le début de retrait serait constaté dès jeudi. L'état major yougoslave a annoncé qu'un « premier retrait significatif », pourrait être constaté à la mi-journée.

### Le coût du conflit devrait atteindre

#### 4 milliards de francs pour la France en 1999

Selon le ministre de la défense, Alain Richard, la participation des forces françaises au conflit du Kosovo devrait coûter entre 3,5 et 4 milliards de francs à la France en 1999. Cette évaluation tient compte des quelque 850 millions de francs déjà dépensés durant les deux premiers mois de bombardements aériens, et de la mise en place du dispositif terrestre – le renfort déjà annoncé de la KFOR portant l'effectif militaire français à 7 000 hommes au Kosovo.

En ajoutant quelque 2 milliards de francs pour les dépenses occasionnées par la présence militaire française en Bosnie et en Afrique, le coût des opérations extérieures pour 1999 devrait s'élever à entre 5,5 et 6 milliards de francs (839 à 920 millions d'euros), soit le double des dépenses équivalentes de 1998. Le financement de ces actions sera assuré par un collectif budgétaire présenté en fin d'année.

## Belgrade a échoué à renégocier les modalités d'application

### SKOPJE

de notre envoyé spécial  
« La guerre est finie. » Le général Svetozar Marjanovic, chef d'état-major adjoint de l'armée yougoslave, a ainsi salué la signature, mercredi 9 juin dans la soirée, à Kumanovo (Macédoine), de « l'accord militaire technique » sur le retrait des troupes serbes du Kosovo. Après cinq jours d'intenses discussions près de la frontière yougoslave, les responsables de l'OTAN en Macédoine ont réussi à faire plier les envoyés de Belgrade sur la question des modalités d'un retrait serbe du Kosovo. « Je confirme que les généraux Marjanovic et Stevanovic [chefs de la délégation yougoslave] ont signé l'accord comme je l'ai fait moi-même », a dit, peu avant 22 heures, le général Jackson, chef de la délégation de l'OTAN.

Mais il a aussitôt mis les Serbes en garde. « J'ai clairement indiqué que si le calendrier du retrait [des forces yougoslaves du Kosovo] n'était pas respecté, les opérations aériennes reprendraient », a précisé le général Michael Jackson, qualifiant de « difficiles » les discussions avec les Yougoslaves. Chef du contingent de l'OTAN en Macédoine et futur responsable de la KFOR, la force de paix au Kosovo, le général britannique a souligné que cet accord représentait « l'espoir d'un avenir meilleur ». Le texte prévoit un cessez-le-feu immédiat

des forces serbes, leur retrait du Kosovo, qui devra être achevé dans un délai de onze jours, le déploiement concomitant d'une cinquantaine de milliers de soldats de l'OTAN au Kosovo. L'arrêt « temporaire » des bombardements de l'OTAN sera conditionné au début de retrait des forces yougoslaves, qui devront respecter une « zone tampon » autour du Kosovo.

Cet accord est le fruit d'une ininterrompue rencontre, décrite dès le début par l'OTAN comme une « discussion » et par Belgrade comme une « négociation ». Depuis samedi, d'abord à Blace, poste frontière macédonien situé à une encablure du Kosovo, puis le lendemain à Kumanovo, la base du contingent français en Macédoine, responsables militaires de l'OTAN et de Belgrade étaient engagés

dans un face à face dont personne n'osait plus prévoir l'issue.

### VAINES SUSPENSION

Samedi soir, les discussions avaient été suspendues après que la délégation yougoslave eut décidé de rendre compte à Belgrade. Le lendemain, à Kumanovo, une attente de seize heures avait débouché sur une impasse. Le général Jackson avait dressé un constat d'échec : « les Yougoslaves ont soumis des propositions ne permettant ni un retrait vérifiable des troupes serbes du Kosovo », avait-il dit.

A ce stade, il était devenu clair que Slobodan Milosevic entendait retarder l'application de l'accord de paix qu'il avait accepté quelques jours plus tôt. Belgrade ne cessait de tenter de tirer un avantage poli-

tique des « négociations ». Certes, les modalités d'application de l'accord étaient à la fois délicates et compliquées. Les « détails », auxquels le porte parole du général Jackson avaient fait allusion, constituaient des points d'achoppement cruciaux lors des discussions. Mais il était devenu patent que le pouvoir yougoslave essayait de reporter l'issue des discussions parce qu'il s'efforçait de remettre en question les modalités du cadre général de l'accord. Sans doute pour permettre à ses troupes de continuer sa lutte armée contre les séparatistes de l'UCK mais aussi, comme beaucoup le redoutent, laisser aux Serbes la latitude d'effacer les traces des exactions commises contre les Kosovars.

Bruno Philip

## Les principaux points de l'accord militaire

VOICI les principaux points de l'accord militaire technique » conclu, mercredi 9 juin, à Kumanovo (Macédoine), entre représentants de l'OTAN et de Belgrade :

### ● Retrait

des forces terrestres yougoslaves et entrée synchronisée de la KFOR (force de sécurisation) : Belgrade s'engage à un retrait par étapes de « toutes [ses] forces [terrestres] du Kosovo vers des localités en Serbie ». En se retirant, les forces yougoslaves « dégageront toutes les voies de communication en enveloppant toutes les mines » et autres obstacles. « L'entrée et le déploiement des forces internationales de sécurité [KFOR] au Kosovo seront synchronisés. »

● Suspension des frappes de l'OTAN : les « frappes aériennes de l'OTAN seront suspendues » s'il est vérifié que les forces yougoslaves situées dans la zone « trois » (dans le nord de la province) ont évacué cette zone, par des routes précises, dans les vingt-quatre heures suivant la signature de l'accord. « La suspension [des frappes] se poursuivra à condition que les clauses de cet accord soient totalement appliquées et à condition que le Conseil de sécurité des Nations unies adopte une résolution » sur le déploiement de la KFOR très rapidement pour éviter « un vide en matière de sécurité ».

● Evacuation totale des forces terrestres yougoslaves du Kosovo : onze jours après la signature de l'accord, « toutes les forces [terrestres] yougoslaves devront avoir achevé leur retrait du Kosovo » et s'être repliées 5 kilomètres au-delà de la limite de la province. Auparavant, toutes les forces de Belgrade devront avoir

évacué la zone « un » (sud) en six jours et la zone « deux » (centre) en neuf jours.

● Arrêt des frappes de l'OTAN : la campagne aérienne sera définitivement terminée avec « le retrait complet des forces yougoslaves ».

● Retrait des forces aériennes et de la défense anti-aérienne : trois jours après l'accord, tous les appareils yougoslaves ainsi que les radars, l'intégralité des missiles sol-air et de l'artillerie anti-aérienne au Kosovo devront avoir été repliés vers la Serbie dans une zone située à 25 kilomètres au-delà des limites de la province.

● Déploiement de la KFOR : « La KFOR se déploiera et opérera sans obstacle au Kosovo, et disposera de l'autorité de prendre toutes les mesures nécessaires pour établir et maintenir un environnement de sécurité pour tous les citoyens du Kosovo. »

● Définition des forces serbes : tous les personnels de la République fédérale de Yougoslavie ayant une capacité militaire, y compris les troupes de l'armée régulière, les groupes civils armés, les associations paramilitaires, l'armée de l'air, la garde nationale, la police des frontières, les militaires de réserve, la police militaire, les services de renseignement ainsi que les personnels du ministère de l'intérieur, les forces armées et tout autre groupe qui sera désigné par le commandant de la KFOR. – (AFP)

## Au siège de l'OTAN, la victoire ne manque pas de pères

### BRUXELLES

de notre correspondant

Les porte-parole de l'OTAN, le Britannique Jamie Shea et le général allemand Walter Jertz, avaient beau employer des termes prudents, mercredi 9 juin, lors du point de presse de l'Alliance à Bruxelles, sur les discussions en cours à Kumanovo, leur attitude montrait bien que l'on s'acheminait vers la sortie. Jamie Shea se laissait à nouveau aller à son penchant pour l'humour anglais en osant des formules comme : « Un peu de poussière se levant sur les routes du Kosovo n'annonce pas plus le retrait des forces serbes qu'une hirondelle ne fait le printemps. » Le général Jertz se permettait, en souriant, de contredire le chef d'état-major de l'armée allemande qui était allé un peu vite en besogne en déclarant que les frappes aériennes étaient « quasiment arrêtées ». « Il a dit cela, mais il ne le pensait pas... », a ironisé ce militaire peu porté sur la plaisanterie.

### SATISFACTION SANS NUANCE

Cet « optimisme précautionneux » de Jamie Shea s'est mué au cours de la soirée en une satisfaction sans nuance lorsqu'il était devenu évident que Belgrade allait donner le feu vert à l'accord de retrait de ses forces du Kosovo. Le Conseil atlantique se réunissait alors pour demander au général Wesley Clark de procéder à la vérification du début de retrait des unités serbes, ce qui permettra au secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, d'annoncer officiellement la fin des opérations aériennes. Cette annonce pourrait être faite dès ce jeudi.

Tout dépendra de l'estimation faite par les diverses capitales engagées du caractère « effectif » de l'application par les unités serbes de l'accord signé à Kumanovo. Il ressort des premières discussions informelles au sein du Conseil atlantique que les Etats-Unis seraient plus exigeants dans ce domaine que certains pays européens comme la France, l'Italie ou l'Allemagne, beaucoup plus pressés de décréter officiellement la fin des frappes pour permettre à l'ONU d'entrer dans le jeu. Le retour des petits accrochages entre Alliés est un autre signe de retour à une certaine normalité « otanienne », mise entre parenthèses au nom de l'indispensable unité de discours de l'Organisation engagée dans un conflit plus rude que prévu.

● Des manifestations de joie ont salué à Belgrade l'annonce de la paix, dans la nuit de mercredi à jeudi. Le président Bill Clinton s'est déclaré « très content » et a indiqué dans un communiqué publié par la Maison Blanche que « l'accord conclu par l'OTAN et des responsables militaires serbes constitue un autre pas important vers la réalisation de nos objectifs au Kosovo ». « Nous avons aussi clairement indiqué aux dirigeants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) que nous attendions d'eux qu'ils n'entravent pas le retrait serbe », a ajouté le président américain. Le premier ministre britannique, Tony Blair, a affirmé que l'OTAN devait « manifester la même résolution à voir cet accord appliqué que celle que nous avons eue à mener la campagne aérienne » contre la Yougoslavie et durant les discussions avec Belgrade. « Nous avons dû conduire un conflit et une guerre parce que c'était malheureusement inévitable, maintenant, nous allons être des bâtisseurs de la paix », a déclaré Lionel Jospin. Le président de la République, Jacques Chirac, devait s'exprimer, jeudi soir, à la télévision.

Les diplomates des diverses délégations, qui s'étaient fait rares dans les couloirs de l'OTAN, reviennent distiller vraies ou fausses confidences.

Il s'agit pour eux de faire savoir que la position adoptée par leurs gouvernements respectifs tout au long du conflit a été judicieuse, permettant à l'Alliance de s'acheminer vers un succès dont, naturellement, ils n'avaient jamais douté. Les Britanniques font valoir la

### Brigade russe en alerte

Les négociations techniques entre militaires russes et américains, destinées à définir le rôle et la place du contingent russe dans la force internationale au Kosovo, ont commencé, jeudi 10 juin, à huis clos, à Moscou. Le général Léonid Ivachov, l'un des militaires les plus opposés à l'OTAN au sein du ministère de la défense russe, conduit la délégation de son pays.

Les Russes ont annoncé qu'ils pourraient détacher entre 5 000 et 10 000 hommes. Mais, à l'OTAN, on doute de leur capacité à le faire et on n'envisage pas de leur confier le contrôle d'un des secteurs au Kosovo. Le ministre russe de la défense, Igor Sergueïev, a donné « un ordre préliminaire » de préparation pour la valeur d'une brigade, soit environ 2 500 hommes.

ligne ferme d'un Tony Blair qui a sans cesse exhorté à la fermeté et à la constance des partenaires parfois saisis par le doute. Ils ajoutent avec une fierté mal dissimulée que s'est dégaïté, à cette occasion, un véritable leadership britannique en Europe sur le plan militaire, qui va se traduire sur le terrain au Kosovo.

Allemands et Italiens soulignent que leur opposition à l'engagement au sol a évité à l'OTAN de se lancer dans une aventure meurtrière et hasardeuse. Les Français rappellent que, sans leur détermination de réintégrer la Russie dans le jeu diplomatique, on ne serait sans doute pas parvenu à faire plier Slobodan Milosevic...

La défaite est orpheline, mais la victoire, ou ce qui y ressemble fort, ne manque pas de pères.

Luc Rosenzweig

**VACHERON CONSTANTIN**  
fondéeur depuis 1755



En vente chez les distributeurs agréés :  
Paris 1<sup>er</sup> : CHRONOPASSION • DUBAIL • LEON • Paris 6<sup>ème</sup> : Antoine de MACEDO  
Paris 8<sup>ème</sup> : DUBAIL • ELYSEES HORLOGERIE • (06) Cannes : FERRET • (06) Nice : FERRET  
(13) Marseille : FROJO • (69) Lyon : J.L. MAIER • Informations au 01 42 18 54 16























# La crise du « chickengate » bouleverse la donne électorale en Belgique

La coalition gouvernementale est ébranlée, les écologistes et l'extrême droite ont le vent en poupe

**BRUXELLES**  
de notre correspondant

Le royaume est abasourdi. En l'espace d'une semaine, les sept millions d'électeurs belges qui s'apprétaient à se rendre tranquillement aux urnes pour le dernier « grand dimanche électoral » du siècle, se retrouvent devant des rayons vides dans leurs supermarchés, voient leur pays cloué au pilori par l'Union européenne, observent la panique de leurs dirigeants politiques pris en flagrant délit de dissimulation et d'incompétence. « Nous allons encore avoir bonne mine à l'étranger, sur les plages, cet été ! », constate-t-on avec une rage impuissante dans les tavernes bruxelloises, où le « chickengate », terme indifféremment utilisé par les Flamands et les francophones pour désigner le scandale des poulets contaminés à la dioxine, est au centre de toutes les conversations. Et l'on ne manque pas de rappeler le sinistre été 1996, où la Belgique s'était signalée à l'attention de la planète par les horreurs de l'affaire Dutroux.

Ce nouveau scandale intervient alors que l'on s'accordait à estimer que le débat précédant les élections législatives, sénatoriales, régionales et européennes, qui ont été regroupées pour la première fois le même jour, avait été plutôt serein au regard des joutes antérieures. Guerre du Kosovo oblige, les passe d'armes communautaires, les affrontements verbaux traditionnels en temps d'élections entre Flamands et francophones avaient été réduits au strict minimum. Le drame des Balkans avait relativisé cette querelle aussi vieille que la Belgique. « Vu d'ici, du fond de notre impuissance, on peut seulement se promettre une chose : de ne jamais mettre un doigt, ni même le bout d'un ongle,

dans tout ce qui peut ressembler à une confrontation ethnique », écrit ainsi Henri Goldman, directeur de la revue de gauche *Politique*, résumant un sentiment largement répandu.

La Belgique, de plus, avait fini par digérer les autres scandales qui avaient marqué la dernière législature : la vague d'indignation populaire qui avait provoqué la « marche blanche » de 300 000 personnes, à Bruxelles, pour protester contre les dysfonctionnements de la justice et de la police dans l'affaire Dutroux était retombée. Le procès Dassault, qui a été étalé au grand jour, pendant trois mois, les pratiques de financement occulte des deux partis socialistes belges à la fin des « années 80 », a mis un terme à la carrière politique d'« éléphants » de la politique belge, comme l'ancien président du PS francophone Guy Spitaels et l'ancien secrétaire général de l'OTAN Willy Claes (socialiste flamand).

**LE « DÉMINEUR » SEMBLE DÉPASSÉ**

Ces deux partis, qui partagent le pouvoir fédéral et régional avec les sociaux-chrétiens, avaient pourtant réussi à limiter les dégâts en présentant les inculpés comme

des hommes du passé, qui n'avaient plus rien à voir avec les nouveaux dirigeants convertis à la vertu financière et politique. On s'acheminait donc vers une issue classique : la stabilité du corps électoral belge, où les mouvements restent limités par le poids des affiliations à des institutions syndicales, mutualistes ou autres qui constituent les « piliers » chrétien, socialiste ou libéral de l'organisation sociale du pays, allaient amener un nouveau gouvernement de coalition, où seraient savamment dosés les appartenances politiques et linguistiques.

Personne ne doutait, jusqu'à ces derniers jours, que le premier ministre Jean-Luc Dehaene, le dirigeant du Parti chrétien-social flamand (CVP), allait être appelé par le roi Albert II pour former le nouveau gouvernement. Et M. Dehaene ne cachait pas sa préférence pour la reconduction, à tous les niveaux de pouvoir, de la coalition sortante entre socialistes et sociaux-chrétiens, s'ils conservaient la majorité dans les parlements fédéraux et régionaux.

Aujourd'hui, M. Dehaene a suspendu toutes ses activités électorales pour se consacrer à la gestion du « cabinet de crise » mis en

place pour faire face aux conséquences de la mise à l'index des produits de l'élevage belge, toutes espèces confondues, par les autorités sanitaires européennes. Chaque jour apportant son lot de révélations, toutes accablantes pour les pratiques du pouvoir et de l'administration, le premier ministre, surnommé en Belgique le « démineur » pour son habileté à désamorcer les crises, semble dépassé par les événements. Les éditorialistes, même les plus modérés, comme celui de *La Libre Belgique*, se déchaînent contre un pouvoir qui a provoqué « un climat délétère de flottement et de chaos qui exacerbe la perplexité des citoyens les plus sereins et le désarroi des plus fébriles ».

**LES WALLONS EN COLÈRE**

Le patronat se fâche, demandant des indemnités à l'Etat pour les dommages causés aux entreprises du secteur alimentaire, et la querelle communautaire resurgit, relancée par des Wallons, qui s'estiment injustement victimes des pratiques de la puissante agriculture industrielle flamande. Nombreux sont les observateurs qui pensent que cette crise devrait profiter aux deux formations écologistes, Ecolo (francophone) et Agalev (Flamand), mais aussi, en Flandre, à l'extrême droite séparatiste du Vlaams Blok, qui avait déjà, avant la crise, le vent en poupe dans les sondages.

Dans cette tempête, cependant, l'humour bruxellois ne perd pas ses droits : « Ce serait un comble qu'un Dehaene [le coq en néerlandais] tombe pour une histoire de poulets ! », ironise un habitué de *Chez Alex*, la taverne emblématique du quartier populaire des Marolles.

Luc Rosenzweig

# Le Sinn Fein nord-irlandais aux portes de Strasbourg

Les divisions loyalistes lui offrent une chance

**LONDRES**  
de notre correspondant

Les bookmakers irlandais lui donnent une chance sur trois, ce qui est déjà une belle performance. Car si le vote loyaliste protestant d'Irlande du Nord est aussi fractionné, le 10 juin, qu'il paraît l'être dans les sondages, Mitchel McLaughlin pourrait bien faire une entrée fracassante au prochain Parlement de Strasbourg.

Ce quinquagénaire affable, assez peu connu du grand public, est en effet un des dirigeants du Sinn Fein, autrement dit la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). La possibilité, sans précédent, de voir les catholiques républicains se saisir d'une plateforme internationale pour « déverser leur vile et haineuse propagande antibritannique », dit Jim Nicholson, le candidat du Parti unioniste d'Ulster (UUP), tétanise le camp des loyalistes. Scrutin « tribal » pour les uns, « sectaire » ou « confessionnel » pour les autres, l'élection européenne, en Irlande du Nord, a encore moins à voir avec l'Europe, l'euro ou les réformes de la Commission qu'aillent au Royaume-Uni.

**REJETER LES ACCORDS DE PAIX**

Grand maître d'un « loyalisme » intégral à l'égard de la couronne d'Angleterre, polémiste redoutable et extrémiste habitué de l'« antipapisme », le révérend Ian Paisley, chef du Parti démocratique unioniste (DUP), a carrément dit à ses fidèles que le scrutin constituait la « seconde et dernière chance » des protestants de rejeter une fois pour toutes les accords de paix signés en avril 1998 et largement approuvés, trois mois plus tard, par 71 % des Nord-Irlandais toutes confessions confondues. A soixante-treize ans, et malgré une santé plus fragile,

M. Paisley n'a rien perdu, ni de sa verve rocailleuse ni de la tendresse populaire dont il jouit parmi les protestants d'Ulster.

Siégeant depuis vingt ans à Strasbourg, le « grand bonhomme », comme on l'appelle familièrement dans la province, sera sans aucun doute réélu. La seule question qui l'inquiète est de savoir si John Hume, le chef des catholiques nationalistes modérés, parviendra, cette fois-ci, à lui enlever la première place. Sur les 87 députés européens envoyés par Londres à Strasbourg, trois mandats sont réservés à la province irlandaise. Depuis 1994, la population catholique - minoritaire, mais votant beaucoup plus que les protestants - a augmenté plus rapidement et M. Hume, dirigeant du Parti social-démocrate (SDLP), a reçu le prix Nobel de la paix. Pour lui, nul n'en doute, la prestigieuse récompense jouera à plein.

Rien de tel pour son colauréat, David Trimble, leader contesté de l'UUP, accusé de trahison par la frange extrémiste de son propre parti et, évidemment, par M. Paisley, pour avoir « vendu » l'Ulster aux catholiques. Qu'il ait jusqu'ici refusé de constituer avec le Sinn Fein le gouvernement autonome attendu par Londres à Belfast, tant que l'IRA n'aura pas commencé à désarmer ses membres, ne change rien à l'affaire : M. Trimble est suspect et le camp loyaliste-unioniste plus perclus de divisions que jamais. Sachant qu'est entré en lice un troisième candidat loyaliste, très opposé lui aussi aux accords du « vendredi saint » et qui a obtenu près de 150 000 voix (16,1 %) aux élections générales de 1997, fractionnant un peu plus le vote protestant, le Sinn Fein se dit qu'il a sa chance.

Patrice Claude

## Après les poulets, le Coca-Cola ?

Signe du climat de confusion provoqué en Belgique par le scandale des poulets contaminés ? Toujours est-il que la filiale belge de l'américain Coca-Cola, Coca-Cola Belgium, a décidé de retirer du marché local 2,5 millions de ses bouteilles dont la qualité serait mise en cause, a indiqué, mercredi 9 juin, l'agence Belga. Cette mesure concerne des bouteilles de 20 cl avec des dates de péremption aux 2, 3 et 4 décembre 2000. Coca-Cola Belgium dément tout danger grave pour la santé, mais reconnaît que des maux de tête, de ventre et des crampes d'estomac sont possibles.

En début de semaine, une trentaine d'élèves d'une école de Bornem, au nord de la Belgique, ont été malades après avoir bu du Coca-Cola. Les premiers résultats des analyses n'ont cependant révélé la présence d'aucun produit toxique. - (AFP)

# En cage pour la vie Monsieur Glavany a la clé



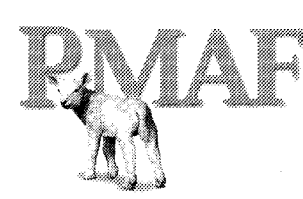
**78 %\* des Français souhaitent que l'Union Européenne interdise les cages en batterie pour les poules pondeuses.**

Au sein de l'Union Européenne, environ 250 millions de poules pondeuses souffrent dans des cages en batterie dans lesquelles elles sont enfermées toute leur vie. Comme la poule ci-contre, elles ne peuvent pas étendre leurs ailes, ni construire un nid, ni respirer de l'air frais ou voir la lumière du jour. Rien qu'en France, 50 millions de poules pondeuses sont emprisonnées dans ce système archaïque tous les jours, chaque jour. Est-ce ainsi que nous devrions produire nos œufs dans le nouveau millénaire ?

Aujourd'hui, une opportunité se présente pour changer les choses. Pour interdire les cages en batterie pour toujours. Les ministres européens de l'Agriculture se rencontreront la semaine prochaine pour discuter d'une interdiction au sein de l'UE des cages en batterie. Le ministre de l'Agriculture, Monsieur Glavany, semble être prêt à perdre cette chance et à bloquer les réformes nécessaires. La PMAF appelle Monsieur Glavany à reconsidérer sa position, et à utiliser son vote pour garantir un avenir meilleur pour les poules pondeuses élevées en batterie.

**Monsieur le Ministre, écoutez la voix des Français. Votez pour l'interdiction des cages en batterie.**

Retournez ce coupon à :  
Protection Mondiale des Animaux de Ferme  
4, rue Maurice Barrès  
57000 METZ  
Téléphone : 03 87 36 46 05.  
CCP : 1 508 71 Z Nantes  
Http://www.PMAF.org



Protection Mondiale des Animaux de Ferme

**Oui**, je veux vous aider dans votre campagne pour les animaux de ferme.

Je vous adresse 150 F (80 F pour les moins de 18 ans, les chômeurs, les retraités) pour être membre de la Protection Mondiale des Animaux de Ferme.

Je m'abonne au bulletin de la PMAF et je joins une participation de 30 F.

Je joins un don de :  1 000 F  500 F  250 F  100 F ou  ce montant.....F.

Je désire un reçu.

**Tous les dons, quelle que soit leur importance, sont les bienvenus.**

S'il vous plaît, adressez-moi vos pétitions en cours et davantage d'informations sur vos autres campagnes.

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de rectification et de suppression aux informations vous concernant.

\* Sondage réalisé par la Sofres les 23 et 26 février 1999, pour la PMAF, auprès d'un échantillon représentatif de la population française constituée de 1000 personnes.



## Les multiples visages de l'extrême droite européenne

### Une résurgence qui n'est pas limitée à la France

LE FRONT NATIONAL français est loin d'être une exception. Les formations en lice pour les élections du 13 juin témoignent de la résurgence et de la progression de l'extrême droite en Europe. Elles s'expliquent, d'une part, par la transformation de partis issus du fascisme qui, après un aggiornamento, jouent le jeu de la démocratie, sans que l'on puisse dire avec certitude s'ils ont rompu définitivement avec leur passé, et, d'autre part, par l'apparition de partis plus « modernes », « postindustriels » – selon l'expression du politologue italien Piero Ignazi –, liés au développement du secteur tertiaire.

Se nourrissant de la crise économique, du chômage et, bien souvent, du discrédit qui pèse sur les partis traditionnels, ces formations développent les mêmes thématiques. Elles « soulignent l'importance de la défense de la communauté nationale contre une présence étrangère qui en menacerait l'identité, valorisent la sécurité et l'harmonie comme horizons de dépassement du conflit social et politique, insistent sur le caractère essentiel de l'autorité et du leadership pour guider une communauté à la recherche de repères et, enfin, préconisent le retour à la tradition, à la hiérarchie sociale et à la moralité », note M. Ignazi.

Se nourrissant de la crise et du chômage, ces formations développent des thématiques proches

Traditionnellement hostiles au communisme, elles développent, depuis l'effondrement du mur de Berlin, un farouche antiaméricanisme au nom de leur opposition à l'utrabéralisme et à la société multiculturelle. Nationalistes, elles prônent le protectionnisme à l'extérieur et le libéralisme à l'intérieur. Enfin, promptes à dénoncer l'Etat providence, elles réclament moins d'impôts et soutiennent la petite entreprise, menacée par « la finance, le grand capital et les multinationales ». Souvent antimaas-trichtienne, cette extrême droite fustige l'Europe de Bruxelles et sa « bureaucratie », à laquelle elle oppose une « Europe des nations ».

L'élection européenne de 1994, puis l'entrée de l'Autriche dans l'Union européenne, en 1995, ont accéléré l'apparition de l'extrême droite dans le jeu électoral. En Italie, l'Alliance nationale, qui participait au gouvernement de Silvio Berlusconi mais n'avait pas encore fait son congrès de rupture avec son passé fasciste, avait obtenu onze sièges au Parlement européen, tandis que la Ligue du Nord, qui – bien que régionaliste-séparatiste – est également classée par les politologues dans la famille d'extrême droite, en remportait six. En France, le Front national a conservé, en 1994, les dix sièges obtenus en 1989.

En Belgique, le Vlaams Block obtenait six élus, et le Front national belge un. L'arrivée de l'Autriche a grossi les rangs extrémistes de six députés du FPÖ, le parti libéral autrichien de Jörg Haider.

Ces élections de 1994 ont également montré l'impossibilité des partis d'extrême droite à s'entendre

pour former un groupe. En quête de respectabilité, l'Alliance nationale comme le FPÖ ont refusé de siéger avec le Front national de Jean-Marie Le Pen. Quant aux frères ennemis flamands et wallons, il n'est pas question pour eux de cohabiter.

Depuis les dernières élections, la plus forte progression extrémiste est venue de l'Autriche, le 7 mars. Le FPÖ est en effet arrivé, pour la première fois, avec 42,1 % des voix, en tête d'une des neuf provinces autrichiennes. Ce qui a permis à son président, M. Haider, de récupérer, le 8 avril, le siège de gouverneur de Carinthie, qu'il avait occupé de 1989 à 1991 avec l'aide des conservateurs, mais qu'il avait dû quitter après avoir exprimé son approbation à la politique de l'emploi du III<sup>e</sup> Reich.

En France, le Front national a atteint régulièrement un peu plus de 15 % des suffrages lors des élections qui se sont succédé depuis 1995. La crise qui l'a secoué en 1998 et qui a abouti à une scission avec, d'un côté, un Front national historique présidé par son fondateur, M. Le Pen, et, de l'autre, le Mouvement national, présidé par l'ex-député général du FN, Bruno Mégret, laisse toutefois présager une stagnation à l'occasion des élections européennes.

En Italie, l'extrême droite, malgré quelques revers aux élections partielles de 1997, reste à un haut niveau. Malgré la rupture de Gianfranco Fini avec la tradition de l'ex-mouvement social italien (MSI), lors du congrès de Fiuggi, en 1995, et ses efforts pour apparaître comme le recours pour la droite italienne, certains politologues continuent, en effet, à classer à l'extrême droite l'Alliance nationale. A côté de l'Alliance, la Ligue du Nord, mouvement séparatiste d'Umberto Bossi, continue de tisser sa toile, fondée sur un mélange de poujadisme et de nationalisme ethnique. La Flamme tricolore, dirigée par Pino Rauti et qui regroupe ceux qui, au MSI, ont refusé le virage « post-fasciste », n'a quant à elle plus guère d'influence que dans certaines villes du sud du pays.

Dans les pays scandinaves, où pullulent des groupuscules d'extrême droite, seul le Danemark a connu, depuis les élections législatives de 1998, une percée extrémiste. En Suède, le Sverigedemokraterna ne parvient pas à passer la barre des 4 %. La Finlande paraît épargnée.

Paradoxalement, les pays méditerranéens qui ont connu pendant longtemps des régimes totalitaires (Espagne, Portugal, Grèce) parviennent à contenir les partis d'extrême droite à un niveau très bas. En Grèce, cette stagnation n'est souvent due qu'à la reprise des thèmes nationalistes et xénophobes par les partis « classiques ». Au Royaume-Uni comme en Irlande, l'extrême droite n'a pas trouvé d'expression politique.

Aux Pays-Bas, l'extrême droite, divisée par des guerres fratricides, a disparu du Parlement en 1998. En Allemagne, les trois partis extrémistes – Republikaner, Deutsche Volksumion (DVU) et le NPD néonazi – ne parviennent pas à franchir, lors des élections nationales, la barre des 5 %, ce qui leur permettrait d'être représentés au Parlement. La DVU avait toutefois obtenu 13 % des suffrages aux élections régionales de Saxe-Anhalt, le 26 avril 1998. Les Republikaners sont, quant à eux, représentés en Bade-Wurtemberg, où ils ont obtenu 9,1 % des voix en 1996.

Christiane Chombeau

### Une tête de liste condamnée pour escroquerie

Le nom de sa liste, comme son programme, tiennent en trois mots : « Moins d'impôts maintenant ». A trente-huit ans, Nicolas Miguet, le directeur de la lettre confidentielle *Le Quotidien de Paris* – qu'il a relancée en 1995 avec le soutien du Front national –, se lance en politique dans le but de « rendre aux citoyens de ce pays la possibilité d'y vivre et d'y travailler sans être rackettés ». Proche de l'extrême droite, ce spécialiste de la Bourse et des astuces fiscales a, pourtant, été poursuivi et condamné à de nombreuses reprises depuis quelques années. Le 27 janvier, le tribunal de Paris l'a condamné à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 150 000 francs d'amende pour « banqueroute, escroquerie et faux en écritures ». En outre, un jugement du tribunal de commerce de Paris prononcé en 1997 et lui interdisant de gérer pour une période de cinq ans a été confirmé en appel par un arrêt du 2 mars. Ces condamnations n'ont toutefois pas été assorties de privation des droits civiques.

IL Y A des petites phrases définitives qu'il ne faudrait pas avoir prononcées. Aujourd'hui, à la lecture des sondages qui s'obstinent à lui attribuer moins de 5 % des suffrages, le président du Mouvement national, Bruno Mégret, doit se demander pourquoi, le 26 février, il s'est aventuré à prédire qu'« à l'issue des européennes, forcément, un des deux Front national va disparaître ». Aujourd'hui, en effet, la perspective est sombre pour l'ancien délégué national du FN, sécessionniste depuis la fin de 1998.

Certes, M. Mégret dénonce les « sondages truqués » et ses amis affichent un optimisme qu'ils voudraient inébranlable. « En province, nos militants ont bon moral », insiste Franck Timmermans, le secrétaire général adjoint. Il n'empêche, dans cette dernière ligne droite, l'ex-député général du FN met les bouchées doubles pour tenter de ne pas être l'un des deux FN « condamnés » au lendemain du scrutin européen. Il déjeune avec les membres de son comité de soutien, file à l'école de cavalerie de Saumur, qu'il a fréquentée, lance un appel « solennel » aux électeurs de Philippe de Villiers, lequel vient de passer « un PACS

contre nature » avec Charles Pasqua, « dont le nom ne vient pas de l'esprit quand on parle de combat des valeurs ». Profitant de l'actualité, il ajoute un crochet par Bourges pour déplorer la faiblesse de l'industrie d'armement et la pauvreté de l'armée française. Sans compter deux meetings d'importance : l'un à Marseille, jeudi 10 juin, pour clore sa campagne – Marseille, ville-phare pour Jean-Marie Le Pen mais où ce dernier a renoncé au meeting programmé le 21 mai, pour se replier sur la traditionnelle fête de la fédération des Bouches-du-Rhône ; l'autre à Paris, où il a réuni, le 8 juin, porte de Versailles, environ deux mille cinq cents personnes.

Dernier joker dans une partie de cartes dont le fondateur du FN est parvenu à imposer les règles, Marie-Caroline Le Pen, fille aînée de M. Le Pen, a rompu la réserve dans laquelle – pour cause de maternité – elle était cantonnée. Tenant conférence de presse, mardi 8 juin, elle est apparue en vedette américaine au meeting, le soir, pour témoigner du fait que « la fiabilité, c'est Mégret » et surtout pas Jean-Marie Le Pen, ce père qu'elle accuse de triple « dérive » : une dérive « stratégique », avec « l'évic-

tion de Bruno Mégret » en décembre dernier ; une dérive « tactique », en prenant Charles de Gaulle, petit-fils du général, comme numéro deux de sa liste, « un affront aux pieds noirs » ; et, surtout, une dérive « idéologique », en offrant la dixième place à Sid Hamed Yahiaoui, conseiller régional de Provence-Alpes-Côtes d'Azur, fils d'un sénateur-maire de Sidi bel Abbès, assassiné en 1962, accusé d'être « favorable au port du tchador et à la construction de mosquées ». En bref, sa fille accuse M. Le Pen de brader l'« identité française » en optant pour une société « multiconfessionnelle ».

#### PURETÉ IDÉOLOGIQUE

Commencée en primaire pour le partage du patrimoine frontiste, cette campagne mégretiste se termine comme elle a commencé : une primaire dans laquelle M. Mégret se pose en garant de la pureté programmatique de l'extrême droite et en chantre de l'idéologie fondée sur « un peuple, une terre » développée en Afrique du Sud sous l'apartheid. Et cela à la plus grande satisfaction de M. Le Pen, dont le gendre et directeur de la communication, Samuel Maréchal, se réjouissait, mercredi

9 juin, du départ des « racialisés » du Front national. En se positionnant à sa droite, M. Mégret rend service à M. Le Pen, qui tentait de dédramatiser son image, sans pour autant que ce dernier ait besoin de renier un iota de son programme sur l'immigration.

Alors qu'il accusait, ces derniers temps, ses soixante et onze ans, le fondateur du parti d'extrême droite a mis l'essentiel de sa campagne sur son nom. Requinqué par le jugement du tribunal de grande instance de Paris (*Le Monde* du 13 mai), qui lui accorde la propriété du sigle et du logo du Front national, il écrase de son mépris son ancien lieutenant, qualifié aujourd'hui de « présidence du Mouvement national », et l'invite à se retirer. Enfin, riche des 41 millions de francs de la dotation de l'Etat, il inonde d'affiches les murs de grandes villes. A côté de son nom figure, cette fois, en grosses lettres, celui de l'ex-député européen villiériste Charles de Gaulle, au grand dam de la famille de Gaulle et de la fondation Charles-de-Gaulle, qui poursuit *National Hebdo* pour exploitation de l'image du général.

Ch. Ch.

AUMONT R.F.S. Numéro B 113 041 850

**45 cts** la minute au national.

**1F** sur l'Europe limitrophe, USA et Canada.

La facture de téléphone des professionnels va baisser.  
Enfin un chiffre à la baisse qui va les ravir.

**7 Pro**

TÉLÉPHONIE FIXE

Avec le **7 Pro**, tous vos appels hors département au delà de 52 km sont à 0,45 F HT/mn, ce qui représente 45% d'économie pendant vos heures de travail. Avec le **7 Pro**, vos appels sont à 1 F HT/mn vers l'Espagne, la Belgique, l'Allemagne, le Royaume Uni, l'Italie, le Luxembourg, ainsi que les USA et le Canada. Cela représente jusqu'à 39% d'économie.

Renseignements au 0 800 452 452

Tarifs HT au 01/06/1999 hors crédit temps, soit 0,54 F TTC/mn au national et 1,21 F TTC/mn vers l'Europe limitrophe les Etats-Unis et le Canada. Les départements 75, 92, 93, 94 forment un seul département, de même pour la Corse (2A, 2B). Tarifs de base opérateurs globaux en France au 01/06/1999, hors crédit temps et options tarifaires. Offre soumise à conditions.

**7**  
cegetel

Le 7, c'est tout simplement moins cher.







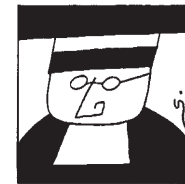
## Les détournements au détriment de l'ARC passaient inaperçus de ses administrateurs

Jacques Crozemarie a bénéficié d'une dizaine de millions de francs de travaux

Le tribunal correctionnel de Paris est revenu, mercredi 9 juin, sur le manque d'attention des administrateurs de l'ARC face aux détournements dont l'association

était victime. Il a également examiné les travaux dont une résidence de Jacques Crozemarie a bénéficié, sans que toutes les factures lui aient été présentées.

**CÉCITÉ ?** Manque de curiosité ? A en croire plusieurs anciens administrateurs de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) interrogés pendant l'enquête, rien de



PROCÈS

particulier n'était à signaler au royaume de Jacques Crozemarie du temps de sa splendeur, si ce n'était le caractère régulier de ses décisions, à prendre ou à laisser. Administrateur de l'ARC pendant quinze ans, le professeur Gérard Milhaud, apporte lui aussi, mercredi 9 juin, sa pierre à la défense de l'association de Jacques Crozemarie. « Dans les années 1980, la France finançait mal la recherche sur le cancer. L'ARC constituait le principal moyen de financement. Grâce à l'ARC, nous avons pu faire reculer le mal. » « La question est de savoir si vous auriez pu avoir plus d'argent », recadre la présidente du tribunal, Sophie Portier.

Les deux tiers des fonds collectés par l'association ont été engloutis par sa politique de communication exclusivement confiée aux sociétés du groupe International Development (ID) des hommes d'affaires Michel Simon et Pascal Sarda. « Je ne pense pas qu'avec plus d'argent, on aurait fait beaucoup plus, assure le professeur Milhaud. On ne ressentait pas de manques dans les commissions scientifiques. Quant aux mécanismes de dépenses, ils nous étaient totalement étrangers et ne nous préoccupaient pas. Au conseil d'administration, nous avions les représentants des différents ministères. Jamais aucune observation n'a été formulée. On se sentait confortés. »

« ID évoque-t-il quelque chose pour vous ? » demande la présidente. « Non ». Michel Simon, poursuivi pour complicité d'abus de confiance, se lève, un tantinet agacé, rappelant qu'il avait participé en personne à des réunions préparatoires à des congrès organisés pour l'ARC par sa société. Et, à l'adresse du professeur Milhaud : « J'ai été étonné qu'on ne se connaisse pas, Gérard... » Ainsi l'ARC aurait-elle pu se faire facturer entre 1988 et 1995 par le groupe ID pour un milliard de francs sans que cela n'attire l'attention. Ainsi M. Crozemarie aurait-il pu signer sans contrôle des factures aux libellés succinets atteignant parfois 17 millions de francs.

Commissaire aux comptes de l'ARC entre 1984 et 1996, Roger-Louis Cazalet affirmait à la barre, mardi, qu'« il ne pouvait se voir qu'il y avait des débordements ». Cet ancien président de l'Ordre des experts-comptables assurait

qu'« on ne pouvait pas avoir connaissance de surfacturations » chez son principal fournisseur au vu de la comptabilité tenue à l'ARC. Il rappelait cependant l'insistance qui avait dû être la sienne au début des années 90 pour obtenir qu'un contrôleur de gestion veille au grain. Comme la présidente lui citait que les experts avaient évalué à 34 % la marge bénéficiaire d'ID sur les travaux facturés à l'ARC, M. Cazalet indiquait : « Le travail technique était bien fait. Les marges peuvent aller de 15 à 50 %. On est dans un domaine où il n'y a rien de mécanique. » Et de préciser : « Mais je n'avais pas connaissance de l'autre côté. » Or, de l'autre côté, précisément, chez ID, les enquêteurs ont trouvé matière à de multiples infractions, dont le tribunal, rivié à l'ordonnance de renvoi du juge d'instruction, poursuit inlassablement l'examen.

Après les importants problèmes de facturation interne au groupe ID et ses circuits nébuleux d'acquisition de papier, après les emplois de femmes de ménage, de gardien de villa, d'« homme à tout faire » payés à Jacques Crozemarie par les sociétés de Michel Simon, l'audience en était venue, mardi, aux 2,1 millions de francs d'honoraires perçus entre 1991 et 1994 par l'ancien président de l'ARC de deux sociétés américaines, Andara et Lynx Partners.

### « SANS FONDEMENT »

Selon l'accusation, ces 60 000 francs mensuels versés à M. Crozemarie ont été « sans fondement » et ont « semblé avoir été réglés pour lui être agréable ». Ainsi, l'information a été établie qu'Andara et Lynx Partners, sociétés de conseil financier dirigées par Danielle Pihl, étaient alimentées soit par une société de Pascal Sarda – dont M<sup>me</sup> Pihl est une amie –, soit par un imprimeur d'ID, soit par une agence de voyage elle-même en cheville avec ID.

M<sup>me</sup> Pihl faisait valoir, pour sa part, qu'un contrat avait été signé avec Jacques Crozemarie en tant qu'« ingénieur-conseil » pour « identifier des produits pharmaceutiques » à dominante gérontologique susceptibles d'être développés. De ce travail, aucun rapport n'a pu être présenté. Mais Jacques Crozemarie assurait avoir testé un produit capillaire (« il a fallu arracher cinq mille cheveux qui avaient poussé ! ») ainsi qu'un produit contre l'impotence sexuelle (« qu'il fallait s'injecter dans la verge : c'était pas très agréable et même dangereux »).

« Je n'ai pas accepté d'avantages », dit encore Jacques Crozemarie, mercredi, lorsqu'il est interrogé cette fois sur les travaux dont

il a bénéficié dans ses villas de Rians, puis de Bandol. L'ancien président de l'ARC a certes payé sur ses deniers une partie de ces travaux (2,2 millions de francs), mais l'essentiel (environ 8 millions, selon les experts) a été supporté par Publicadvisé, l'une des sociétés du groupe de Michel Simon, qui, entre 1988 et 1996, aura financé pas moins de 21,7 millions de francs de travaux aux domiciles de divers cadres et dirigeants du groupe.

« A l'évidence, on ne vous a pas présenté toutes les factures », observe la présidente, s'adressant à Jacques Crozemarie. Soudain, le prévenu remise l'arrogance qu'il déploya la veille envers celle dont il fustigeait le « blabla » : « Avec tout le respect que je vous dois, madame la présidente, on m'a présenté des factures et je les ai payées. » « Toutes les factures ne lui étaient pas présentées parce qu'il ne voulait pas les voir, grommelle alors Michel Simon. Parce qu'il n'aurait pas payé, parce qu'il ne voulait pas, parce c'était dû. C'était comme ça ».

Jean-Michel Dumay

## Deux ans de prison avec sursis requis contre Alain Carignon

Poursuivi pour « abus de biens sociaux » et « usage de faux » devant le tribunal correctionnel de Grenoble, l'ancien ministre, apparemment très las, affirme qu'il n'est « plus révolté depuis longtemps »

### GRENOBLE

de notre correspondant

En entendant le parquet requérir contre lui deux ans d'emprisonnement avec sursis et 100 000 francs (près de 15 245 euros) d'amende, Alain Carignon a à peine cillé. Même l'hypothèse que cette peine ne soit pas confondue avec les cinq ans d'emprisonnement – dont quatre fermes – prononcés contre lui en 1996 par la cour d'appel de Lyon ne l'a pas fait réagir. Pendant l'ensemble de son procès pour « abus de biens sociaux » et « usage de faux » devant le tribunal correctionnel de Grenoble, qui a débuté mardi 8 juin, M. Carignon a adopté une attitude très éloignée de ses emportements de naguère.

« Je ne suis plus révolté depuis longtemps », a expliqué l'ancien maire de Grenoble au président du tribunal. A quelques rares moments, certaines des attitudes qu'on lui connaissait du temps où il régnait sur le conseil municipal et le conseil général de l'Isère lui sont revenues, comme cette façon de plisser les yeux ou d'esquisser une moue boudeuse quand le propos

de son interlocuteur n'a pas le bonheur de lui plaire. Mais la combativité et la pugnacité, qui avaient si longtemps habité ce maire devenu deux fois ministre de la V<sup>e</sup> République, n'y étaient plus.

### « INFRACTIONS FORMELLES »

Le tribunal s'est penché sur la gestion de Grenoble Isère Développement (GID), une société d'économie mixte dont le capital était détenu à 70 % par le conseil général de l'Isère et dont, selon l'accusation, M. Carignon aurait assuré « la direction de fait [à] des fins personnelles, d'amitiés et de clientélisme (...) pour favoriser l'entreprise politique dans laquelle il était intéressé ». Un projet grandiose de circuit automobile aurait ainsi justifié le paiement de 1,8 million de francs à son opérateur ainsi que de 2,2 millions de francs à divers intermédiaires. Les débats ont également porté sur le versement d'une commission de 1,6 million de francs à la société Rhoddlams, dirigée par Michel Pacary, sur des emplois de complaisance, des indemnités indues et un faux document

comptable présenté à l'assemblée départementale.

« Dans cette société, on pouvait faire ce qu'on voulait, puisqu'on savait que, quel que soit le résultat, les fonds publics viendraient combler les trous », a lancé le procureur adjoint, Jean-Pierre Dages-Desgranges, pour qui le dossier est « symptomatique d'un système ». « Les désirs d'Alain Carignon étaient des ordres », a-t-il ajouté en dénonçant une connivence entre Alain Carignon et le président de GID de l'époque, le sénateur (UDF) Jean Boyer, et son directeur, Guy Névoche. « Je n'ai fait qu'intervenir, recommander, soutenir des projets », a répondu M. Carignon. Décédé, Michel Pacary, qui a déclaré lui avoir reversé systématiquement 50 % de ses commissions, ne peut plus le contredire. « J'ai peut-être commis des infractions formelles, mais je n'ai reçu aucun centime », a affirmé M. Carignon avant d'ajouter : « Avec vous, monsieur le procureur, j'aurais été devant vous, quoi qu'il arrive. »

Nicole Cabret

## Une remise en plus dès 300 F de facture.

Et quand on téléphone beaucoup,  
rien de plus normal que  
d'avoir des remises supplémentaires.

7 Pro

TÉLÉPHONIE FIXE

Avec le 7 Pro, vous bénéficiez d'une remise de 7% sur l'ensemble de votre facture bimestrielle dès 300 F HT de communications et de 12% au-delà de 2000 F HT.

Renseignements au 0 800 452 452

Remise limitée à 650 F HT par facture. Offre soumise à conditions.

cegetel

Le 7, c'est tout simplement moins cher.

## Fin d'une grève de la faim contre la « double peine »

APRÈS trente-sept jours de jeûne, Lila Bouguessa a mis fin, mercredi 9 juin, à la grève de la faim qu'elle avait commencée à Villeurbanne (Rhône) pour obtenir la régularisation de Moncef Khalfaoui, son compagnon tunisien, père de leurs enfants, condamné à l'interdiction du territoire en 1985 pour trafic de stupéfiants (Le Monde du 2 juin). M<sup>me</sup> Bouguessa entendait protester contre l'application de la « double peine » qui consiste à bannir du territoire des étrangers ayant déjà purgé une peine de prison, même s'ils ont été élevés en France et y ont une famille.

Très affaiblie, M<sup>me</sup> Bouguessa a cessé son action à la suite de rumeurs faisant état du rejet, par Jacques Chirac, de la demande de grâce qu'elle lui avait adressée. Ce rejet ne lui avait cependant pas été notifié, jeudi 10 juin au matin. L'Elysée et le ministère de la justice se refusaient d'ailleurs à le confirmer.

Le pasteur Jean Costil, de la Cimade (service œcuménique d'entraide) de Lyon, qui lutte contre la « double peine », dénonce le « mépris des personnes que l'on laisse

dans l'ignorance de leur sort ». Selon lui, Elisabeth Guigou aurait transmis le dossier à l'Elysée avec un avis favorable mais le dossier pourrait s'être heurté au refus du chef de l'Etat, systématique en matière de drogue, « même s'il s'agit de 2 grammes il y a quinze ans », proteste M. Costil.

M. Khalfaoui avait participé à une longue grève de la faim à Lyon, voici un an, et avait obtenu d'être assigné à résidence. Mais la cour d'appel de Lyon a refusé, en janvier, de relever son interdiction judiciaire du territoire. Le règlement de sa situation pourrait cependant intervenir en raison d'une circulaire aux parquets préparée par la chancellerie. Ce texte pourrait intégrer partiellement les propositions du rapport Chanet qui suggérait de prohiber les interdictions du territoire pour les étrangers scolarisés en France depuis l'âge de six ans. Mais il semble fort que ce document traitant d'un sujet jugé sensible ne soit pas publié avant les élections européennes.

Philippe Bernard



# Les syndicats et le patronat engagent un recours contre l'Etat pour excès de pouvoir sur l'Unedic

La procédure menace le financement de la réduction du temps de travail

Le régime d'assurance-chômage, l'Unedic, a déposé un recours juridique contre l'Etat pour excès de pouvoir, ce qui est sans précédent. Les

partenaires sociaux, unanimes, entendent ainsi mettre en garde le gouvernement accusé de vouloir disposer à sa guise des fonds de l'orga-

nisme paritaire. Derrière ce geste de colère, c'est une grosse partie du financement des 35 heures qui pourrait être remis en cause.

LA TENSION qui couvait ces derniers jours entre le gouvernement et le régime d'assurance-chômage a franchi un nouveau palier. L'Unedic a décidé de déposer, à titre conservatoire, un recours juridique contre l'Etat pour excès de pouvoir auprès du Conseil d'Etat. « *Du jamais vu* », reconnaissent plusieurs organisations syndicales.

Cette décision a été prise, jeudi 3 juin, lors du dernier bureau de l'organisation paritaire. Les dix représentants de cette instance, émanation restreinte du conseil d'administration, l'ont votée à l'unanimité, de la CGT jusqu'au Medef. Elle constitue avant tout une mise en garde contre le gouvernement, accusé de vouloir disposer à sa guise des fonds de l'Unedic. Derrière ce geste de colère, c'est une grosse partie du financement des 35 heures qui pourrait être remis en cause.

La crise s'est nouée avec les récentes déclarations gouvernementales sur l'aide future apportée à la réduction du temps de travail. En plus des allègements de charges sur les bas salaires, le gouvernement projette en effet d'octroyer une aide de 4 000 à 5 000 francs par an et par

salarié pour toutes les entreprises qui auront effectivement abaissé leur temps de travail à 35 heures. Cette mesure a été chiffrée à 40 milliards de francs (6,09 milliards d'euros) d'ici à 2002.

## « PAS UN CENTIME »

Récemment, le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, indiquait que son financement serait assuré pour moitié par l'Unedic, un tiers par la Sécurité sociale et un sixième par l'Etat. Dans son esprit, la mesure est logique : ces organismes bénéficieraient des retombées en matière d'emplois et devraient donc engranger plus de cotisations. Dans celui des partenaires sociaux, elle ne l'est pas. Non seulement, ils estiment avoir été insuffisamment consultés sur cette réforme mais ils refusent de payer pour ce qu'ils considèrent être du domaine de l'Etat. « *Nous n'avons pas un centime pour financer quoi que ce soit des dépenses publiques. J'ai un mandat unanime pour ça* », n'a cessé de répéter, ces derniers temps, Denis Gauthier-Sauvagnac, président (Medef) de l'Unedic (*Le Monde* du 4 juin).

Surtout, cet épisode est venu

s'ajouter à un autre. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, la « *contribution Delalande* » imposée, depuis 1987, aux entreprises qui licencient des salariés de plus de cinquante ans et perçue par l'Unedic, a été doublée. Mais en contre-partie, le ministère de l'emploi a décidé, par arrêté, de revoir à la baisse sa participation au système de pré-retraite (AS-FNE). Du coup, l'Unedic, qui avait, par ailleurs, à l'époque, protesté contre le rôle de « *percepteur* » que lui faisait jouer l'Etat, estime avoir perdu dans l'opération 1,7 milliard de francs. « *Cette disposition a été prise sans en parler à personne* », s'offusquent les partenaires sociaux qui présentent, une fois n'est pas coutume, un front uni. C'est donc sur ce volet que le recours juridique a été déposé.

La rancœur s'est transformée en révolte avec la perspective d'être à nouveau sollicité pour financer les 35 heures. Les partenaires sociaux craignent que l'Etat ne remette en cause les 10 milliards de francs (1,52 milliard d'euros) de dettes de l'Unedic repris à son compte et consécutif au déficit abyssal de 1993. « *Cela poserait un problème terrible vis-à-vis des créanciers si l'Etat n'honore pas sa signature. En tous cas, ce*

*ne sont plus nos créanciers* », tempérait, il y a peu, M. Gauthier-Sauvagnac.

Mercredi 9 avril, face à M<sup>me</sup> Aubry, le secrétaire national chargé de l'emploi à la CGC, Jean-Louis Walter, a appelé à la ministre l'urgence d'une rencontre afin de dénouer la crise. Il a aussi proposé des gestes d'apaisement. Les taxes sur les heures supplémentaires ou sur le travail précaire qui serviraient à alimenter, selon M<sup>me</sup> Aubry, des fonds pour l'emploi pourraient l'être au bénéfice de ceux de l'Unedic.

Cette affaire pourrait être lourde de conséquences pour l'avenir du paritarisme. Elle intervient à un moment important. A l'automne, l'Unedic doit renégocier la convention qui la lie avec sa tutelle. A cette occasion, la couverture de l'indemnisation des chômeurs devait être revue. En parallèle, l'organisme négocie les 35 heures pour son personnel, en prenant soin de ne pas solliciter les aides incitatives de l'Etat... Autant de chantiers qu'il ne ferait pas bon inaugurer dans un climat délétaire.

Isabelle Mandraud

## Les heures supplémentaires seront peu taxées au-delà de 35 heures

LE PROJET de loi sur les 35 heures sera transmis aux partenaires sociaux le 23 ou le 24 juin. Ces derniers disposeront alors d'une semaine pour étudier le document avant de retourner voir la ministre de l'emploi et de la solidarité, et de donner leur sentiment. Mais déjà, au fil des premières consultations que mène actuellement Martine Aubry, les contours de la seconde loi sur les 35 heures se précisent.

Mercredi 9 juin, face aux représentants de la CGC, Marc Vilbenoit et Jean-Louis Walter, la ministre a, semble-t-il, confirmé l'instauration d'une période de transition. Ainsi, en 2000, les heures supplémentaires, entre 36 et 39 heures ne seraient pas taxées à hauteur de 25 %, comme c'est le cas aujourd'hui après 39 heures, mais à un taux intermédiaire, entre 13 et 14 %, au moins pendant un an. Le contingent annuel des heures supplémentaires, lui, serait fixé de façon progressive entre un plancher de 110, seuil proposé par la CGC, et le plafond actuel de 130.

La loi va également définir des mesures spécifiques pour les cadres séparés en trois catégo-

ries (les dirigeants, ceux qui effectuent de nombreuses missions et les cadres de bureau), à charge par la suite, dans les accords d'entreprise, de définir qui est qui... Pour cette catégorie de salariés, la durée du temps de travail légal serait décomptée en jours, et non pas en heures, dans une fourchette de 200 à 210 jours par an.

## CONCERTATION

Jusqu'ici, c'est le principe qui a prévalu dans la grande majorité des accords signés. La limite, entre 200 et 210 jours, dépend en fait du calcul des jours fériés qu'il faudra redéfinir. Sur les quelques 165 jours de repos restants, une partie pourra être utilisée pour la formation professionnelle. Ce point sera néanmoins tranché plus tard, lors de l'examen du projet de loi sur la formation professionnelle. Déjà repoussé, ce projet confié à la secrétaire d'Etat Nicole Péry ne dispose encore d'aucune date d'examen parlementaire. Les forfaits tous horaires seraient par ailleurs limités aux cadres dirigeants.

Enfin, la ministre a de nouveau évoqué le système complexe d'un double SMIC pour rattraper l'écart de 11,4 % induit par le passage de 39 à 35 heures. Le temps partiel sera bien, de son côté, mis progressivement aux normes européennes (*Le Monde* du 4 juin). Les responsables de la CGC ont également eu le sentiment que M<sup>me</sup> Aubry souhaitait bien mettre en place une taxation sur l'emploi précaire. Jusqu'ici, cette idée avait été laissée à la négociation de branche, sans aboutir du fait de l'hostilité du patronat.

Après la CFDT, la CGT, FO et la CGC, la CFTC devait être reçue jeudi 10 avril, puis, le lendemain, le Medef et la CGME. L'Union professionnelle artisanale fermera le ban de cette première concertation le 15 juin. Le temps est compté. M<sup>me</sup> Aubry doit transmettre à la fin du mois son projet de loi au Conseil d'Etat pour le présenter fin juillet ou début août en conseil des ministres.

I. M.

## La Sécurité sociale relance l'abonnement chez le généraliste

Le « médecin référent » suscite encore l'hostilité d'une majorité de praticiens

ABONNEZ-VOUS ! La Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAM), la Mutualité sociale agricole (MSA) et le régime des indépendants (Canam) ont décidé de relancer - à travers une campagne d'information en direction des assurés et des praticiens d'un coût initial de 6,3 millions de francs (0,96 million d'euros) - le dispositif du « médecin référent ». Lancée en septembre 1997, cette formule d'abonnement volontaire des assurés sociaux chez un généraliste avait pâti de l'annulation de la convention médicale, le 3 juillet 1998, par le Conseil d'Etat. Musclée dans la nouvelle convention signée en novembre par les caisses et le syndicat de généralistes MG-France, sa mise en œuvre avait encore été freinée par des incertitudes juridiques.

Ces obstacles levés, les caisses d'assurance-maladie ont décidé de promouvoir une innovation qui risquait de disparaître dans l'indifférence générale : actuellement, 4 250 généralistes (7,5 %) ont pris cette option et seulement 66 000 assurés (sur 60 millions environ) ont un « référent », alors qu'ils étaient respectivement 8 600 et 272 600 dans la première version de 1997. Dans un paysage sanitaire où la spécialisation croissante appelle un renforcement du travail en équipe, ce praticien assurera la coordination des soins, gage d'une amélioration de leur qualité, plaide le président (CFDT) de la CNAM, Jean-Marie Spaeth. « *C'est la dernière chance pour une coordination des soins à la française* » préservant les principes de la médecine libérale, ajoute le président de MG-France. En cas d'échec, prévient Richard Bouton, ce sont les assurances privées, beau-

coup plus exigeantes que la « Sécu » sur le rapport coût-efficacité de leurs actes, qui dicteront leur loi.

Quoi qu'en disent ses détracteurs - et notamment la CSMF, première organisation de praticiens libéraux -, cette formule préserve le système libéral, puisqu'il n'est imposé ni au malade, qui garde sa liberté de choix, ni au médecin, qui conserve celle de prescrire ce qu'il veut. En souscrivant cet abonnement, les assurés doivent surtout bénéficier d'un meilleur suivi médical, assurent la CNAM et MG-France. En outre, ils n'auront plus à faire l'avance des frais pour la part prise en charge par les caisses (80,50 francs, 12,27 euros). Mutuelles et compagnies d'assurances ayant accepté le tiers-payant, ils n'auront plus, à terme, à payer le ticket modérateur (34,50 francs, 5,2 euros, pour une consultation de 115 francs, 17,53 euros).

## « CONTRAT DE SANTÉ »

En échange d'une prime de 150 francs (22,86 euros) par patient et par an, le médecin devra appliquer les tarifs conventionnels, assurer un véritable suivi médical (dossier, etc) et s'engager à ce que 15 % de la valeur de ses prescriptions soient réalisés avec les médicaments les moins chers de chaque classe thérapeutique (dont 5 % de génériques). MG-France, qui milite pour un tel « contrat de santé » depuis dix ans, estime que tout le monde y gagne, notamment les omnipraticiens, devenus les parents pauvres du système de santé. Un effet d'aubaine ? M. Bouton exclut ce risque tout en concédant que si l'ensemble des assurés s'inscrivait chez un « référent », cela augmenterait de 30 %

le chiffre d'affaires des généralistes. « *Mais cette hausse ne serait pas pour acheter des voitures de sport, dit-il en forme de boutade, mais pour réinvestir.* » Notamment dans l'emploi, assure-t-il, un généraliste sur trois seulement employant un salarié.

Instruits des difficultés de tous

## La CNAM rejette deux projets gouvernementaux

Un conseil d'administration restreint de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a rejeté à l'unanimité (moins 2 abstentions), mardi 8 juin, deux projets d'arrêtés du gouvernement réduisant les tarifs des ophtalmologistes et des cardiologues. Pour les premiers, il juge que les économies attendues d'une baisse de 10 % des actes exploratoires sont inférieures à ce qui est prévu par le « *plan stratégique* » de la CNAM. En outre, rien n'interdira à ces praticiens d'inscrire une consultation (dont le tarif ne bouge pas) sur la feuille de soins, alors qu'ils auront réalisé un acte technique (fond d'œil, etc).

FO fait aussi remarquer que 50 % des « *ophtalmos* » et 23 % des « *cardios* » sont en secteur 2, et qu'ils pourront compenser la baisse des tarifs en relevant les honoraires au détriment des malades. Il ne s'agit que d'un avis, et Martine Aubry, ministre de la solidarité, a signé, mercredi 9 juin, un accord avec les cardiologues censé dégrager 100 millions de francs d'économies en année pleine (*Le Monde* du 5 juin).

ordres (politiques, juridiques, informatiques...) rencontrées ces dernières années, caisses et médecins se sont fixé un objectif modérément ambitieux : 20 à 25 % de généralistes référents fin 2000 (environ 15 000 praticiens). Et M. Spaeth a tenu à ajouter que la formule du médecin référent « *n'est pas exclusive d'autres modes de coordination des soins* ». La MSA (agriculteurs) a ainsi obtenu le feu vert du gouvernement pour expérimenter des réseaux autour des hôpitaux locaux et des personnes âgées. Son directeur général, Daniel Lenoir, juge que le médecin référent prend tout son sens dans des régions rurales où l'on peut parler de « désert médical ».

La relance du médecin référent intervient au moment où la CNAM doit vendre à l'opinion un plan stratégique qui a pour ambition de dégrager 62 milliards de francs (9,45 milliards d'euros) d'économies par an tout en améliorant la qualité des soins. Or le « plan Johanet » (du nom du directeur de la CNAM) est critiqué de tous côtés. Le gouvernement s'oppose à la généralisation rapide de la tarification à la pathologie qui permettrait, selon Gilles Johanet, de réduire de 30 milliards de francs par an (10 %) les dépenses hospitalières. Les syndicats médicaux refusent à la « Sécu » le droit de conventionner les médecins sur la base de critères de bonnes pratiques (qualité des soins, économies) et de les recertifier tous les sept ans. Quant à l'industrie pharmaceutique, elle rejette le projet d'un « tarif de référence » par spécialité sur la base duquel seraient établis les remboursements.

Jean-Michel Bezat

## M. Dumas annonce la parution d'un livre pour critiquer la justice

DANS UN ENTRETIEN publié par l'hebdomadaire *VSD* du 10 juin, Roland Dumas assure que « *les accusations de Christine Deviers-Joncour perdent chaque jour de leur acuité* » et que le dossier judiciaire « *se réduit comme peau de chagrin* ». Interrogé sur les chaussures payées par M<sup>me</sup> Deviers-Joncour avec une carte de crédit d'Elf, il indique : « *Les chansonniers s'en sont emparés comme du cigare de Bill Clinton - encore que je n'en fasse pas le même usage.* » Il estime que « *l'enquête aurait dû s'intéresser à d'autres personnalités ou d'autres détournements d'argent* ».

Rappelant qu'il n'a « *pas quitté* » la présidence du Conseil constitutionnel - dont il s'est mis « *en congé* » -, M. Dumas annonce la parution d'un livre dans lequel il « *mettra en cause les nouvelles pratiques de notre justice* ». Estimant qu'on ne lui a « *rien pardonné* (...) *de ses choix politiques* », il souligne, dans une allusion à M. Jospin, qu'il ne s'est « *pas réfugié, comme d'autres, derrière le "droit d'inventaire"* » et critique M<sup>me</sup> Guigou : « *Si je devais être garde des sceaux, je ne me contenterais pas d'évoquer la présomption d'innocence dans les colloques. A quoi bon parler de la détention provisoire alors qu'on ne fait rien ?* »

## Deux magistrats mis en examen pour « injures raciales »

LE JUGE D'INSTRUCTION Hervé Stéphan a mis en examen, le 28 mai, les magistrats Georges Fenech et Alain Terrail pour « *injuries raciales* ». Ancien avocat général près la Cour de cassation, M. Terrail est l'auteur d'un billet à caractère antisémite publié, en novembre 1998, dans la revue syndicale *Enjeu Justice* de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite). Mettant en cause l'ancien substitut toulonnais Albert Lévy, il avait écrit : « *Tant va Lévy au four... qu'à la fin il se brûle.* » Cette phrase lui a valu d'être récemment mis à la retraite d'office par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, sur proposition du Conseil supérieur de la magistrature. M. Fenech a, quant à lui, été mis en examen en sa qualité d'ancien directeur de la publication de la revue *Enjeu Justice*.

## DÉPÊCHES

■ **SANS-PAPIERS : une centaine de sans-papiers occupent les locaux de la Société des gens de lettres (SGL)**, depuis mercredi 9 juin, à l'Hôtel de Massa dans le V<sup>e</sup> arrondissement de Paris pour « *rappeler au gouvernement et à l'opinion que le problème n'est pas résolu* ». Ils font partie du troisième collectif et sont accompagnés notamment du collectif des cinéastes et écrivains. François Coupry, président de la SGL, n'a pas l'intention de demander leur expulsion.

■ **SANTÉ : le PDG d'une fromagerie d'Epoisses, incarcéré depuis le 20 mai** après la mort de deux personnes des suites d'une listériose provoquée par ses fromages, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, mercredi 9 juin, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon. Patron de la SA Fromagerie de l'Epoisses-Fromagerie de l'Armançon, Jean-Pierre Fol est mis en examen pour « *homicides et blessures involontaires par manquement délibéré à une obligation de sécurité* ».

■ **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : les députés socialistes ont décidé**, mercredi 9 juin, de proposer la création d'une commission d'enquête sur « *la sécurité de la filière alimentation en France* », rejoignant le souhait exprimé, lundi, par Jean-François Mattéi (DL, Bouches-du-Rhône).


■ **PACS : l'Assemblée nationale a achevé**, dans la nuit du 9 au 10 juin, l'examen en nouvelle lecture de la proposition de loi sur le pacte civil de solidarité (PACS), sans modifier le texte qu'elle avait adopté en deuxième lecture (*Le Monde* du 9 juin). Le PACS fera l'objet d'un vote solennel, mardi 15 juin. Il doit être examiné une dernière fois par le Sénat, le 30 juin, avant d'être définitivement adopté par l'Assemblée.

■ **JUSTICE : le Parlement a définitivement adopté**, dans la nuit du 9 au 10 juin, le projet de loi sur l'efficacité de la procédure pénale. Ce texte institue notamment la composition pénale, procédure permettant au procureur de proposer aux auteurs de certains délits ou contraventions une « *transaction* » pour réparer les dommages.

■ **MAGISTRATS : les députés ont adopté à l'unanimité en première lecture**, dans la nuit du 9 au 10 juin, une proposition de loi organique qui vise à prolonger de trois ans l'activité de magistrats qui ont atteint la limite d'âge (65 ans) et souhaitent continuer à exercer.

■ **DÉLINQUANCE FINANCIÈRE : Vincent Peillon (PS, Somme) a été désigné**, mercredi 9 juin, président de la mission d'information sur la délinquance financière et les paradis fiscaux en Europe, dont les rapporteurs sont André Vallini (PS, Isère) et Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire). Cette mission doit étudier « *les obstacles au contrôle et à la répression de la délinquance financière et du blanchiment des capitaux en Europe* ».

■ **CUMUL : Alain Journet, sénateur (PS) et président du conseil général** du Gard, a annoncé, mercredi 9 juin, qu'il avait démissionné de son mandat de maire du Vigan et de la présidence des établissements publics de coopération intercommunale.



**LA VILLE DE SAINT-DIZIER**  
**LANCE SON GRAND PROJET URBAIN**  
**AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE**

**Retenue comme site de préfiguration des contrats de ville 2000 - 2006, Saint-Dizier engage une étude visant à élaborer son projet de recomposition urbaine.**

La consultation s'adresse à des maîtres d'œuvres (ou équipes de maîtres d'œuvres) urbains et sociaux ayant des compétences en urbanisme, paysage et aménagement urbain. Des compétences complémentaires, notamment en ingénierie sociale, technique et économique seront appréciées.

Il s'agit de préciser les buts et performances à atteindre, les techniques à utiliser, prévoir les moyens en personnel et matériel, les phases d'exécution des prestations ainsi que l'enveloppe financière.

Après examen des dossiers, cinq candidats se verront confier une étude dans le cadre de marchés de définition. Un marché négocié sera confié à l'auteur de la solution retenue.

**Toute information concernant :**  
- les justifications à produire, les renseignements d'ordre administratif ;  
- l'obtention du document de présentation des orientations et perspectives de la ville dans le cadre de sa restructuration  
**vous sera communiquée à compter du 15 juin 1999**

Mairie de SAINT-DIZIER  
Service Marchés Publics - Cité administrative  
12, rue de la Commune de Paris  
52115 SAINT-DIZIER CEDEX  
Fax 03.25.56.01.14

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES :  
30 JUIN 1999 à 12 heures.**



## RÉGIONS

LE MONDE / VENDREDI 11 JUIN 1999

## La plaisance ouvre de nouveaux horizons économiques à la Bretagne

Désormais, la filière du nautisme a plus de poids que les activités de la pêche. Conséquence : sans être aussi saturés que ceux de la Méditerranée, les ports bretons manquent d'anneaux. Les sites abandonnés par l'industrie navale pourraient être reconvertis pour accueillir les bateaux de plaisance

## LA TRINITÉ-SUR-MER (Morbihan)

de notre correspondante régionale

Un vent frais fait tanguer les voiliers amarrés dans le port de La Trinité. Les cordages claquent le long des mâts. Perdu au milieu de cette forêt bruisante, un plaisancier profite du soleil de mai pour bichonner son bateau. « Il fait 6 mètres, ce n'est pas très grand », s'excuse-t-il. Il a attendu trois ans avant de gagner sa place dans la marina la plus célèbre du Morbihan. La Trinité-sur-Mer, c'est le fin du fin du plaisancier breton. La navigation y est facile, les paysages alentour réputés pour leur beauté encore sauvage. Pour avoir le droit d'amarrer son bateau dans un lieu aussi chic, il faut être patient.

A Saint-Malo aussi la file d'attente est longue. Dans l'anse des Bas-Sablons, à quelques centaines de mètres de la ville close qu'on aperçoit au loin, 1 216 bateaux se serrent autour d'une douzaine de pontons. Environ cinq cents propriétaires se sont inscrits : ils devront attendre entre deux et cinq ans. Pour augmenter leurs chances, certains font leur de-

mande dans plusieurs ports. Tous les ports bretons n'en sont pas au même point. A Brest, Saint-Brieuc, Lorient, l'attente est moins longue. Mais, depuis deux ans, la demande a bondi. Les immatriculations de bateaux ont augmenté de plus de 33 % entre 1997 et 1998. Après une stagnation au début des années 90, la croissance est repartie, partout en France, et particulièrement en Bretagne.

« Comment voulez-vous qu'on vende des bateaux si les acheteurs n'ont pas d'endroit où les mettre ? » Selon Michel Richard, directeur de la chambre syndicale du commerce et des industries nautiques du Grand Ouest, le dynamisme retrouvé de l'industrie nautique ne durera pas si la capacité d'accueil des ports n'augmente pas rapidement : « Les gens prendront l'avion pour aller naviguer aux Antilles et en Turquie. » Les professionnels de l'industrie nautique, mais aussi du tourisme, ne veulent pas laisser échapper cette manne. A tel point qu'un colloque réunissant trois cents professionnels de la filière s'est tenu fin avril à Lorient, afin de trouver des solutions à l'engorgement des ports.

D'après les estimations de Mikael Le Berre, qui dirige les deux ports de plaisance de Lorient et secrétaire général de l'Association des ports de plaisance de Bretagne, il faudrait ajouter six mille anneaux aux vingt et un mille existant en Bretagne. Mais où ? « On ne peut pas pousser les murs ! », s'exclame Yorick Lucas, le directeur du port des Bas-Sablons, à Saint-Malo.

## Le risque, en construisant sans discernement, est de mettre en péril la beauté des côtes

Faut-il de nouveaux ports ? « L'époque de la construction de grandes marinas est révolue, affirme Yannick Michel, le président breton de la Fédération française des ports de plaisance. Pour faire de nouveaux ports en eau profonde, accessibles vingt-quatre heures sur

vingt-quatre, il faut construire des digues énormes. Ce n'est pas toujours une réussite esthétique. » Il fait allusion au port de Saint-Quay-Portrieux (Côtes-d'Armor). Le projet, lancé il y a une quinzaine d'années, a coûté cher et commence tout juste à trouver un équilibre financier. L'expérience n'est pas concluante, tant au niveau économique qu'environnemental. Les responsables de la plaisance ne veulent plus construire sans discernement. Ils mettraient en péril leur principal argument de vente : la beauté des côtes bretonnes.

Pourtant, le littoral breton, qui regroupe 24 % des ports de plaisance français, a encore du potentiel. « L'heure est à la reconversion des friches portuaires », explique Mikael Le Berre. Du port de plaisance de Kernével, qu'il dirige, on aperçoit les grues des quais de commerce de Lorient, et d'immenses bunkers, héritage de la seconde guerre mondiale, ceux-là même qui, après reconversion, devraient accueillir l'Académie Tabarly. Pourquoi ne pas intégrer un port de plaisance dans ce nouvel espace ?

La plaisance veut investir les emplacements abandonnés par l'industrie navale, mais aussi par la pêche, activité en crise. « Ce sont des évolutions difficiles à admettre, reconnaît M. Michel, mais la filière nautique est aujourd'hui plus importante économiquement que la pêche. Le nautisme n'est pas seulement un divertissement, mais un secteur économique rentable. » A Douarnenez, Brest, Camaret, Audierne, la plaisance a des places à prendre...

Cela passe aussi par une rationalisation de l'espace : allongement des pontons, organisation du mouillage sauvage encore très pratiqué dans les estuaires et les rias, et parfois creusement d'un marais voisin. Enfin, une meilleure répartition des plaisanciers est indispensable. Même s'il est difficile de déplacer la demande : ainsi, les ports du Morbihan, où beaucoup de propriétaires de bateaux possèdent des résidences secondaires, seront-ils toujours les plus courus. Aussi M. Le Berre plaide-t-il pour « une qualification des autres ports, afin qu'ils soient un véritable trait d'union entre la terre et la mer ».

Beaucoup de ports construits

dans les années 70 ont été aménagés à la va-vite. Les plaisanciers qui accostent dans ces « parkings à bateaux » découvrent un no man's land : pas étonnant qu'ils préfèrent débarquer dans les ports, où bistrot, restaurants et supermarchés leur tendent les bras, et où les équipementiers et réparateurs de bateaux sont légion. Au Kernével, pour l'instant, il n'y a pas de vie autour du port : une nouvelle capitainerie est en construction ; un bar, un restaurant, des sanitaires devraient bientôt sortir de terre. « C'est la qualité du service qui fera venir les plaisanciers dans des ports aujourd'hui sous-utilisés », estime M. Le Berre.

Les responsables du nautisme placent enfin beaucoup d'espoir dans le développement de la location, qui, selon eux, pourrait résoudre bien des problèmes. « Le vrai produit touristique nautique n'existe pas encore, soutient M. Michel. Dans une dizaine d'années tout sera organisé : le voyage, la location du bateau, et, pourquoi pas, le parcours. Il y a là un énorme potentiel de développement. »

Gaëlle Dupont

## 900 000 embarcations pour 165 000 places d'accueil

La flotte de plaisance française en métropole comptait 898 730 embarcations, toutes tailles confondues, au 31 août 1998 (derniers chiffres du bureau de la plaisance et des activités nautiques, du ministère de l'équipement, des transports et du logement). En un an, l'augmentation a été de 18 595 unités. 373 892 navires sont immatriculés sur le littoral méditerranéen. Viennent ensuite le littoral breton (182 520), puis normand (134 057). Les autres se répartissent entre les directions des affaires maritimes de Bordeaux et de Nantes. Néanmoins, le ministère pense que seules 650 000 embarcations sont réellement en état de naviguer. La capacité d'accueil des ports et installations de plaisance – à l'exclusion des mouillages, nombreux mais difficiles à estimer – n'est que de 165 000. De nombreux bateaux, notamment les plus petits, sont donc parqués dans des garages, jardins, hangars, etc.

## Un référendum dans onze communes sur la fusion Lille-Lomme

## LILLE

de notre correspondante

Dimanche 13 juin, les électeurs de onze petites ou moyennes communes de l'agglomération lilloise ne sont pas seulement appelés aux urnes pour désigner les députés européens : à Marcq-en-Barœul (36 601 habitants), Lambersart (28 275), La Madeleine (21 601), Hem (20 200) et Wasquehal (17 986), ils sont aussi invités à se prononcer sur le principe d'une fusion éventuelle avec Lille. Les onze maires, la plupart appartenant au RPR ou à l'UDF, ont pris cette initiative pour contrer la proposition d'Yves Durand, maire (PS) de Lomme (27 000 habitants), d'associer sa ville à celle de Lille. Si cette offre, lancée en début d'année, a été accueillie avec enthousiasme par Pierre Mauroy, maire (PS) de Lille et président de la communauté urbaine, elle a provoqué de vives réactions, à gauche comme à droite (Le Monde du 15 janvier).

Unanimes, les élus de droite ont dénoncé « une manœuvre politique » visant à faciliter la victoire de Martine Aubry, actuelle première adjointe de M. Mauroy, aux municipales de 2001. Bastion socialiste, Lomme pourrait en effet contribuer à assurer au successeur du maire de Lille une majorité plus confortable. Au sein même de la gauche, des voix discordantes se sont fait entendre. Certains élus

socialistes – notamment Gérard Caudron, maire de Villeneuve-d'Ascq, et Jean-Pierre Balduyck, celui de Tourcoing – n'ont pas caché leurs réserves quant à la méthode adoptée. Selon eux, il ne pourrait y avoir fusion sans consultation préalable de la population.

## HANDICAP DE TAILLE

Aujourd'hui, le débat dépasse largement le cadre de la simple fusion Lomme-Lille. C'est la question de la construction d'une grande métropole et des moyens utilisés pour y parvenir qui se trouve posée. Pour le maire de Lille, la fusion engagée constitue une démarche inéluctable. Avec ses 170 000 habitants, Lille est la plus petite des grandes villes et celle qui pèse le moins dans son agglomération (plus d'un million d'habitants). De ce fait, elle souffre d'un lourd handicap pour jouer son rôle de métropole régionale. Associée à Lomme, elle franchirait le cap des 200 000 habitants.

Cette opinion est relayée par René Vandierendonck, maire de Roubaix, Ce dauphin d'André Diligent a rejoint la gauche lors des dernières élections régionales. Elle est aussi soutenue par Bruno Bonduelle, un des enfants terribles du patronat nordiste et chef de file d'un comité « Grand Lille ».

Nadia Lemaire


## DÉPÊCHES

■ LOT-ET-GARONNE : le conseil général de Lot-et-Garonne avait lancé, avec le concours d'Ipsos, une consultation en direction des habitants du département (Le Monde du 6 mai). Sur les 104 121 questionnaires envoyés, 20 332 ont été retournés remplis, soit 19,5 %. Les habitants étaient invités à s'exprimer sur les orientations à prendre en matière sociale, économique, agricole, éducative... Les résultats de cette consultation seront rendus publics à l'automne. – (Corresp.)

■ ISÈRE : une association d'élus et un comité de défense ont appelé à une manifestation, samedi 12 juin, à La Tour-du-Pin (Isère), afin de protester contre la décision de fermer le service des urgences de l'hôpital de Pont-de-Beauvoisin, en bordure de l'Isère et de la Savoie. Une pétition a recueilli plus de 8 000 signatures dans des communes des deux départements. Les maires de l'association rappellent que l'Etat et les communes viennent d'investir 15 millions de francs pour la mise aux normes de cet établissement.

# 35 millions d'appels par semaine sur le réseau Cegetel.

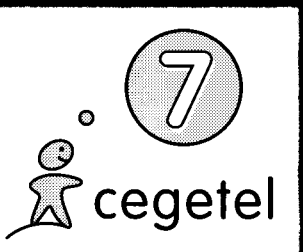
La confiance n'est pas qu'une question d'argent.



TÉLÉPHONIE FIXE

- Si de plus en plus de professionnels font confiance au 7 Pro, c'est bien pour ses tarifs très compétitifs au national hors département et à l'international, pour ses services qui facilitent leur vie au quotidien (réservation de taxis ou d'hôtels, billets de train et d'avion) mais c'est aussi pour le réseau Cegetel.
- Le réseau Cegetel, constitué de 300 000 kms de fibres optiques, achemine aujourd'hui plus de 35 millions d'appels par semaine, des données par fax ou par modem. 35 millions d'appels aujourd'hui, beaucoup plus demain avec une qualité toujours optimale.

Renseignements au 0 800 452 452



Le 7, c'est tout simplement moins cher.



## HORIZONS

RÉCITS

## Ce que nous avons vu

**Extraits des reportages de nos envoyés spéciaux à Belgrade, au Kosovo et à ses frontières, depuis le début du conflit, le 24 mars 1999**

*1<sup>er</sup> avril. Débarqués des wagons, 4 000 Albanais du Kosovo marchent sur la voie ferrée en direction de la Macédoine. Selon des témoins, ces réfugiés ont été mis de force dans le train par les forces serbes et déportés jusqu'à la frontière macédonienne.*



YANNIS BEHRAKIS/REUTERS

## La guerre de Milosevic

## Sans témoins

## PRISTINA

Christophe Châtelot, 27 mars  
Pristina est quadrillée, quasiment bouclée. Elle l'est encore plus hermétiquement après l'expulsion de la trentaine de journalistes étrangers encore présents dans la ville. Coïncidence, le hall de l'Hôtel Grand où la plupart des journalistes s'étaient regroupés les jours précédents est subitement devenu un repaire de gens en armes, mélange de policiers en tenue et d'excités en civil qui multipliaient les descentes, menaces et rapines dans les chambres. « Il n'y a plus de témoins, le sale travail va commencer. Hier les Serbes ont rentré la tête dans les épaules en attendant les bombes, à présent, ils vont se défouler », redoutait un jeune Albanais joint au téléphone.

## Expulsions

## ROZAJE (Monténégro)

Rémy Ourdan, 30 mars  
Deux mille à trois mille expulsés ont franchi, dimanche 28 mars, la frontière monténégrine, venant de Pec et de sa région. Leurs récits concordent. Une opération d'épuration ethnique semble avoir été entamée dans la province du Kosovo. Selon les témoignages des réfugiés, l'armée yougoslave, appuyée par des combattants irréguliers, est entrée progressivement ces derniers jours dans les quartiers de Pec et les villages environnants où résident majoritairement des Kosovars. « Chaque soir, nous entendions des tirs, sans savoir exactement d'où ils provenaient, raconte une jeune fille, Neshe. Finalement, ce matin, ils sont venus nous annoncer que nous devions partir immédiatement. Ils disaient que le Kosovo est une terre serbe, que nous n'avons pas le droit de vivre en terre serbe, que nous devons aller en Albanie. »  
« Des soldats en uniforme noir pénètrent dans les maisons, ils volent l'argent et les bijoux des femmes. Puis ils nous disent que le seul moyen de survivre est de quitter le Kosovo. C'est une campagne systématique d'expulsion des Albanais du Kosovo. Ils sont en train de vider Pec maison par maison. Il fallait qu'on parte sur-le-champ car, après avoir pillé nos maisons, ils les brûlent », témoigne un homme.

« Nous entendons beaucoup d'histoires sur des tueries à Pec, dit Enan. Moi je viens d'Istok, à 20 kilomètres de Pec. Il n'y a eu aucun mort. La police est allée de maison en maison dire aux gens qu'ils avaient cinq heures pour quitter la région. Puis les soldats sont arrivés. Ils tiraient en l'air, ils tuaient des chiens, ils pointaient leurs armes sur nous. Ils créaient un mouvement de panique. Alors nous sommes partis. »

Tous les témoignages évoquent par ailleurs un intense racket visant les Kosovars sur le départ. Si les hommes des unités paramilitaires pénètrent dans les maisons et se servent, les policiers exigent pour leur part des sommes d'argent pour laisser une famille quitter son foyer. Les Kosovars doivent payer le droit d'être expulsés. Ceux qui ne peuvent pas verser d'argent aux policiers et prendre ainsi un « corridor » ouvert par l'armée yougoslave vers le Monténégro sont condamnés à s'enfuir dans la montagne.

## Terreur

## DJENERAL JANKOVIC (Macédoine)

Christophe Châtelot, 30 mars  
« Je ne voulais pas partir », raconte Kalisi Gafurr, cinquante ans, paysan de Seqishte, un des villages de montagne des environs du poste-frontière de Djeneral Jankovic que les forces serbes ont, semble-t-il, vidé de leur population. « Samedi midi, la police et l'armée sont entrées dans Seqishte. Ils nous ont donné deux heures pour quitter les lieux, en nous menaçant qu'après ce délai l'armée bombarderait. Deux jours avant, des militaires avaient pillé des maisons en emportant ce qui les intéressait, réfrigérateur, télévision, et en cassant le reste. Ils nous ont maltraités et nous ont dit que tous les Albanais doivent mourir. Alors hier, j'ai eu peur. Je suis parti avec environ 300 autres personnes. La police nous a accompagnés jusqu'à la frontière. Une fois de l'autre côté on a vu des colonnes de fumée s'élever du village. Maintenant le village est vide. Il ne doit rester qu'un habitant, le vieux Faik Premi, qui faisait paître ses moutons en dehors du village quand la police est venue. »

## Planification

## ROZAJE (Monténégro)

Rémy Ourdan, 2 avril  
Le vidage du Kosovo est pratiqué de manière systématique. « A Pec, les opérations d'expulsion ont commencé avec la police, puis sont arrivées l'armée et les unités paramilitaires, raconte un réfugié, Sulejman. Les Serbes chassent les gens de leurs maisons. Les plus riches partent en voiture. Les plus pauvres fuient vers la montagne. Certains quartiers sont vidés de leur population de façon très organisée, avec des centres de tri et des convois de bus qui viennent à Rozaje. Personne n'a le choix. Ensuite, ils brûlent nos maisons afin que nous ne puissions jamais revenir. » Les chauffeurs des autobus et des camions sont des Serbes réquisitionnés par la police. Ils font des allers et retours entre Pec et Rozaje de trois à six fois par jour. L'épuration ethnique du Kosovo, si elle semble moins sauvage que les opérations de Bosnie orientale, est d'une efficacité redoutable et paraît avoir été soigneusement planifiée. « Deux jours avant les raids aériens

de l'OTAN, quatre officiers supérieurs de l'armée yougoslave sont arrivés à Pec avec des camions d'armes et de munitions, qu'ils ont distribués aux civils serbes de la ville. »

## Identité volée

## MORINA (Albanie)

José-Alain Fralon, 2 avril  
On leur a enlevé tous leurs papiers d'identité. On a même arraché la plaque d'immatriculation de leurs véhicules. Et on les a poussés de l'autre côté, en Albanie. Parfois, en plaisantant : « Allez maintenant dans le pays de Clinton ! », disaient les policiers serbes. Ils ont pu enfin raconter ce qui se passe à Pristina depuis une semaine. « Tout a été organisé : des gens en cagoule, armes, viennent nous ordonner de partir, explique Buzhala Rustem, professeur de sociologie. Ils nous disaient de partir vers l'Albanie pour être plus en sécurité : voilà l'ironie de l'épuration ethnique. » Il raconte ensuite que des autobus attendent les Kosovars au centre de Pristina et que le reste de la ville est maintenant entièrement vide.

## Déportations

## Frontière macédonienne

Christophe Châtelot, 6 avril  
Les Serbes déportent les Kosovars à échelle industrielle. Les trains s'arrêtent à quelques centaines de mètres à l'intérieur du Kosovo, à côté d'une sinistre cimenterie désaffectée. Chaque convoi compte une dizaine de wagons. Ils se succèdent tout au long de la journée et une bonne partie de la nuit. Kosovska-Mitrovica, Pristina, Urosevac... Autant de villes, d'où des dizaines, des centaines de milliers de Kosovars sont poussés hors de chez eux par le bulldozer serbe pour un aller au retour incertain.  
Dès le premier soir du bombardement de l'OTAN, le mercredi 24 mars, la police avait bouclé le quartier où vit Besnik, à Pristina. Progressivement, les forces serbes ont commencé la sale besogne, alternance de violence et d'intimidation. « Une voiture piégée a explosé un soir à une dizaine de mètres de chez moi. Le lendemain, sur les images d'une maison en

flamme, la télévision de Belgrade expliquait comment les obus de l'OTAN tuaient des civils. En fait, mes voisins avaient quitté le Kosovo depuis plusieurs jours. Et puis, on entendait des coups de feu. On ne savait pas d'où ça venait. On disait que des dizaines d'intellectuels avaient été assassinés. »  
La famille de Besnik a pris la route le mercredi suivant. Lui a décidé d'attendre encore, accroché à l'espoir qu'un miracle pouvait intervenir qui empêcherait les Serbes de vider Pristina de ses habitants, quartier par quartier, rue par rue, maison par maison. Le rêve ne durera que le temps d'une nouvelle nuit d'angoisse. Une nuit de trop. « Au matin, avec un ami, on a décidé de partir par le haut de la colline. On voyait les policiers approcher par les rues du bas, à 150 mètres d'où on était. Ils se sont dirigés vers nous lorsqu'ils nous ont vus en train de charger la voiture. « Sortez ! laissez les clés sur le contact et rejoignez les autres. » Ils m'ont arraché mon portefeuille pour prendre l'argent. Ça ont trouvé 350 deutschemarks, ils leur a suffi. »

## Dans

## PRISTINA (Kosovo)

Bernard Guetta, 1<sup>er</sup> juin  
Chassés ? Battus ? Terrorisés ? Ce n'est même plus ça. Longtemps, d'interminables jours, des semaines, ce fut le départ ou la mort, la mort et le départ, cinq minutes pour partir. C'est sans doute encore cela par endroits, mais maintenant ils s'en vont, bien mis, en ordre, bagages faits, car il n'y a, de toute manière, plus d'espoir, plus de salaires, plus d'argent pour nourrir les familles. Pourquoi rester ? La haine et la peur sont omniprésentes et il y aura, peut-être, la guerre au sol, la vraie. Pourquoi rester pour être pris entre deux feux ? Pourquoi rester quand tout est foutu ? Désormais, même les Serbes partent, sauf les hommes en âge de combattre. Ils partent, hagards, la rage au ventre, en bus eux aussi, par des chemins de traverse que l'OTAN dédaigne. Ils partent convaincus qu'un complot mondial a planifié leur mort, la fin de la Serbie (...).  
En haut d'une côte, Pristina, banale petite ville de montagne, industrielle et laide avec ses HLM lépreux et ses lourds bâtiments, trop



17 janvier. Cette image va choquer les Occidentaux et les inciter à agir. Près du village de Racak, les corps de 40 habitants ont été découverts dans une fosse. Les forces de la police yougoslave ont été déployées autour du village et impliquées dans des coups de feu avec des combattants albanais.



Déjà, les voisins sortaient de leurs maisons. Par haut-parleurs, les Serbes ordonnaient de quitter les maisons, de prendre la direction de la gare. Besnik est entré dans le flot de cette rivière humaine qui dévalait de la colline dans un silence de mort. « *Les policiers nous disaient de jeter nos papiers, que nous n'en avions plus besoin puisque nous partions tous en Albanie et que nous ne reviendrions jamais ici. La rue était jonchée de cartes d'identité, de permis de conduire que nous fouillions. C'était surréaliste. Et partout, des policiers qui, sans violence particulière, guidaient notre troupeau. Je me demandais si j'allais à l'abattoir.* »

## Viol

### Frontière albanaise

Jean-Baptiste Naudet, 26 avril  
Luljeta Berisha, dix-huit ans, se souviendra toute sa vie de la nuit du 2 au 3 avril 1999. Le bus dans lequel elle avait été expulsée avec sa famille, en compagnie de Kosovars d'autres bourgades, s'est arrêté pour la nuit dans le village de Malishevo. Alors, raconte Luljeta dans un camp de réfugiés de Tirana, « *des miliciens serbes en armes sont montés dans le bus. D'abord ils ont demandé de l'argent. Puis ils ont commencé à prendre des jeunes filles, une par une. Cela a duré toute la nuit. Quand elles revenaient, après une heure environ, elles étaient choquées, presque évanouies. Elles pleuraient. Puis ça a été mon tour.* »

Un Serbe l'a attrapée par le bras. Luljeta a dû suivre le policier : « *Je me suis retrouvée entourée par une dizaine d'hommes. Ils m'ont proposé une cigarette. J'ai refusé. Je me suis évanouie. Ils m'ont remis dans le bus.* » Luljeta a demandé à une jeune fille, assise non loin d'elle, ce que les Serbes lui avaient fait. Elle a répondu : « *Maintenant, la vie ne vaut plus rien. Tout ce que je veux, c'est mourir.* »

Pakize Kelmendi, quarante-deux ans, tenait un magasin à Pec. Elle raconte : « *Le 28 mars, les policiers serbes ont regroupé des habitants de la ville sur la place centrale. Ils ont choisi dans la foule les plus jolies filles. Ils en ont pris une vingtaine. Les gens protestaient. Mais ils ne pouvaient rien faire. Les policiers les braquaient avec leurs mitraillettes. Ils ont enfermé les filles dans la banque, construite il y a deux ans. En face, se trouve l'hôtel Metohija. On ne sait pas ce qu'elles sont devenues. J'ai cherché, je n'en ai revu aucune depuis.* »

Ferida Rushiti, une jeune médecin originaire de la région de Pristina, qui assiste les réfugiés au sein de l'association Kozara, affirme : « *Le 25 mars, premier jour d'arrivée des réfugiés à la frontière de Morina, des familles de la ville de Pec m'ont raconté que plusieurs jeunes filles avaient été arrachées des camions, des tracteurs, près de la frontière albanaise. Elles m'ont raconté que les Serbes avaient sélectionné les jeunes filles, qu'ils disaient : "Prends celle-là, elle est mieux".* »

## Massacres

### MORINA (Albanie)

Nathaniel Herzberg, 15 avril  
C'est une zone mixte de plaine et de montagne, au sud-ouest du Kosovo. A vol d'oiseau, ou par

les sentiers, l'Albanie n'est qu'à une vingtaine de kilomètres. Mais la route, qui suit le cours de la Drina, triple la distance. De ses doigts épais, le vieil homme indique sur la carte de la province le carré délimité par les villes de Rahovec et Suhareka, et les villages de Xerxe et Pirane. « *Ça s'est passé ici, dans au moins cinq villages, peut-être plus.* »

Les témoignages sont aujourd'hui nombreux, précis, concordants. S'ils ne font pas état de massacres massifs et systématiques, comme en Bosnie, ils confirment ce que les associations humanitaires craignaient depuis déjà deux semaines : pendant les trois jours qui ont suivi les bombardements de l'OTAN, le 24 mars, des dizaines de personnes, sans doute des centaines, ont été exécutées par des groupes armés serbes, essentiellement les milices paramilitaires.

Selon le vieil homme, les hommes armés sont arrivés à Bellacerka, 2 700 habitants, au petit matin. « *Nous les avons vus de loin, raconte-t-il. Certains habitants sont restés, la plupart des gens sont partis. J'étais dans un groupe d'au moins deux cents personnes. On a couru vers le lit de la rivière. Nous entendions tirer. Nous nous sommes cachés sous un pont. Mais ils nous ont repérés. Ils ont séparé les hommes, ont envoyé les femmes et les enfants sur la route vers Xerxe, et nous ont demandé de nous déshabiller. Ils ont alors tout fouillé, ont pris l'argent et les papiers, puis nous ont dit de remettre nos vêtements et de nous approcher de la rivière. C'est alors qu'ils ont ouvert le feu. Je me suis jeté à l'eau, d'autres sont tombés sur moi. Et puis plus rien. Cinq minutes plus tard, j'ai entendu une autre rafale de mitraillette, plus loin. Au bout de vingt minutes, j'ai bougé. On était six survivants, dont quatre blessés. Je n'avais rien. Je crois qu'il y avait entre trente-cinq et quarante morts, dont quatre de mes cousins.* » Le vieil homme dresse la liste des victimes de son clan. Il y a vingt noms.

Dans l'après-midi du 25 mars, Krushe e Madhe a été atteint à son tour. Cette fois encore, des familles, qui avaient fui l'arrivée des milices serbes, auraient été regroupées près d'une rivière. Les femmes et les enfants auraient été éloignés et les hommes assassinés. Aucun d'entre eux n'aurait survécu. C'est cinq jours plus tard que plusieurs jeunes gens du village, dont Nejmuddin, qui s'étaient cachés dans les montagnes, ont retrouvé les corps. Ils en auraient enterré six, avant de quitter les lieux en entendant des coups de feu.

Dans le village brûlé, ils auraient également décompté neuf corps, dont cinq dans la cour de la mosquée. Selon lui, le nombre total de victimes dans le village serait supérieur à soixante-dix.

Les deux massacres sont-ils l'œuvre des mêmes auteurs ? Ont-ils encore sévi le lendemain ou d'autres ont-ils pris le relais ? Selon Human Rights Watch, une soixantaine de personnes auraient en tout cas été tuées, vendredi 26 mars, à Celine, à 2 kilomètres de Krushe e Madhe. Plus d'une centaine auraient subi le même sort à Krushe e Vogel. Une dizaine, enfin, seraient morts à Pirone.

24 mars, 20 h 30

### PANCEVO

Natalie Nougayrède, 27 mars  
De l'usine, il ne reste plus que les murs, blafards. Le toit n'existe plus. L'intérieur est calciné : un enchevêtrement sombre de barres métalliques. Des flammes sont visibles à travers des trous dans la bâtisse. Les fenêtres ont été pulvérisées. Une épaisse fumée grise, âcre, s'échappe des ruines du bâtiment et flotte vers une rangée de maisons habitées situées à cent mètres à peine du site bombardé.

L'usine UTVA de réparation d'avions civils et militaires de Pancevo, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Belgrade, a été l'une des premières cibles des bombardements de l'OTAN sur la Serbie. Ici, les explosions se sont produites dès la première salve d'attaques, mercredi 24 mars vers 20 h 30, quelques minutes après le retentissement des sirènes dans Belgrade. Le souffle de la déflagration a perforé les toits de plusieurs habitations toutes proches. Des vitres ont volé en éclats. Au lendemain de l'attaque, les habitants sont sous le choc. Un homme âgé, promenant son petit-fils à proximité de l'usine détruite, refuse de faire le moindre commentaire. « *D'où venez-vous, demande-t-il avec agressivité, des pays qui nous bombardent ? Je n'ai rien à vous dire.* » Puis, étonné par l'émotion, il désigne en silence, d'un geste accablé, l'enfant qui se tient à ses côtés. Voyez qui a failli mourir, veut-il dire...

## Belgrade sous les bombes

### BELGRADE

José Comas (El País), 12 avril  
Avant les premières bombes, la capitale yougoslave était une ville gaie et confiante. Peu de gens croyaient que, cette fois, ce serait vrai. Belgrade avait si souvent vécu des situations semblables depuis l'automne dernier : menaces de bombardement, évacuation des ambassades étrangères et ultimatum. Il était difficile de penser qu'aujourd'hui la chose était sérieuse : que le loup allait sortir du bois pour de bon. Aussi le hurlement des premières sirènes d'alerte et le bruit des premières bombes ont-ils causé un choc psychologique qui a paralysé la ville. Les premiers jours, les rues sont restées pratiquement désertes. La nuit, les sirènes précipitaient les gens dans les abris, dans les caves des maisons. Les rares taxis qui circulaient ne se risquaient pas à passer sur les ponts de la Save. Mais, au bout de trois jours, dès le premier week-end sous les bombes, il s'est produit dans Belgrade une sorte de catharsis collective, un défi à la peur, pour libérer la tension accumulée. Des milliers de Belgradois ont envahi les rues. Au cœur de la capitale, sur la place de la République, ils se sont pressés au

# La guerre contre Milosevic

concert organisé par la municipalité sur le thème « La musique nous a maintenus debout ». Sur des rythmes de rock, de pop et de folk, jeunes et vieux se sont mis à danser dans la rue, à se moquer des bombes, comme on danse sur un volcan. Ils hurlaient en chœur des insultes contre les hommes politiques occidentaux. Comme les supporters déchaînés des matchs de football, ils criaient « *Clinton salaud ! Clinton salaud !* ». Une banderole qualifiait le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, de « *chien de la Maison Blanche* ». (...) Le sigle de l'OTAN se transforme sur les pancartes et sur les murs en croix gammée. Comme par enchantement est apparu un autre sigle, qui est devenu le symbole des bombardements : plusieurs cercles concentriques semblables à ceux que l'on utilise dans les concours de tir. Au-dessous, en anglais, le mot *target* (cible)...

Les premières bombes de l'OTAN ont produit avant tout un effet de boomerang. Au lieu d'affaiblir Slobodan Milosevic, elles ont rassemblé tout le monde autour de lui. Ivan, un journaliste, qui dit haïr Milosevic « *parce qu'il a détruit [son] pays, la Yougoslavie* », formule cela en termes arithmétiques : « *Chaque jour de bombardements équivaut à 10 % de soutien en plus pour Milosevic.* » Dusan Masic, journaliste de la radio B 92 fermée par le régime, assure : « *Les bombes renforcent Milosevic. Avec elles, il a trouvé l'excuse parfaite pour tout ce qui se passera dans les prochaines cinquante années.* » Pour les habitants de Belgrade, les bombes

sont perçues non comme dirigées contre le régime, mais comme visant la Serbie et tous les Serbes.

(...) On perçoit dans l'atmosphère un sentiment de suicide collectif qui va plus loin que de simples mots. Presque tous affirment être disposés à donner leur vie pour la défense du Kosovo. Chaque nuit, lorsque les sirènes sonnent l'alerte, des centaines de Belgradois descendent dans la rue, et, se tenant par la main, se postent sur le pont Brankov, qui relie, par-dessus la Save, la vieille ville à la Belgrade moderne. Si les bombes et les missiles arrivent, ils sont prêts à mourir. Le ministre yougoslave de l'information, l'écrivain Milan Komnecic, traducteur de *L'Automne du patriarche* du Colombien Gabriel Garcia Marquez, a conclu une interview avec un journaliste espagnol par un « *Viva la muerte* » franquiste, qu'au temps de la guerre d'Espagne le philosophe Miguel de Unamuno qualifiait de « *cri insensé et nécrophile* ».

## « Accident tragique »

### BRUXELLES

Luc Rosenzweig, 21 avril  
« *Vous vouliez avoir tous les détails sur l'incident du 14 avril. Eh bien, les voilà ! L'OTAN tient ses promesses* », s'est exclamé Jamie Shea, le porte-parole de l'Alliance, en présentant le général Dan Leaf, commandant de la base



GORAN TOMASEVIC/REUTERS



## Pristina dévastée, même les Serbes partent

modernes pour le paysage alentour. Il fait encore jour, mais les rues sont vides. De la crasse, des chiens écrasés, entrailles au vent, et, en haut de l'avenue principale, presque face à face, un quartier de commerces albanais à droite, la poste et le siège du gouvernement régional à gauche.

A gauche, toutes les vitres ont volé en éclats quand les missiles de l'OTAN ont éventré les étages. Le verre crisse encore sous les pas. A droite... A droite, c'est la désolation des désolations, des rues entières de vitrines défoncées, de boutiques pillées, saccagées, marquées çà et là d'un vengeur « *Albanais ! Vous êtes ici en Serbie !* ». Il n'y a plus de témoins. Soixante mille Albanais ont quitté Pristina. Avec les départs de Serbes, la ville est amputée des deux tiers de sa population, mais, sur la petite place en gradins que domine le Grand Hôtel, il y a quand même foule : sept ou huit personnes. Un homme y prend l'air, la cinquantaine, seul sur un banc public. Il est albanais. Pourquoi n'êtes-vous pas parti ? « *Parce qu'on ne me l'a pas demandé.* » Et si on lui avait

« demandé » de le faire ? Rire silencieux : « *Je serais en Macédoine.* » Et pourquoi a-t-on « demandé » de partir aux uns et pas aux autres ? « *Je n'en sais rien, répond-il. Il y en a beaucoup, beaucoup qui n'ont pas eu le choix et beaucoup d'autres qui ne pouvaient plus supporter de rester. Vous comprenez ?* »

Je venais de voir la ville vidée, les quartiers albanais de Pristina dévastés. J'étais horrifié. « *Bon, d'accord, a-t-il dit, je vous explique.* » C'était un Serbe et je voulais savoir ce qu'un homme pondéré, journaliste et polyglotte avait à dire de cela. D'abord, il y eut l'aveu. Il lui coûtait, car il avait honte. Il avait honte pour la Serbie, mais il a reconnu qu'il y avait eu des exactions, que les Albanais n'étaient pas partis en Macédoine pour l'attrait du tourisme, mais parce que c'était cela ou la mort. Il ne s'est pas étendu. Il a simplement dit : « *Sur ce point, les Albanais ont raison, mais les Serbes ont raison de dire que c'est vous qui avez provoqué cet exode. Avec ces bombardements, non seulement les Albanais sont apparus comme les aliés de l'OTAN, comme la cause de*

cette agression, mais ils avaient aussi peur des bombes et, contrairement à nous, ils savaient où fuir.

Vendredi, début de matinée. Deux jeunes femmes albanaises remplissent les formulaires verts du recensement organisé par la municipalité de Pristina. Elles sont assises sur les marches d'une banque, d'un de ces innombrables bâtiments civils où l'administration, l'armée et la police se sont redéployées. Vous parlez anglais ? *Yes, they do*, et là, devant cette planque de la police, au milieu des flics, des indics, dans cette ville de tous les dangers, elles y vont, vite : le frère et le cousin arrêtés, « *peut-être morts* », la peur permanente, le bébé qu'elles ne savent plus comment nourrir.

Elles parlent bas, tout bas, de plus en plus bas, mais, quand je leur demande si elles voudraient alors que les bombardements s'arrêtent, un « *non !* » jaillit de leur poitrine, un « *non !* » qu'elles hurlent à l'unisson et qui semble s'entendre dans tout Pristina. « *Je veux être libre* », dit la jeune mère et, farouche, elle le répétera trois fois.



# Le rendez-vous historique des gouvernements européens

Dans un premier article, Jean-Paul Fitoussi a expliqué qu'après les « trente glorieuses » et les « trente médiocres », l'Europe a la possibilité d'entrer dans un âge de croissance : l'inflation est vaincue ; la rentabilité des entreprises n'a jamais été aussi bonne ; l'importance des excédents extérieurs prouve qu'il y a des marges de croissance inexploitées (Le Monde du 10 juin).

LES CONDITIONS économiques sont désormais favorables au retour de la croissance. A cette nouvelle donne s'ajoute une mutation institutionnelle qui transforme radicalement les marges de manœuvre des gouvernements : la monnaie unique. J'ai déjà dit que la flexibilité des changes qui a suivi l'effondrement du système de Bretton Woods fut défavorable aux pays d'Europe en raison de leur taille, alors que les Etats-Unis en tirèrent grand profit. Eh bien, aujourd'hui, l'Europe se trouve dans une situation analogue à celle des Etats-Unis. Car la monnaie unique libère les pays de la tutelle des marchés de change qui fut si pesante dans les années 90. Elle accroît la souveraineté réelle des gouvernements : la perte de souveraineté résultant du « fédéralisme monétaire » est plus que compensée par le gain résultant de l'affaiblissement de la tutelle des marchés. Imagine-t-on de quelle souffrance un pays aurait payé la faiblesse de sa monnaie, alors que celle de l'euro aujourd'hui semble être vécue comme il convient, c'est-à-dire sans état d'âme ?

A l'abri des tourments financières qui les ont tant fait souffrir dans le passé, les gouvernements européens non seulement retrouvent les marges de manœuvre qu'ils avaient perdues en raison des diverses vicissitudes qui avaient caractérisé les années 70 et 80, mais en gagnent de nouvelles : le taux d'intérêt à court terme redevient désormais une variable politique, et les contraintes extérieures nationales disparaissent. La politique budgétaire nationale retrouve dans ces conditions une efficacité maximale, dans la mesure où ses effets ne sont pas dissipés par une augmentation du taux d'intérêt national. Par rapport à la longue et difficile période d'ajustement que viennent de traverser la plupart des pays européens, le changement est donc radical.

## METTRE FIN AU CHÔMAGE

Les pays européens peuvent très bien renoncer, par décision souveraine, à utiliser leur pouvoir retrouvé. Cela signifierait qu'ils souhaitent imposer à leur citoyen un autre modèle de société, le libéralisme. C'est là qu'intervient la dernière condition de l'ère nouvelle : les citoyens européens ont clairement exprimé un autre choix dans treize pays sur quinze, un choix que l'on pourrait qualifier de « social-démocrate », faute d'avoir trouvé une meilleure expression. Les gouvernements n'ont donc pas reçu pour mission d'instaurer un modèle libéral. Au contraire, les citoyens européens ont exprimé un désir de changement et donné un contenu à ce désir : qu'il soit mis fin le plus rapidement possible à la souffrance sociale, dont la cause principale réside dans la persistance d'un chômage de masse. Et qu'il y soit mis fin vraiment, sans utiliser de subterfuges. Les populations ne croient pas en l'impuissance du politique et souhaitent que l'on trouve une solution au problème de l'emploi, sans utiliser l'arme de la précarité qui

consiste à réformer le système social dans l'unique souci d'affaiblir la protection du travail. Même si formellement un déséquilibre persiste entre une autorité monétaire supranationale et une pluralité d'autorités budgétaires nationales, la commune inspiration idéologique de ces dernières fait que l'Europe n'a jamais été aussi proche de la réalité d'un gouvernement « économique ».

Cinq déterminants permettent donc un nouvel âge européen. Les trois premiers – l'absence d'inflation, le niveau élevé de la rentabilité des entreprises et l'excédent extérieur – sont d'ordre strictement économique. Ils créent les conditions idéales pour de véritables politiques de croissance. Le quatrième – l'euro – est l'instrument dont l'Europe a manqué pendant l'âge de la traversée des turbulences. Son existence garantit d'une part que l'évolution des taux d'intérêt n'aura plus les allures pathologiques qu'elle a connues dans le passé, et d'autre part que l'Europe sera bien mieux protégée des dysfonctionnements mondiaux qu'elle ne l'a jamais été en aucune autre période de son histoire. Le cinquième élément, peut-être le plus circonstanciel – encore qu'il ne soit pas étonnant qu'en période de chômage de masse les électeurs se méfient de toute solution qui accroît davantage la précarité du travail – ressortit à la volonté politique.

En somme, il ne manque aucune condition pour que l'Europe décide de conduire une véritable politique de l'emploi. Serait-il concevable

que rien ne s'ensuive ? Dotés d'une souveraineté accrue, d'une volonté commune de mettre en œuvre une véritable priorité à l'emploi, aidés par un contexte particulièrement favorable aux politiques d'expansion, on ne comprendrait pas que les gouvernements européens manquent ce rendez-vous avec l'histoire. Et l'on comprendrait encore moins qu'ils manquent aux promesses faites à leurs électeurs. Autrement, l'Europe serait une curieuse construction dans l'ordre du politique.

L'exercice des souverainetés nationales est empêché, non pas par des contraintes économiques, mais par des règles politiques décidées de concert ; mais c'est au nom de la souveraineté nationale que l'on empêche une souveraineté fédérale d'émerger. Ce vide de la souveraineté traduit une amnésie partielle qui aurait fait oublier aux gouvernements les raisons pour lesquelles ils voulaient obstinément se doter d'une monnaie unique.

Si nous ne nous engageons pas dans un programme ambitieux, à la mesure du chômage de masse qui sape les fondements de nos sociétés, notre responsabilité serait considérable : l'histoire retiendrait que nous n'avions rien fait alors que nous pouvions tout faire et que nous avions passivement assisté à une régression de nos principes démocratiques. Je n'ai pas entendu, en cette campagne électorale européenne, énoncer un tel programme. Peut-être ai-je mal écouté ?

Jean-Paul Fitoussi pour Le Monde

## Pélican par Hervé Coffinières



# Le nouveau visage de la gauche « plurielle »

LES MOTS de la politique ne sont jamais fortuits. Lorsqu'il assure, vendredi 4 juin, sur Europe 1, que la gauche « plurielle » a fait preuve d'une « formidable plasticité » dans la crise du Kosovo, Lionel Jospin ne cède pas au plaisir d'une bonne formule. Il cherche plutôt à installer ce qu'il voudrait que chacun tienne désormais pour une vérité : en demeurant au gouvernement malgré leurs oppositions aux frappes de l'OTAN, ses alliés de la majorité – c'est-à-dire le Parti communiste et le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, les Verts ayant accepté le postulat de l'intervention – n'auraient en rien renié leur identité ni trahi leurs principes. Ce serait, au contraire, en demeurant fidèles à leurs fondations idéologiques respectives que ces deux formations auraient témoigné de suffisamment de souplesse intellectuelle pour demeurer solidaires malgré l'épreuve.

Subtile, l'affirmation cherche à relativiser la portée du conflit qui s'achève, moins important, finalement, que la nécessité de poursuivre ensemble l'œuvre commencée pour réduire le chômage ou moderniser la société. Elle offre, du coup, une explication presque satisfaisante de ce qui est apparu depuis deux mois comme une incongruité politique : comment des partis opposés à la guerre ont-ils pu continuer à participer à un gouvernement qui l'a menée ?

« Plasticité » rime ici avec sens des responsabilités et parvient presque à faire passer une aberration intellectuelle pour une vertu publique. Evidemment, la réalité est toute différente. En quelque soixante-dix jours de frappes, le PCF et le MDC ont connu tous deux, mais chacun de manière différente, des bouleversements. Les-

quels, en retour, modifient profondément le visage de la gauche dite « plurielle ».

Sitôt les premières frappes de l'OTAN sur la Yougoslavie, dans la nuit du 24 mars, le PCF entre dans une logique de refus absolu. Plusieurs thèmes nourrissent son argumentation. Il y a, d'abord, le pacifisme, traditionnel dans le monde communiste. Robert Hue l'exprime clairement, le 26 mars, à la tribune de l'Assemblée nationale, assurant que « ce n'est pas en ajoutant la guerre à la guerre qu'on créera les conditions de la paix ».

## L'ÉVOLUTION DU PCF

L'action militaire paraît d'autant plus condamnable aux communistes qu'ils jugent que, dans l'affaire, les Etats-Unis manipulent leurs alliés. « L'Europe est enfermée dans des décisions prises ailleurs pour des intérêts qui ne sont pas les siens », assène M. Hue le 26 mars. Fort de cette double position pacifiste et anti-américaine, le numéro un communiste refuse de désigner un bourreau et une victime.

Les images de réfugiés, leurs témoignages, les prises de position de certains colistiers de M. Hue aux européennes en faveur de l'intervention de l'OTAN imposent pourtant des ajustements croissants aux responsables de la place du Colonel-Fabien. C'est ainsi que s'efface peu à peu le constat de neutralité vis-à-vis des acteurs des Balkans. « Nous pensons que la responsabilité de Milosevic et des nationalistes est totale » dans le déclenchement du conflit, déclare par exemple M. Hue lors d'un meeting (Le Monde du 15 avril). Logique avec cette position, il approuve l'inculpation du président yougoslave par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

Cette approbation est essentielle

dans l'évolution du PCF. Depuis le début, le président de la République et le premier ministre justifient la participation française aux frappes de l'OTAN par la défense des « valeurs » démocratiques bafouées dans les Balkans. En convenant de la culpabilité de Slobodan Milosevic, les communistes valident en même temps le raisonnement des autorités françaises. Dès lors, c'est le refus même d'une intervention armée qui se trouve vidé de sa substance. Un pas supplémentaire est accompli par les dirigeants communistes lorsque, le 11 avril, M. Hue, toujours dans une logique de défense des droits de l'homme sur le Vieux Continent, juge souhaitable « une coordination des politiques de défense européennes » pour échapper à la tutelle américaine. Depuis les années 70 et sa conversion à la stratégie de dissuasion nucléaire, le PCF ne concevait d'effort de défense que dans le cadre national. L'envisager à l'échelle de l'Europe traduit un changement qualitatif majeur.

Reliés les uns aux autres, ces constats traduisent une forme de « social-démocratisation » de la pensée communiste. Par sa soudaineté et sa violence, la crise du Kosovo a bousculé le PCF au point de faire littéralement fondre ses bases idéologiques. Dans ces conditions, parler de « plasticité » paraît tout à fait impropre. « Effondrement » ou « déracinement » seraient plus justes. Ici, l'objectif de M. Jospin n'est pas de dire la vérité mais, au contraire, de la cacher.

C'est aussi ce qu'il cherche à faire avec Jean-Pierre Chevènement. A l'inverse de M. Hue, le ministre de l'intérieur est, lui, resté « raide » tout au long du conflit. Convaincu que la nation demeure l'unique cadre dans lequel il est

possible de définir une politique, il n'a cessé de réprover l'engagement de la France dans une opération de l'OTAN. Surtout, il en a contesté la justification philosophique, la défense des droits de l'homme ne lui paraissant pas justifier le déclenchement d'un conflit contre un Etat souverain. Enfin, le MDC a « regretté (...) la criminalisation » de M. Milosevic par le TPIY.

## LA SINGULARITÉ DU MDC

Dans cette affaire, la singularité de M. Chevènement et de son parti tient à la discrétion avec laquelle ces positions ont été exprimées. Tenu par une solidarité gouvernementale exigeante, le ministre de l'intérieur a pratiquement disparu de la scène médiatique depuis le déclenchement des frappes, suggérant ses positions personnelles par l'intermédiaire d'un texte d'un essayiste allemand (Le Monde du 3 avril) ou choisissant un journal étranger, *El País* (Le Monde du 8 juin), pour s'exprimer, avec beaucoup de modération d'ailleurs. Pour l'essentiel, les dirigeants du MDC l'ont imité dans la discrétion, se contentant de communiqués ou de déclarations remplis d'euphémismes. Là encore, on ne voit pas bien en quoi le mot de « plasticité » rend compte de la situation. « Effacement » ou, mieux, « abdication » sonneraient plus juste, tant l'affirmation de l'identité chevènementiste paraît aujourd'hui inconciliable avec la volonté de poursuivre le travail gouvernemental.

Au grand marché des mots, il peut sembler désormais dépassé d'atteler encore « gauche » et « plurielle ». Pourtant, l'association a de beaux jours devant elle. A cause de l'habitude, sans doute.

Jean-Michel Apathie

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

# La victoire, et après ?

LES alliés ont gagné. Slobodan Milosevic a perdu. Onze semaines de bombardements – « 5 000 à 0 » (cinq mille morts côté serbe, zéro mort côté OTAN), résume cruellement le *Washington Post* – ont fait céder le président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) : il perd le contrôle du Kosovo. Les forces serbes doivent quitter la province à majorité albanaise. Elles cèdent la place à ce que l'ONU appelle « une présence de sécurité internationale », trouvaille d'hypocrisie diplomatique pour masquer la réalité : c'est bien une force à 90 % dominée par l'OTAN – par les vainqueurs – qui va s'installer dans la province. Les réfugiés devraient rentrer. L'épuration ethnique va cesser. Et, pour en avoir été le parrain, M. Milosevic restera inculpé de crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Alors, peut-on classer le dossier Kosovo ? Non, bien sûr. Deux questions, non dites, non formulées, lourdement chargées de nitroglycérine politico-diplomatique, se posent sur le chemin de la paix. Il y a, d'abord, celle de l'autodétermination des Kosovars. A Rambouillet, les chefs de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) ont, en marge de l'accord qu'ils avaient accepté et que les Serbes avaient refusé, obtenu la promesse des Etats-Unis qu'une « consultation » sur l'indépendance du Kosovo pourrait être organisée au bout de trois ans de régime d'autonomie.

Cette promesse tient-elle encore ? Rien ne l'évoque dans la résolution que l'ONU devait adopter sur le Kosovo ; celle-ci souligne, au

contraire, l'attachement de la communauté internationale à l'intégrité territoriale de la RFY. Cette question-là, en clair celle de l'indépendance éventuelle de la province, devra pourtant être posée. Elle n'a certes pas de réponse simple. Mais les alliés qu's'approprient à occuper militairement, pour longtemps et avec de bonnes raisons, une région dont la majorité des deux millions d'habitants veut l'indépendance, n'échapperont pas à un débat sur ce sujet.

La seconde question est celle de l'aide à apporter à la RFY. Unanimes, les dirigeants occidentaux jurent qu'il ne saurait y avoir d'assistance à ce pays tant que M. Milosevic est au pouvoir. Procéder autrement, en somme ignorer la présence à la tête d'un Etat qu'on soutient financièrement d'un homme inculpé de crimes contre l'humanité, serait réduire à peu de choses la justice rendue par le Tribunal pénal international (TPI). Ce serait aussi prendre le risque de conforter le régime de Belgrade. Argument de poids, certes, mais auquel on peut opposer celui-ci : le TPI a inculpé un homme, pas un pays ; un individu particulier, pas une collectivité. Peut-on, dans le même souffle, dire qu'on va aider à la reconstruction d'un Kosovo qu'on veut maintenir dans la RFY et refuser toute aide audit pays ? Là encore, les réponses ne sont pas simples. Mais faire payer au peuple serbe le prix des agissements de ses dirigeants, c'est prendre le risque de miner la paix en aggravant les rancœurs.

Sauf à se réserver de très mauvaises surprises, les Occidentaux doivent, dès maintenant, poser ces deux questions de fond.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ;  
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;  
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;  
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1949.  
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,  
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,  
Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

# Le développement des textiles artificiels

UNE VISITE d'information était organisée hier à Lyon à travers des centres de fabrication de rayonne et de Fibranne par le Syndicat français des textiles artificiels. C'était l'occasion de voir de près cette jeune et déjà fameuse industrie, dont l'avenir, naguère incertain, ne fait plus de doute aujourd'hui. Avec une production de 712 605 tonnes de rayonne et de 399 168 tonnes de Fibranne, les textiles artificiels se sont classés en 1948, au point de vue tonnage, à la seconde place derrière le coton et devant la laine.

Faut-il rappeler le rôle tenu pendant les années de guerre par les étoffes synthétiques, devenues, par la force des choses, produits de remplacement ? Travaillant alors dans des conditions précaires, avec des matières de base de second ou de troisième choix, la nouvelle industrie se développa

encore, perfectionna ses méthodes, en sorte qu'aujourd'hui, les conditions de fabrication normale ayant été rétablies, elle est à même de réaliser toutes les spécifications qu'on attend d'elle.

Ce n'est d'abord que du bois, puis cela prend une consistance pâteuse, passe par l'état liquide, mousse comme une lessive très savonneuse, tombe en pluie jaune dans un bain chimique et devient ce fil soyeux, argenté, et enfin ce tissu, et enfin ce corsage. Ainsi l'usine de Vaulx-en-Velin, dont nous visitâmes tous les ateliers-compartiments, a moins l'aspect de la fabrique classique où des théories d'ouvrières font tourner et gémir des métiers sous leurs doigts, que d'un grand laboratoire moderne d'alchimie.

Jean Couvreur  
(11 juin 1949.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30  
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



## L'après-guerre et ses dangers

Suite de la première page

Les frappes ne doivent être suspendues qu'après une vérification minutieuse de l'arrêt effectif de la violence et un début significatif de repli. Elles ne doivent cesser qu'après le constat d'un retrait total des forces serbes – de toutes les forces serbes : l'armée, la police, les bandes paramilitaires.

● **Démilitarisation du Kosovo.** La province doit être totalement sécurisée. Les forces serbes doivent toutes être rapatriées en Serbie. Puis certains membres de l'UCK doivent être intégrés dans la police de la province et les autres doivent déposer leurs armes en Albanie. Il faut aussi mettre hors d'état de nuire ceux des civils serbes qui, fortement armés, ont participé massivement aux massacres et à la déportation.

Pour pouvoir véritablement arrêter la répression et assurer la démilitarisation, la force internationale doit disposer d'un droit de perquisition nécessaire au désarmement des civils et des bandes paramilitaires – qui se déchaîneront peut-être encore longtemps après le retrait officiel des troupes serbes, s'estimant trahies par un président qui leur avait jusqu'alors assuré l'impunité.

Des instances judiciaires doivent être mises en place dès maintenant pour arrêter et juger les criminels de guerre, identifier les corps des victimes et préserver

les preuves – en coordination avec le TPI, dont l'action, rappelons-le, est subsidiaire par rapport à celle des Etats. Il serait en effet choquant que les Serbes tirent profit impunément du délai supplémentaire qu'ils ont obtenu par leurs manœuvres dilatoires pour brûler des corps et faire disparaître des preuves. Une force de police doit aussi être suscitée ; comptant en ses rangs des Serbes, elle sera recrutée en dehors des anciennes forces de sécurité, directement par la force internationale.

● **Retour des réfugiés.** Objectif immédiat et primordial de la paix, il recouvre en réalité des défis très divers, tant dans leur caractère d'urgence morale que dans leur faisabilité : retour des « déplacés internes » – environ 600 000 ; retour des déportés, auxquels aura été restitué un état civil ; réparation des dommages matériels subis, restitution des propriétés, compensations financières, reconstruction.

Afin d'assurer la reconstitution de l'état civil, la restitution des biens et la préservation des preuves, la force internationale doit être dotée d'un pouvoir de réquisition et d'attribution de tous biens mobiliers ou immobiliers déclarés vacants et d'une fonction d'arbitrage pour trancher les litiges relatifs à l'occupation et à l'exploitation de la terre. Ces pouvoirs sont indispensables pour éviter aux forces de paix d'avoir à couvrir, faute de capacité juridique, les crimes qu'elles sont venues réparer.

● **Déploiement d'une force internationale garantissant la sécurité de la population et le res-**

**pect des accords.** C'est le point dont la mise en œuvre comporte le plus de risques, le premier d'entre eux étant l'instauration d'un partage déguisé du Kosovo. La composition des forces de paix, la nature du commandement militaire et du pouvoir administratif provisoire ne sont pas des aménagements de détail de l'après-guerre : les précédents dont nous disposons dans l'ex-Yougoslavie – Mostar, Slavonie orientale et Bosnie-Herzégovine – montrent tous que c'est dans ces dispositifs que s'ancrent les équilibres politiques et, donc, la destinée réelle du pays.

Le danger majeur des accords porte sur la répartition des contingents à l'intérieur de la force internationale. Le déploiement de troupes « amies » des Serbes, russes notamment, sur la partie nord du Kosovo constituerait une préfiguration, idéale pour le pouvoir serbe, de la partition du Kosovo et doit pour cette raison être exclu a priori. La sécurisation du territoire doit être uniforme pour permettre le retour de tous les réfugiés et dissiper la menace d'un partage du Kosovo qui serait le prélude à d'autres guerres en chaîne dans la région : aussi les troupes de la force internationale doivent-elles être placées sous le commandement unique de l'OTAN.

● **Autonomie substantielle du Kosovo.** Les accords de Rambouillet prévoyaient une période transitoire de trois ans. La maîtrise effective de l'administration ne pourra se faire d'emblée : un laps de temps doit être envisagé – de plusieurs mois vraisemblable-

ment – afin de permettre aux habitants du Kosovo de se remettre à une vie un tant soit peu normale. Tout retour automatique de la souveraineté serbe sans contrôle international sur cette région ruinerait les efforts de stabilisation et doit donc être écarté d'emblée. Aucune solution durable ne pourra faire l'économie d'une consultation de la population du Kosovo.

Tel est le cadre indispensable d'une renaissance, dans cette région meurtrie, d'une vie démocratique et pluraliste, dans laquelle les administrations civiles respectent la proportion des populations serbe et albanaise. Rien ne serait pire que de mauvais accords qui anéantiraient les efforts consentis par les Alliées, conduiraient les souffrances du peuple kosovar, accumuleraient les frustrations, engendreraient de nouvelles tensions, et contribueraient à brouiller la situation un peu plus et à pourrir définitivement le conflit. Les Kosovars ne rentreraient pas et l'UCK se radicaliserait. La guerre serait exportée en Macédoine et au Monténégro, où la tension est extrême.

L'objectif à long terme est bien politique, encore plus qu'humanitaire ou judiciaire : il ne se limite pas à assurer la sécurité, la paix et la justice au Kosovo, mais il ambitionne d'« européaniser » toute la région par un plan audacieux de reconstruction, matérielle et morale, sous l'égide de l'Union européenne, de façon à garantir la démocratie à toute l'Europe, de la Grèce à l'Ecosse.

Antoine Garapon

## Du consentement à l'assujettissement

par Marie-France Garaud et Didier Motchane

Il n'y a rien de plus séduisant que la fiction, tant elle est malléable à l'imagination, mais force est d'admettre que, tôt ou tard, pas plus que le rêve éveillé, elle ne résiste aux heurts de la réalité. De Gaulle avait raison de répéter qu'une politique qui ne tient pas compte des réalités est inexorablement vouée à l'échec. Encore faut-il avoir le courage et la lucidité de les affronter et de les discerner. Dans l'affaire du Kosovo, elles sont multiples et complexes puisque nées de la géographie, d'une longue histoire, de conflits immémoriaux et de la cohabitation, le plus souvent imposée, de races et de religions différentes. C'est dire que toute tentative de règlement pacifique de tels problèmes oblige à choisir entre des inconvénients et relève de la diplomatie la plus fine et la plus patiente.

A Rambouillet, la solution expéditive choisie par l'OTAN participait à l'évidence d'une autre finalité. Chacun sait que, sous couvert d'une impérieuse nécessité d'« ingérence humanitaire » dont il est évident qu'elle est appelée à s'exercer inégalement selon les lieux et les circonstances, la tentation existe, aux Etats-Unis, de compléter la mondialisation économique par un projet stratégique global dont l'OTAN serait l'instrument politique et militaire. Dans cette perspective, les troubles et les violations des droits de l'homme existant sans nul doute au Kosovo ont fourni le prétexte d'une intervention armée engagée et conduite par l'OTAN hors du cadre des Nations unies et en violation flagrante de la charte de cette organisation, pourtant instituée par les vainqueurs de la seconde guerre mondiale afin de permettre la résolution des conflits et le maintien de la paix.

Sans doute n'est-ce pas un hasard si nos dirigeants, qui font bon marché de la souveraineté de leur propre pays dans une marche irresponsable vers une Europe fédéraliste peinte aux couleurs de leurs rêves, se sont embarqués derrière les Etats-Unis dans l'aventure yougoslave. Sans doute n'avaient-ils pas mesuré les risques et les enjeux de leur suivisme. Mais chacun percevait maintenant, sous la propagande des uns et des autres, les raisons profondes de l'acharnement meurtrier des bombardements et ce qui se joue dans cette sortie de crise.

L'intervention au Kosovo aura-t-elle constitué le premier acte de la légitimation nouvelle de l'OTAN comme instrument de l'imperium américain en Europe ? Le retour ambigu aux Nations unies imposé par les obstacles ironiques des réalités balkaniques et slaves ramènera-t-il, au contraire, cette opération au rang d'une exception, refermant ainsi, au moins provisoirement, la boîte de Pandore de conflits prévisibles et incontrôlables ?

Le droit d'ingérence, même humanitaire, reste aujourd'hui celui du plus fort. Celui que les Etats-Unis ont fait avaliser aux Nations unies au sortir de la guerre du Golfe pour protéger les Kurdes, appelés à se soulever contre Bagdad avant d'être abandonnés à eux-mêmes, n'était en fait qu'une sorte de doctrine Brejnev retournée à l'usage des Etats-Unis.

En s'appliquant à rénover la vieille Fédération yougoslave, évidemment incapable de survivre à la mort de Tito et à la marche du temps mais dont une langue, l'histoire d'une émancipation commune et l'aspiration partagée à la démocratie auraient pu renouveler le ressort, l'Europe s'est montrée incapable d'oublier les tropismes qui gouvernaient ses chancelleries en 1914. Elle n'a trouvé d'autres ressources, lorsque la guerre s'est installée durablement en Bosnie-Herzégovine, véritable modèle réduit de la Yougoslavie tout entière par l'imbrication de ses religions et de ses cultures, que de faire appel *more otanestico* à l'Amérique, pour valider en fin de compte, par les accords de Dayton, l'« épuraton ethnique », c'est-à-dire la ségrégation que l'on avait prétendu combattre.

Aujourd'hui, l'Union européenne de Maastricht, qui prétend se découvrir un avenir fédéral tout en

sachant qu'un budget communautaire équivalent à 1,27 % de ses revenus nationaux agrégés est à la limite du politiquement supportable, ose célébrer comme un acte fondateur la guerre menée par l'OTAN au Kosovo et en Serbie en son nom pour le rétablissement de la paix et des droits de l'homme dans les Balkans. La substitution de l'OTAN à l'ONU marque le consentement des Européens à pérenniser jusqu'au cœur de l'Europe l'hégémonie diplomatique et militaire des Etats-Unis. En prétendant justifier cet acquiescement par une défense commune des valeurs de la démocratie et de l'humanité, nos gouvernements viennent d'inventer la guerre homéopathique. Grâce à elle, sous couleur d'arrêter l'exode des Kosovars, l'Europe l'a précipité, l'a rendu massif et peut-être, pour beaucoup d'entre eux, irréversible : si la barbarie des uns aura été pour ainsi dire principale, la barbarie collatérale de l'OTAN y aura vraiment prêté la main.

Faire cesser l'alignement de notre pays sur les décisions d'une Alliance qui prétend combattre la barbarie barbare par une barbarie prétendument civilisée

Que faire, alors, et fallait-il d'emblée se résigner à ne rien faire ?

Rambouillet a été présenté sans solution alternative. Après deux mois de frappes, le G 8 en a pourtant découvert une. Les propositions du G 8 comportent aujourd'hui, par rapport à celles de Rambouillet, trois différences décisives : la présence de l'ONU, absente à Rambouillet, présente dans les propositions du G 8 ; celle de la Russie, absente dans les propositions de Rambouillet, présente dans les propositions du G 8 ; enfin, le renoncement au droit de faire aller et venir au moindre signe les forces de l'OTAN sur l'ensemble du territoire serbe, et non seulement celui du Kosovo, qui donnait au règlement de Rambouillet l'allure d'un statut quasiment d'occupation.

L'acharnement avec lequel l'OTAN dissimule cet écart pour obtenir non pas le consentement de la Serbie, mais sa capitulation est sans mystère. Pour les Etats-Unis, l'enjeu est décisif : il s'agit de se faire reconnaître, par OTAN interposée, comme les patrons du monde ; pour les gouvernements européens, il importe, par dessus tout, d'enrober leur complaisance de cette sorte de bonne conscience recuite que Nietzsche appelait la « morale ».

Sur bien des questions, des choix politiques différents séparent les signataires de ces lignes. Ils ne peuvent certainement pas les inciter à renoncer à tenter d'éclairer l'esprit public sur la politique dans laquelle la France s'est engagée au Kosovo. Il serait temps de faire cesser l'alignement de notre pays sur les décisions d'une Alliance qui, sous couleur de restaurer les droits de l'homme en Europe, prétend combattre la barbarie barbare par une barbarie prétendument civilisée, exacerbe dans l'ensemble des Balkans et en Russie les querelles ethniques et les nationalismes les plus virulents, et prépare à l'Europe entière un avenir assujéti à des intérêts qui ne sont pas les siens.

Marie-France Garaud est conseillère référendaire à la Cour des comptes, présidente de l'Institut international de géopolitique. Didier Motchane est conseiller-maître à la Cour des comptes, vice-président du Mouvement des citoyens.

# Sommes-nous les seuls à avoir remarqué que votre entreprise téléphone plutôt la journée ?

0,37 F-HT	1,08 F-HT
F/mn TTC	F/mn TTC
<p>Pas d'abonnement • Pas de frais de dossier • Aucun frais fixe • Pas d'engagement dans la durée • Aucun changement d'appareil téléphonique et fax • Pas de coût minimum par appel • Utilisation simple : remplacer le premier 0 par le 4.</p>	
<p><b>INSCRIPTION GRATUITE AU :</b></p>	
<p><b>TELE2</b></p>	



# Libéralo-libertaires... Chiche !

par Hugues Jallon et Pierre Mounier

**P**ÉTITIONS, essais enflammés, articles comminatoires, tribunes libres avec réponses indignées et contre-épousés outrés : le débat intellectuel de ces derniers mois est peut-être sorti du consensus mou et de la discussion feutrée entre honnêtes gens caractéristiques de ces dernières années. Certains le regrettent, dénoncent la polarisation du débat et la mauvaise foi des arguments échangés. C'est ignorer la tradition nationale en la matière qui, de la bataille des Anciens contre les Modernes à l'« affaire Debray », en passant par la bataille d'*Hernani* et l'affaire Dreyfus, n'a jamais organisé le débat autrement que de manière agonistique, pourvu que l'enjeu apparaisse important aux yeux des protagonistes de l'époque.

Il semble bien que ce soit le cas aujourd'hui : derrière les mots de « nation », « République », « souveraineté », « identités », « marché », que les uns et les autres se jettent à la tête, se cache la question de l'organisation et de la représentation politiques de notre pays. Sur le champ de bataille, la lutte est pour le moment inégale. D'un côté, le camp « souverainiste », « républicain », « national-républicain », comme on voudra, doté d'une cohérence politique certaine, de réseaux solides et de figures de proue reconnues.

« Nationaux-républicains... Chiche ! », n'avait pas hésité à proclamer, dans *Le Monde*, un de ses porte-parole les plus fameux, Régis Debray, qui avait décidé de répondre à ses détracteurs en renversant l'anathème en défi et la honte en fierté. En face, les troupes sont peu repérables et ne se font remarquer que par les attaques qu'elles portent contre leurs adversaires. *Marianne* les a récemment qualifiés de « gauche réac » ; d'autres lui ont préféré l'étiquette de « libéralo-libertaires », que personne aujourd'hui ne se hasarderait à reprendre à son compte, pas même Daniel Cohn-Bendit, qui s'est fait réprimander par ses propres amis pour l'avoir acceptée ponctuellement.

Les partisans de la trilogie Etat-nation-République ont ainsi désigné leurs adversaires, qu'ils accusent de livrer la France au marché, à l'Europe et au communautarisme. Enfants monstrueux issus d'improbables noces entre Milton Friedman et Herbert Marcuse, les « libéralo-libertaires » ont accepté la soumission de la France au nouvel impérialisme américain et font figure de petits soldats de Bill Gates et de Rupert Murdoch, de pantins manipulés et décervelés aux mains de McDonald's et de la World Company.

Libéraux et libertaires, ces enfants de 68 ne connaissent finale-

ment d'autres lois que celles du marché et de leur foi hégémoniste dans l'individu. Appartenant à l'« élite mondialisée » (Jean-Pierre Chevènement) et cosmopolite, ils ont enterré sans regrets l'Etat, la nation et la République. Stigmatisées pour avoir conclu une alliance incertaine entre le « *laisser-faire, laisser-passer* » des ultralibéraux, le « *il est interdit d'interdire* » des soixante-huitards et un communautarisme que l'on n'hésite pas,

**C'est aux acteurs eux-mêmes que reviendront le soin et l'initiative d'imaginer dans l'avenir les voies et moyens pour contourner la dynamique du capital et maîtriser ses conséquences sociales**

au passage, à qualifier de « *maurassien* », les « libéralo-libertaires » ne se sentent guère à l'aise dans un pays qui a placé l'Etat, la nation et la République au cœur de son projet politique.

Il est pourtant l'heure pour eux de sortir du bois et d'affronter leurs adversaires au grand jour, c'est-à-dire sur le terrain des positions et des idées. En commençant par redéfinir par eux-mêmes les concepts qu'on utilise contre eux.

Libéraux : il n'y a guère, en France, qu'Alain Madelin et Jean-Pierre Gaillard (sans oublier Ernest-Antoine Seillière) pour croire que la croissance économique et la hausse du CAC 40 engendrent automatiquement une amélioration générale des conditions de vie. Responsables politiques, militants et citoyens sont tous à peu près d'accord sur le constat des dégâts sociaux considérables qu'engendre une économie libérale mondialisée.

Mais les avis divergent quant aux mécanismes de correction qui doivent être mis en place. Pour les républicains, seul l'Etat, par sa puissance politique, financière et industrielle, est à même d'affronter la puissance destructrice des marchés. Il est clair, cependant, que dans cette bataille l'Etat s'affaiblit chaque jour un peu plus, non pas seulement à cause de la « *veulerie* » de nos dirigeants, comme tentent de le faire croire les républicains, mais aussi parce que les mutations du capitalisme avancé lui permettent d'échapper peu ou prou au carcan réglementaire qu'imposent les Etats nationaux.

Il s'agit donc de prendre la mesure des transformations de notre environnement, transformations qui doivent nous conduire à envisager d'autres modes d'action et de réaction. Qu'on le veuille ou non, le temps des stratégies d'affrontement direct avec le capita-

lisme est derrière nous. L'enjeu réside bien davantage aujourd'hui dans les nouvelles stratégies de contestation, de contournement et de réappropriation du marché que sont susceptibles de conduire les acteurs politiques et sociaux eux-mêmes. Les exemples et les expériences ne manquent pas : le succès des mobilisations d'Attac, les banques solidaires, les systèmes d'échanges locaux, les groupes de pression de consommateurs. A une

échelle plus importante, l'apparition des fonds de pension éthiques aux Etats-Unis permet d'imaginer, à l'échelle européenne, une dynamique inédite d'appropriation des moyens de production des entreprises par les salariés eux-mêmes, via des fonds de pension sociaux.

L'obsession tant décriée du taux de rentabilité ne vaut que dans la mesure où salariés et syndicats restent hors du jeu financier. Imaginons seulement le jour où, à tra-

vers le statut d'actionnaire, ils auront la possibilité d'influer sur les décisions économiques et sociales des entreprises... Une chose est sûre, en tout cas : dans la mesure où les Etats nationaux seront de moins en moins capables de garantir la pérennité des droits sociaux individuels et collectifs, c'est aux acteurs eux-mêmes que reviendront le soin et l'initiative d'imaginer dans l'avenir les voies et moyens pour contourner la dynamique du capital et maîtriser ses conséquences sociales.

Libertaires : c'est aussi, et peut-être avant tout, développer une méfiance indispensable à l'égard du pouvoir d'Etat en général et de la raison d'Etat en particulier. Il est peut-être temps de rappeler que le libéralisme est aussi une tradition politique qui ne conçoit pas de pouvoir sans contre-pouvoir. A cet égard, la dérive des services de l'Etat en Corse vient confirmer que la « *restauration de l'Etat de droit* » réclamée à grands cris ne passe pas par le renforcement du pouvoir d'Etat, sans limites ni surveillance, mais par la mise en place de mécanismes de contrôle, notamment judiciaires, protégeant les droits imprescriptibles de chaque citoyen, toujours menacés par l'hybris d'un pouvoir d'Etat sacralisé.

On sait combien les nationaux-républicains dévalorisent la démocratie, qu'ils opposent à la Répu-

blique, combien ils méprisent l'idéologie « *droit-de-l'homme* » venue des pays anglo-saxons. Il est clair que le combat quotidien et tatonnant d'Amnesty International ou de Human Rights Watch pour le respect des droits de l'individu n'a pas cette aura épique qui plaît tant à Régis Debray dans les gestes nationaux. Reste que l'expérience historique d'un siècle de nationalismes et de totalitarismes meurtriers doit peut-être apprendre à se méfier des légendes.

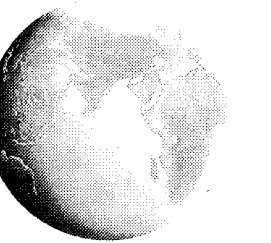
Communautaristes : la construction de l'unité nationale de notre pays s'est faite à travers une lutte incessante d'un Etat central contre les particularismes régionaux (Aquitaine, Bretagne, Vendée), religieux (catholicisme) ou de classe (noblesse puis notables). D'où le rejet instinctif « républicain » de toute identité particulière, interprétée comme le retour de vieux démons que la République a combattus tout au long de son histoire. C'est le retour des « *gourous* » et des « *mafias* » pour certains, des « *ethnies* » et des « *tribus* » pour d'autres.

Mais si un peu d'histoire permet de comprendre le présent, trop d'histoire aboutit à l'effet inverse. Car rien n'indique que les nouvelles identités qui se construisent sur les ruines de l'identité de classe soient un pur et simple retour en arrière, ne serait-ce que parce

qu'elles sont liées à des stratégies individuelles de réappropriation et de manipulation de l'identité et, surtout, parce qu'elles se combinent et se croisent avec d'autres identités, dotant ainsi l'individu d'une véritable palette d'identités multiples sur laquelle il peut jouer à sa guise.

Dans ce contexte, l'identité nationale « *ascrite* » comme identité primaire est à tout le moins relativisée, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'adhésion citoyenne aux institutions qui la représentent. Dès lors s'ouvre la question de l'adaptation de ses institutions et de la représentation politique des identités qui se constituent. Réforme des institutions politiques, désacralisation de l'Etat, développement de nouveaux mécanismes de régulation économique : les pistes à explorer sont nombreuses pour qui veut éviter de se trouver entre le marteau ultralibéral et l'enclume républicainiste. Mais il est temps d'élaborer une solution alternative crédible et imaginative si l'on veut que la France sorte du faux débat dans lequel elle s'est fourrée.

**Hugues Jallon** est éditeur (*Editions La Découverte*). **Pierre Mounier** est doctorant en anthropologie politique à l'université Paris-X-Nanterre.



Young & Rubicam France 99. Photo: J.F. POEUVIN/IMAGE BANK

## AU COURRIER DU « MONDE »

### GEORGE ORWELL ENRÔLÉ À CONTRESENS

Dans un point de vue publié par *Le Monde* du 4 juin, Kosta Christich, rédacteur en chef du mensuel *Balkans-infos*, loue la « *résistance serbe* » et la « *dignité* » de ce peuple « *paria* » face à l'« *agression des dix-neuf pays de l'Alliance atlantique* ». M. Christich ajoute : « *Et cette dignité ne se distingue pas de celle que George Orwell a croisée dans les rues de Barcelone à l'approche des troupes franquistes.* »

Voilà George Orwell (1903-1950) appelé bien malgré lui à la rescousse de la cause serbe. Tout d'abord, rectifions les faits : George Orwell ne s'est jamais trouvé à Barcelone « *à l'approche des troupes franquistes* ». En 1936-1937 le front d'Aragon, où Orwell combattit dans la milice du POUM, se trouvait à 240 kilomètres de la capitale catalane. Et la « *dignité* » qu'Orwell a pu « *croiser* » dans Barcelone, c'était celle de ses compagnons anarchistes et poumistes soulevés contre les stalinien qui voulaient les écraser pendant les journées de mai 1937. (...).

Dans cet amalgame effarant entre l'antifascisme des Barcelonais de la guerre civile et l'anti-américanisme des Belgradois d'aujourd'hui, on retrouve une des impostures classiques de la propa-

gande communiste, qui a longtemps confisqué l'antifascisme pour son propre compte. C'est cette imposture qui a resurgi quand on a pu voir des Belgradois assister aux concerts anti-OTAN en arborant des badges « *no pasaran* » et des affiches serbes représentant le *Guernica* de Picasso. Mais, après tout, Picasso était communiste, et le slogan « *no pasaran* » était martelé par Dolorès Ibaruri, la *pasionaria* stalinienne... Alors, dans la confusion régnante, que les nationaux-communistes serbes s'approprient ces symboles, pour quoi pas... Mais qu'on fiche la paix à George Orwell, qui a écrit justement : « *Le péché de pratiquer tous les gens de gauche à partir de 1933 est d'avoir voulu être antifascistes sans être antitotalitaires.* »

Orwell n'était pas pacifiste. Dans toute guerre, il pensait qu'il faut choisir son camp, et qu'il existe toujours un camp au minimum moins mauvais que l'autre. On ne peut pas se figurer à coup sûr ce que George Orwell aurait pensé de l'actuel conflit des Balkans, mais on peut être certain que le vétéran de tous les combats antitotalitaires, l'auteur d'*Hommage à la Catalogne*, de *La Ferme des animaux* et de *1984*, n'aurait jamais rejoint le camp de Milosevic et de tous ceux qui affirment que 2 et 2 font 5.

Phil Casoar,  
Sylvain Boulouque  
Paris



# ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 11 JUIN 1999

**JUSTICE** Altus, l'ex-filiale la plus décriée du Crédit lyonnais, est mise en cause directement par la justice américaine tout comme son ancien dirigeant, Jean-François Hénin. ● LA

**PROCÉDURE**, engagée le 18 février par la cour supérieure de l'Etat de Californie, pourrait avoir des conséquences financières lourdes, notamment pour le CDR (Consortium de

réalisation), qui a repris pour le compte de l'Etat les actifs compromis du Lyonnais, dont Altus. ● SI LE CDR et les autorités américaines prennent la menace au sérieux,

M. Hénin s'en prend au contraire à l'absence de réactions du Consortium, face à un procès qu'il juge « *abusif* ». ● L'AFFAIRE concerne la plus belle réussite financière d'Altus

avec la reprise en 1991 des actifs de la compagnie d'assurance américaine Executive Life en faillite et de son portefeuille d'obligations à hauts risques (« *junk bonds* »).

## Le CDR doit faire face aux menaces de la justice américaine

A la suite d'une dénonciation, la Californie conteste les conditions de l'achat de la compagnie d'assurance Executive Life par Altus en 1991.

Jean-François Hénin, qui dirigeait l'ex-filiale du Crédit lyonnais, reprise par le Consortium de réalisation, juge le risque financier négligeable

**LES DÉMÊLÉS** judiciaires du Crédit lyonnais et de ses filiales s'apparentent à une histoire sans fin. Altus, la filiale la plus décriée de la banque publique, chargée selon les propres termes de l'ancien président du Lyonnais, Jean-Yves Haberer, de faire tout ce que la banque « *ne sait pas, ne peut pas ou ne veut pas faire* », est mise en cause par la justice américaine. Altus est déjà à l'origine d'une multitude d'affaires mêlant des faillites industrielles rentissantes, des opérations litigieuses de financement de golfs ou de bateaux de plaisance et des doutes sur la qualité de ses comptes. La procédure, engagée le 18 février, par la cour supérieure de l'Etat de Californie, pourrait avoir des conséquences financières et judiciaires lourdes.

L'affaire concerne la reprise, en 1991, des actifs de la compagnie d'assurance américaine Executive Life en faillite et de son portefeuille de *junk bonds* (littéralement, obligations infernale des rumeurs, tout en prenant la procédure très au sérieux. « *Une menace de la justice américaine, même exorbitante, doit être considérée avec la plus grande prudence. Quand la machine est lancée, elle va jusqu'au bout* », souligne un proche du dossier.

Le risque est très limité en ce qui concerne la licence du Lyonnais pour une affaire qui concerne une de ses filiales il y a huit ans. Seules deux banques se sont vues privées au cours des dernières années de

portage. Aux Etats-Unis, il est interdit à une banque de détenir plus de 25 % du capital d'une société industrielle et commerciale.

« *Cette procédure nous a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans un ciel qui commençait enfin à se dégager* », explique un dirigeant du CDR. Comme toujours avec le Lyonnais et ses filiales, les conséquences réelles ou imaginaires de cette affaire prennent une ampleur démesurée. Selon les avocats les plus pessimistes, elle pourrait coûter des milliards de dollars au CDR. Certains évoquent même un scénario catastrophe dans lequel la Réserve fédérale américaine pourrait retirer sa licence au Lyonnais et l'obliger ainsi à céder sa très rentable succursale américaine. De quoi rendre beaucoup plus difficile la privatisation en cours.

**FAIRE PAYER LES FRANÇAIS**

Au ministère de l'économie et au CDR, on tente de limiter la mécanique infernale des rumeurs, tout en prenant la procédure très au sérieux. « *Une menace de la justice américaine, même exorbitante, doit être considérée avec la plus grande prudence. Quand la machine est lancée, elle va jusqu'au bout* », souligne un proche du dossier.

Le risque est très limité en ce qui concerne la licence du Lyonnais pour une affaire qui concerne une de ses filiales il y a huit ans. Seules deux banques se sont vues privées au cours des dernières années de

leur licence aux Etats-Unis : la BCCI, établissement dont l'activité principale était le blanchiment et le détournement de fonds ; Daiwa qui a caché longtempes et sciemment aux autorités américaines la situation catastrophique de sa filiale new-yorkaise. La décision prise immédiatement par les pouvoirs publics français de totalement coopérer avec la justice américaine vise à éviter tout problème au Lyonnais.

L'affaire a été initiée par le commissaire californien aux assurances, Chuck Quackenbush, qui espère bien faire payer les Français. Ce républicain en profite au passage pour régler des comptes avec son prédécesseur démocrate, John Garamendi, en fonctions au moment de la faillite d'Executive Life. M. Quackenbush est un personnage

### Le parcours du « Mozart de la finance »

● **1982** : Jean-François Hénin entre chez Thomson pour en gérer la trésorerie. Certaines années, il réalise à lui seul plus de la moitié des bénéfices du groupe.
● **Octobre 1989** : **le Crédit lyonnais** reprend les activités financières de Thomson (Thomson CSF Finance) et rebaptise l'entité Altus Finance.
● **1993** : Altus annonce des pertes de 2,6 milliards de francs. M. Hénin quitte Altus au printemps et prend la direction, en 1994, d'une société de gestion de portefeuille,

important : le numéro deux de l'Etat de Californie. Il supervise la protection sociale et son poste est un mar-chepied naturel pour se faire élire gouverneur. Surtout s'il parvient à récupérer une manne inespérée pour les anciens assurés d'une compagnie en faillite.

M. Quackenbush a découvert cette affaire avec la complicité d'un *french businessman* venu spontanément, en juillet 1998, la lui révéler. Ce Français n'est sans doute pas désintéressé : la justice américaine se montre souvent généreuse avec ses informateurs et peut leur reverser jusqu'à 15 % des sommes récupérées. Or, l'affaire des *junk bonds* a été particulièrement juteuse. A côté de la succession ininterrompue de catastrophes qui ont jalonné l'existence d'Altus, il s'agit du « coup » fi-

Electricité et Eaux de Madagascar (EEM).

● **Juin 1995** : la Cour des comptes dresse un rapport très critique sur Altus et évoque des pertes de plusieurs milliards de francs. Le rapport est amendé en juin 1997.
● **décembre 1997** : M. Hénin est mis en examen pour « *complicité de banqueroute par moyen ruineux* » par le juge toulousain Laurent Nion. Il est à nouveau mis en examen en septembre 1998 par les juges Eva Joly et Jean-Pierre Zanoto pour « *abus de biens sociaux* ».

Jean-François Hénin, ancien directeur général d'Altus

## « Les risques pour le contribuable sont vraisemblablement nuls »

« **Ancien dirigeant d'Altus, vous êtes mis en cause, avec d'autres, par la justice américaine sur les conditions de la reprise à la fin de 1991 des actifs de la compagnie d'assurances américaine Executive Life. Cette affaire peut-elle coûter des milliards de dollars au contribuable français, Altus ayant été récupéré par le Consortium de réalisation (CDR) et donc par l'Etat ?**

– Ma réponse est catégorique. Les risques pour le contribuable, pour le CDR et pour le Lyonnais sont vraisemblablement nuls. Je vais vous raconter la véritable histoire d'Executive Life. Tout a commencé avec les difficultés financières de cette compagnie d'assurances américaine qui avait investi plus de la moitié de ses actifs dans des *junk bonds*. Au début de l'année 1990, je suis alerté par nos partenaires américains de l'existence de ce gisement de pépites dont ils souhaitaient acquérir une partie. Mais comme cette société risquait d'être mise en faillite, des procédures judiciaires auraient pu remettre en cause par la suite la transaction. J'ai donc, après l'accord de Jean-Yves Haberer, président du Crédit lyonnais, rencontré le commissaire aux assurances de Californie, le démocrate John Garamendi.

A la fin du premier semestre 1991, M. Garamendi a fait une offre publique de vente sur le seul portefeuille de *junk bonds* afin de mettre fin à ce risque pour la compagnie, les titres avaient perdu 50 % de leur valeur. Huit compéteurs se sont présentés, nous avons gagné en faisant la meilleure offre à 3,25 milliards de dollars. En parallèle, fidèles à une promesse faite à M. Garamendi, nous avons essayé de

constituer un groupe d'actionnaires capable d'assurer une certaine continuité des activités de la compagnie d'assurances. Une tâche difficile puisqu'on ne connaissait rien par avance de la société, compte tenu d'une multitude de procès qui allaient s'étaler sur trois ans.

Nous avons d'abord sollicité la Compagnie de navigation mixte, qui possédait une filiale d'assurances. Elle s'est désistée au dernier moment. Nous avons trouvé une solution de secours avec la Maaf. Jean-Claude Seys, son patron, avait le désir sincère de réaliser cette opération, mais n'avait pas le temps d'étudier l'ensemble du dossier et connaissait encore moins l'état de la compagnie qui allait sortir du tribunal. Il était normal qu'il nous demande des garanties.

**La justice américaine vous reproche, pour obtenir le portefeuille de *junk bonds*, d'avoir fait réaliser par la Maaf et d'autres "investisseurs amis" une opération dite de portage. Ils auraient agi comme des "faux nez" pour votre compte, ce qui viole la législation américaine.**

– J'ai entre les mains un jugement de février 1995 de la cour d'appel de l'Etat de Californie prononcé par le juge Kurt J. Lewin à la suite d'accusations similaires portées contre M. Garamendi. Ce jugement établit formellement qu'il n'y a pas de liens entre l'achat de la compagnie d'assurances et du portefeuille de *junk bonds*. Les actifs d'Executive Life ont été repris fin 1993 par la société New California Life Holding, constituée à cet effet avec un capital de 5 millions de dollars. Mais il est dit dans le jugement de février 1995 que cette holding n'avait au-

cune obligation de reprendre les actifs d'Executive Life. Pendant deux ans, entre fin 1991 et fin 1993, elle est restée une coquille vide. A la suite de différents jugements, Executive Life a été séparée en trois blocs : le premier attribué à Altus pour 3,25 milliards de dollars (les *junk bonds*) ; un deuxième, la continuation des activités d'Executive life reprise par New California Life Holding ; et un troisième, les actifs les plus dépréciés, qui ont été donnés à une structure locale comparable au CDR. Enfin, au moment où New California Life Holding a été activée, les droits d'Altus vis-à-vis de cette compagnie d'assurances avaient été cédés depuis un an à M. Pinault lors de la transaction du 15 décembre 1992 instituant Artémis.

**Le portefeuille de *junk bonds* et New California Life Holding ont été alors repris par le groupe Pinault et Artémis.**

– C'est exact. A aucun moment Altus ne s'est trouvé en contradiction avec les lois américaines. Il est intéressant de noter que, dans les déclarations de Richard Baum, le numéro deux des services du commissaire aux assurances, annexées au jugement de février 1995 de la cour d'appel de Californie, ce dernier affirme que la seule obligation d'Altus était de faire de son mieux pour trouver une solution au problème de la compagnie d'assurances.

**Si l'affaire vous semble sans fondement, comment expliquer l'attitude du commissaire californien actuel aux assurances, Chuck Quackenbush, qui a porté plainte, et même les craintes du CDR, qui semble considérer qu'il y a un risque non négligeable ? Des rumeurs, démenties par le CDR, font état d'une tentative de transaction avec la justice américaine pour**

**une somme comprise entre 500 millions et 1 milliard de dollars.**

– Les chiffres que vous évoquez sont révoltants. Depuis plusieurs mois, j'essaie de prendre contact avec les autorités françaises, car je pense, sans forfanterie, être la personne qui connaît le mieux ce dossier. Mes tentatives se heurtent à un mur. Je ne comprends pas pourquoi le CDR ne fait pas une réponse énergique aux autorités américaines face à un procès abusif.

### « A aucun moment Altus ne s'est trouvé en contradiction avec les lois américaines »

**Vous pensez que cette affaire s'apparte à un complot ?**

– Il y a en tout cas une réelle volonté de nuire. Au début de l'été 1998, quelqu'un décrit comme un homme d'affaires français a été dénoncé spontanément en Californie une escroquerie qui serait à la base de la cession du portefeuille de *junk bonds*. Qui peut être cette personne ? Il y a deux hypothèses et je n'ai pas les moyens de les vérifier. La première serait qu'il s'agit d'un ancien partenaire d'Altus voulant se venger. La seconde, que je n'ose pas imaginer, c'est que quelqu'un du CDR aurait lui-même ré-vélé cette prétendue escroquerie.

Derrière cette affaire, il faut voir qu'il y a une compétition politique aux Etats-Unis. M. Quackenbush est républicain et veut

montrer que son prédécesseur démocrate a été un piètre gestionnaire. C'est d'autant plus facile que le portefeuille de *junk bonds* a vu sa valeur multipliée par trois ou quatre depuis 1991. Enfin, on peut chercher à nuire au Crédit lyonnais à la veille de sa privatisation et même indirectement à M. Pinault, engagé dans d'autres batailles.

**Mais les options d'achat et de vente croisées, notamment entre Altus et la Maaf, ne s'apparentent-elles pas de fait à un portage ?**

– La Maaf ne voulait pas s'embarquer sans solution de repli, d'où la possibilité pour elle de nous revendre sa participation, et nous voulions nous réserver la possibilité de trouver un actionnaire moins exigeant si l'occasion se présentait, d'où la possibilité pour nous de lui racheter sa participation pour la faire acheter par un autre. Si litige il y a, il ne peut pas porter sur le portefeuille de *junk bonds* et ne concerne qu'une holding dormante devenue active à la fin de 1993 en reprenant alors Executive Life, à une époque où Altus n'avait plus aucun droit à faire valoir sur cette société. Les sommes en jeu ne dépassent pas plusieurs centaines de milliers de dollars, pas des millions ou des milliards. En outre, les dirigeants d'Altus bénéficiaient alors d'une protection par une assurance souscrite auprès des Lloyd's pour se garantir contre les conséquences civiles de leurs activités aux Etats-Unis. Si tant est qu'il y ait un litige, la simple utilisation de cette assurance devrait garantir l'Etat français de toute conséquence financière. »

*Propos recueillis par Eric Leser*

## Les taux d'intérêt américains franchissent la barre des 6 %

**LA SÉANCE** du mercredi 9 juin pourrait marquer une étape décisive dans l'évolution de l'environnement financier international : le taux de l'obligation du Trésor américain à 30 ans a franchi les 6 %. Début octobre 1998, ce taux était tombé jusqu'à 4,72 %, son plus bas niveau historique. Pour expliquer cette remontée spectaculaire, les analystes mettent en avant plusieurs facteurs. Le premier tient à l'apaisement de la crise financière dans les pays émergents, qui avait incité les investisseurs à acheter des emprunts d'Etat occidentaux. Le deuxième se trouve dans une dimi-

nution des achats d'emprunts américains par les Japonais : ces derniers, anticipant la reprise de l'économie nippone – confirmée

jeudi par les chiffres de croissance au premier trimestre –, auraient commencé, depuis plusieurs semaines, à rapatrier dans l'Archipel une partie de leurs capitaux placés aux Etats-Unis.

Enfin, les investisseurs vivent dans la crainte d'un resserrement de la politique monétaire américaine depuis la publication d'un très mauvais chiffre d'inflation en avril (+ 0,7 %). Leurs inquiétudes sont d'autant plus grandes que la situa-

tion leur rappelle celle de 1994, année du krach obligataire mondial.

Dans les mois qui avaient précédé la première hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale, en février 1994, les marchés obligataires américains avaient, comme c'est le cas aujourd'hui, entamé un mouvement de repli. Celui-ci s'était ensuite transformé en plongeon après l'action de la banque centrale. Pour le président de la Fed, Alan Greenspan, l'évolution des taux d'intérêt à long terme constitue un excellent indicateur avancé de l'inflation. Le risque est donc, comme il l'avait fait il y a cinq ans, que M. Greenspan

entérine les anticipations des marchés obligataires.

L'éventualité d'un resserrement monétaire aux Etats-Unis n'est pas sans inquiéter la Maison Blanche, qui en redoute les conséquences sur la bonne santé de Wall Street, et donc sur le moral des Américains. Depuis quelques jours, elle s'emploie à minimiser les risques inflationnistes : son économiste en chef, Janet Yellen, a estimé mercredi que, « *si l'étroitesse du marché du travail finira par faire monter l'inflation, on ne devrait pas le voir de sitôt* ».

*Pierre-Antoine Delhommais*



# Le groupe américain DuPont est passé de la poudre à canon aux protéines de soja

Il veut créer les modes vestimentaires et alimentaires du futur

Le groupe américain DuPont, à l'origine des Nylon, Téflon et autres Lycra, opère un redéploiement stratégique dans les sciences de la vie. Il a

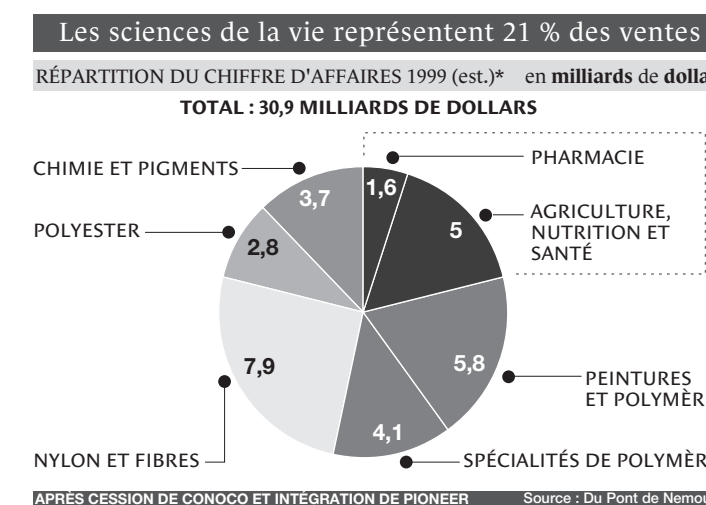
bâti en moins de deux ans une nouvelle division qui, selon l'ambition du PDG, doit « aller de la fourche à la fourchette ». Le groupe (31 milliards

de dollars de chiffres d'affaires) entend utiliser des bactéries « recombinées », alimentées par du maïs, pour fabriquer de nouveaux textiles.

IL AURA FALLU près de deux siècles pour que l'américain DuPont de Nemours, né en 1802, passe de la poudre à canon aux protéines de soja. Et moins de deux ans à son nouveau PDG, Chad Holliday, pour réorganiser le conglomerat chimique en deux grands métiers pour l'an 2000 : la chimie et les sciences de la vie (pharmacie, agriculture, santé et nutrition). Tandis que l'activité pétrole n'est déjà plus qu'un souvenir (Conoco sera totalement vendu d'ici à la fin de l'année), DuPont occupe une position stratégique dans les sciences de la vie : il est le seul agrochimiste à aller « de la fourche à la fourchette ».

A l'été 1997 aux Etats-Unis, DuPont rachète, coup sur coup, 20 % du semencier Pioneer-Hi Bred, puis Protein Technologies International (PTI), leader mondial des protéines de soja pour l'alimentation et l'industrie papetière. En 1998, le britannique Cereals Innovation Centre (CIC), spécialiste des ingrédients alimentaires dérivés du blé et le français Hybrinova, filiale blé hybride du groupe Lafarge tombent dans son escarcelle. En mai 1999, DuPont acquiert les 80 % de Pioneer Hi-Bred qu'il ne détenait pas encore et devient, sans conteste, le premier semencier mondial.

Avec cette acquisition d'un montant de 7,7 milliards de dollars, le chimiste américain estime avoir atteint la taille critique dans les sciences de la vie, avec des ventes de près de 7 milliards de dollars. La pharmacie (DuPont a racheté la filiale qu'il détenait en commun avec Merck, en 1998), sera très prochainement développée par de nouvelles acquisitions ou alliances. En



attendant, DuPont peut se targuer d'être le seul agrochimiste, à avoir un pied dans la semence et un autre dans l'agroalimentaire.

Son redéploiement dans ce domaine d'activités présente la particularité de viser, *in fine*, l'assiette du consommateur. « La plupart de nos concurrents, estime Hervé de Trogoïff, directeur céréales (agrochimie et biotechnologies) de DuPont Monde, ont vu dans les biotechnologies végétales le moyen de substituer aux pesticides classiques des cultures transgéniques, rendues principalement résistantes aux ravageurs. Ils opèrent dans un marché agrochimique de 30 milliards de dollars aujourd'hui, 35 milliards d'ici cinq ans. Notre ambition est d'apporter de nouvelles semences à haute valeur ajoutée pour l'alimentation humaine, l'alimentation animale et l'industrie en général. Nous voulons peser 30 à 50 milliards sur un marché en création que nous estimons à 500 milliards de dollars,

d'ici cinq ans. » Sur le marché jugé prometteur de la nutraceutique (où l'aliment joue un rôle de prévention du risque de maladies), DuPont a déjà obtenu, pour certaines protéines de soja, des recommandations officielles, aux Etats-Unis, pour la pré et post-ménopause.

### NOUVELLES AMBITIONS

C'est moins la course aux variétés transgéniques qui anime DuPont que la quête de nouvelles « superprotéines ». PTI, qui détient 75 % du marché mondial des protéines de soja, lui ouvre une voie royale, depuis le lait en poudre pour nourrissons jusqu'aux substituts de viande en passant par la fabrication de papier. « PTI nous sert à connaître les besoins réels du consommateur. Que le gluten qui entre dans la composition du pain et lui apporte élasticité et capacité à gonfler, soit issu du blé : cela a relativement peu d'importance pour le consommateur. A nous de savoir

quels gènes vont apporter le meilleur type de protéines, qu'ils viennent du soja, du lupin ou du pois protéagineux ou autre. »

Le père du fameux Lycra, qui réalise encore une grande partie de son chiffre d'affaires en chimie, a d'autres ambitions à partir des biotechnologies. « Nous préparons de nouvelles fibres qui apporteront une révolution aussi grande que celle du Nylon dans les années 30 », affirme M. de Trogoïff. DuPont espère obtenir par des plantes transgéniques à vocation industrielle, ou encore par de simples bactéries « recombinées », de nouveaux textiles moins coûteux et innovants. Ainsi, mis au point, avec son partenaire Genencor, le nouveau polyester 3GT – actuellement en expérimentation pilote aux Etats-Unis – est produit par des bactéries nourries de maïs. La fibre issue de ce « bouillon de culture » a la capacité d'être imperméable, tout comme un polymère, tout en « respirant » mieux en contact avec la peau. « Ces bactéries, indique M. de Trogoïff, permettent de catalyser la synthèse de molécules, qu'on ne serait pas capable de faire économiquement par la chimie. »

Pour le PDG, M. Halliday, la plupart des produits et des services qu'offrira DuPont dans l'avenir n'existent pas aujourd'hui. Ils seront moins chers, moins gourmands en énergie et en matières premières, voire plus « intelligents ». Il l'a récemment affirmé devant ses actionnaires : « La biologie et les techniques de l'information seront au XXI<sup>e</sup> siècle ce que la physique et la chimie ont été au XX<sup>e</sup> siècle. »

Véronique Lorelle

# Procter & Gamble fait le ménage dans ses usines et ses marques

SIX ANS après avoir fermé 30 usines et supprimé 13 000 emplois, le géant américain Procter & Gamble a annoncé, mercredi 9 juin, dix nouvelles fermetures d'usines et la suppression de 15 000 emplois au cours des six prochaines années. Le nouveau patron du groupe, Durk Jager, invoque l'inévitable « valeur pour l'actionnaire » pour justifier ce tour de vis, dans un groupe qui a

pourtant dégagé 3,78 milliards de dollars (24 milliards de francs) de bénéfice en 1998 pour un chiffre d'affaires de 236 milliards de francs.

Depuis la précédente restructuration, les effectifs du groupe de Cincinnati ont retrouvé leur niveau antérieur, soit 110 000 salariés dans 70 pays. Le nouveau plan va coûter plus de 12 milliards de francs. Mais il est censé permettre de réduire

les dépenses annuelles de quelque 5,7 milliards de francs, à partir de 2004, et vise à générer une croissance du bénéfice net par action de 13 % à 15 %. Des objectifs qui laissent sceptique la Bourse de New York, où l'action Procter a baissé après l'annonce du plan, mercredi.

### RELATIONS DURCIES

Cette restructuration s'inscrit dans un contexte de durcissement des relations avec la grande distribution. Les grandes enseignes de taille mondiale, Wal-Mart, Carrefour, Ahold, Metro, deviennent de véritables grandes puissances face aux multinationales de la grande consommation, qui ont longtemps imposé leur taille écrasante aux distributeurs. Du coup, les industriels sont obligés de recentrer leurs efforts sur un nombre plus restreint de marques mondiales et incontournables. Procter & Gamble dispose d'un catalogue des plus fournis, allant des couches-culottes Pampers aux lessives Ariel, Dash, Vizion, des savons Zest et Camay aux parfums Ferragamo et Hervé Léger, en passant par le dentifrice Blend-a-myl ou le détergent Mr Proper. Il a ainsi cédé, en France, Pétrôle Hahn et Monsavon, marques jugées trop hexagonales.

En France, deux récentes opéra-

tions de rapprochement de distributeurs ont mis en émoi les industriels : la constitution d'une centrale d'achats commune aux groupes Cora et Casino et l'alliance stratégique entre Leclerc et Système U. Des concentrations qui se sont immédiatement traduites par l'exigence de ristournes supplémentaires sur les prix d'achats de la part des enseignes concernées, sans contreparties réelles pour les fournisseurs. Coïncidence ? Procter & Gamble est justement l'un des industriels pris pour cible par les distributeurs, dont certains ont retiré les produits Pampers de leurs rayons, après que le groupe américain eût tenté de leur imposer une hausse unilatérale de prix de 10 %, a révélé le quotidien *Les Echos*.

Cette « volonté d'harmoniser nos prix au niveau européen », est « totalement indépendante » du plan de restructuration, affirme la filiale française de Procter. Celui-ci, s'il concerne en priorité la zone « Europe, Moyen-Orient, Afrique », où 6 250 postes de travail sont menacés, ne devrait pas toucher la France, où le géant américain possède quatre usines, sinon marginalement, « à hauteur de moins de 2 % de l'ensemble de nos 2 500 salariés », affirme-t-on chez Procter & Gamble France.

Pascal Galinier

# Norsk Hydro et Statoil font une surenchère sur Saga

LES DEUX GROUPES pétroliers norvégiens Norsk Hydro et Statoil ont lancé, jeudi 10 juin, une nouvelle offre sur leur compatriote Saga Petroleum. Cette offre valorise l'action Saga à 135 couronnes norvégiennes (16,5 euros), soit 10 couronnes de plus que la dernière proposition avancée par Elf Aquitaine, le 7 juin. Les deux groupes norvégiens, majoritairement contrôlés par l'Etat, s'étaient entendus le 27 mai pour se partager le contrôle de Saga et de ses actifs : des champs gaziers et pétroliers situés en mer du Nord. Statoil contrôlant déjà 20 % du capital de Saga, l'affaire paraissait bien avancée. Mais, pour se défendre, Saga, le seul groupe pétrolier norvégien entièrement privé, a appelé Elf Aquitaine à la rescousse.

Le groupe pétrolier français a déjà déposé deux offres : l'une à 115 couronnes, l'autre à 125. Les offres du couple Norsk Hydro-Statoil et d'Elf Aquitaine courent toutes les deux jusqu'au 18 juin.

# Olivetti blinde son capital avant de prendre le contrôle de Telecom Italia

Le groupe veut prévenir toute tentative d'OPA

MILAN  
Correspondance

Après la victoire de son offre publique d'achat et d'échange sur Telecom Italia, le groupe Olivetti affronte les premières étapes de sa nouvelle transformation. Le feu vert officiel du gouvernement italien à l'opération, annoncé mercredi 9 juin alors que l'assemblée générale d'Olivetti était en cours, lui ouvre définitivement la voie du contrôle de l'ex-monopole public. Mais le PDG d'Olivetti travaille en parallèle sur un autre chantier : le renforcement du groupe d'actionnaires stables d'Olivetti, pour que celui-ci ne soit pas à son tour l'objet d'une OPA.

La composition actuelle du capital d'Olivetti reflète sa fragilité : son principal actionnaire est la holding luxembourgeoise Bell (elle-même contrôlée par Roberto Colaninno, avec des industriels et des banquiers d'Italie du Nord), avec une part de 13,91 %. Suivent Schroders Investment Management (4,63 %), le groupe allemand Mannesmann (3,04 %), Intesa Asset Management (1,96 %) et Deutsche Boerse Clearing AG (1,74 %).

### NOUVEAUX ACTIONNAIRES

Au cours de l'assemblée, M. Colaninno a annoncé l'entrée au capital d'Olivetti de « banques et assurances parmi les plus représentatives de notre pays ». Lorsque l'opération sera terminée – dans quelques semaines –, les actionnaires stables atteindront une participation en mesure d'assurer « la sécurité » pour le développement du groupe, a estimé M. Colaninno. La banque Monte dei Paschi di Siena a déjà pris une participation de 1,5 %. La toute-puissante banque d'affaires Mediobanca, conseil d'Olivetti dans son assaut à Telecom Italia, a également fait son entrée dans le groupe, a assuré le patron d'Olivetti, et la Banca di Roma en a fait autant. Des contacts sont également noués avec la Banca Commerciale Italiana (Comit) et la compagnie d'assurances Generali, tandis qu'une participation de la Fininvest de Silvio Berlusconi est toujours envisagée.

La nomination du nouveau conseil d'administration, mercredi, reflète déjà en partie les nouveaux actionnaires d'Olivetti. On note ainsi les noms de Pier Luigi Fabrizi, président du Monte dei Paschi di Siena, de Cesare Geronzi, pré-

sident de la Banca di Roma, et de Luigi Lucchini, président de la Comit, mais aussi conseiller d'administration de Generali et de Mediobanca. Bref, au sein du capital d'Olivetti coexisteront des noms historiques de la finance italienne – dont une partie sont fortement marqués par leur appartenance à ce que la presse italienne a baptisé la « galaxie Mediobanca » – et les petits industriels de Lombardie qui accompagnent M. Colaninno depuis son entrée dans le capital d'Olivetti en novembre.

Après l'annonce de la signature du décret ministériel autorisant l'entrée d'Olivetti au capital de Telecom Italia – le gouvernement ayant renoncé à utiliser son droit de veto –, le groupe d'Ivrea pourra se présenter en maître à l'assemblée générale de Telecom Italia, convoquée pour le 28 juin. Olivetti disposera de 52,12 % du capital ordinaire de l'opérateur téléphonique – le chiffre définitif étant légèrement plus élevé que celui annoncé à la clôture de l'OPA – pour lequel il devra déboursier 31,5 milliards d'euros.

Le groupe, pour le moment fictif, qui comprend à la fois Telecom Italia et les activités qui restent à Olivetti après la vente de sa filiale de télécommunications, affiche, sur la base des données de 1998, un chiffre d'affaires de près de 163 milliards de francs (24,84 milliards d'euros) pour 132 000 salariés. L'endettement du groupe atteindra 26,4 milliards d'euros, mais devrait se réduire, selon Olivetti, à 5,4 milliards d'euros à la fin 2002.

Roberto Colaninno, qui a déjà annoncé qu'il se réserverait le poste de PDG de Telecom Italia, rendra publique son équipe d'ici quelques jours. Seule certitude pour le moment, la nomination de Marco De Benedetti (*lire ci-dessous*) au poste-clé d'administrateur délégué de Telecom Italia Mobile. Roberto Colaninno a donné l'impression que la fusion avec Deutsche Telekom n'était plus à l'ordre du jour. Tout en se parant derrière un prudent « Il ne faut jamais dire jamais », il a estimé que l'opération telle qu'elle avait été conçue était « une vente » (de Telecom Italia à Deutsche Telekom) et a affirmé que son groupe n'entendait pas perdre la majorité de Telecom Italia.

M.-N. T.

### PROFIL

### LE FILS

### DE L'« INGEGNERE »

### EN PREMIÈRE LIGNE

Carlo De Benedetti a fait ses adieux définitifs à Olivetti, dont il était jusqu'à mercredi 9 juin président d'honneur. Son deuxième fils, Marco, va occuper l'un des fauteuils les plus convoités d'Italie. Roberto Colaninno, le patron d'Olivetti, a en effet annoncé la nomination prochaine de ce jeune homme de trente-six ans au poste d'administrateur délégué de Telecom Italia Mobile (TIM), numéro un européen du secteur par le nombre de clients.

Marco De Benedetti, qui a réalisé l'essentiel de sa carrière au sein du groupe sur lequel son père a régné pendant deux décennies, s'est formé aux Etats-Unis. C'est là qu'il a poursuivi ses études, conclues par un master de Business Administration à la Wharton Business School de Philadelphie. Il passe ensuite deux ans à la banque d'affaires new-yorkaise Wasserstein, Perella & Co, dans le domaine des fusions et acquisitions. En 1990 il arrive à Olivetti, où il occupe différents postes avant de prendre, dès septembre 1994, la responsabilité des activités de télécommunication, alors totalement embryonnaires, du groupe.

Président d'Infostrada, la branche de téléphonie fixe, il occupe en décembre 1997 le poste d'administrateur délégué d'Oliman, l'entreprise mixte créée quelques mois plus tôt par Olivetti et l'allemand Mannes-

mann pour gérer Omnitel (téléphonie mobile) et Infostrada.

La holding CIR de sa famille – dont Rodolfo, aîné d'un an de Marco, est administrateur délégué – se désengage progressivement d'Olivetti. Mais Marco reste au sein du groupe d'Ivrea. Devenu en mars 1998 directeur central du groupe pour les stratégies de télécommunication, il a accompagné M. Colaninno pour prendre le contrôle de Telecom Italia. Il recueille aujourd'hui les fruits d'une opération que son père, dans un livre-interview publié voici quelques semaines, avait fustigée, estimant même qu'« Olivetti n'a rien à apporter à Telecom Italia ».

Marco De Benedetti, marié à une journaliste de la télévision, est resté un personnage discret, bien loin du goût du panache de son père. Le sens du risque dont il vient de faire preuve rappelle pourtant le flamboyant « Ingegner » des décennies passées.

Marie-Noëlle Terrisse

0,98 F La minute TTC vers l'Australie

0,66 F La minute TTC vers les Etats-Unis

0,46 F La minute TTC vers le Royaume-Uni

1,70 F La minute TTC vers Israël

# 1618 vos appels à prix écrasés

7 jours/7, 24 heures/24

Avec One.Tel, économisez sur vos appels internationaux et d'un téléphone fixe vers un téléphone portable. Comment ? C'est très simple vous composez **GRATUITEMENT le 1618** devant le numéro de votre correspondant et le tour est joué !

**APPELEZ VITE LE**

## 01 53 53 75 18

COMMENT TÉLÉPHONER AVEC One.Tel

COMPOSEZ GRATUITEMENT LE 1618 CODE PAYS NUMÉRO D'APPEL

**One.Tel** 100% Télécoms.

**AUCUN AUCUNE AUCUNE**  
**ABONNEMENT CONSO INSTALLATION**

\*Utilisable depuis les agglomérations de Paris, Lille, Lyon, Marseille et Strasbourg.  
\*\*Coût d'un appel vers Paris. Les tarifs sont valables le jour de leur publication.

**DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS**  
*Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...*

**MATELAS & SOMMIERS**  
Toutes dimensions - Fixes ou relevables  
SWISSFLEX - TRICOA - EPEDA - SIMONS  
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

**CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC**  
Cuir - Tissus - Alcantara  
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...

*Vente par téléphone possible  
Livraison gratuite sur toute la France*

**MOBECO**  
247, rue de Belleville PARIS 19<sup>e</sup> M<sup>e</sup> Télégraphe  
50, avenue d'Italie PARIS 13<sup>e</sup> M<sup>e</sup> Pl. d'Italie  
**01.42.08.71.00 - 7j/7**



## COMMUNICATION

LE MONDE / VENDREDI 11 JUIN 1999

# Marc Tessier a entrepris la réorganisation de France Télévision

Le nouveau président nomme Michèle Cotta à France 2 et choisit une solution intérimaire pour France 3. Pour l'instant, il a donné peu d'indications sur ses intentions pour réformer la télévision publique

**MOINS DE DEUX SEMAINES** après sa nomination, Marc Tessier, président de France Télévision, devait subir, jeudi 10 juin, son premier examen de passage devant les conseils d'administration de France 3 et de France 2, dont il fut longtemps administrateur. Outre un exposé rapide sur ses objectifs à la tête de la télévision publique, il devait faire avaliser ses choix pour la direction des deux chaînes.

Si, pour France 2, la désignation de Michèle Cotta s'est faite rapidement (*Le Monde* du 8 juin), les choses sont plus compliquées à France 3. En nommant à la direction générale de France 2 une bonne connaissance de l'audiovisuel et du monde politique, habituée à diriger des équipes et à avoir un œil sur la gestion, Marc Tessier a choisi un personnage charmeur et consensuel, qui a su se rétablir après tous ses accidents de carrière. Son âge, qui l'empêchait de prétendre à la présidence de France Télévision, est pour Marc Tessier une assurance que, sans être une concurrente, elle pourra

prendre les risques qu'autorisent les fins de carrière. Michèle Cotta devrait désigner, dans les prochains jours, ses proches collaborateurs, notamment le responsable des programmes.

Manifestement, le nouveau PDG n'est pas parvenu à dénicher un profil aussi idéal pour diriger la chaîne des régions. Du coup, il a opté pour une situation provisoire, « dans l'attente de la nomination du directeur général qui remplacera Philippe Levrier, dont le mandat est arrivé à échéance ». Deux des responsables de la chaîne, Jean Réveillon, directeur général chargé de l'antenne et des programmes, et François Guilbeau, chargé des finances et des ressources humaines, prendront en charge cet intérim dont rien ne laisse prévoir la durée.

Ces décisions interviennent après deux semaines pendant lesquelles le nouveau PDG a peu parlé, mais beaucoup reçu. Soucieux de ne pas « rater son arrivée », Marc Tessier essaie d'éviter les faux pas, à l'intérieur de France Télévision et vis-à-vis d'un micro-

cosme audiovisuel et politique prêt à commenter la moindre de ses décisions, si ce n'est à l'influencer. Comme l'a montré sa campagne, qui a précédé sa nomination à la présidence de France Télévision, l'homme sait être discret – « *secret* », disent certains –, mais efficace.

Dans un premier temps, il devait résoudre la question de la direction des chaînes. D'abord parce que, sur le plan juridique, les mandats de Michèle Pappalardo à France 2 et de Philippe Levrier à France 3 arrivaient à terme en même temps que celui de Xavier Gouyou Beauchamps. Sur le plan de l'image, le choix des nouveaux directeurs est symbolique ; mais il est aussi révélateur de l'organisation que veut mettre en place le nouveau président de France Télévision. A des responsabilités éclatées entre plusieurs hiérarches, il préfère la nomination de directeurs généraux qui auront toute autorité sur les programmes et la gestion.

Par rapport à l'organisation précédente, cela met certains directeurs en porte-à-faux. C'est no-

tamment le cas, à France 2, de Patrice Duhamel, un fidèle de Xavier Gouyou Beauchamps, directeur général chargé de l'antenne, qui se retrouvait sous l'autorité de Michèle Cotta. Difficile à supporter pour ce cacique de l'audiovisuel, qui a de nombreux appuis. La discussion avec Patrice Duhamel est donc longue et difficile. Marc Tessier envisage de lui proposer la direction de France 3, tout en sachant que cette hypothèse agace Catherine Trautmann, ministre de la communication. L'excuse est idéale pour que la négociation n'aille pas à terme.

## Les personnels observent sans passion le ballet des hiérarches

Dans le même temps, Marc Tessier discute avec Philippe Levrier, qu'il souhaite maintenir, au moins à titre temporaire, à la tête de la chaîne des régions. Mais ce statut d'intérimaire ne séduit pas le directeur général sortant, qui, faute d'obtenir plus, refuse le poste. Pendant qu'ont lieu ces discussions, le bruit court que Jean-Pierre Hoss, ancien patron de la Société française de production (SFP) et candidat malheureux à Radio France, pourrait être appelé à diriger France 3. Forte dans les couloirs de France Télévision, la rumeur est, jusqu'ici, démentie par Jean-Pierre Hoss qui préférerait être nommé à la tête du Centre national de la cinématographie (CNC) en remplacement de... Marc Tessier.

Comme il l'avait annoncé et comme il l'avait fait au CNC, Marc Tessier n'est pas arrivé avec une garde rapprochée, à l'exception de son directeur de cabinet, Raphaël Millet, vingt-neuf ans, qui était

chargé de mission au CNC. Les observateurs ont cependant pu noter que Ghislain Achard, qui fut conseiller technique pour l'audiovisuel auprès de François Mitterrand et conseiller de Xavier Gouyou Beauchamps depuis dix-huit mois, s'est installé dans le bureau du secrétaire général. De même, beaucoup parient sur le maintien de Gérard Eymery au poste de directeur délégué pour le développement et le multimédia. Tous deux sont des proches de Jean-Pierre Cottet, ancien directeur de l'antenne de France 2, qui a milité pour la nomination de Marc Tessier à la tête de la télévision publique.

Au siège de France Télévision, les personnels observent sans passion ce ballet des hiérarches. Plutôt soulagés du non-renouvellement de Xavier Gouyou Beauchamps, journalistes, techniciens, cadres, employés de la télévision publique attendent d'en savoir un peu plus sur la stratégie de leur nouveau patron. Lors de sa visite dans les rédactions de France 2 et France 3, le nouveau PDG, qui connaît mieux la production, la technologie et les affaires internationales que les arcanes de l'information, s'est montré prudent. A France 2, dont les journalistes se remettaient peu à peu de crises successives de direction, il a eu un mot gentil pour Pierre-Henri Arnstam, qui dirige la rédaction depuis près d'un an. En évoquant le développement du bouquet numérique, il a fait planer l'idée de la création d'une chaîne info.

Aux syndicats, qu'il a reçus la semaine dernière, il s'est présenté comme « un développeur », mais il a donné peu d'éléments concrets sur ses intentions, qu'il dévoilera peut-être devant les comités d'entreprise, notamment celui de France 3 qui aura lieu mardi 15 juin.

Françoise Chirot

N. V.

## Armistice entre les exploitants de satellites européens

**APRÈS BIENTÔT** deux ans de querelles juridiques sur la question technique de leurs positions orbitales, les deux principaux exploitants européens de satellites, Eutelsat et la Société européenne de satellites (SES), ont conclu, mardi 8 juin, un accord global « sur la coordination de leurs systèmes qui permettra d'optimiser l'utilisation du spectre des fréquences pour la radiodiffusion en Europe ». Cet accord permettra de commercialiser de nouvelles offres de programmes et, surtout, évitera tout problème d'interférence et donc de brouillage entre les deux systèmes.

Chef de file des opérateurs de satellites en Europe, Eutelsat dispose, grâce à une flotte de 14 satellites, de plus de 450 chaînes de télévision, en analogique et en numérique, qui sont accessibles par plus de 70 millions de foyers équipés pour recevoir le câble et le satellite. Ces satellites sont également utilisés pour les réseaux d'entreprise, de reportage d'actualités, téléphonie, services de données et de localisation.

De son côté, la SES, opérateur d'Astra, est le premier système satellitaire de réception directe européen et diffuse essentiellement plus de 700 chaînes de télévision et de radio auprès de 74,5 millions de foyers européens. Depuis le 15 janvier, la SES est également actionnaire, à hauteur de 34,1 %, d'Asiasat,

le premier opérateur de satellites en Asie.

Romain Bausch, directeur général de la SES, voit dans cet armistice « la voie à un renforcement de la radiodiffusion satellitaire en Europe, dans un environnement commercial mondial de plus en plus concurrentiel ». Pour sa part, Giuliano Berretta, directeur général d'Eutelsat, a affirmé que « les retombées de cet accord seront profitables pour l'ensemble du marché européen ».

### NOUVELLES FRÉQUENCES

Concrètement, Eutelsat va pouvoir ouvrir une seconde position orbitale pour le grand public (sur 28,5 degrés est, après la série des cinq satellites Hot Bird, spécialisés en radio, télévision et multimédia, placés sur 13 degrés est). Eutelsat reprend également à la SES le contrat de diffusion du satellite de télécommunications allemand DFS Kopernicus. En contrepartie, l'opérateur d'Astra pourra utiliser une nouvelle bande de fréquences. Pour la SES, cet accord a comme principal avantage de lui permettre de lancer un troisième satellite sur la position à 28,2 degrés est.

Nicole Vulser

### CORRESPONDANCE

## Une lettre de l'agence Capa

*A la suite de notre article intitulé « Charlie Hebdo dénonce une censure sur France 2 » (Le Monde du 28 mai), nous avons reçu d'Hervé Chabalter, PDG de l'agence Capa, la mise au point suivante :*

L'intégrité éditoriale de l'agence Capa et de l'équipe de l'émission « Place de la République », diffusée sur France 2, est mise en cause par votre article concernant l'éditorial de Philippe Val, paru dans *Charlie Hebdo*, lequel prétend avoir été censuré par Capa lors de son passage à l'émission précitée. Dans cet article, il est indiqué que cette censure aurait été, en outre, préméditée dans la mesure où « un représentant de Capa l'aurait prévenu que ses citations sur Jean-Marie Messier et Vivendi ne seraient pas conservées au montage car Vivendi contrôle Canal Plus, principal client de Capa ». L'incident serait ainsi révélateur à l'égard de Vivendi « d'une forme d'autocensure ou de peur de la hiérarchie » de la part du responsable du montage final de l'émission.

D'une part, l'émission fait l'objet d'un montage avant sa diffusion afin de supprimer les imperfections liées à l'enregistrement dans les conditions du direct (bafouillages, redites, digressions...) et à des impératifs de temps ; ainsi, sur deux heures d'enregistrement, les quatre-vingt-dix minutes retenues au montage doivent permettre à tous les intervenants sur le plateau de s'exprimer entre les reportages ; de plus, chaque intervenant est préalablement informé que l'émission sera légèrement coupée. En l'espèce, Philippe Val s'est lancé par deux fois dans une même démonstration, dont la seconde, moins confuse, a pu être retenue sans que le fond de son propos en soit altéré (privilégier

l'action politique pour empêcher le cumul des mandats industriels). En aucun cas, il n'y a eu de coupe dans la phrase retenue au montage où sont cités les noms de deux dirigeants de groupes financiers. La rédactrice en chef de l'émission, Frédérique Lantiéri, assume pleinement sa responsabilité quant au montage final de l'émission sans crainte de la hiérarchie

et sans la moindre autocensure, son seul souci étant de faire son métier de journaliste en réalisant la meilleure émission possible.

L'agence Capa prouve en travaillant pour de nombreux diffuseurs, autres que Canal Plus, qu'elle dispose d'une liberté incontestable lui permettant d'informer sans recours à la manipulation, et ce depuis dix ans.

## Les diffuseurs de presse expriment leur colère

**LES DIFFUSEURS** de presse expriment leur colère et leurs inquiétudes face à la situation de crise que connaît la distribution de la presse. Alors que « 1998 a été une année noire pour le réseau de vente », constate une motion de l'Union nationale des diffuseurs de presse (UNDP), mardi 8 juin, « la baisse alarmante des ventes enregistrée sur le premier semestre 1999 pénalise fortement les diffuseurs ». L'UNDP, qui craint que la revalorisation de la rémunération des diffuseurs ne soit remise en question, juge « irresponsable et suicidaire » la guerre que se livrent les sociétés de messageries. Si aucune solution n'est trouvée d'ici à l'automne, l'UNDP menace de ne plus exposer l'ensemble des titres, en rappelant que « 80 % du chiffre d'affaires de la vente au numéro est réalisé avec moins de 150 titres alors que les diffuseurs se voient contraints d'en exposer plus de 2 000 ».

### DÉPÊCHES

■ **MÉDIAS : le magnat australo-américain des médias, Rupert Murdoch, et son épouse Anna ont divorcé**, mardi 8 juin à Los Angeles. Selon le communiqué du cabinet de relations publiques de M. Murdoch, « la possession et la gestion par la famille Murdoch de la société News Corporation ne seront pas affectées ». News Corp est présente dans la presse, l'audiovisuel et la télévision numérique (*The Sun*, *The Times*, BSKyB, Fox).

■ **TÉLÉVISION : Euronews étend sa diffusion à trois pays d'Asie centrale**. La chaîne sera diffusée en version anglaise au Kazakhstan, en Ouzbékistan et au Kirghizstan. La chaîne d'information en continu est désormais présente dans 43 pays et reçue par 100 millions de foyers.

■ **PRODUCTION : la société de production audiovisuelle Aftermovies veut acquérir Media-Lab**, joint-venture entre Canal+ et la société de production néerlandaise NOB, spécialisée dans les effets spéciaux et l'animation en temps réel.

www.nouvelobs.com

*le nouvel*  
**Observateur**

**HISTOIRE  
 SECRÈTE**

**Les dix jours qui ont fait plier  
 MILOSEVIC**

**Alerte à la dioxine  
 COMMENT MANGER  
 SANS PEUR**







FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre Cable & Wireless a progressé de 0,49 %, mercredi 9 juin, après l'annonce du succès de son OPA sur l'opérateur téléphonique japonais IDC. Cette opération lui ouvre les portes du marché japonais, alors qu'il est déjà présent à Hongkong et en Chine.

Le titre de la banque espagnole BBV a progressé de 1,2 % durant la séance du mercredi 9 juin, sur la rumeur d'une éventuelle alliance avec la banque portugaise Banco Commercial Portugues.

L'action British Steel a reculé de 3,38 %, mercredi 9 juin, pénalisée par les conditions de la fusion du groupe sidérurgique britannique avec son concurrent Hoogovens.



Table of stock prices for various companies including Finnair, G Wimpsey PLC, Granada Group, etc.



Table of stock prices for various companies including AGF/RM, Allianz Ass, Allianz AG, etc.

10/06 10h23

Table of stock prices for the AUTOMOBILE sector, including Autoliv SDR, Basf AG, BMW, etc.

BANQUES

Table of stock prices for various banks including Abney National, Abn Amro Holding, Allied Irish, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for various raw materials and commodities including Aluminium Grec, Arjo Wiggins AP, Asidomaben AB, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for various chemical companies including Aca-A, Aca-B, Air Liquide/RM, etc.

10/06 10h23

Table of stock prices for various companies including Clariant N, Degussa-Huels, Dyno, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for various conglomerates including Aker Rci-A, Ccip/RM, Cir, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for various telecommunications companies including British Telecom, Cable & Wireless, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for various construction companies including Acciona, Acesa Reg, Aktor SA, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for various financial services companies including 3i, Almannj, Alpha Finance, etc.

CONSUMMATION CYCLOQUE

Table of stock prices for various consumer goods companies including Accor/RM, Adidas-Salomon, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for various pharmaceutical companies including Astra-A, Elan Corp, Glaxo Wellcome, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for various energy companies including Elf Aquitaine, Eni, Enterprise Oil, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for various financial services companies including 3i, Almannj, Alpha Finance, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for various equipment companies including Abb Ab-A, Abb Ab-B, Glaxo Wellcome, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for various energy companies including Elf Aquitaine, Eni, Enterprise Oil, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for various financial services companies including 3i, Almannj, Alpha Finance, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for various insurance companies including Agf/RM, Allianz Ass, Allianz AG, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for various media companies including Bsky B Group, Canal Plus/RM, Carlon Communi, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for various consumer goods companies including Ahold, Asda Group Plc, Athens Medical, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for various distribution companies including Arcadia Grp, Boots Co Plc, Carrefour/RM, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for various insurance companies including Agf/RM, Allianz Ass, Allianz AG, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for various media companies including Bsky B Group, Canal Plus/RM, Carlon Communi, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for various consumer goods companies including Ahold, Asda Group Plc, Athens Medical, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for various distribution companies including Arcadia Grp, Boots Co Plc, Carrefour/RM, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for various high-tech companies including Alcatel/RM, Altec Sa Reg, Baan Company, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AMSTERDAM

Table of stock prices for various companies listed on the Amsterdam stock exchange.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies listed on the Brussels stock exchange.

FRANCFORT

Table of stock prices for various companies listed on the Frankfurt stock exchange.

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark - GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

www.lemonde.fr CHANGE!

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for various food and beverage companies including Allied Domecq, Asociate Brit, Bass, etc.



VALEURS FRANÇAISES

● L'action BNP se négociait en recul de 0,42 % à 82,65 euros jeudi 10 juin lors des premiers échanges. Le titre Société générale se traitait à 185,9 euros en hausse de 1,2 % et celui de Paribas en baisse de 0,09 % à 109,7 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP, dans le cadre de ses offres publiques d'échange (OPE), valorisaient l'action Société générale à 177,10 euros et celle de Paribas à 113,64 euros. L'OPE de la Société générale sur Paribas valorisait le titre Paribas à 116,18 euros.

● Le titre Elf Aquitaine progressait de 0,29 % à 139 euros, jeudi matin. Norsk Hydro et Statoil ont augmenté leur offre d'achat de la compagnie pétrolière norvégienne Saga après qu'Elf eut lui-même revalorisé mardi son offre.

● L'action Moulinex cédait 3,37 % à 10,9 euros jeudi lors de l'ouverture de la séance. Le fabricant d'électroménager a accusé une perte de 384 millions de francs pour son exercice fiscal 1999.

● Le titre Valéo perdait 1,02 % à 78 euros jeudi matin. L'équipementier a acquis les activités systèmes électriques de la société coréenne Mando Machinery.

● Le rebond de la croissance économique au Japon au premier trimestre avait, jeudi matin, des incidences contrastées sur les titres des groupes de luxe vendant une partie de leur production dans la région. LVMH reculait de 0,07 % à 285 euros tandis qu'Hermès s'appréciait de 0,11 % à 89 euros et ST Dupont de 0,65 % à 47 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (€). Lists various French companies and their financial data.

Main table of financial data with columns: Company Name, Previous Price, Current Price, Change, etc. Includes companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

Table titled 'International' with columns: Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (€). Lists international companies like American Express, A.T.T., etc.

Table titled 'ABRÉVIATIONS' and 'SYMBOLES' explaining market symbols and abbreviations used in the tables.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 9 JUIN. Une sélection. Cours relevés à 17h35.

Table of 'Nouveau Marché' with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ADL PARTNER, ALB SOFT, etc.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 10 JUIN. Une sélection. Cours relevés à 10h15.

Table of 'Second Marché' with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like CRAM TOUR, CROMETAL, etc.

Table titled 'DERNIÈRE COLONNE RM (1)' with columns: Lundi date mardi, Mardi date mercredi, Mercredi date jeudi, Jeudi date vendredi. Lists market indices and their values.

SICAV

FCP. Une sélection. Cours de clôture le 9 juin.

Table of SICAV and FCP with columns: Name, Value, Date. Lists various investment funds and their performance.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of 'Caisse d'Épargne' with columns: Name, Value, Date. Lists various savings and investment products.

Fonds communs de placements

Table of 'Fonds communs de placements' with columns: Name, Value, Date. Lists various investment funds and their performance.



**SCIENCES** Une troisième série d'études menées dans la grotte Chauvet, entre le 3 et le 18 mai, vient d'apporter une nouvelle moisson d'informations sur les oc-

cupants de ce site de l'Ardèche découvert en 1994. Michel Garcia, chercheur au CNRS, a ainsi constaté sur une cinquantaine de mètres des traces de pas laissées par un enfant.

● **LES EMPREINTES** de ses pieds ont été datées par le chercheur à 25 000 ou 26 000 ans avant notre ère. Ce qui en ferait les plus anciennes laissées par un *Homo sapiens sapiens*.

● **AU COURS DE** ces fouilles, une douzaine de nouvelles peintures rupestres ont pu aussi être identifiées : félins, bisons, mammouths, chevaux, cerfs, rhinocéros et bou-

quetins. Au mois d'octobre, la même équipe doit retourner dans la grotte pour poursuivre les investigations et tenter d'accéder à des zones inconnues.

## L'empreinte des pieds d'un enfant découverte dans la grotte Chauvet

Une nouvelle campagne de recherche, menée sur le site découvert en 1994 à Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), a permis d'authentifier les traces les plus anciennes laissées par un être humain

UN ENFANT agé de 8 à 9 ans a cheminé au fond de la grotte Chauvet, il y a vingt ou trente mille ans. Ce sont les plus anciennes traces jamais laissées par un individu de notre espèce (*Homo sapiens sapiens*). L'empreinte de son pied droit et celle de son pied gauche sont parfaitement lisibles. Spécialiste des sols, Michel Garcia, chercheur au CNRS, qui étudie, sous la direction de Jean Clottes, la fameuse grotte découverte en décembre 1994 à Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), est ravi. Il attendait ce moment-là depuis le début de l'exploration systématique de la cavité en 1998.

Jean-Marie Chauvet, l'inventeur de la grotte, estimait avoir repéré des pas humains au milieu de traces d'ours. Le spéléologue avait

vu juste. Michel Garcia n'a pas pu étudier la totalité de ce cheminement qui s'étend sur une cinquantaine de mètres : les précautions à prendre pour se déplacer dans la grotte sont infinies en l'absence d'un sol artificiel que les chercheurs attendent toujours.

Mais il sait que l'enfant a marché sous un plafond bas, le long duquel on a relevé de nombreux mouchages de torche. Mouchages destinés à raviver la flamme.

Celui qui a laissé ses empreintes et le porteur de la torche étaient-ils une seule et même personne ? Ce n'est pas impossible, indique Michel Garcia. Les traces de charbon de bois ont été analysées : elles datent de 25 000 à 26 000 ans avant notre ère. Ce qui correspondrait à l'âge des empreintes.

### Un joyau très convoité

● **Découverte** : le 18 décembre 1994, Jean-Marie Chauvet, Eliette Brunel-Deschamp et Christian Hilaire découvrent, au flanc d'une falaise proche de Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), une cavité ornée de plus de 300 peintures rupestres. Une semaine plus tard, ils retournent sur les lieux, pour disposer des protections sur le sol et prendre photos et images vidéo. Le lendemain, ils préviennent les autorités.

● **Authentification** : Jean Clottes, conservateur général du patrimoine, visite sur le champ cette « Sixtine de Cro-Magnon » et est aussitôt persuadé de l'importance de la découverte. Les datations au carbone dépasseront ses espérances, révélant que les peintures au charbon de bois ont entre 31 000 et 33 000 ans, surpassant largement Lascaux (17 000 ans). En juin 1996, au terme d'un appel d'offres lancé par la direction du patrimoine, Jean Clottes se voit confier l'étude de la grotte, dont l'accès est strictement réglementé.

● **Cadastré** : lors de l'annonce de la

découverte, le 18 janvier 1995, le ministre de la culture Jacques Toubon présente les heureux propriétaires des terrains surplombant la grotte. Mais il apparaît rapidement que la cavité s'étend en fait sous d'autres parcelles. Un contentieux s'ouvre alors sur la valeur des terrains à exproprier.

● **Faux et usages de faux** : l'Etat conteste aux trois découvreurs les droits photographiques qu'ils perçoivent via l'agence Sygma : Jean-Marie Chauvet, « agent de surveillance titulaire au sein du service régional d'archéologie (DRAC Rhône-Alpes) » aurait découvert la grotte dans l'exercice de ses fonctions, prétend le ministère de la culture, qui produit une « autorisation temporaire de prospection » délivrée au fonctionnaire. Autorisation antidatée, rétorque l'intéressé, qui finit par déposer une plainte en 1996. Le 10 mai 1999, trois hauts fonctionnaires du ministère de la culture, dont Maryvonne de Saint-Pulgent, ex-directrice du Patrimoine, comparaissent devant le tribunal correctionnel de Lyon, pour « faux en écriture publique » et « usage de faux ». Jugement le 18 juin.



Le chercheur Michel Garcia reporte sur un plan les traces trouvées dans la grotte Chauvet.

On sait également que l'enfant a foulé des traces d'ours, plus anciennes. Ce n'est pas étonnant : l'ours des cavernes et l'homme préhistorique ont hanté ces lieux à peu près en même temps, comme en témoignent les griffades sur les murs, incisant parfois les peintures rupestres, et les nombreux ossements de ces animaux retrouvés dans la grotte. En particulier un crâne d'ours soigneusement déposé sur un rocher.

Enfin, fait plus curieux, Michel Garcia a relevé, parallèlement aux pas humains, des empreintes laissées par un loup. Sont-elles antérieures, postérieures ou contemporaines à celles de l'enfant ? Il est trop tôt pour le dire. « De là à affirmer que le loup accompagnait l'enfant, il n'y a qu'un pas que certains

ne manqueront pas de franchir, indique Michel Garcia. Mais cette image d'Épinal d'un Mowgli préhistorique est vraisemblablement fautive. L'homme et l'animal ont dû se croiser à un millénaire près. Les traces de loup sont rares au fond des cavernes mais elles ne sont pas étonnantes. »

### TRACES DE LOUP

D'ailleurs on a également trouvé, dans la grotte Chauvet, des squelettes de loups. Mais aussi des empreintes et des squelettes de bœufs quetins. Il est possible qu'une entrée de la cavité, aujourd'hui occultée, se soit trouvée à proximité du circuit emprunté par l'enfant, qui allait peut-être s'approvisionner à un point d'eau dont on a repéré la trace. Michel Garcia note

encore que les rares empreintes humaines retrouvées au fond des grottes appartiennent souvent à des enfants : « Et pas parce que ces endroits servaient de lieu d'initiation pour les adolescents, comme on l'a parfois écrit, mais tout simplement parce que les enfants circulent, plus que les adultes, hors des sentiers battus. Et que sur les chemins trop empruntés les traces trop nombreuses finissent par s'annihiler. »

Cette troisième quinzaine d'étude de la grotte Chauvet a eu lieu entre le 3 et le 18 mai, avec une douzaine de personnes, toujours sous la direction de Jean Clottes. Elle a permis de récolter d'autres informations. D'autant que, cette fois-ci, l'équipe a été renforcée ponctuellement par des géologues, un ethnologue et un historien d'art.

PHILIPPE PLAILLY/EURELIOS

### QUATORZE ESPÈCES DIFFÉRENTES

Le total des œuvres répertoriées dans la grotte Chauvet se monte aujourd'hui à 447 peintures, représentant 14 espèces différentes. A titre de comparaison, la grotte de Niaux, dans les Pyrénées ariégeoises – l'un des « six géants de l'art préhistorique », selon l'abbé Breuil –, compte 110 représentations relatives à 6 espèces distinctes.

De plus, la recension est loin d'être terminée car, insiste Dominique Baffier, « il y a des zones auxquelles personne n'a pu encore accéder ». Mais surtout, ajoute un autre membre de l'équipe, Jean-Michel Geneste, « la présence de ces empreintes humaines sont l'indice que, dans ce coin reculé et préservé de la grotte, on va trouver autre chose. On a déjà des empreintes mais aussi des outils de silex et des foyers. Il faut mettre ces ensembles en relation avec les peintures pour les dater et déterminer ainsi les différentes phases de l'occupation de cette cavité ».

Pour Jean-Michel Geneste, la grotte Chauvet est « un puzzle complexe, dans l'espace et dans le temps. Nous tenons des éléments nouveaux et importants depuis la dernière campagne ». La prochaine doit s'ouvrir en octobre, avec la même équipe.

Emmanuel de Roux

## Nouvelles vérités sur l'homme de Neandertal

### MADRID

de notre correspondante

Ils l'ont appelé « Elvis », en hommage au King qui n'avait pas son pareil pour se déhancher sur scène. Mais cet « Elvis Presley »-là n'est plus qu'un pelvis humain vieux de 300 000 ans. Son propriétaire, un individu de sexe masculin, âgé de 35 ans environ, qui mesurait entre 1,77 m et 1,80 m et pesait probablement dans les 100 kg, a livré quelques secrets aux sept paléontologues espagnols qui l'ont étudié pendant cinq ans, et ont publié leurs conclusions dans la revue scientifique *Nature* du 20 mai. « Elvis » a été mis au jour en 1994, dans la Sima de los Huesos, un des gisements préhistoriques d'Atapuerca, près de Burgos, qui, avec 2 500 ossements appartenant à au moins 33 individus de type pré-neandertal, est un des plus riches d'Europe. Il constitue l'exemplaire le plus grand et le plus complet des trois bassins humains connus de cette époque.

D'après Juan Luis Arsuaga, co-directeur du projet « Atapuerca », on peut, grâce à « Elvis », rendre justice à l'homme de Neandertal, qui a longtemps été considéré comme une sorte de « voie de garage » de l'évolution.

De la largeur exceptionnelle d'« Elvis », et bien qu'il

s'agisse d'un pelvis masculin, les scientifiques espagnols déduisent que les femmes de l'époque pré-neandertalienne accouchaient sans problème d'enfants dont le développement était plus avancé qu'à l'époque moderne.

A en juger par d'autres ossements retrouvés dans le même gisement par l'équipe espagnole, le possesseur d'« Elvis » était de stature normale. Comme ses congénères, il aurait pu vivre jusqu'à 50 ans, se déplaçant en groupes d'une quarantaine de personnes et chassant en compétition avec les grands carnivores de l'époque.

L'homme de Neandertal a coexisté environ 10 000 ans avec *Homo sapiens*, notre ancêtre, en Europe. Pourquoi a-t-il disparu, il y a 30 000 ans ? « Avec sa robustesse et ses armes de pierre, c'était un concurrent redoutable, explique encore Juan Luis Arsuaga, mais le problème, c'est qu'il misait tout sur la force physique de l'individu. Nos ancêtres, plus fragiles, avec un métabolisme plus « économique » aussi, misaient sur la force du groupe réuni, et ils existent encore. L'équilibre s'est maintenu longtemps entre les deux, mais l'homme de Neandertal a vraisemblablement disparu par faute d'organisation sociale élaborée. »

Marie-Claude Decamps

## Les plus anciennes traces de pas ont 3,6 millions d'années

L'HOMME MODERNE, que l'on désigne sous le nom d'*Homo sapiens sapiens*, a laissé de multiples traces de son existence par ses restes osseux, ses outils et les superbes gravures qui ornent les grottes. Mais les traces de pas humains sont beaucoup plus rares et n'en sont que plus étonnantes. Celles découvertes dans la grotte Chauvet ne sont pourtant pas uniques. En France, des empreintes de pas ont été mises à jour dans la grotte d'Aldène, à Cessero (Hérault), de Fontanet, à Ornolac-Ussat-les-Bains (Ariège) et au Tuc d'Audoubert à Montesquieu-Avantès (Ariège), où il existe même une « salle des talons ».

En dehors de l'hexagone, « les autres traces connues ont été relevées dans la grotte de la Basura, à

Toirano, en Italie » précise Marie-Antoinette de Lumley, directeur de recherche au laboratoire de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle.

Mais les empreintes de la grotte Chauvet, actuellement datées entre 20 000 et 30 000 ans ne sont peut-être pas les plus anciennes laissées par *Homo sapiens sapiens*. En août 1997 un paléoanthropologue travaillant à l'université de Witwatersrand, à Johannesburg (Afrique du Sud) et un géologue sud-africain ont annoncé la découverte de trois traces de pas vieilles de 117 000 ans appartenant à un *Homo sapiens sapiens* sur les rives d'un ancien lagon, au nord de la ville du Cap.

Ensuite, au fur et à mesure que l'on remonte le temps, ces témoignages se font de plus en plus rares, et ne concernent plus *Homo sapiens sapiens*, mais son ancêtre plus éloigné, *Homo erectus*. Ce dernier a laissé une empreinte de pied sur le sol d'un ancien habitat en plein air, à Terra Amata, un site situé près de Nice (Alpes-Maritimes), daté de 380 000 ans. Un autre site de plein air, situé à Vertesszőlos, en Hongrie, comporte une ou deux traces de pas. Sept autres empreintes de pied humain, vieilles celles-là de 1,5 million d'années, ont été aussi découvertes sur la rive nord-est du lac Turcana au Kenya.

### EN TANZANIE

Ensuite plus rien pendant des millions d'années. Le genre humain n'a simplement plus laissé de traces de sa marche. Il faut en effet remonter à 3,6 millions d'années, au début de la lignée des hominidés, « pour retrouver des traces de pas du peuple australopitèque à Laetoli, en Tanzanie »,

explique Pascal Picq, paléoanthropologue et maître-assistant au Collège de France.

Situé près du volcan Sadiman, au sud des gorges d'Olduvaï, le site de Laetoli est constitué de couches volcaniques, qui ont conservé fossilisées de nombreuses empreintes de pattes de mammifères (antilopes, éléphants, hipparions) et la trace du passage de trois australopitèques. Ces empreintes d'hominidés, formant deux lignes parallèles se suivent sur 25 mètres.

### MEILLEURE FAÇON DE MARCHER

« Ces empreintes ont permis de bien voir comment les pieds se succèdent, et d'apprécier la longueur de la foulée et la vitesse du déplacement. Chez les hommes, on sait que les pieds se succèdent très près d'une même ligne, alors qu'à Laetoli, on constate que les traces sont plus écartées, signes de hanches qui chaloupent » ajoute Pascal Picq. Cependant, les interprétations sur ces antiques traces pré-humaines ont été très diverses. Ce qui est logique, car « il ne s'agit pas d'un moulage parfait » ajoute le scientifique. Les paléoanthropologues américains ont tendance à « humaniser » la marche de ces australopitèques, alors que les Français estiment plutôt qu'ils ont une marche chaloupée.

Pour les chercheurs, il est toujours difficile de bâtir des explications sur ces lointains et fragiles témoignages. Ainsi, en ce qui concerne *Homo sapiens sapiens*, ils s'interrogent souvent sur le fait que les traces de pas découvertes sont celles de pieds nus, et appartiennent fréquemment à des enfants.

Christiane Galus

Scientifique, âgé de moins de 35 ans, vous avez un projet de création d'entreprise dans le domaine de la santé humaine, animale ou végétale ?

Les Tremplins de la Fondation Rhône-Poulenc peuvent vous aider.



# Un an après le Mondial de football, les Bleus ont perdu la magie

L'équipe de France a sauvé l'essentiel en l'emportant (1-0) de justesse face aux amateurs de la principauté d'Andorre, mais son comportement navrant inquiète. L'état de grâce né de la victoire en Coupe du monde est désormais bien fini

L'équipe de France de football s'est imposée (1-0) sans gloire, mercredi 9 juin à Barcelone, face à la modeste sélection d'Andorre, dans un match comptant pour les éliminatoires du Championnat d'Europe. Un penalty transfor-

mé par Frank Leboeuf à la 85<sup>e</sup> minute a permis aux Bleus d'échapper au ridicule, mais l'indigence de leur production confirme la baisse de régime d'une équipe battue, samedi 5 juin au Stade de France, par la Russie

(2-3). Les Français, usés mentalement et physiquement, ont du mal à se remotiver. L'absence de Zinedine Zidane, en convalescence après une opération au genou, fragilise un peu plus la sélection. La qualification pour

l'Euro 2000 reste pourtant à la portée de l'équipe de Roger Lemerre après la contre-performance de l'Ukraine en Arménie (0-0). Le prochain match face aux Ukrainiens, à Kiev, le 4 septembre, pourrait être décisif.

## BARCELONE

de notre envoyé spécial

A cinq minutes près, le mercredi 9 juin 1999 aurait été aussi célèbre, dans l'histoire du football français, que le dimanche 12 juillet 1998, jour qui vit les Bleus conquérir leur premier titre mondial. Sans ce penalty transformé par Frank Leboeuf à la 85<sup>e</sup> minute de jeu, cet Andorre-France, disputé exceptionnellement au Stade olympique de Barcelone, aurait provoqué une onde de choc sans précédent au pays des champions du monde. Victorieuse par le plus étroit des scores (1-0), l'équipe de France s'est malgré tout relancée dans le groupe 4 des éliminatoires du Championnat d'Europe des nations, profitant du faux pas de l'Ukraine en Arménie (0-0). La saison est, cette fois, bel et bien terminée pour les Bleus. Un an après le sacre suprême face au Brésil, l'équipe désormais entraînée par Roger Lemerre présente un bilan extrêmement mitigé.

● **Des résultats décevants.** C'est une tradition: les équipes championnes du monde ont, dans les mois qui suivent leur titre, des difficultés à confirmer leur statut. Après sa victoire au Mondial de 1982, en Espagne, l'Italie n'était ainsi pas parvenue à se qualifier pour le Championnat d'Europe deux ans plus tard. L'équipe de France est-elle à l'abri d'un tel scénario? Après sept matches, les Bleus enregistrent quatre victoires, ce qui est largement insuffisant vu que trois de ces victoires ont été acquises contre les deux équipes les plus faibles du groupe 4 (l'Arménie battue 2-0; Andorre battu 2-0 puis 1-0).

## UN SEUL MATCH RÉUSSI

Quant au succès obtenu en Russie (3-2) au mois d'octobre 1998, il n'a pu être confirmé au match retour, les Russes s'imposant sur le même score (3-2) au Stade de France, samedi 5 juin. Cette contre-performance n'est pas la



Sylvain Wiltord (à gauche) a essayé vainement de tromper la défense d'Andorre

seule, puisque les champions du monde ont péniblement arraché un nul en Islande (1-1) et ne sont pas parvenus à se défaire de l'Ukraine (0-0) à Saint-Denis. Les Bleus, en fait, n'ont réussi qu'un seul vrai beau match, cette saison, le 10 février à Wembley, où ils infligèrent une sévère leçon à l'Angleterre, mère-patrie du football (2-0). Seul problème, il s'agissait d'un match amical.

Preuve que les années post-Coupe du monde sont difficiles à mener: rares sont les internationaux à avoir brillé dans leurs clubs respectifs. Les Marseillais (Laurent Blanc, Christophe Dugarry, Robert Pires) ont échoué au port, en Coupe d'Europe comme en championnat national. Les Français d'Arsenal (Emmanuel Petit, Nicolas Anelka, Patrick Vieira) n'ont rien gagné non plus. Zinedine Zi-

dane a réalisé une saison en demi-teinte à la Juventus Turin, cependant que son coéquipier Didier Deschamps a appris à découvrir le banc de touche. Youri Djorkaëff a accompagné le fiasco sportif de l'Inter Milan. Seuls les deux joueurs de Parme, Lilian Thuram et Alain Boghossian, ont continué à goûter au succès grâce à leurs victoires en Coupe de l'UEFA et en Coupe d'Italie.

● **Jouer sans Zidane.** En succédant à Aimé Jacquet à la tête de l'équipe de France au lendemain de sa victoire en Coupe du monde, Roger Lemerre s'est vu offrir le plus beau et le plus dangereux des cadeaux. Quelle marge de manœuvre le technicien allait-il avoir? Quelle plus-value allait-il pouvoir apporter à cette formation si parfaitement « pensée » par son prédécesseur? La première tâche

de Roger Lemerre fut de trouver de nouveaux attaquants à l'équipe de France. Pendant le Mondial, trop peu de buts avaient été marqués par les joueurs de pointe. Un nouveau casting offensif s'imposait. Le sélectionneur s'y employa. Il appela le Lensois Tony Vairelles, le Marseillais Florian Maurice, les Bordelais Lilian Laslandes et Sylvain Wiltord, ainsi que l'avant-centre d'Arsenal, Nicolas Anelka.

## JOUEUR IRREMPLAÇABLE

Si les deux derniers ont finalement acquis le statut de titulaires, le problème de l'efficacité n'a pas été réglé pour autant. La raison en est fort simple, et les quatre derniers matches l'ont démontré: privés de leur meneur de jeu Zinedine Zidane (blessé au genou puis opéré), les Bleus ne sont plus les Bleus. Le Ballon d'or 1999 est à l'origine

de deux tiers des buts marqués par la France cette saison. Pendant son absence, ni Youri Djorkaëff, ni Vikash Dhorasoo, ni même Robert Pires, essayé à ce poste temporairement, n'ont réussi à distribuer le jeu avec autant de limpidité. Joueur irremplaçable, Zidane est l'indispensable rouage d'une équipe de France fondamentalement construite autour de lui et qui ne peut vivre sans.

● **Des joueurs usés.** Faut-il reprocher à Roger Lemerre de ne pas avoir suffisamment renouvelé son effectif, au vu de la saison infernale vécue par la plupart des joueurs de l'équipe de France? Laurent Blanc aura disputé 51 matches en dix mois et Lilian Thuram 61. Nombreaux ont exprimé leur ras-le-bol, et Emmanuel Petit a même expliqué que l'augmentation des cadences contribuait à ouvrir la porte au dopage. Ce que les champions du monde oublient de préciser, c'est qu'ils ont dépensé une énergie rare à répondre aux milliers de sollicitations dont ils furent l'objet. Emissions de télévision, défilés de mode, films publicitaires, inaugurations en tout genre. Les Bleus ont fait fructifier leurs affaires et ont façonné leur statut de star, ce qui eut sans doute pour effet de les rendre un peu plus intouchables aux yeux de Roger Lemerre.

Epuisés physiquement, comme on peut le voir lors du récent France-Russie, les nouveaux héros ont fini la saison dans un état de fatigue psychique avancé. Plusieurs altercations orales entre joueurs ont eu lieu lors d'Andorre-France. A cause d'un geste de nervosité, Christophe Dugarry est rentré aux vestiaires, tandis que Frank Leboeuf, après le match, a proféré des mots d'une rare violence à l'encontre de la presse spécialisée. Il était temps que le rideau tombe sur cette année pas comme les autres.

Frédéric Potet

## GRUPE 4

09/06	Andorre-France	0-1
09/06	Arménie-Ukraine	0-0
09/06	Russie-Islande	1-0

## ▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Ukraine	15	7	4	3	0	12	3
2	France	14	7	4	2	1	11	6
3	Russie	12	7	4	0	3	17	10
4	Islande	12	7	3	3	1	7	3
5	Arménie	5	7	1	2	4	3	10
6	Andorre	0	7	0	0	7	2	20

## ▼ PROCHAINS MATCHS

04/09	Ukraine-France
04/09	Russie-Arménie
04/09	Islande-Andorre

## ▼ MATCHS DÉJÀ JOUÉS

Islande-France 1-1, Ukraine-Russie 3-2, Arménie-Andorre 3-1, Russie-France 2-3, Andorre-Ukraine 0-2, Arménie-Islande 0-0, France-Andorre 2-0, Ukraine-Arménie 2-0, Islande-Russie 1-0, France-Ukraine 0-0, Arménie-Russie 0-3, Andorre-Islande 0-2, France-Arménie 2-0, Ukraine-Islande 1-1, Russie-Andorre 6-1, France-Russie 2-3, Islande-Arménie 2-0, Ukraine-Andorre 4-0.
---

F. P.

# Andorre est passé à cinq minutes de l'exploit

## BARCELONE

de notre envoyé spécial

Pour sa première sélection en équipe de France, Ulrich Ramé n'oubliera sans doute jamais ce moment si particulier, pour ne pas dire insolite dans la vie d'un gardien de but professionnel. La scène se déroule à la 36<sup>e</sup> minute du match contre Andorre, le moment choisi par Oscar Sonejee, milieu de terrain de l'équipe de la Principauté, pour tirer au but. Il s'agit de la première action des Andorrans. Il s'agit aussi de leur dernière. Mais le saugrenu n'est pas là. Un deuxième ballon traîne négligemment sur la pelouse du Stade olympique de Barcelone, juste sous les yeux d'Ulrich Ramé. Derrière le but, des petits ramasseurs de balle se tiennent la tête à deux mains, conscients d'avoir commis une bourde énorme en laissant échapper ce ballon sur le terrain. Et si Ulrich Ramé, déconcentré par cet incident, n'avait pas capté le tir pourtant mollasson d'Oscar Sonejee? Et si Andorre, ses 11 clubs, ses 1 713 licenciés, avait ouvert le score face aux champions du monde?

Voilà onze ans, l'équipe de France de football était revenue d'un déplacement à Chypre avec un match nul, 1-1. Ce résultat peu glorieux avait alors coté sa place au sélectionneur national, Henri Michel. Le souvenir hante-t-il Roger Lemerre, mercredi 9 juin, dans les dernières minutes de cet

Andorre-France difficilement supportable pour les nerfs? Au coup de sifflet final, l'ancien entraîneur jovial de l'équipe de France militaire, l'amateur de blagues grivoises, l'homme à l'humour toujours égale, est méconnaissable. « C'est un soulagement », lâche-t-il, mâchoires serrées et visage figé. Le coup est passé très près. Sans ce but de Frank Leboeuf sur penalty à la 85<sup>e</sup> minute, synonyme de victoire par 1 but à 0, Roger Lemerre serait probablement aujourd'hui en train de ficeler ses valises.

« Face à une équipe qui s'obstine à refuser le jeu, il est impossible de jouer »

Robert Pires a raison. « Ce match ne fut pas un match de football. Mais il fallait le jouer. Et on n'avait pas le droit de perdre ni de faire match nul. » Dans les sous-sols du Stade olympique, les joueurs de l'équipe de France expriment eux aussi leur satisfaction de s'être tirés de ce traquenard

de fin de saison. « Franchement, je ne vois pas ce que nous aurions pu faire de plus, indique Frank Leboeuf. Face à une équipe qui s'obstine à refuser le jeu, il est impossible de jouer. » Acculés dans leurs 30 mètres, constitués sur le mode de la tortue romaine, agressifs au point d'en devenir dangereux, les amateurs andorrans sont passés à deux doigts de l'exploit sportif le plus tonitruant de l'année.

Sans doute que l'affaire aurait été bouclée plus rapidement pour les Français si, à la 25<sup>e</sup> minute, l'arbitre nord-irlandais de la rencontre avait sifflé un penalty, pourtant évident, en faveur de Christophe Dugarry. Au lieu de cela, M. Ross expulsait l'attaquant marseillais, coupable d'avoir bousculé son vis-à-vis dans un geste d'énervement. Déjà suspendu pour les quatre prochaines rencontres de la Ligue des champions en raison de sa participation aux bagarres du match de Coupe d'Europe entre Bologne et l'OM, Christophe Dugarry sera privé du déplacement à Kiev, le 4 septembre.

Le coup atteint, par ricochet, Roger Lemerre, lequel avait mis au repos la plupart des internationaux ayant déjà reçu un carton jaune, afin justement de pouvoir compter sur un effectif au complet pour le match décisif en Ukraine.

www.rhone-poulenc.com

E-mail :  
caty.forget@rhône-poulenc.com

Tél. 01 47 68 29 75

# La République tchèque est le premier pays qualifié pour l'Euro 2000

GRÂCE à une dernière demi-heure impressionnante, les Tchèques (groupe 9) ont effacé les deux buts d'avance de l'Ecosse pour s'imposer finalement (3-2), mercredi 9 juin, à Prague. Cette septième victoire pour autant de rencontres permet à l'équipe de Josef Chovanec d'inaugurer la liste des qualifiés pour la phase finale de l'Euro organisée par la Belgique et les Pays-Bas, tous deux conviés d'office.

L'Italie (groupe 1) espérait, elle aussi, compter parmi les élus dès mercredi 9 juin mais en concédant un match nul (0-0) à Lausanne devant la Suisse, il lui faudra attendre l'automne pour officialiser sa qualification.

Dans le groupe 5, l'Angleterre a déçu une nouvelle fois ses supporters en se contentant d'un score de parité (1-1) en Bulgarie. Avec respectivement quatre et trois points de retard sur la Suède et la Pologne, les Britanniques sont désormais bien partis pour assister à l'Euro en spectateurs. A noter enfin, la mauvaise opération de la Grèce (groupe 2) qui s'est inclinée à domicile devant la Lettonie (1-2).

## LES RÉSULTATS

● **Groupe 1**  
Suisse-Italie 0-0  
Galles-Danemark 0-2  
Classement : 1. Italie, 14 points (11-2) ; 2. Danemark, 8 pts (6-5) ; 3. Suisse, 8 pts (4-3) ; 4. Pays de Galles, 6 pts (5-13) ; 5. Biélorussie, 2 pts (3-6).

● **Groupe 2**  
Grèce-Lettonie 1-2  
Albanie-Slovénie 0-1  
Classement : 1. Norvège, 16 pts (14-8) ; 2. Slovaquie, 11 pts (8-6) ; 3. Lettonie, 11 pts (7-5) ; 4. Grèce, 9 pts (8-7) ; 5. Géorgie, 4 pts (4-12) ; 6. Albanie, 3 pts (3-6).

● **Groupe 3**  
Moldavie-Finlande 0-0  
Classement : 1. Allemagne, 12 pts (14-3) ; 2. Turquie, 12 pts (11-5) ; 3. Finlande, 7 pts (8-10) ; 4. Irlande du Nord, 5 pts (3-8) ; 5. Moldavie, 3 pts (6-16).

● **Groupe 5**  
Bulgarie-Angleterre 1-1  
Luxembourg-Pologne 2-3  
Classement : 1. Suède, 13 pts (6-1) ; 2. Pologne, 12 pts (12-6) ; 3. Angleterre, 9 pts (8-4) ; 4. Bulgarie, 5 pts (3-7) ; 5. Luxembourg, 0 pt (2-13).

● **Groupe 6**  
Pas de match au programme  
Classement : 1. Espagne, 12 pts (28-4) ; 2. Israël, 10 pts (15-3) ; 3. Autriche, 10 pts (15-16) ; 4. Chypre, 9 pts (8-8) ; 5. Saint-Marin, 0 pt (1-36).

● **Groupe 7**  
Portugal-Liechtenstein 8-0  
Roumanie-Azerbaïdjan 4-0  
Hongrie-Slovaquie 0-1  
Classement : 1. Portugal, 18 pts (27-2) ; 2. Roumanie, 17 pts (16-1) ; 3. Slovaquie, 11 pts (8-4) ; 4. Hongrie, 8 pts (11-7) ; 5. Azerbaïdjan, 3 pts (5-21) ; 6. Liechtenstein, 3 pts (2-34).

● **Groupe 8**  
Yougoslavie-Malte 4-1  
Irlande-Macédoine 1-0  
Classement : 1. Yougoslavie, 9 pts (8-1), et Irlande, 9 pts (8-1) ; 3. Macédoine, 7 pts (9-6) ; 4. Croatie, 7 pts (8-6) ; 5. Malte, 0 pt (3-22).

● **Groupe 9**  
République tchèque-Ecosse 3-2  
Estonie-Lituanie 1-2  
1. Fédération-Féderation-H. 2-2  
Classement : 1. République tchèque, 21 pts (17-5) ; 2. Ecosse, 8 pts (9-9) ; 3. Bosnie-Herzégovine, 8 pts (9-10) ; 4. Lituanie, 8 pts (7-9) ; 5. Estonie, 7 pts (12-13) ; 6. Iles Féroé, 3 pts (4-12).

## LE RÉGLEMENT

Le premier de chacun des neuf groupes, le meilleur des neuf deuxièmes et les quatre vainqueurs des barrages entre les huit deuxièmes restants participeront à la phase finale organisée du 10 juin au 2 juillet 2000 conjointement par la Belgique et les Pays-Bas, qui sont tous deux qualifiés d'office. Plusieurs critères permettent le départage en cas d'égalité. Ce sont, par ordre d'importance : le plus grand nombre de points marqués dans les confrontations directes, la meilleure différence de buts dans les rencontres directes, les buts marqués à l'extérieur obtenus lors des rencontres directes, le plus grand nombre de buts inscrits à l'extérieur dans les rencontres directes, la meilleure différence de buts au classement final, le plus grand nombre de buts marqués lors de toutes les rencontres du groupe, le plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur lors de toutes les rencontres du groupe, le fair-play et enfin le tirage au sort.

## L'Ukraine perd deux points en Arménie,

## la Russie poursuit sa remontée

Décidément, l'Ukraine a le chic pour mettre en danger sa première place en cédant des points face aux sélections de second plan. Après avoir concédé un résultat nul (1-1) à domicile face à l'Islande, le 31 mars, les joueurs de Josef Szabo ont récidivé à Erevan devant la très modeste équipe d'Arménie (0-0), mercredi 9 juin. Les Ukrainiens alignaient pourtant leur meilleure équipe avec une grosse majorité d'éléments du Dynamo Kiev, demi-finaliste de la Ligue des champions. Mais ni Andreï Chevtchenko ni Sergueï Rebrov, l'un des duos d'attaquants les plus redoutés au monde, ne sont parvenus à désarticuler la défense adverse. Seule une frappe du premier, renvoyé par le poteau, a inquiété l'excellent gardien de but arménien, Richard Berezovski.

L'Ukraine reste en tête du groupe 4 mais son calendrier (réception de la France, déplacements en Islande et en Russie) s'annonce délicat. La troisième rencontre de la poule a permis aux Russes de confirmer leur renouveau avec une quatrième victoire d'affilée. L'équipe d'Oleg Romantsev a battu à Moscou l'Islande (1-0) grâce à un but de la tête de Valery Karpine juste avant la mi-temps. « En une semaine, nous avons dominé la France à Paris et maintenant les Islandais, ce qui m'incite à l'optimisme », a déclaré Oleg Romantsev.



# L'équipe cycliste Cofidis tente de se remotiver autour de Bobby Julich et de Christophe Rinero

Sur les routes du Dauphiné libéré les coureurs tentent d'oublier l'absence de Frank Vandembroucke

Quelques semaines après avoir appris que l'un de leurs coéquipiers, le Belge Frank Vandembroucke, a été mis en cause par la police judi-

ciaire dans une affaire de trafic de produits illicites, les coureurs de l'équipe Cofidis sont encore troublés. Sur le parcours du Dauphiné li-

béré ils pensent au Tour de France et se préparent à remplacer un leader qui a brillé dans les premières courses de l'année.

## LE MONT VENTOUX

de notre envoyé spécial  
« On a goûté au champagne. Et on a goûté à la m... » Le raccourci est sans doute brutal. Formulé par Bobby Julich, le coureur cycliste américain de l'équipe Cofidis, il résume néanmoins la situation qui est celle de la formation nordiste, mise à mal par l'affaire Frank Vandembroucke. Après avoir vu le jeune coureur belge, qu'elle a recruté fin 1998, porter haut ses couleurs durant le début de la saison, en s'arrogeant notamment la doyenne des classiques, Liège-Bastogne-Liège, Cofidis a pris de plein fouet la mise en cause de « VDB », comme on appelle le coureur, dans l'enquête des policiers parisiens de la brigade des stupéfiants sur le faux médecin Bernard Sainz et l'avocat Bertrand Lavelot, soupçonnés de trafic de produits illicites.

Certes, à la différence de son coéquipier, le Français Philippe

Gaumont, mis en examen dans cette même affaire, Frank Vandembroucke n'a été entendu que comme client de Bernard Sainz. Mais, entre lui et la direction de l'équipe le ressort est manifestement cassé. C'est ce que laissent entendre Bernard Quilfen, le directeur sportif, et Alain Delcuil, son adjoint, lundi 7 juin, au deuxième jour d'un Critérium du Dauphiné libéré où se sont déplacés, jusqu'à dimanche 13 juin, une bonne partie des coureurs de l'équipe Cofidis qui devraient être mobilisés sur le Tour de France.

## « J'ESPÈRE ASSUMER »

« L'affaire nous a fait douter un peu quelques jours. Mais on pense au Tour maintenant », faisait malgré tout valoir le Français Christophe Rinero, qui, au même titre que Bobby Julich, va devoir assumer une forte pression. Car Cofidis attendait déjà de ces deux coureurs, avant l'affaire, qu'ils brillent sur la Grande Boucle autant, sinon plus, que l'an passé. Désormais, l'attente risque d'être plus grande encore pour un Bobby Julich (27 ans) qui a fini troisième du Tour 1998 et pour un Christophe Rinero (25 ans) qui s'y était adjugé la quatrième place et le maillot à pois du meilleur grimpeur. Bernard Quilfen ne parle-t-il pas d'eux comme « les nouvelles cartes maîtresses » de l'équipe ? Celles qui feront peut-être oublier

le reste. « J'espère assumer », avance Christophe Rinero, qui, réputé pour ses talents de grimpeur, assure qu'il ne verra « pas particulièrement un nouveau maillot à pois » et qu'il ne s'est pas fixé d'objectifs précis sur le Tour de France. « Je vais essayer de faire du mieux possible. Si je fais dans les dix premiers, ce sera bien », concède tout juste ce natif du Sud-Ouest, qui l'an dernier a également remporté le Tour de l'Avenir.

Bobby Julich, lui, affiche plus clairement la couleuvre. Le Tour, c'est son objectif. « Je suis un coureur pour le Tour », assure ce Texan, qui avait bien failli abandonner le cyclisme en 1993, quand il avait vu s'effondrer, sans même démarrer, le projet d'équipe des Américains de Rossin, pour lesquels il avait opté aux dépens de la formation italienne Gatorade.

Reste que depuis le début de la saison, on a peu vu Bobby Julich et Christophe Rinero aux avant-postes. Non qu'ils aient boudé les compétitions, comme a pu le faire l'Allemand Jan Ullrich, qui aura lui aussi des prétentions sur le prochain Tour de France. Mais des problèmes physiques ont retardé leur progression : l'Américain s'est blessé en février et le Français en avril, ce dernier restant quinze jours sans rouler et six semaines sans compétition.

« J'ai repris fin mai à la Bicyclette

basque. Le Dauphiné c'est vraiment ma rentrée. Je suis encore juste. Il me faut trouver la forme. Mais je ne me fais pas trop de soucis », plaide Christophe Rinero. A sa blessure, Bobby Julich a vu s'ajouter des problèmes respiratoires : « Une allergie au pollen comme l'an dernier », explique-t-il, qui l'a conduit à abandonner à la Bicyclette basque et à revoir à la baisse ses ambitions sur le Dauphiné libéré. « Il y a trois semaines, je pensais encore à la gagner pour cette épreuve. »

## « JE VISE LA GAGNE »

Mercredi 9 juin, au soir du contre-la-montre individuel sur les pentes du mont Ventoux, Bobby Julich pointait à la 43<sup>e</sup> place du classement général, à 11 min 20 s du leader, l'inconnu américain Jonathan Vaughters (US Postal), Christophe Rinero se situant au 62<sup>e</sup> rang, à 13 min 35 s. « J'espère que mon problème d'allergie va s'arranger, comme cela s'était passé l'an dernier », indique l'Américain, qui, estimant que « pour le Tour il ne faut pas avoir la forme trop tôt », déclare « espérer goûter au champagne » fin juillet à Paris. Christophe Rinero, lui, aimerait bien y goûter plus tôt : dès le 27 juin, lors du championnat de France sur route, à Charade. « Je vise la gagne », prévient-il.

Philippe Le Cœur

# Marco Pantani se proclame innocent

Le coureur exclu du Giro se déclare « propre »

MARCO PANTANI n'a rien fait de répréhensible. Bien sûr il n'a jamais consommé le moindre produit dopant. D'ailleurs il le clame haut et fort : « Je n'ai rien à faire avec le dopage et pour vaincre je n'ai pas besoin de dopants mais de côte. » « Il Pirata », auquel l'Italie tout entière, des chateaux tifsos à Romano Prodi le président de la Commission européenne, en passant par le président du conseil Massimo D'Alema, ne cesse de prodiguer encouragements et réconforts, est « un coureur propre ». « J'ai la

conscience tranquille », dit-il et, pour preuve irréfutable, l'homme de Cesenatico avance cette remarque : « Je suis un des rares coureurs au monde à ne pas avoir de soigneur personnel. »

Voilà en substance ce que le champion avait à faire savoir mercredi 9 juin, cinq jours après qu'un inspecteur de l'Union cycliste internationale (l'UCI) eut l'indélicatesse de prélever quelques gouttes de sang dans ses veines et d'y constater un taux d'hématocrite supérieur au seuil toléré par les autorités médicales (Le Monde du 8 juin). « Evidemment quelque chose d'étrange s'est produit avec les tests », concède celui auquel un vilain coup du sort a volé une deuxième victoire consécutive dans le Giro, dimanche 6 juin, à Milan ; mais cela n'est sûrement pas en cherchant de l'EPO qu'on lèvera le mystère.

## « DÉTRUIT MORALEMENT »

Marco Pantani l'a suggéré sans rire devant les journalistes réunis sous les voûtes d'un monastère à Dozza Imolese, siège de sa formation Mercatone Uno, il pourrait s'agir d'un complot ourdi à ses dépens. C'est bien ce que Gaetano Insolera, son avocat, entend éclaircir en sollicitant « l'autorité judiciaire de Trente pour savoir si le sang examiné appartient bien à Marco ». En effet l'entourage du coureur a des doutes : l'éprouvette qui a révélé un taux d'hématocrite de 52 %, source de tant de soucis, contenait-elle bien l'échantillon sanguin de ce Marco Pantani-là ? Ce coureur adulé, vainqueur du Tour de France 1998 dont il disait, dix jours avant son triomphe sur les Champs-Élysées, qu'il serait de toute manière celui du dopage.

Désormais, Marco Pantani ne

sait plus qu'une chose : sa totale innocence. Pour le reste, la suite de sa carrière, sa participation au prochain Tour de France, il veut encore réfléchir. Même si pour l'heure il est « détruit moralement », cette attitude dénote un léger progrès.

Samedi 5 juin, quelques heures après l'annonce de son exclusion du Giro, il n'exprimait que son dépit et sa volonté d'en finir. De tout arrêter. De ne plus remonter sur un vélo. Cinq jours ont passé et le « héros » sportif de la péninsule est devenu moins catégorique. Plus raisonnable. « Je n'en sais rien », préfère-t-il répondre. « Je veux me donner un moment de réflexion. Je n'ai pas encore compris ce qui s'est réellement passé », s'excuse-t-il.

La réflexion doit en effet aider Marco Pantani à dire la vérité. Il est temps qu'il comprenne que le sport cycliste risque de mourir de tant d'hypocrisie, qu'il ne résistera plus longtemps à tant de perversion. Marco Pantani est pourtant un vrai champion, mais la supercherie n'a que trop duré. Samedi 5 juin dans la matinée, les instances médicales de l'UCI l'ont déclaré inapte à la pratique sportive pour deux semaines. Cette inaptitude n'est pas une punition.

Elle sanctionne un métabolisme anormal que la science explique par des prises exogènes de produits illicites au vue de la réglementation sportive et dangereux pour la santé de ceux qui en usent et abusent à des fins non thérapeutiques. C'est bien ce qu'attestent les bilans de santé inquiétants dressés par les médecins chargés de suivre les coureurs.

Même si un taux d'hématocrite anormalement élevé ne permet pas d'afficher clairement une prise d'EPO, personne n'est dupe. Dans un cas aussi précis que celui de Marco Pantani dans ce 82<sup>e</sup> Giro, il n'y a que le médecin de l'équipe Mercatone Uno pour croire que l'effort répété en altitude pourrait éventuellement présider à une telle ascension.

Et si Marco Pantani n'est pas dopé, son métabolisme signale une grave dysfonctionnement justifiant à lui seul qu'« Il pirata » s'impose quelque repos et une importante remise en question.

Yves Bordenave

# Handball : la France en quarts de finale

UN BUT STUPÉFIANT D'ANDREJ GOLIC a permis à l'équipe de France de battre à 4 secondes de la fin la Hongrie (24-23) et de se qualifier pour les quarts de finale du championnat du monde, mercredi 9 juin à Port-Saïd (Egypte). Alors que les Hongrois venaient d'égaliser (23-23) et que les arbitres s'apprétaient à siffler la fin du temps réglementaire, l'aillier de la sélection française a immédiatement réengager et marqué de la ligne médiane dans le but déserté par Laszlo Nagy, le gardien de (mauvaise) fortune. « J'ai profité d'une hésitation de Nagy qui ne savait plus s'il devait continuer à faire office de gardien pour les ultimes secondes ou laisser sa place au vrai gardien, Janos Szathmari », a rigolé Andrej Golic. Avant cet épilogue miraculeux, les Français avaient compté jusqu'à cinq buts d'avance avant de céder du terrain lors de la deuxième partie de la seconde mi-temps. « C'est une vieille habitude, on a le match en main avant et puis on remet nous-mêmes l'adversaire en selle », a pesté le sélectionneur Daniel Costantini. L'équipe de France affronte, vendredi 11 juin, l'Espagne en quarts de finale avec une double motivation car un succès lui assurera une qualification directe pour les JO de l'an 2000 à Sydney. En cas de défaite, les Français seraient obligés de passer par un tour de préclassement face au perdant d'Egypte-Russie avant de rencontrer un adversaire figurant dans le bas du tableau de ces championnats du monde.

## DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : les équipes de France masculine et féminine se sont rassemblées au début du mois d'août en Midi-Pyrénées pour préparer les championnats du monde d'athlétisme, qui auront lieu du 20 au 29 août à Séville. Ils participeront à deux meetings programmés les 7 et 8 août à Montauban (Tarn-et-Garonne) et Castres (Tarn), ce qui permettra au sélectionneur national de choisir les meilleurs pour le voyage en Espagne.

■ **AUTOMOBILISME** : le pilote Britannique Richard Burns (Subaru) a remporté mercredi 9 juin le 46<sup>e</sup> Rallye automobile de l'Acropole (Grèce), huitième épreuve du championnat du monde de la spécialité et considérée comme la plus dure de la saison. Au classement général des pilotes, le Finlandais Tommi Makinen (Mitsubishi), champion du monde en titre, se détache légèrement avec 36 points devant le Français Didier Auriol (Toyota), 32 pts, et l'Espagnol Carlos Sainz (Toyota), 29 pts.

■ **FOOTBALL** : Olivier Rouyer a été limogé, mardi 8 juin, de ses fonctions d'entraîneur du FC Sion au surlendemain de la relégation du club suisse en deuxième division. Le technicien français avait pris l'équipe en main au début de l'année sans parvenir à enrayer la spirale des mauvais résultats.

L'AS Saint-Etienne a renforcé son milieu de terrain en obtenant la signature pour quatre ans de l'ancien meneur de jeu du FC Lorient, Stéphane Pédron, pour une indemnité de transfert d'environ 12 millions de francs.

■ **TENNIS** : Cédric Piolone s'est qualifié pour le troisième tour du Queen's en battant, mercredi 9 juin, l'Australien Mark Woodford en deux sets (6-4, 7-5). Le Français devait rencontrer, jeudi 10 juin, l'Américain Todd Martin. La surprise de ce deuxième tour est venue de l'élimination de l'Ukrainien Evgueni Kafelnikov face à l'Arménien Sargis Sargsian (3-6, 6-3, 6-3).

■ **VOILE** : Bruno Peyron, qui est parti dimanche 6 juin du Phare d'Ambrose, dans la baie de New York, à bord de son catamaran Explorer pour s'attaquer au record de la traversée de l'Atlantique nord en équipage, était en retard, mercredi 9, sur le temps établi en 1990 par Serge Madec à la barre de Jet-Service. Une forte tempête a obligé le navigateur à réduire sa voilure.

## LOTO

■ Résultats des tirages n° 46 effectués mercredi 9 juin.

Premier tirage : 3, 5, 17, 22, 35, 41, numéro complémentaire : 48. Rapports pour 6 numéros : 1 056 085F, 160 999 € ; 5 numéros et le complémentaire : 22 005F, 3 354 € ; 5 numéros : 3 905F, 595,31 € ; 4 numéros et le complémentaire : 232 F, 35,36 € ; 4 numéros : 116 F, 17,68 € ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F, 4,26 € ; 3 numéros : 14 F, 2,13 €.

Second tirage : 9, 11, 12, 14, 18, 49, numéro complémentaire : 30. Rapports pour 6 numéros : 3 387 695 F, 516 450 € ; 5 numéros et le complémentaire : 32 880 F, 5 012 € ; 5 numéros : 3 550 F, 541,19 € ; 4 numéros et le complémentaire : 166 F, 25,30 € ; 4 numéros : 83 F, 12,65 € ; 3 numéros et le complémentaire : 20 F, 3,04 € ; 3 numéros : 10 F, 1,52 €.

## U.C.S. ANTIQUITÉS

Recherche - Meubles anciens  
Argentierie - Bronzes  
Objets 1900 - GALLÉ

ACHAT TABLEAUX  
IMPRESSIONNISTES  
Renoir, Bonnard, etc...

ESTIMATIONS GRATUITES  
Partage de successions

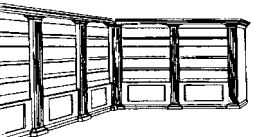
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS

Tél. : 01.53.69.06.06

Déplacements Paris - Province

## paringer

fabrique à vos mesures des centaines de modèles de bibliothèques à COLONNADES ou à PILASTRES en vrai bois finement travaillé.



CREATION - FABRICATION - VENTE

121, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS

Tél. : 01.42.22.22.08

12, rue de la Chaise, 75007 PARIS

Tél. : 01.45.44.10.44

**Le Monde**  
DOSSIERS DOCUMENTS

Au sommaire  
du numéro  
de juin

**La population mondiale en mutation**

Les risques d'une explosion démographique tant redoutée s'éloignent. D'un continent à l'autre, les situations contradictoires diversifient à l'extrême le paysage démographique mondial. Après le « baby-boom », l'Europe devra-t-elle affronter le « papay boom » ? L'Asie, continent le plus peuplé, a su relever le défi de la surpopulation. En Afrique, la poussée démographique s'accompagne d'une urbanisation accélérée malgré les pathologies qui accompagnent le développement des mégapoles.

Chez votre marchand de journaux  
12 F - 1,83 €

**Plus : LES CLÉS DE L'INFO**  
4 pages pour décoder l'actualité

**LES TRAVERSÉES GALAIS/DOUVRES**

LA Compagnie Maritime du Nord Pas-de-Calais

## Télécopieur Multi-fonction Chez Duriez

Fax : 10 s. par page, papier ordinaire, impression jet d'encre économique, mémoire 22 pages. • Copieur : 2 pages par minute, agrandissement réduction 70/140 • Scanner : 200 x 200 dpi • Imprimante pour PC 2.396 F H.T. (2.980 F TTC).

**Duriez,**  
112 bd St-Germain - 75006 Paris







**34** / LE MONDE / VENDREDI 11 JUIN 1999

#### NOMINATIONS

#### DIPLOMATIE

**Bernard Amaudric du Chaffaut** a été nommé ambassadeur en Birmanie, en remplacement de **Bernard Pottier**, par décret publié au *Journal officiel* du 9 juin.

[Né le 17 novembre 1942 à Marseille, Bernard Amaudric du Chaffaut est licencié en droit et diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes. Il a été notamment en poste à Varsovie (1970-1972), à Washington (1975-1978) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être conseiller technique auprès de Pierre Bernard-Reymond, ministre des affaires étrangères (1978-1980), puis détaché à la direction des relations internationales du groupe Elf Aquitaine (1980-1993). Depuis octobre 1994, Bernard Amaudric du Chaffaut était sous-directeur Afrique occidentale au ministère des affaires étrangères.]

#### ÉPISCOPAT

**M<sup>e</sup>Hubert Coppenrath** a été nommé par le pape archevêque de Papeete (Polynésie française) vendredi 4 juin. Il succède à son frère, Michel Coppenrath, qui a atteint la limite d'âge fixée à soixante-quinze ans. L'archevêque de Papeete n'est pas membre de la Conférence des évêques de France, mais de celle des évêques du Pacifique.

[Né le 18 octobre 1930 à Papeete, Hubert Coppenrath a fait ses études de philosophie et de théologie au séminaire d'Issy-les-Moulineaux et à l'Institut catholique de Paris. Ordonné prêtre en 1957, il est retourné à Tahiti en 1959, où il a été successivement curé de paroisse, vicaire général en 1993, et archevêque coadjuteur en 1998. M<sup>e</sup> Coppenrath est considéré comme l'un des meilleurs connaisseurs de la culture et de la langue polynésienne : il est l'auteur d'une grammaire et d'une traduction du Nouveau Testament en polynésien.]

#### MOUVEMENT PRÉFECTORAL

**Michel Guillot** a été nommé préfet des Vosges par le conseil des ministres du mercredi 9 juin, sur proposition de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur.

[Né le 21 novembre 1950 à Courbevoie (Hauts-de-Seine), Michel Guillot est diplômé de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec) et de l'Ecole nationale supérieure des PTT (Ensppt). Après sa scolarité à l'Essec, il est responsable du contrôle de la gestion de la société Sopalin SA, de 1974 à 1976. Après sa scolarité à l'Enspit, il devient chef de bureau au ministère des PTT, en août 1979. Détaché en qualité de sous-préfet en août 1983, il est secrétaire général de la préfecture de l'Ariège, puis de la Sarthe (1985),

#### JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 6 juin sont publiés :

- Rapatriés** : un décret relatif au désendettement des rapatriés réinstallés dans une profession non salariée.

- Santé** : un arrêté portant nomination au conseil d'administration et au conseil scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

Au *Journal officiel* daté lundi 7-mardi 8 juin sont publiés :

- Langue** : un décret portant nomination de vingt-deux personnalités au Conseil supérieur de la langue française.

Au *Journal officiel* du mercredi 9 juin sont publiés :

- Termites** : une loi tendant à protéger les acquéreurs et propriétaires d'immeubles contre les termites et autres insectes xylophages.
- Accord international** : une loi

puis secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de la région Languedoc-Roussillon, en novembre 1988. En décembre 1991, il est chargé de la sous-direction des affaires financières et immobilières au ministère de l'intérieur. Il devient sous-préfet de Lorient en janvier 1994. Depuis janvier 1996, Michel Guillot était directeur des transmissions et de l'informatique au ministère de l'intérieur.]

#### CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

**Bernard Cerquiglini**, directeur de l'Institut national de la langue française, a été nommé vice-président du Conseil supérieur de la langue française, lors du conseil des ministres du mercredi 9 juin. A la vice-présidence de ce Conseil, présidé par le premier ministre, il remplace Bernard Quemada, ancien directeur de l'Institut national de la langue française.

[Né le 8 avril 1947 à Lyon, Bernard Cerquiglini est ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé de lettres modernes et docteur ès lettres. Il a été nommé professeur de linguistique en 1981, d'abord à l'université Paris-VIII (Saint-Denis), puis à Paris-VII (Jussieu) ; il est aussi professeur à l'université libre de Bruxelles depuis 1989. Directeur des écoles au ministère de l'éducation nationale (1985-1987), puis délégué général à la langue française auprès du premier ministre (1989-1993), Bernard Cerquiglini est directeur de l'Institut national de la langue française, laboratoire de recherche du CNRS, depuis décembre 1997.]

#### CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA PRUD'HOMIE

**Yannick Moreau**, conseiller d'Etat, a été nommée présidente du Conseil supérieur de la prud'homie, en remplacement de Jean-Pierre Cochard, par arrêté paru au *Journal officiel* daté 7-8 juin.

[Née le 30 décembre 1945 à Nantes, Yannick Moreau est docteur en droit, diplômée de l'Ecole des hautes études commerciales pour jeunes filles et ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration (1969-1971). A sa sortie de l'ENA, elle a intégré le Conseil d'Etat et a été ensuite notamment chargée de mission auprès du Commissariat général du Plan (1975-1978), conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République (1981-1984), directeur du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale (1984-1986), secrétaire général pour l'administration au ministère de la défense (1989-1991), détachée auprès de la SNCF (1992-1995). Depuis mars 1996, Yannick Moreau était présidente de la 6<sup>e</sup> sous-section du contentieux du Conseil d'Etat. Elle préside aussi le conseil d'administration de l'Institut de vieille sanitaire depuis mars.]

#### JOURNAL OFFICIEL

autorisant la ratification d'un accord entre la République française et la République italienne relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière.

- Tour de France** : un arrêté portant autorisation du 86<sup>e</sup> Tour de France cycliste du 3 au 25 juillet.

- Santé** : deux arrêtés portant nomination au conseil scientifique et au conseil d'administration de l'Institut de veille sanitaire.

Au *Journal officiel* du jeudi 10 juin sont publiés :

- Soins palliatifs** : une loi visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs.

- Droits de l'enfant** : une loi visant à inciter au respect des droits de l'enfant dans le monde, notamment lors de l'achat des fournitures scolaires.

- Assurance chômage** : un arrêté portant agrément de l'avenant n° 4 au règlement annexé à la convention du 1<sup>er</sup> janvier 1997 relative à l'assurance chômage.

#### AU CARNET DU « MONDE »

#### Naissances

**Marie-Pia d'ORTHO-JARREAU**, **Pierre-Henri JARREAU** et **Ysé**

sont heureux de faire part de la naissance de

**Esther**,

le 30 mai 1999.

39, rue Buffon, 75005 Paris.

**Stéphane, Marie-Anne et Iris LAYANI**

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

**Louis**,

le 6 mai 1999.

*« Le bonheur existe et j'y crois. »* (Aragon).

42, avenue Floréal, 1180 Bruxelles (Belgique).

#### Mariages

**Françoise JAUDEL-EYTAN** et **Andrew SKURMAN**

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu à Paris, le 30 mai 1999.

**Elizabeth LANDEMAINE** et **Bernard AMAUDRIC du CHAFFAUT**

font part de leur mariage.

Ambassade de France en Birmanie.

**Peggy SANSON** et **Marc FLEISCHMAN**

sont heureux d'annoncer qu'ils se sont mariés dans l'intimité familiale, le vendredi 28 mai 1999, à la mairie de Monaco.

#### Décès

– Claudine Bati, son épouse, Marion, Marc et Marie, ses enfants, Juliette, sa petite-fille,

Les familles Baruk, Lebon, Marché, Nino, Plaisier, Scemla, Taib et Taride, Et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

**Jean Pierre BATI**, animateur à Radio-Maroc pendant dix-sept ans puis conseiller aux programmes des radios locales de Radio-France, survenu à Pau, le 7 juin 1999.

L'inhumation aura lieu le vendredi 11 juin, à 15 heures, au cimetière de Montmartre, Paris-18<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, rue de Bruxelles, 75009 Paris.

– Sa famille a la douleur de faire part du décès de

**Ludovic BATTINI**.

Une messe réunira sa famille et ses amis le samedi 12 juin 1999, à 18 h 30, en l'église Sainte-Marguerite, au Vésinet.

– Elizabeth, son épouse, Caroline, Constance, Yann, Jean-François, ses enfants,

Georges-François, son frère, Jacqueline et Flore, sa petite-fille, font part du décès de

**Jean-François HIRSCH**, professeur de neurochirurgie à l'hôpital Necker enfants malades.

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 juin 1999, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16<sup>e</sup>, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

19, avenue des Sycomores, 75016 Paris.

– M<sup>e</sup> I. Marchand, son épouse, M<sup>e</sup> Valérie Marchand, sa fille, M. Philippe Ledru, Juliette Ledru, sa petite-fille, M<sup>e</sup> Lucienne Dubois, sa belle-mère, Sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Igor MARCHAND**, déporté résistant,

survenu le 7 juin 1999, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux sera célébré le samedi 12 juin, à 14 h 30, en l'église de Lestre (Manche), sa paroisse.

Il a rejoint son épouse,

**Solange de SUYROT**,

(†) le 30 août 1994.

Des messes et des prières.

Château de Tourville, 50310 Lestre.

#### CARNET

– Emma Combrisson, sa femme, Jean Baptiste et Marie Christine, Bernard et Hélène, Bruno, ses enfants, Emmanuel, Matthieu, Pierre, Thomas, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**Noël COMBRISSON**,

survenu le 7 juin 1999, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité le vendredi 11 juin, en l'église Sainte-Marguerite.

Il sera inhumé au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Jean CRÉTENOT**,

survenu le 8 juin 1999, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques auront lieu vendredi 11 juin, à 14 h 15, en l'église Sainte-Geneviève, rue Pasteur, à Argenteuil (Val-d'Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Seigneur a accueilli dans sa Lumière

**Anastasia DOUROFF**, de la communauté apostolique Saint-François-Xavier,

le mardi 8 juin 1999.

L'Eucharistie, suivie de la Panikhida, sera célébrée pour elle le samedi 12 juin, à 10 heures, par Mgr Daucourt, en la chapelle Sainte-Marie de Neuilly, 24, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

De la part de La communauté Saint-François-Xavier, Sa famille, Ses amis de France et de Russie.

– Diane Foy, Olivier, Sophie et Marianne Foy, Maud et Paul Frichet, ont la tristesse de faire part du décès de

**Serge R. FOY**,

survenu le 29 mai 1999, à Paris.

L'inhumation a eu lieu le 3 juin, au cimetière Voltaire de Suresnes.

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Thierry FRESLON**, journaliste, critique musical, directeur artistique.

Kevin, Ses amies et ses amis, L'Association des jeunes interprètes de musique de chambre, s'associent à la tristesse de sa famille.

– M. Marc Haute couverture, son époux, Mathieu et Chloé, ses enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

**docteur Claudine HAUTECOURETUE**, née **GURVIER**,

survenu le 5 juin 1999.

30, rue de Rivoli, 75004 Paris.

– Elizabeth, son épouse, Caroline, Constance, Yann, Jean-François, ses enfants, Georges-François, son frère, Jacqueline et Flore, sa petite-fille, font part du décès de

**Jean-François HIRSCH**, professeur de neurochirurgie à l'hôpital Necker enfants malades.

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 juin 1999, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16<sup>e</sup>, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

19, avenue des Sycomores, 75016 Paris.

– M<sup>e</sup> I. Marchand, son épouse, M<sup>e</sup> Valérie Marchand, sa fille, M. Philippe Ledru, Juliette Ledru, sa petite-fille, M<sup>e</sup> Lucienne Dubois, sa belle-mère, Sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Igor MARCHAND**, déporté résistant, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, médaille militaire, croix du combattant,

survenu le 7 juin 1999, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 juin, à 11 h 30, au cimetière de Boissy-Saint-Léger.

21, rue Maison-Blanche, 94470 Boissy-Saint-Léger.

– M<sup>me</sup> Miles-Thomas, née Denyse de Saivre, son épouse, MM. Marcus et Nigel Miles-Thomas, ses fils et leurs épouses, M. et M<sup>me</sup> Slattery, M<sup>me</sup> Ariel Octtinger, ses beaux-enfants, Daisy, Max, Robert, Jeanne, Gabrielle, Alexandra et Rêbecca, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part de la disparition de

**M. Christopher MILES-THOMAS**,

survenue le 4 juin 1999.

Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Michaël, 5, rue d'Aguesseau, Paris-8<sup>e</sup>, le mardi 15 juin, à 11 heures.

L'inhumation se fera au cimetière de Senonches (Eure-et-Loir).

– M. et M<sup>me</sup> René Cognard, leurs enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Jacques Véron et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Pierre Véron et leurs filles, Les familles Thevenin, Giraud, Prullière, Caillon, Quenot, parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Léon VÉRON**, née **Marguerite GINET**, agrégée de l'Université, officier des Palmes académiques,

survenu le 8 juin 1999, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ses funérailles auront lieu le samedi 12 juin, à 10 h 30, en l'église de Riorges-Bourg (Loire).

Selon la volonté de la défunte, ni fleurs, ni couronnes, ni plaques, mais des dons pour l'AFLM (Association française de lutte contre la mucoviscidose). Corps déposé au Service mortuaire du Centre hospitalier de Roanne.

La famille rappelle à votre souvenir son époux

**M. Léon VÉRON**,

décédé le 11 novembre 1997.

Famille Cognard-Véron, 20, rue Pascal, 42300 Roanne.

**Régime ZEDERMAN**

s'est éteinte à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Sa famille a la profonde tristesse d'en faire part.

Elle fut responsable du foyer de jeunes filles d'Arcueil et directrice des colonies de vacances de la commission centrale de l'enfance.

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 juin 1999, au cimetière parisien de Bagneux. Le rendez-vous est à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

#### Anniversaires de décès

– Le 9 juin 1998,

**Suzy CHABERT**

disparaissait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

*« Dors, mamie Suzy, dors, mamie chérie, et que nos rires d'enfant, tu les entendes dans le firmament. »*

Diane, Luc, Nathalie, Suzanne, tes petits-enfants que tu adorais.

– Il y a trois ans déjà, le 11 juin 1996,

**Gérard DAHAN**

nous quittait.

Son souvenir chaleureux nous remplit toujours d'une grande émotion.

**Anne LAMBERT**, Maman,

*Tu es partie « pour le pays de l'envers du décor depuis deux ans ».*

Ma peine est immense, mais tu vis en moi dans la joie et la souffrance.

Amélie, accompagnée de Judith et de Papa.

#### Débats

– Edouard Valdman sera l'invité de la **Foire internationale du livre de Jérusalem**, qui se tiendra du 20 au 25 juin. Un débat sera organisé par l'Institut français, autour de son livre **Le Retour du Saint**, publié aux éditions Biblieurope, le 23 juin 1999, à 18 heures, sur le thème **« La Paix autrement »**.

#### Conférences

**Les Mardis de la philo**

Cycles de conférences, le mardi, en matinée et en soirée, à partir d'octobre, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6<sup>e</sup>.

– La philosophie de l'Antiquité et du Moyen Age.
– La philosophie classique.
– Les philosophes modernes.
– L'art et la question du beau.
– Pourquoi y a-t-il de l'art ?
– Le bien, le mal, qu'est-ce qu'être moral ?
– Les religions monothéistes face aux interrogations contemporaines.
– Introduction aux sagesses orientales : hindouisme, bouddhisme.
– La philosophie dans le monde contemporain.

Renseignements : tél. 01-47-22-13-00.

– **Rencontre avec Daniel Dobbels**, écrivain, chorégraphe :

*« Le corps réfractaire à l'image ».*

Avec la participation de Brigitte Asselineau, danseuse, mercredi 16 juin 1999, 19 heures, Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris-8<sup>e</sup>. Entrée libre.

#### Communications diverses

**La Maison des écrivains** 53, rue de Vermeuil, 75007 Paris.

A la découverte de la littérature slovène d'aujourd'hui : *Sept Slovènes à Paris*. Mardi 15 juin 1999, 20 heures. **Boris A. Novak**, **Tomaz Salamun**, **Dane Zajc**.

Témoïn : **André Velter**. Modérateur : **Jean-Baptiste Para**. Mercredi 16 juin, 20 heures. **Drago Jancar**, **Feri Lainscek**, **Marko Sosic**, **Brina Svit**. Témoïn : **Noëlle Châtelet**. Modérateur : **Christine Schell**. Lectures : **Serpentine Teyssier**.

*Renseignements et programme détaillé au 01-49-54-68-87/83.*

Participation aux frais : 20 francs. Entrée libre pour les membres de l'association MdE, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

– Anciens élèves et professeurs de P.V. Participez à l'ouvrage collectif : *« Mémoires et histoire de Paul Valéry »*, adressez vos textes à : 3AELPV (J.-C. Bailbé), casier 82, 38, boulevard Soult, 75012 Paris.

– Prix de la Découverte poétique, **Fondation Simone de Carfort**. Sous l'égide de la Fondation de France.

D'un montant de 10 000 F, ce prix annuel a pour objet la découverte d'un poète d'expression française, inconnu ou méconnu. Les poèmes inédits : 5 jeux identiques de 30 poèmes sont à adresser entre le 1<sup>er</sup> avril et fin juin à : Arlette Baleynaud-Joffre, 10, boulevard Diderot, Paris-12<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-07-22-02.

– Recherche **Henri REDER**, médecin, neveu de **Jacques REDER**, né en Pologne, déporté le 15 mai 1944. Szpicak, 61, rue du Poteau, Paris-18<sup>e</sup>.

#### Concerts

**Concert au profit des réfugiés du Kosovo**

Vivaldi : *Concerto pour deux trompettes ; Gloria*, avec Les Cheurs de Paris et l'ensemble Ars Fidelis. Samedi 12 juin 1999, à 18 h 30. Entrée : 100 francs. Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris.











# Une création chorégraphique et musicale joliment démultipliée

François Raffinot consacre son spectacle « Play-back » à l'écrivain Salman Rushdie

*Play-back*, à l'Ircam jusqu'au 13 juin, use des corps comme des sons dans un cadre qui mêle aussi théâtre, mime et cinéma. La chorégraphie

de François Raffinot et de la musique d'Edmund J. Campion cherchent parfois leur homogénéité. On entend la voix de Salman Rushdie

dans un flux électronique. Le nom du lieu dans lequel se déroule ce spectacle lui convient particulièrement : « espace de projection ».

**AGORA 99. *Play-back* (création), de François Raffinot (chorégraphie) et Edmund J. Campion (musique). Avec Saül Dovin, Anja Hempel, Serge Louis-Fernand, Bettina Mason, Pénélope Parrau, Franck Picard. Solistes de l'Ensemble TM+, Vincent David (saxophone), Benoît Gaudette (percussion), Marc Marder (contrebasse), technique Ircam (Manuel Poletti). Espace de projection de l'Ircam. A 20 h 30, jusqu'au 13 juin. Tél. : 01-44-78-48-16.**

Les lumières ne se sont pas éteintes. Une partie du public n'a pas remarqué que le spectacle est déjà en cours : une jeune femme portant des lunettes noires parcourt négligemment un livre ; une autre s'applique à lacer ses chaussures de sport. Un jeune homme dispose un bouquet de fleurs dans un vase ; un autre entreprend l'inventaire de son portefeuille. L'attente. Les meubles sont recouverts de draps comme dans les maisons inoccupées. Il pourrait donc s'agir de théâtre, mais

nous sommes à l'Ircam – temple réputé austère de l'informatique musicale – pour assister à la première création pluridisciplinaire du Festival Agora 99 (*Le Monde* daté dimanche 6-lundi 7 juin).

Conçu par François Raffinot, responsable du département chorégraphique récemment fondé à l'Ircam, *Play-back* ne s'impose donc pas de prime abord comme de la danse. De même, la musique écrite pour l'occasion par Edmund J. Campion tarde-t-elle aussi à sonner comme une composition à part entière. C'est que *Play-back* use des corps comme des sons dans un cadre qui mêle aussi théâtre, mime et cinéma. Le genre reste à définir, et la première partie du spectacle donne l'impression de vouloir seulement ouvrir des pistes, souvent séduisantes, parfois anecdotiques. La verve inventive de Raffinot l'emporte alors sur l'expérimentation prudente de Campion. L'un affole les sens en jouant à faire et défaire des couples comme pour monter et démonter un décor de ballet amoureux, tandis que l'autre invite gentiment l'esprit à suivre la logique in-

habituelle des sons spatialisés après traitement informatique. Dans la chorégraphie, on s'évite et on se repousse autant qu'on se cherche et qu'on se rejoint. Dans la musique, on se soumet à une simple mise en abyme ; sons de timbale qui, captés à même la peau et transformés en temps réel, s'apparentent aux appels d'un gong galactique, ou bien trilles de saxophone destinés à se perdre dans l'enchevêtrement de leurs clones réverbérés.

### HOMOGENÉITÉ DU REGARD

Il faut attendre la constitution du trio instrumental (saxophone alto, contrebasse et vibraphone) pour enfin attribuer une identité aux événements sonores. Elle émane du jazz, dont Campion module joliment quelques accents, puis se fixe sur la voix enregistrée de Salman Rushdie, qui émerge d'un flux électronique dont elle est la source acoustique.

Paradoxalement, l'homogénéité de *Play-back* se situe dans le regard. De ceux qui, sur scène, considèrent les ébats des autres (en jouant de l'appareil-photo, de la caméra ou du... saxophone puisque les instrumentistes « comptent » comme des personnages) ainsi que de ceux qui, de la salle, répartis tout autour du plateau, mettent en relation significative mouvements corporels et actions musicales.

D'ailleurs, les changements de costumes et d'accessoires s'effectuent à vue. La deuxième partie incorpore magnifiquement la vidéo à la chorégraphie, notamment lors d'un duo virtuel qui associe un danseur (filmé) et une danseuse (en vrai) pour une interprétation post-moderne du thème d'Echo et Narcisse ! Quant à la troisième partie, elle s'achève dans le noir par la projection cinématographique d'images issues de la première avec délicat accompagnement de contre-basse.

*Play-back* adopte le principe de la variation. Rétrospective, puisque François Raffinot reprend ici, avec la référence à Salman Rushdie, un élément fondateur d'un de ses travaux précédents, *Scandal Point* (1996), et prospective, puisque la nouvelle œuvre développe trois fois le même matériau dans un temps différent. La première partie (cinquante minutes), débridée, s'apparente à une série d'esquisses interactives. La deuxième (vingt minutes), coordonnée, se stabilise dans l'animation esthétique. La troisième (dix minutes), stylisée, touche à la quintessence d'une expression organiquement démultipliée. Jamais création à l'Ircam ne se sera autant confondue avec le lieu choisi pour sa diffusion : l'espace de projection.

Pierre Gervasoni

## Trois compositeurs d'avenir à Radio France

**KARIM HADDAD** : *Noch eins ist aber zu sagen* (création). **RAMON LAZKANO** : *Eriden* (création). **OSCAR STRASNOY** : *Bloc-notes de Midea* (6) (création). Julie Hassler, Olga Pitarch (sopranos), Maryseult Wiczorek (mezzo-soprano), Jean Nirouët (haute-contre), Luigi Tomasi (récitant), Orchestre philharmonique de Radio France, Laurent Cuniot (direction). Radio France, le 5 juin.

Le dernier concert de la série Découvertes de Radio France s'est situé à un niveau d'excellence rarement atteint, illustrant la tendance à l'originalité individuelle qui semble caractériser la génération des compositeurs nés dans les années 60. Comme le Basque Ramon Lazkano et l'Argentin Oscar Strasnoy, créés le même soir par l'Orchestre philharmonique, le Libanais Karim Haddad (né en 1962) est passé par le Conservatoire de Paris. Ce point commun ne favorise néanmoins aucun rapprochement des œuvres, sur le plan du métier comme sur celui du style.

Fondé sur un texte d'Hölderlin (que diffusent deux sopranos dans un registre intimiste), *Noch eins ist aber zu sagen* (*Mais voici ce qu'il reste à dire*) inscrit un peu Haddad dans la filiation de Luigi Nono et de Heinz Holliger : ampleur de l'entreprise, puissance du souffle intérieur, aptitude à fondre les sources les plus diverses (voix, instruments, électronique)... Son principal mérite consiste néanmoins à anéantir peu à peu les ré-

férences pour imposer de l'inouï. Notamment par le biais d'une fascinante déambulation maintenue au ralenti dans une sphère onirique. Chef-d'œuvre de décantation extatique, *Noch eins ist aber zu sagen* nécessite un savant dosage de rigueur (pour servir une organisation qui confine au rituel) et de souplesse (pour animer l'organisme qui commande ce pas à pas infinitésimal) que Laurent Cuniot réalise parfaitement.

La musique de Ramon Lazkano (né en 1968), on le sait depuis la publication d'un superbe CD (*Le Monde* du 7 novembre 1998), se plaît à explorer l'art de la perturbation fugitive. *Eriden* (pour orchestre de chambre) en témoigne de nouveau dans une expression, volatile puis ferme et disloquée, que le compositeur manie avec la dextérité d'un jongleur présentant un numéro sur scène et sa contrepartie en coulisses ! L'œuvre de Lazkano n'a d'un divertissement que l'apparence et touche à la question sensible de l'identité du créateur.

Moins complexe, le propos d'Oscar Strasnoy (né en 1970) dans *Bloc-notes de Midea* tient à l'expérimentation d'éléments destinés à un opéra sur le mythe de Médée. La sixième livraison (pour récitant, mezzo-soprano, haute-contre et bande) du *Bloc-notes* regorge d'effets qui font mouche et atteste que Strasnoy est aussi habile dans la suggestion immédiate que Haddad dans la projection infinie et Lazkano dans le mirage passager.

P. G.

## SORTIR

### PARIS

#### Rencontres internationales hors circuit Paris/Berlin

Ces rencontres engagent une action transdisciplinaire en faveur de la création contemporaine en cinéma, vidéo et arts plastiques (installations, performances, interventions). Plus de trois cent vingt films et vidéos en provenance de trente-cinq pays (fictions, cinéma expérimental, documentaires, art vidéo, vidéos expérimentales...) seront présentés à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, au cinéma Action Christine, au Centre Jean-Dame et à l'auditorium de la Fnac des Halles. Un espace d'exposition sera ouvert chaque jour au Centre Cerise qui accueillera parallèlement trois soirées de performances, lectures et concerts (les 12, 13 et 21 juin). Plusieurs cartes blanches (Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, Robert Cahen, Claus Löser, Jean Rouch) et des débats complètent cette programmation.

Centre Cerise, 46, rue Montorgueil, Paris 2<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Les Halles. Du 10 au 22 juin. Tél. : 01-40-26-66-34.

#### Nuit de l'architecture virtuelle

L'Ecole d'architecture de Paris-Val-de-Marne (EAPVM) organise, en collaboration avec INA-Imagina, une Nuit de l'architecture virtuelle dans ses locaux de Charenton-le-Pont. Des citernes d'Alexandrie aux possibilités du Web, de Lascaux à la cité Tony-Garnier de Lyon, les projections se succéderont, accompagnées de plusieurs remises de prix.

EAPVM, 11, rue du Séminaire-de-Conflans, 94220 Charenton. M<sup>o</sup> Liberté. Le 10, à partir de 19 heures. Tél. : 01-43-53-96-60. Http : /www.paris-valdemarne.archi.fr

#### Lili Boniche

Né à Alger de parents d'origine juive, consacré dans les années 50, redécouvert en France au début des années 90, mélangeur de langues (il chante en « francarabe ») et de styles (il revisite l'héritage andalou, interpète le chaâbi, mais aussi des tangos, paso-doble, rumbas...), Lili Boniche est un étincelant et pétillant charmeur. En première partie : Maurice el-Medioni. Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Opéra. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 160 F à 200 F.

### VILLEBOIS-LAVALLETTE

#### Printemps de la danse en Charente

Deux jours d'un très beau programme avec des compagnies développant un travail personnel original comme Heddy Maalem, Pascal Delhay ou Farid Berk. Olga de Soto danse avec Denis Pousseur, Régine Chopinot donne son superbe solo *Chant de lune*, qui se mesure aux notes indiennes du compositeur Ravi Prasad. Quant à Christian Bourigault, il présente son célèbre *Autoportrait*. De plus jeunes aussi, ou de moins connus – Katy Roulaud, Laurent Pichaud ou Patricia Ferrara –, pourront défendre leurs œuvres. Château, 16 Villebois-Lavalette. Les 11 et 12 juin, à 21 h 30. Tél. : 05-45-64-71-58. 50 F.

# Salut les artistes !

**Saison 1999/2000**

**Conversations avec Antoine Vitez**  
Emile Copfermann / Daniel Soulier

**La Périchole, la chanteuse et le dicteur**  
Jacques Offenbach / Henri Meilhac / Ludovic Halévy  
Jerôme Savary / Gérard Daguerre

**Le Vent dans les saules**  
Théâtre des Enfants / Kenneth Grahame / Daniel Soulier

**Les Belles Endormies du bord de scène**  
Compagnie d'EDVINE / Eric Ruf

**La Main passe**  
Georges Feydeau / Gildas Bourdet

**Le Voyage au Luxembourg**  
Jean-Marie Ladavetine / Miou-Miou / Hubert Saint-Macary

**Le Songe**  
August Strindberg / Robert Wilson

**La Maison des farfadets**  
Théâtre des Enfants / Gracela Cerasi / Frédéric Le Du


**Le Roi cerf** Carlo Gozzi / Benno Besson

**Irma la douce**  
Alexandre Breffort / Marguerite Monnot / Jérôme Savary

**Zap ! Zap ! Zap ! Blanca Li**

**Mona chante Rezvani** Mona Hefre

**renseignements, location**  
**0153653000**



## Théâtre National de Chaillot

Publicité



**LES GÉANTS DE LA MONTAGNE**  
en catalan, surtitré  
(Els gegants de la muntanya)  
DU 15 AU 27 JUIN

DE **LUIGI PIRANDELLO**  
MISE EN SCÈNE **GEORGES LAVAUDANT**  
ODEON THÉÂTRE DE L'EUROPE  
01 44 41 36 36

## GUIDE

### CINÉMA

#### Rencontre avec André S. Labarthe

La Cinémathèque de Saint-Etienne organise une journée avec André S. Labarthe. Le 12 juin à 14 h 30, une programmation de ses films sera ponctuée de diverses interventions avec le public (entrée libre). A 20 h 30, le cinéma Le France accueillera, en avant-première, *I have to make the world be flesh*, un portrait du réalisateur David Cronenberg, réalisé par Labarthe dans le cadre de la collection « Cinéma de notre temps » qu'il dirige avec Janine Bazin. Enfin, projection de *Videodrome*, réalisé en 1982 par David Cronenberg. Cinémathèque, 24, rue Jo-Goutteborge, 42000 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-43-09-77. 35 F et 44 F.

### REPRISES

#### La Promesse

de Jean-Pierre et Luc Dardenne, avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmene Ouedraogo. Belge, 1996 (1 h 33). MK2 Beaubourg, 3<sup>e</sup>; Sept Parnassiens, Dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20). Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ? de Vincente Minnelli, avec Rex Harrison, Kay Kendall, Sandra Dee. Américain, 1958, copie neuve (1 h 32). VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34) ; Mac-Mahon, 17<sup>e</sup> (01-43-80-24-81).

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

#### 3<sup>e</sup> Festival de jonglage contemporain et improvisé

La Compagnie Jérôme Thomas propose une programmation où l'on retrouve des artistes fidèles du festival (Philippe Ménard, Guillaume Hazebrout, Rémy Balagué et Babeth Gros), mais aussi des nouveaux venus et des artistes étrangers rencontrés pendant les tournées des membres de la compagnie. Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre,

92 Malakoff. Le 10, à 19 h 30 ; le 11, à 19 heures ; le 12, à 14 heures ; le 13, à 12 h 30. Tél. : 01-46-55-43-45. De 50 F à 120 F.

#### Raghnath Manet

Danse, musique, chants et percussions de l'Inde du Nord. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Jussieu. Les 10 et 11, à 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 80 F et 100 F.

#### Edda Erlendsdottir (piano)

Œuvres de Leifs, Wires, Isolfsson, Madoja, Grieg et Sveinbjörnsson. Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), 17, rue de la Sorbonne, Paris 5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Cluny. Le 10, à 19 heures. Tél. : 01-42-62-71-71. De 110 F à 130 F.

#### La Theory du Reptil, Le POM

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-d'Eau. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

#### Stan Laferrière Quartet

Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Montparnasse-Bienvenue. Le 10, à 22 heures. Tél. : 01-40-64-77-64. 90 F.

#### Miossec

Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Voltaire. Le 10, à 20 heures. Tél. : 01-43-14-35-35. 143 F.

#### Téofilo Chantre, Touré Touré, Marcello Ferreira

Salle de la Roquette, 15, rue Merlin, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Voltaire. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-53-27-11-47. Dans le cadre du Festival Onze.

#### Bevinda

Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bastille. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-43-57-24-24.

#### Percio B. B.

La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> République. Les 10 et 11, à 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52.

#### Pierre Berthet, Frédéric le Junter

Sculptures-instruments pour musique improvisée ouïet préparée. Avec, les 11 et 12 juin, le clarinetiste et bassiste Xavier Charles. Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. M<sup>o</sup> Robespierre. Les 10, 11 et 12, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.

### VERNISSAGES

#### Dominique Dehais

Galerie La Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Oberkampf. Tél. : 01-48-06-50-84. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 10 juin au 29 juillet. Entrée libre.











## Nouvelles de l'éther

par Pierre Georges

**TOUT DE BLANC** vêtu, disent les dépêches, George Bush s'est offert dans le ciel du Texas un saut en parachute d'anniversaire. Les télévisions étaient là. Les télévisions sont toujours là, où il faut, quand il le faut, lorsqu'un ancien président des Etats-Unis s'offre « l'émotion de sa vie en descendant à travers les nuages ».

George Bush n'en était, si l'on ose dire, qu'à son premier 75<sup>e</sup> anniversaire mais à son troisième saut. Le premier eut lieu durant la seconde guerre mondiale pour le soldat Bush. Le deuxième en mars 1997 en Arizona. Et le troisième, mardi donc, comme une sorte de lutte démonstrative contre le temps et la vieillie. « On se sent merveilleusement bien, dira George Bush après son atterrissage en douceur sur l'herbe de la bibliothèque George Bush. Les vieux peuvent faire encore des choses ».

A condition que le Nostradamus de l'ourlet leur en laisse encore le temps. Tout de bleu vêtu, Paco Rabanne s'offre, et nous offre, pour ses 65 ans, une jolie Apocalypse, fille de la grande éclipse, le 11 août 1999. Par « l'an mil neuf cens nonante neuf sept mois/Du ciel viendra grand Roy d'Effrayeur/ Ressusciter le grand Roy d'Angolmois/ Avant après Mars régner par bonheur ». Ainsi parla Nostradamus. Ainsi le traduisit son décodateur, Paco, le couturier des astres. On l'avait lu et entendu déjà, mais d'un œil mi-clos et d'une oreille mi-droite : Paco Rabanne, en sa crépusculaire vision, annonçait la mort prochaine de 20 millions de Franciliens, et accessoirement – non pour leur plaisir, mais par le nombre – de quelques milliers de bienheureux Gersois. On avait même cru comprendre que le conseil général

du Gers entendait porter plainte contre l'oiseau de mauvais augure « pour diffusion fautive d'informations susceptibles de nuire à l'image du Gers et à son économie ».

Mais là les choses se précisent, tant *L'Événement*, dans son édition de la semaine apporte de nouveautés sur « les imposteurs de l'Apocalypse ». Donc, c'était bien vrai. Paco Rabanne, par ailleurs « ex-prostituée de Louis XV, ex-assassin de Toutankhamon », « ex-créateur de l'Atlantide » nous promet un 11 août agité. « Crépuscule en plein jour. Une âcre odeur de brûlé se répand et des torches vivantes se jettent dans le vide ». Et tout cela pourquoi ? Parce que le ciel ou plutôt un de ses parasites, la station Mir et son plutonium, devrait nous tomber sur la tête, l'essentiel dans le bois de Vincennes, le reste dans ces prés, réputés pour procurer quelque bonheur agreste et inspirer les cinéastes. Donc, prudence, le 11 août, pas de sortie sans lunettes pour l'éclipse, et sans casque pour Mir.

Tout de blanche hermine vêtu et de fureur animé, Roland Dumas, enfin, ne cesse de maudire ses juges d'instruction, son ancienne compagne, la « mauvaise » presse – dont *Le Monde* – et ses différents tourmenteurs. Si l'Apocalypse rabannésque lui en laisse le temps, il fêtera le 23 août son 77<sup>e</sup> anniversaire en mettant probablement la dernière main à un livre intitulé « L'Affaire ». Sur la non-affaire, selon ses vœux. C'est ce qu'il indique à VSD dans un long entretien. Qui y verrait à redire ? Car si elle écrit tant, elle, il n'y a pas de raison qu'il n'écrive point, lui. En tout cas, jamais liaison ne fut aussi féconde, de mémoire d'éditeur !

## Dioxine : premiers résultats rassurants des dosages toxicologiques pratiqués en France

La Commission européenne critique le gouvernement belge

**EFFECTUÉS** dans plusieurs échantillons de lait, les premiers dosages toxicologiques de dioxine viennent de fournir des résultats rassurants. « Les résultats des analyses officielles effectuées sur des mélanges de lait de vache provenant de exploitations suspectes d'avoir été contaminées par la dioxine sont tous inférieurs à 1 picogramme [1 millionième de milligramme de gramme] par gramme de matière grasse qui constitue la valeur-cible dans ce domaine », indique-t-on au ministère de l'agriculture.

Ces deux mélanges avait été réanalysés à partir de laits provenant au total de 30 exploitations de Seine-Maritime dont les animaux et la production laitière avaient été placés sous séquestre il y a quelques jours. D'autres examens réalisés sur des laits provenant d'élevages potentiellement exposés ainsi que sur des produits finis (boissons lactées, petits-suisses) demandés par la filiale française de Danone à un laboratoire allemand spécialisé dans les dosages de dioxine ont également d'ores et déjà fourni des résultats inférieurs à 1 picogramme.

### D'AUTRES ANALYSES

Le laboratoire Carso, l'un des rares qui effectuent en France ce type de dosage en routine, devrait par ailleurs fournir, vendredi 11 juin, aux autorités sanitaires les résultats des analyses d'échantillons d'aliments pour animaux prélevés dans la société Alimex de Marcevais (Eure-et-Loir) qui avait reçu en janvier de la graisse d'origine belge potentiellement contaminée. Ces prélèvements

avaient été effectués le 29 mai, au lendemain de l'alerte sanitaire internationale lancée par la Commission européenne. Les spécialistes français, qui jugent très inquiétants les taux de dioxine retrouvés en Belgique – ils dépassent parfois le millier de picogrammes – expliquent aujourd'hui que le lait est a priori, pour des raisons physiologiques, moins à risque de contamination que les

Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, a annoncé, mercredi 9 juin lors de la mise en place du Comité national de sécurité sanitaire, qu'au total, en France, 99 élevages de bovins, 78 élevages de volailles et 4 élevages d'ovins sont sous séquestre, les animaux de ces élevages ayant pu avoir été nourris avec des produits contaminés.

Les autorités sanitaires ont dû

un premier envoi de 25 tonnes de graisses, une livraison le 28 janvier qui avait servi, jusqu'au 21 février, à la fabrication d'aliments. Tous les élevages qui se sont fournis chez Alimex sont aujourd'hui mis en séquestre.

### DIFFICILE GESTION DE CRISE

En Belgique, la gestion de la crise s'avère de plus en plus difficile. Les décisions des autorités belges suscitent de vives critiques de la Commission européenne, qui approuve en revanche les mesures prises par la France et les Pays-Bas, deux des pays ayant importé des matières premières suspectes. Postulant que la contamination résulte d'un accident ponctuel survenu entre le 19 et le 31 janvier, le gouvernement de Jean-Luc Dehaene estime que le problème est en passe d'être résolu.

Cet avis est loin d'être partagé à la Commission où l'on estime que « tant que la véritable cause de la contamination par la dioxine ne sera pas établie, il ne faut pas assouplir les mesures de précaution décidées à l'échelon de l'Union. En toute hypothèse, nous ne céderons pas aux pressions belges visant à tout autoriser à la consommation humaine à l'exception des œufs et des poulets ».

L'affaire sera examinée mercredi 16 juin à Bruxelles où les commissions de l'agriculture et de l'environnement du Parlement européen procéderont à l'audition de Franz Fischler et Emma Bonino, commissaires européens à l'agriculture et chargée de la protection des consommateurs.

Jean-Yves Nau

## La guerre d'Algérie n'est plus une « guerre sans nom »

**PENDANT** plus de 45 ans, la guerre d'Algérie n'a été, officiellement, qu'une « opération de maintien de l'ordre ». Dans les journaux, dans les livres d'histoire, dans les conversations, on parlait bien de guerre, de ces centaines de milliers de morts dont 6 400 appelés du contingent tués dans les villes et les campagnes algériennes. Les chefs de l'Etat et de gouvernement successifs, les ministres chargés des rapatriés, les lois et le code des pensions militaires évitaient, eux, depuis près d'un demi-siècle, un mot qui dément la propagande des dirigeants de l'époque.

La génération qui a vécu la guerre d'Algérie est arrivée au pouvoir. Jacques Chirac, alors sous-lieutenant de 24 ans en poste sur le piton de Souk-el-Arba, en 1956, est aujourd'hui président de la République. Lionel Jospin, né à la politique en manifestant, à 20 ans, en 1957, contre l'ensemble de la France en Algérie, est devenu premier ministre. Jean-Pierre Chevènement, volontiers narrateur de ses combats au sud d'Oran, en 1961, occupe le poste de ministre de l'intérieur. Une trentaine d'anciens combattants « là-bas » sont aujourd'hui députés, de droite ou de gauche.

Le 18 septembre 1996, en recevant à l'Elysée les membres du Front uni des anciens combattants d'Afrique du Nord, l'ancien sous-lieutenant Chirac a, le premier, évoqué la nécessité de substituer le juste mot de « guerre » à l'expression de « maintien de l'ordre ». Face à lui, il n'a trouvé que des convaincus. Les rapatriés qui, longtemps, s'étaient montrés réticents à ce changement de vocabulaire, ont fait savoir que leur priorité irait d'abord au règlement des dernières indemnités. Un an plus tard, c'est donc le nouveau secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, Jean-Pierre Masseret, qui, inaugurant un mémorial aux anciens d'Algérie, a franchement affirmé : « Oui, c'était une guerre, tout simplement ».

### « UN COMPTE À RÉGLER »

Le 21 octobre 1997, répondant à la question d'un député sur le rôle de l'ancien préfet Maurice Papon dans la répression de la manifestation des Algériens, le 17 octobre 1961, à Paris, M. Jospin, à son tour, a lâché le mot tabou.

« Enfants pendant la seconde guerre mondiale, jeunes gens mobilisés en Algérie, nous avions tous un compte à régler avec la guerre », dit Jacques

Floch (PS, Loire-Atlantique). M. Floch était jeune technicien agricole lorsqu'il avait été appelé, en 1958, comme deuxième classe à Oran. Jeudi 10 juin, c'est lui qui a rapporté, devant l'Assemblée nationale, la proposition de loi proposant enfin l'acceptation de l'expression « guerre d'Algérie ». M. Floch n'a trouvé personne pour s'y opposer. Comme lui, les députés anciens combattants n'avaient que peu parlé des combats, des viols, des tortures, mais ils étaient tous déterminés à faire voter ce texte par les leurs, des communistes aux gaullistes. Lorsqu'ils ont vu les administrations du Quai d'Orsay, de la défense et des finances tiquer sur ce changement sémantique, par peur des conséquences diplomatiques et, surtout, financières, les députés de la majorité comme de l'opposition ont franchement insisté. S'il faut indemniser des veuves de combattants tués en Afrique du Nord, l'Etat l'assurera, ont-ils fait valoir.

M. Jospin a donné son feu vert. Désormais, la guerre d'Algérie n'est plus « une guerre sans nom ».

Raphaëlle Bacqué

## Impressionnant rebond de l'économie au Japon

**LA PUBLICATION**, jeudi 10 juin, des chiffres de la croissance au Japon au premier trimestre a provoqué un choc dans la communauté économique et financière internationale. Alors que les experts prévoient que ces statistiques confirmeront la situation catastrophique de la deuxième puissance économique du monde, celles-ci ont au contraire fait apparaître un spectaculaire redressement.

Le produit intérieur brut nippon a progressé de 1,9 % au cours des trois premiers mois de l'année, soit une hausse de 7,9 % en rythme annuel après un recul de 3,2 % au dernier trimestre de 1998 (en comparaison, le PIB de l'Allemagne a augmenté de 1,6 %, en rythme annuel, au premier trimestre). Un telle performance n'avait plus été observée depuis trois ans dans l'archipel. Elle met fin à cinq trimestres consécutifs de recul du PIB. Les marchés financiers japonais ont salué ce rebond inattendu. La Bourse de Tokyo a terminé la séance en hausse de 2,89 % tandis que le yen a vivement progressé face au dollar et face à l'euro. Ce rebond aussi impressionnant

qu'inattendu s'explique essentiellement par l'impact des deux plans de relance mis en place l'an dernier par le gouvernement nippon : la demande publique a ainsi progressé de 6,0 %. Mais la demande privée s'est également mieux comportée que ne l'attendaient les économistes, avec une croissance de 1,3 % (+1,2 % pour la consommation des ménages, +1,2 % pour le logement et +2,5 % pour l'investissement des entreprises).

### REPROMES PLUS DE MISE

Le redressement surprise de la croissance japonaise bouleverse l'environnement économique international. Depuis deux ans, les dirigeants occidentaux ne cessaient de se plaindre du fardeau que représentait, selon eux, pour la croissance mondiale, la récession au Japon. Tout en critiquant ouvertement la pertinence des mesures de relance mis en place, ils demandaient à Tokyo de procéder à des réformes en profondeur de leurs structures économiques.

Ces reproches ne sont plus de mise. Dans leurs prévisions publiées à la mi-mai, les experts de l'OCDE s'étaient encore montrés très pessimistes, pariant sur une nouvelle an-

née de récession au Japon (avec un recul de 0,9 % du PIB après -2,8 % en 1998). Le chef économiste de l'Organisation, avait expliqué que malgré des progrès, « les perspectives demeurent peu encourageantes » au Japon et qu'il ne fallait « plus attendre grand chose » des politiques de relance du gouvernement.

Si elle est une très bonne nouvelle pour l'économie mondiale et si elle va dans le sens d'une harmonisation des taux de croissance entre les trois grandes zones (Amérique, Europe, Asie), la fin brutale de la récession au Japon risque toutefois de provoquer, selon les experts, des désordres financiers à court terme de grande ampleur. Le rebond de l'économie nipponne pourrait en effet se traduire par un afflux de capitaux internationaux dans l'archipel. « Le chiffre de croissance au premier trimestre incite à se ruer sur les actions japonaises », notait, jeudi, interrogé par l'agence Reuters, Mamoru Shimode, analyste à la banque Deutsche Securities à Tokyo. Wall Street, que de nombreux économistes jugent aujourd'hui surévaluée, pourrait s'en trouver fragilisée.

Pierre-Antoine Delhommeais

### DÉPÊCHES

■ **TRANSPORT** : le parquet de Paris a ouvert, mardi 9 juin, une information judiciaire pour « recherches des causes de la mort » à la suite de la mort d'Eric Douet, l'agent de la RATP décédé le 2 juin, à Paris, pendant son service. Un expert va être chargé de compléter les conclusions des médecins. Selon l'autopsie et l'enquête de police, M. Douet est mort accidentellement d'une rupture d'anévrisme alors qu'il contrôlait des vendeurs à la sauvette. La direction de la RATP et les syndicats estiment qu'il a été victime d'une agression.

■ **JUSTICE** : le parquet général de la cour d'appel de Versailles (Yvelines) a requis, mercredi 9 juin, le renvoi en correctionnelle pour « homicide involontaire » du docteur Michel Pérol, à la suite du décès, le 27 mai 1991, d'Aïssa Ilich des suites d'une crise d'asthme survenue au commissariat de Mantes-la-Jolie. Le médecin avait jugé son état compatible avec la garde à vue. Ce décès avait provoqué plusieurs nuits d'émeutes. L'avocat général a demandé la confirmation du non-lieu prononcé par le juge d'instruction à l'encontre des cinq policiers mis en examen. – (Corresp.)

**SCIENCE & VIE**  
HORS SÉRIE  
**Aviation 99**

- **KOSOVO : Le «tout aérien» à l'épreuve des faits**
- **Airbus : les paradoxes du succès**
- **Les chasseurs du siècle prochain**
- **L'Europe aéronautique face à son avenir**

**EN KIOSQUE DÈS AUJOURD'HUI**



# Le Monde DES LIVRES

LITTÉRATURE

ESSAIS

VENDREDI 11 JUIN 1999



**MICHEL CRÉPU**  
page II



**RACINE**  
page IV



**HÉLÈNE CIXOUS**  
page V

**CANNIBALES  
GOURMETS**

La chronique  
de Roger-Pol Droit  
page VI



**LUTHER**

Les œuvres  
de jeunesse rassemblées  
dans le premier volume  
de « La Pléiade » dessinent  
le parcours intellectuel  
du réformateur allemand  
page IX

## Pour que prime le spirituel

**E**st-il loisible de comparer l'affaire Dreyfus et la crise de l'Action française dans les années 1925-1927 ? Est-il légitime de mettre en parallèle le combat de la conscience contre le mensonge d'Etat que représente la première et la lutte intestine compliquée d'obscurs motifs politico-théologiques que figure la seconde ? Sur un point au moins, oui. Car, en ces deux circonstances dramatiques, dans l'urgence de la réflexion et de l'action, un même acte de naissance fut dressé : celui de l'intellectuel. Simplement, lors des querelles qui agitent le mouvement royaliste, une identification, un qualificatif vint compléter et préciser le substantif : catholique.

C'est le grand mérite de Philippe Chenaux de ne pas s'être dédouané à bon compte de l'intrication du politique et du spirituel pour conter cette crise qui culmina dans la condamnation de l'Action française de Charles Maurras par le Saint-Siège, en décembre 1926. En fait, c'est bien au cœur de cette tension

*Patrick Kéchichian*

contradictoire que s'est profilée la figure singulière de l'intellectuel catholique. Et c'est à Jacques Maritain que revient, en ces années d'après guerre, la charge de l'incarner. Il le fit avec une intelligence inflexible, une sorte d'implacable douceur qui ne laissa jamais place à l'invective.

Au-delà du traumatisme visible provoqué par ces événements, et de la redistribution des cartes politiques de la droite chrétienne qui en fut la conséquence, l'historien met en lumière la richesse et la fécondité, la violence également, du débat religieux.

En 1905, la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat était votée en France : ce qui fut d'abord perçu, par les catholiques, comme une catastrophe devint leur providence. Deux ans plus tard, Pie X condamnait le modernisme puis, en 1910, le Sillon de Marc Sangnier, ancêtre du christianisme social. Sous les auspices de ce pape très marqué à droite – il ne manqua pas de discrètes faiblesses à l'égard de Maurras –, l'Eglise s'ancra dans une position purement réactionnelle et donc réactionnaire. La guerre de 14-18, le large mouvement de conversion qui l'accompagna (1), la fièvre mystique alimentée, et même gavée, par tous les poisons du nationalisme donnèrent au catho-

cisme une coloration suspecte et favorisèrent pas mal de confusion... Les morts, comme Charles Péguy et Ernest Psichari – jeune converti, tombé au front, comme Péguy, dès les débuts de la guerre –, ou même Jeanne d'Arc, qui venait d'être canonisée (1920), furent aussi enrôlés, avec plus de fièvre que de raison, sous le drapeau du nationalisme intégral. On s'enivra à la pensée que la France de Saint Louis était en train de terrasser, avec retard, celle de Renan et de l'abbé Loisy.

La guerre, comme l'écrit Chenaux, n'avait pas seulement été vécue « comme l'affrontement de deux nations, mais plus encore comme le choc de deux civilisations, la latine et catholique d'un côté, la germanique et protestante de l'autre ». « L'adhésion à l'Action française permettait de réconcilier l'idée de nation avec l'idée catholique sur le terreau commun de l'antimodernisme. » Cette adhésion était large, massive, du moins à l'intérieur de l'espace de pensée chrétien.

La doctrine de saint Thomas d'Aquin servit de ciment provisoire à la réconciliation des deux ordres, temporels et spirituels, sur les bases évidemment les plus autoritaires. Pie XI, à l'occasion du sixième centenaire de la canonisation du saint en 1923, exalta en lui « l'union des deux sagesesses, l'acquiesce et l'infuse », c'est-

à-dire la raison et la foi. Le thomisme fut donc considéré comme la doctrine officielle de l'Eglise. On commenta intensément le docteur angélique, surtout dans son ordre d'origine, les dominicains. On tenta surtout de mettre sa pensée, issue d'Aristote, au service de visées politiques antiprogressistes. Il y eut ainsi un néothomisme d'Action française, dont Jacques Maritain, jusqu'à la condamnation de 1926, fut l'un des propagateurs, notamment par ses articles dans la *Revue universelle*, créée en 1920 avec Henri Massis.

La fracture causée par l'anathème romain fut énorme. Thomisme et maurrassisme ne devaient plus être considérés comme les piliers d'un même édifice. Au « politique d'abord » de Maurras, il était urgent de répondre par la « primauté du spirituel ». Il existait une autre transcendance que celle de l'ordre, dont Dieu et surtout l'Eglise craignaient de devenir les simples serviteurs. A la Rome trop étroitement latine et occidentale, il convenait d'opposer, à l'heure où l'on ordonnait des évêques chinois (1926), une Rome universaliste et missionnaire.

De même, il fallait résister à la romanisation païenne implicitement prônée par les disciples de Maurras. Beaucoup d'esprits éminents y perdirent leur boussole, ou

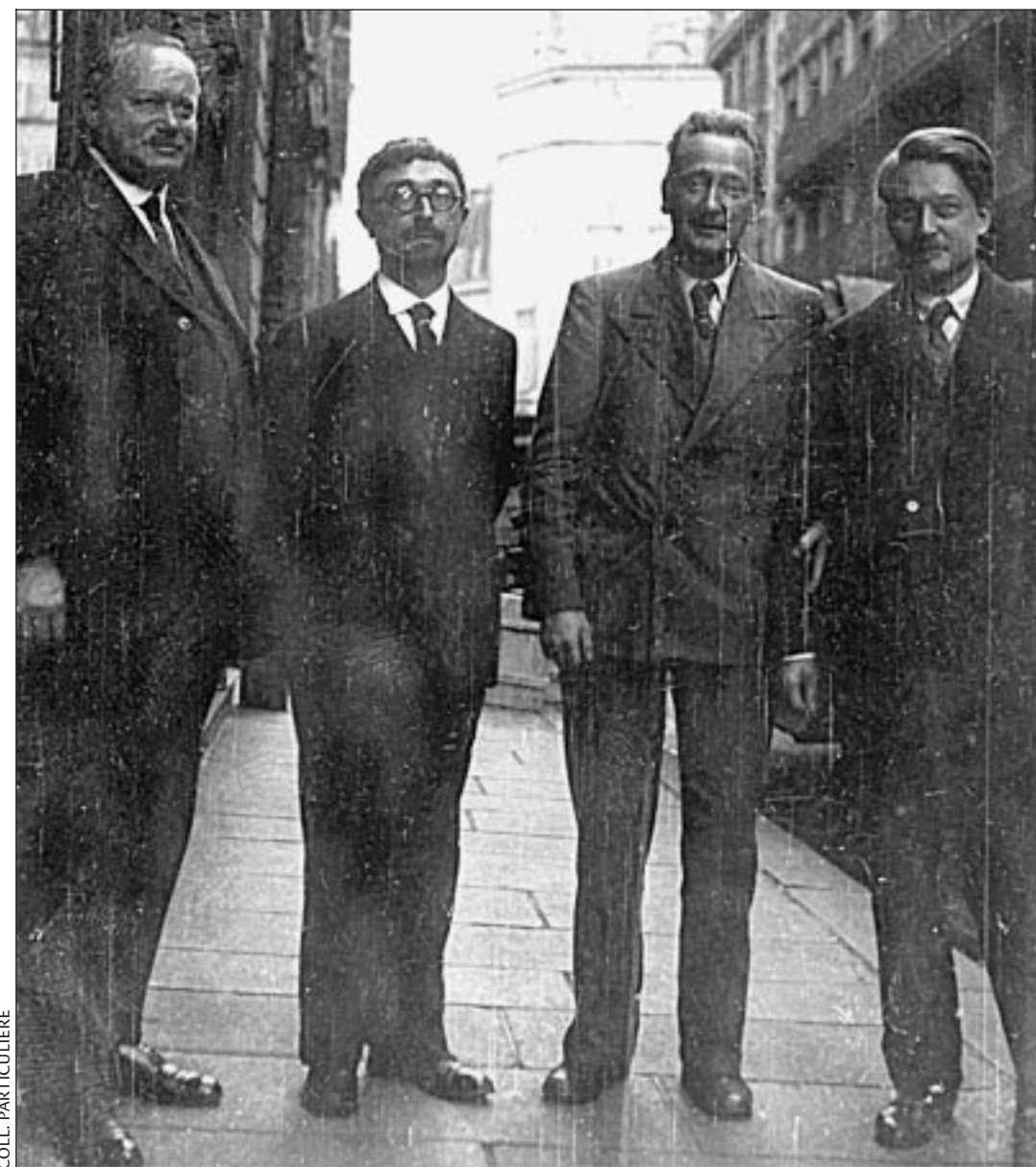
*Au « politique d'abord » de Charles Maurras et de l'Action française, Jacques Maritain répondit par l'affirmation de la « primauté du spirituel ». A l'occasion de cette crise que raconte Philippe Chenaux, naquit une figure : celle de l'intellectuel catholique*

urent constater que le même instrument ne pouvait servir à indiquer le bon sens politique et le pôle surnaturel. Bernanos, le rebelle magnifique, prit la défense de Maurras, alors qu'il s'était violemment éloigné de l'Action française depuis plusieurs années. D'une manière plus feutrée, les clercs subirent le choc, mais obéirent à leur devoir de réserve. C'est alors que le Vatican chargea un laïc, un philosophe qui s'était déjà acquis une puissante réputation, de commenter et de défendre la position de l'Eglise. Jacques Maritain s'exécuta, expliquant *Pourquoi Rome a parlé*.

Maritain, c'était l'ami de Péguy et en même temps le filleul de Léon Bloy, à l'intransigence moins volcanique, plus pondérée que celle de son parrain. C'était le converti qui s'était fait convertisseur – mais pas au gourdin, comme Claudel ! –, celui qui recevait dans sa maison de Meudon, au côté de sa femme Raïssa, les écrivains et les artistes troublés en quête de direction spirituelle – de Cocteau et Sachs à Julien Green et Charles du Bos. Bernanos lui reprochera assez, en termes lourdement ignobles, cette atten-

(1) Signalons la thèse de Frédéric Gueillot, *La Conversion des intellectuels au catholicisme en France, 1885-1935* (CNRS édition, 534 p., 220 F [33,53 €]), et la publication, en 1997, des actes d'un colloque sur le thème « Intellectuels chrétiens et esprit des années 20 », sous la direction de Pierre Colin (Cerf, 246 p., 165 F [25,15 €]). Enfin, la monumentale correspondance entre Jacques Maritain et l'un de ses interlocuteurs privilégiés, le Suisse Charles Journet, est en cours de publication aux Editions suisses Saint-Augustin (3 volumes parus sur 6, diffusion Cerf).

**ENTRE MAURRAS ET MARITAIN**  
**Une génération intellectuelle catholique (1920-1930)**  
de Philippe Chenaux.  
Ed. du Cerf, 262 p., 185 F (28,20 €).



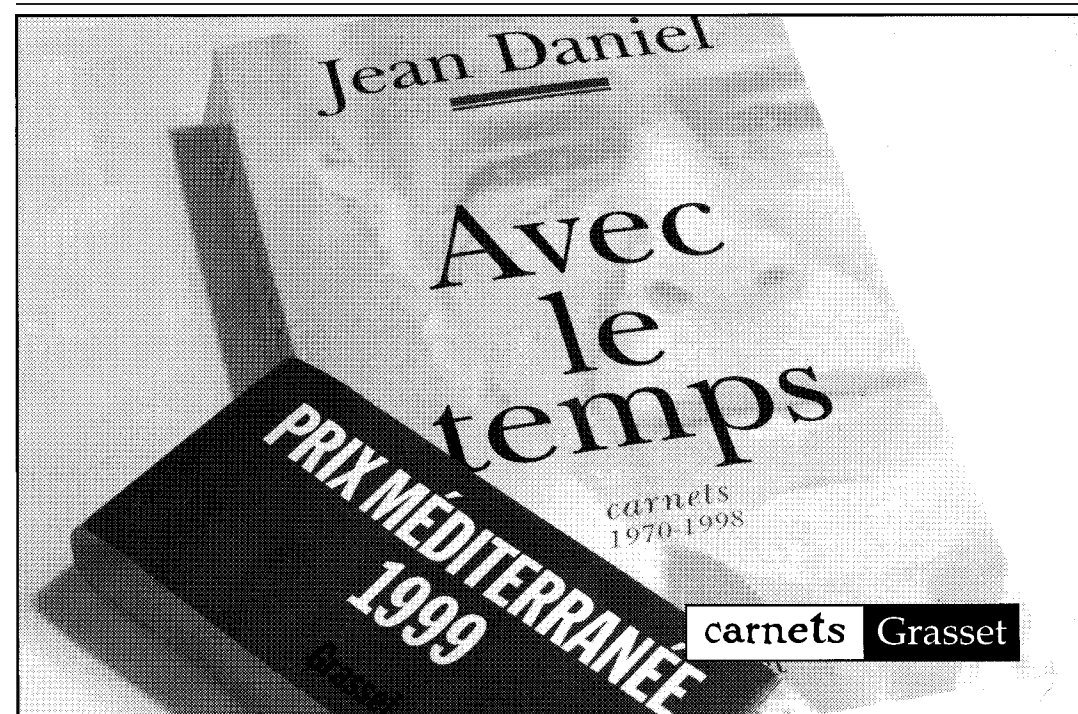
De gauche à droite : Paul de Brouwer, Stanislas Fumet, Pierre van der Meer et Jacques Maritain à la fin des années 20

tion aux autres. C'était l'homme d'édition et de revue, le fondateur de la collection « Le Roseau d'or » en 1925, avec une équipe un peu hétéroclite – Henri Massis et Stanislas Fumet notamment, ce dernier d'emblée hostile à Maurras.

On ne peut entrer dans le secret des âmes, mais il est clair que l'enseignement dispensé alors par Maritain en direction des hommes et des femmes de pensée fut aussi une longue explication avec lui-même. Il serait faux et mensonger

de juger son attitude comme une simple obéissance sans conscience à l'institution ecclésiale et à son magistère. Et c'est là sans doute que s'affirme la singularité de l'intellectuel catholique, libre parce que fidèle. Comme l'écrit Philippe Chenaux, les « raisons profondes » qui poussèrent Maritain à justifier une mesure d'autorité s'éclairèrent d'abord par le « dessein spirituel pour l'Eglise et le monde » qui était le sien. Et qui le devint avec toujours plus de force.

L'histoire, bien sûr, continua. En 1932, Bernanos rompt de nouveau avec Maurras – son célèbre « à Dieu » au chef politique – et retrouve Maritain. Pie XII, en 1939, lève la condamnation de l'Action française. La deuxième guerre mondiale, le nazisme, Vichy donnent à chacun, et donc aux catholiques, l'occasion de se déterminer. La haute voix de Maritain durant les années de guerre démontre amplement qu'il resta du côté du plus noble discernement.



carnets Grasset



# La légèreté française



## LA CONFUSION DES LETTRES

de Michel Crépu.  
Grasset, 250 p., 118 F (17,99 €).

## L'ESPRIT DES LETTRES, 1

de Jacques Laurent.  
Ed. de Fallois, 416 p., 125 F (19,05 €).

Michel Crépu est critique littéraire. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, un critique littéraire n'est pas une personne qui utilise une échelle sur les degrés de laquelle il disposerait les différents ouvrages proposés semaine après semaine par la production éditoriale. C'est quelqu'un dont le métier est de poser sans cesse la question de l'échelle : de quel bois elle est faite, si les barreaux sont solides, si, croyant la monter, ou ne la descend pas, etc. Avec, en arrière-fond, ces deux questions récurrentes : qu'est-ce que l'échelle ? Et où est-elle passée ? A la différence du lecteur, auquel il ressemble par bien des aspects, le critique se demande toujours : où est la littérature ? Il sait qu'elle n'est pas forcément là où ses goûts le portent.

Périodiquement, la critique pousse un cri : on a cassé l'échelle et les livres gisent en tas au pied de la bibliothèque, le meilleur avec le pire, le fugace avec le durable, l'inventif avec le redondant, l'original avec la copie. C'est la confusion des lettres, la crise. Plus de perspectives claires, les boussoles s'affolent, le chiendent étouffe le blé en herbe, les grandes religions de la littérature sont renversées par des sectes hagarades. Le plus acharné des laïques pleure de ne plus savoir à quel saint se vouer. Chacun a le sentiment d'un déclin irrémédiable, sinon d'une fin annoncée. Et il se trouve toujours deux ou trois charlatans, quelques petits coups du village des lettres, pour s'égoïsser sur la ruine du temps : la littérature française est morte, vive l'Amérique !

Nous vivons une telle crise. Peu importe, au fond, qu'elle soit réelle ou imaginaire puisque nous la vivons. L'impression d'un épuisement. Michel Crépu décrit cela très bien. Autrefois, il est arrivé de se retrouver dans une impasse. Morale, esthétique, culturelle. Mais l'impasse agissait comme un défi. Il fallait rassembler ses forces, ses énergies et son intelligence pour franchir l'obstacle, ou pour le saper, ou pour inventer une voie inédite, par-dessus, par-dessous, par les côtés. La littérature y gagnait encore. Aujourd'hui, plus de chemin tracé, donc plus d'impasse et plus rien à franchir. Ce qui explique que les paroles rampantes tiennent, si l'on ose dire, le haut du pavé. A quoi de solide pourrait-on bien s'opposer pour pousser du pied et remonter à la surface ? Modernité, démocratie, fin des idéologies : le sol lui-même est devenu mou.

On peut bien sûr chercher des raisons à cette désertification et Michel Crépu n'y manque pas. C'est un excellent accompagnateur pour une visite guidée du champ de ruines. Alerte, disert, aigu sur le détail, percutant sur la synthèse. Avec quelques lacunes toute-

fois. Comme sur le XVIII<sup>e</sup> siècle français rapidement expédié sous le qualificatif de « *libertin* », comme une sorte de pont frivole jeté entre le « Grand » Siècle et la prose enchantée de Chateaubriand. De toute évidence, les Lumières intéressent si peu Crépu qu'il en oublie son savoir des Lettres, ordinairement impeccable. C'est ainsi que *La Pucelle* est présentée comme une tragédie de Voltaire (qu'on ne lirait plus) et que Diderot « *n'existe pas sans Tristram Shandy* » – lequel n'est apparu qu'en 1760. Comment expliquer cette subite faiblesse ? Sans doute par le lien trop serré qu'entend tendre Crépu entre la littérature et le tragique de la condition humaine. L'hypothèse d'une littérature du bonheur et du hasard n'y a guère droit de cité.

En revanche, et à rebours de la rumeur des diners en ville, Michel Crépu donne une large place à ce qu'il nomme « *l'équation française* » : « *La France est un pays qui a poussé plus loin que n'importe quel autre l'art de se présenter. Il est permis d'y voir la marque d'un véritable amour de soi ne craignant ni la flatterie, ni la laideur, ni l'absence de message particulier. Tranquillité vertigineuse d'une surface qui connaîtrait ses profondeurs sans éprouver le besoin d'en faire tout un cinéma.* » Un triangle sans sommet, donc parfaitement équilibré, entre littérature, histoire et religion, l'une n'allant pas sans les autres, de Rabelais et Montaigne jusqu'à Céline et Malraux. Une manière de regarder le tragique en face et de l'affronter avec les secours de la grammaire plutôt qu'avec la théâtralité du sublime. Une douceur particulière.

Dans les fracas et les confusions de la modernité, à l'ère des désastres mondiaux et de la frénésie nihiliste, si l'on suit bien Crépu, alors que toutes les issues ont été explorées puis résolument abandonnées, dans cet espace dévasté, sans haut ni bas, s'ouvrirait un immense espace pour une littérature d'après la déroute, grave et légère, forte, patiente et calme comme un paysage d'Ile-de-France, nourrie aux immenses greniers de la bibliothèque, inépuisables. Le meilleur antidote à la vulgarité bruyante de la

modernité. Le remède à l'actuelle et masochiste tristesse française, si provinciale. *La Confusion des lettres* est un essai brillant. L'auteur l'a voulu enlevé et rapide, au point d'en avoir soigneusement gommé tout ce qui risquait de peser. Toujours cette allure à la française qu'une certaine mythologie voudrait attribuer au « génie de la langue » alors qu'elle est le fruit de la tradition et de l'histoire littéraires. Cette manière de caracoler, de multiplier les ellipses, de patiner des formules et d'aiguiser les paradoxes plutôt que d'enfiler les lourdes chaînes de la démonstration a bien du charme. On y sent passer l'art, bien français lui aussi, de la conversation. Une manière de repousser l'écriture au profit de la parole : on lit moins Crépu qu'on ne l'entend. Bien balancée, bien rythmée, sa prose est hérissée de liaisons purement verbales, de « *après tout* », de « *tout comme fait* » et de « *car enfin* ». Et comme si cela ne suffisait pas à contrer le caractère toujours un peu solennel de l'écriture, il a encadré son essai de deux dialogues qui n'ajoutent pas grand-chose à son propos, sinon à additionner un peu plus de levain à la pâte.

Michel Crépu a publié, en 1990 aux éditions du Félin, un essai sur Charles du Bos intitulé *La Tentation de l'irréprochable*. Charles du Bos, si l'on en croit ses contemporains, était un causeur extraordinaire et

surabondant. Mais son enthousiasme à accueillir, à sentir et à comprendre ses prochains et ses lointains étaient tels qu'il y sacrifia l'essentiel de son œuvre, aujourd'hui distribuée sur les quais de la Seine entre les romans d'André Maurois et les œuvres complètes de Lénine. Les paroles écrites jaussent vite. Il aura manqué à du Bos de vouloir écrire. Non pas seulement de faire toucher du doigt la lumière et les ténèbres, mais d'en fixer le sentiment.

Il est vrai que bien des écritures jaussent aussi. En décidant d'offrir à la réédition ses articles d'il y a cinquante ans, Jacques Laurent a pris un sérieux risque. Et pas seulement celui du vieil écrivain arrivé aux honneurs face au freluquet débutant qui essayait ses griffes. Il y va d'autre chose que d'une carrière : du sens d'une œuvre. Laurent, dès ses débuts, a dû être travaillé par ce sens-là puisque, par le jeu des pseudonymes, il a tenu à faire lui-même le tri entre ce qui était du ressort de la littérature et qu'il signait de son nom et ce qui regardait l'alimentation, journalistique ou romanesque, et qui portait le label Cecil Saint-Laurent, Albéric Varenne, et autres.

Les articles écrits pour *La Table ronde* et pour *La Parisienne* entre 1947 et 1956 sont de Jacques Laurent. L'éditeur les présente comme « *un témoignage irremplaçable sur la période de l'après-guerre, sur les écrivains, sur les œuvres, sur les questions d'esthétique ou de politique de cette époque* ». Réduire la littérature à du témoignage est un bien mauvais service à lui rendre. Les pires adversaires de Jacques Laurent ne le vouent pas à la triste situation de butte témoin des années 50, entre des vieux numéros de *Paris-Match*, la banquette de Sartre au café de Flore et les tourne-disques Teppaz. On veut croire qu'il y a quelque chose qui dure dans ces écrits, comme durent, de la même époque, les blocs-notes de Mauriac dans *Le Figaro* ou les articles de Sartre dans *Les Temps modernes*. Une vision, un style, une manière de mordre dans le temps et de faire le lien avec d'autres époques. Une croyance dans la littérature, même lorsqu'elle se fait journaliste.

On la sent, cette croyance dans les tout premiers écrits de Laurent. C'est elle qui l'engage à refuser la coupure de la collaboration et de la libération. Il veut l'oublier, l'effacer, contre l'histoire. Retour à la case départ de 1939. Re-bonjour Morand et Chardonne, Anouilh et Thierry Maulnier. Au nom de la liberté de l'esprit, de la littérature comme valeur suprême et amnistie générale. Bel exercice de marche arrière avec saut au-dessus de cinq ans de barbarie. D'autres plus habiles que Jacques Laurent, plus retors et plus cyniques, s'y seraient – s'y sont – cassé la figure. Laurent se contente d'y perdre sa pensée, c'est-à-dire son style. On peut dater la chute : février 1951 dans *La Table ronde*, un interminable article intitulé *Paul et Jean-Paul*. Une seule idée en quarante pages, retournée cent fois sur le gril jusqu'à en être carbonisée : Jean-Paul (Sartre) est le fils littéraire de Paul (Bourget). Mauriac en aurait fait dix lignes, fulgurantes. On en parlerait encore. Comme on parlera encore demain, peut-être, du fidèle élève de Stendhal qu'a été le romancier Jacques Laurent.

## Raphaël après l'orgie

Victor Hugo n'aimait pas Gustave Planché, critique littéraire ennemi des romantiques : « *La haine est son odeur, sa sueur, son haleine ! Il sait qu'il peut souiller sans peur les noms fameux / Et que pour qu'on le touche il est trop venimeux.* » Planché n'a

possède pour le noble et pur Caelyste, un jeune Breton ignorant de la vie, elle s'est emparée de Claude Vignon « *comme on prend des fascines pour élever des retranchements entre les ennemis et soi* ». Peu soucieux de jouer dans une pièce dont il a déjà démontré l'intrigue, il tire sa révérence : « *Je vous trouve la plus grande des femmes, mais si je continuais à vous servir de paravent ou d'écran (...), vous me mépriserez singulièrement.* »

C'est après cet échec que, dans sa « *vaste prison de Paris* », il se lance dans la course à la réussite, qu'elle a de plus extérieurement, jouant à l'occasion les consultants pour la belle M<sup>me</sup> Schontz, courtisane experte en placements. Dépourvu de suffisance, au moins en amour, Claude Vignon réfute la légende selon laquelle Camille Maupin aurait abandonné le monde à cause de lui. Mais il ne peut imaginer qu'elle reste très longtemps au couvent, persuadé que la religion ne la guérira pas de son amour fou pour Calyste. Même sans « *poète à désespérer* », le critique crache son venin et n'accorde pas à son ancienne maîtresse le bénéfice du sublime !

Jean-Kely Paulhan



Figures de la Comédie

### VIGNON CLAUDE

Né en 1799, critique littéraire. Il apparaît aussi dans *La Peau de chagrin*, *Illusions perdues*, *La Cousine Bette*. Selon Maurice Regard, deux critiques littéraires, Désiré Nisard et Victor Chasles, ont pu aussi inspirer Balzac.

Attiré dans le « désert » de Guérande par la poétesse Camille Maupin, qui voit dans son influence une protection pour sa carrière, lui qui a « *ressemblé presque au divin Raphaël* » dans sa jeunesse est, à trente-sept ans, un homme usé, au teint de plomb, « *vieilli par les abus de la compréhension, ennuyé de la vie et n'ayant pas le courage de la quit-*

ter ». Il pourrait voir dans la sécurité matérielle que lui offre sa maîtresse un contrat d'assistance mutuelle avantageux, mais saisit vite le rôle que la belle Camille, « *aux portes de l'enfer des femmes* » (cinquante ans !), lui a assigné. Brûlant d'un amour im-

## Rinaldi, l'ère du ressentiment

Les coups de griffes du chroniqueur littéraire perdent de leur charme une fois réunis en recueil.

Ils constituent l'un des symptômes d'une époque prompte au dénigrement de la pensée

### SERVICE DE PRESSE

#### Un choix des chroniques littéraires de « L'Express »

d'Angelo Rinaldi.

Préface de Jean-François Revel, Plon, « *Commentaire* », 578 p., 179 F (22,79 €).

Comment parler du gros recueil de chroniques littéraires d'Angelo Rinaldi quand on écrit soi-même sur les livres ? On sait que depuis près d'un quart de siècle, à *L'Express* (1976-1998), il s'est construit une réputation de critique redoutable et redouté, talentueux, indépendant... en un mot parfait. La solution aisée et prudente, adoptée par beaucoup, est de feuilleter ces quelque six cents pages et de déposer aux pieds de Rinaldi l'hommage admiratif que l'on doit à un aîné prestigieux. C'est sans danger, mais cela témoigne, au fond, d'un certain mépris pour le travail de critique (celui de Rinaldi au premier chef). Surtout, cela ne trompera aucun lecteur : un tel polémiste ne saurait susciter une adhésion béate. A l'inverse, adopter sa posture batailleuse et l'appliquer à la lecture de ses articles, c'est risquer de passer pour un roquet jaloux – Rinaldi, lui, ne prête aucune attention à ce risque lorsque, romancier lui-même, il assassine la plupart des écrivains contemporains qui comptent, mais on n'a pas envie de le suivre sur ce terrain-là. Quant au compliment – assasin ? –, il faut tout de suite y renoncer, il est déjà dans la préface de Jean-François Revel : « *On pourrait dévorer son livre sans jamais avoir lu aucun des livres dont il parle, sans jamais avoir lu aucun autre livre* », écrit-il en conclusion, balayant ainsi la minuscule utilité dont pourrait se prévaloir la critique littéraire journalistique : ne pas exister en soi, mais être un lieu de passage vers les œuvres des créateurs.

Il reste donc à lire attentivement

*Service de presse*, à admirer, à observer, à essayer de comprendre. Ce qui retient tout d'abord, chez Rinaldi, c'est son sens très singulier de la formule, du trait. Les exemples en sont innombrables, mais en voici un délicieux, à propos de Vladimir Volkoff : « *Vladimir Volkoff, l'entrepreneur franco-russe fourré aux amandes théologiques dont on veut nous gaver, est, en réalité, un soufflé qui retombe. Et il a, de surcroît, un drôle de goût. Faites passer.* » En outre, contrairement à la plupart de ses confrères, Rinaldi est courageux. Ainsi, quand on exhume, en 1994, un inédit de Camus et que tous les journaux en font, sans aucun discernement, la promotion, il est le seul à se montrer lucide sur cet assez médiocre *Premier Homme*. Enfin, contrairement à sa réputation, Rinaldi n'est pas seulement un spécialiste de l'éreintement. Il sait admirer, mais il a la désagréable habitude, en soutenant un écrivain qu'il aime, de déprécier quelqu'un d'autre – et c'est généralement la dépréciation que l'on retient. On lui sait gré de rendre hommage au trop peu connu François Augiéras. Mais pourquoi estimer que « *comparés à lui, les beatniks à la Kerouac apparaissent comme des clients du Club Méditerranée qui se prendraient pour des pèlerins du Moyen Age en route vers Compostelle* » ? Pourquoi, en défendant Bernanos, traiter Mauriac et Claudel de « *catholiques de carrière* » ?

D'où vient qu'en dépit d'un brio qu'on envie, d'un art de la pointe qu'on aimerait posséder, la lassitude s'installe lorsqu'on lit ces textes en continu ? Au point qu'on ne se réjouit même plus de la démolition d'écrivains qu'on déteste ? Probablement parce que, comme dans un film où une pièce de théâtre multiplie les mots d'auteur, on étouffe. Sans doute aussi parce que Rinaldi préfère l'affirmation à l'analyse. On est d'autant plus heureux quand celle-ci arrive, comme lors de l'édition de *Belle du*

*Seigneur*, d'Albert Cohen, dans la « *Bibliothèque de la Pléiade* » en 1986. Rinaldi modère l'enthousiasme qu'il dit avoir éprouvé pour ce texte lors de sa publication en 1968, il relève les limites de Cohen, qui, « *de son propre aveu, ne s'est pas intéressé au système narratif de ses devanciers* » et « *n'en a pas non plus inventé un qui innove* ». Mais comment se fait-il que ces critères, qui lui paraissent pertinents à propos de Cohen, ne lui servent jamais à évaluer les œuvres qu'il envoie pêler-mêle aux oubliettes de l'histoire littéraire contemporaine ? La liste est longue, et, elle aussi, étouffante, même si on n'en retient qu'une partie... Chacun de ces « *mauvais* » écrivains aura certainement la satisfaction de se sentir en bonne compagnie : Gabriel Garcia Marquez, Marguerite Duras, Philip Roth, Claude Simon, John Updike, Patrick Modiano, Jean Genet, Philippe Sollers, Truman Capote, Milan Kundera, Roland Barthes, Mario Vargas Llosa, Aragon...

### « PIROUETTES, ACROBATIES... »

Enfin, lorsqu'il s'en prend à Paul Morand à propos de l'essai de Jean-François Fogel, *Morand-Express* (Grasset, 1980), Angelo Rinaldi définit assez bien ce qu'on éprouve à la lecture de *Service de presse* : « *Le style de l'auteur se réduit, en fait, à une succession de déhanchements, de pirouettes, de virevoltes et d'acrobaties capables de charmer sur le moment, mais qui découragent une lecture continue, les personnages se transformant en marionnettes.* » En effet, nous avons tous été charmés « *sur le moment* », ceux qui ne le reconnaissent pas ne disent pas la vérité. Nous nous sommes tous précipités sur *L'Express* pour lire « *le Rinaldi de la semaine* », nous avons tous ri, commenté, adoré, détesté. Mais rassemblées en livre, les chroniques d'Angelo Rinaldi, non seulement transforment trop

d'écrivains en « marionnettes », mais donnent à des humeurs un caractère de jugement définitif. Elles expriment une vision du monde et de la littérature, qu'on peut évidemment partager – il n'est pas le seul à croire que Julien Gracq est un immense écrivain et qu'il est « *le patron* » – mais qu'on peut aussi contester, ce qui n'est guère admis par Angelo Rinaldi.

Nathalie Sarraute, que Rinaldi admire et qui est à ses yeux la seule rescapée des recherches sur la narration des années 60, a donné à son essai sur le roman le titre *L'Ere du soupçon*. On pourrait de même titrer un essai sur l'attitude critique d'Angelo Rinaldi *L'Ere du ressentiment*. D'où lui vient cette détestation sans nuance des intellectuels : « *Lorsque M. Derrida, déconstructionniste en diable, s'empare de Maurice Blanchot, c'est comme si l'on répandait de l'insecticide sur la floraison des roses* » ? Une détestation redoublée quand il s'agit de femmes (on passera sur cette misogynie qui prête à rire tant elle est d'un autre âge) : Julia Kristeva, « *pharisienne* », « *Pic de la Mirandole en jupon* » ; Danièle Sallenave, qui rejoint la précédente dans la troupe des « *Bécatines sémiotiques des années 70* »... D'où lui vient ce mépris de l'université : « *Né en 1854 à Charleville, Arthur Rimbaud vient de mourir officiellement à Paris, cette année, écrit-il en 1983 : on l'a inscrit au programme de l'agrégation des lettres* » ?

Enfin, lorsqu'il s'en prend à Paul Morand à propos de l'essai de Jean-François Fogel, *Morand-Express* (Grasset, 1980), Angelo Rinaldi définit assez bien ce qu'on éprouve à la lecture de *Service de presse* : « *Le style de l'auteur se réduit, en fait, à une succession de déhanchements, de pirouettes, de virevoltes et d'acrobaties capables de charmer sur le moment, mais qui découragent une lecture continue, les personnages se transformant en marionnettes.* » En effet, nous avons tous été charmés « *sur le moment* », ceux qui ne le reconnaissent pas ne disent pas la vérité. Nous nous sommes tous précipités sur *L'Express* pour lire « *le Rinaldi de la semaine* », nous avons tous ri, commenté, adoré, détesté. Mais rassemblées en livre, les chroniques d'Angelo Rinaldi, non seulement transforment trop

Josyane Savigneau

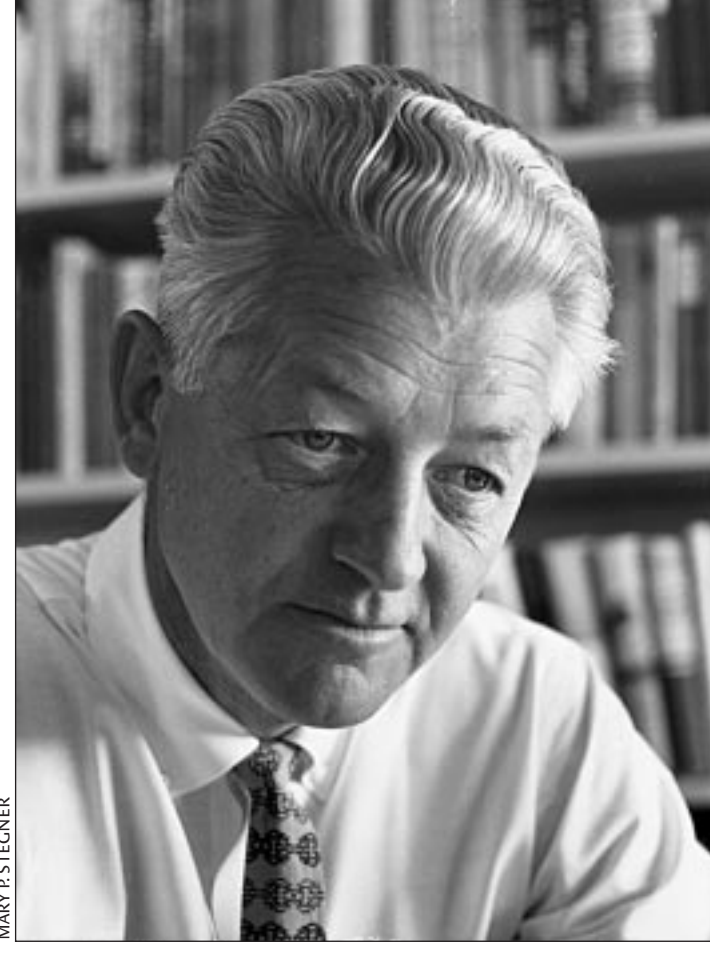


# Vivre... obstinément

Entre amertume et résignation, entre illusions perdues et espoirs déçus, deux romans de Wallace Stegner qui proposent une méditation sur la difficulté à vivre le temps qui passe

**LA VIE OBSTINÉE**  
(All The Little Live Things)  
de Wallace Stegner.  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)  
par Eric Chedaille,  
Phébus, 344 p., 139 F (21,19 €).

**VUE CAVALIÈRE**  
(The Spectator Bird)  
de Wallace Stegner.  
Traduit par Eric Chedaille,  
Phébus, 268 p., 129 F (19,66 €).



MARY R. STEGNER

Wallace Stegner (1904-1993) est parait-il le père spirituel de toute cette génération d'écrivains américains que l'on rassemble sous la bannière artificielle - pur synthétique - d'« école du Montana » ou « de Missoula ». Si cela fait plaisir aux amateurs de classification... Il serait toutefois plus judicieux de le ranger tout simplement parmi les écrivains à lire absolument, ceux que l'on découvre avec bonheur, et dont on guettera avec avidité toute nouvelle traduction. *La Vie obstinée* a été publié aux Etats-Unis en 1967 et *Vue cavalière* (qui a obtenu le National Book Award) en 1976. Ils viennent d'être édités en France en ordre chronologique inverse, ce qui n'a finalement pas grande importance puisqu'il faut lire les deux : on y retrouve le même narrateur, Joseph Allston, un homme d'une soixantaine d'années, et sa femme Ruth, un vieux couple lié par une complicité et une tendresse remarquables, sans aucune mièvrerie sentimentale et avec un respect, une clairvoyance et un souci de l'autre qu'on ne peut que leur envier.

Agent littéraire en retraite, Joe Allston et sa femme se sont retirés dans la campagne californienne, loin du « socle rocheux surchargé de Manhattan ». Dans le petit pavillon qui lui sert de bureau, il cherche en rédigeant ses Mé-

moires à analyser ce qui a fini par les tirer de leur hibernation, à admettre la « flagrante évidence », « la force de la vie » et « la part de ténèbres qui s'y tient tapie ». Cette vie obstinée qui laisse les survivants en plan.

Ayant rompu avec leur histoire, ayant anesthésié leurs mémoires, Ruth et Joe mènent une vie tranquille, à peine troublée par quelques problèmes de voisinage, quelques contrariétés, des vomissements de mouche sans importance. Elle mijote des petits plats, il bricole, ils font de longues promenades, admirent le paysage, observent les oiseaux, jardinent, limitent leur vie sociale à quelques relations peu exigeantes. Mais de nouveaux personnages surgissent, et ce rôle farouche de Joe va avoir de quoi rationner, gronder contre les autres et contre lui-même. Le motocycliste barbu et sans gêne à qui il va accorder bien malgré lui, l'autorisation de camper sur ses terres sera moins dévastateur que Marian, jolie jeune femme enceinte de son deuxième enfant, pour qui il éprouve une fascination amoureuse et tendre.

Volontaire, entreprenante, profondément sérieuse et animée d'un vrai plaisir de vivre, Marian est en train de mourir. Pas un instant le lecteur ne croit lire un roman, tout cela est trop juste, trop vrai, pour avoir été inventé de toutes pièces. Pas une fausse note, pas une touche de trop. Le désenchantement de Joe, ses moments de rage, ses confrontations à la lucidité de Ruth, tout aussi capable de le reconforter que de le pousser à voir en lui-même ont une intensité bouleversante. Tout cela rouvre sans cesse la même blessure que le temps n'a jamais vraiment guérie, la mort du fils et l'incapacité qu'a eue le père à lui manifester son amour, à trouver avec lui le moindre lien.

Cette blessure encore à vif transparait aussi dans *Vue cavalière*, qui se situe quatre ans plus tard, quatre ans après la mort de Marian. Ruth et Joe ont repris leur vie sans superflu. Joe se remet à ses Mémoires, histoire de s'occuper et de satisfaire sa femme qui craint que l'inactivité intellectuelle ne soit mauvaise pour sa santé. Pour ce faire, il fouille dans ses archives et met la main sur un journal entrepris lors d'un voyage au Danemark, alors qu'il était à la recherche de ses racines. Joe, chaque soir, va le lire à Ruth, faisant resurgir les fantômes du temps passé, les rencontres et les émotions à moitié enfouies, à moitié seulement. Ils regiminent autant l'un que l'autre à ces évocations qui viennent troubler une fausse sérénité chèrement payée. A soixante-dix ans, Joe revit ses espoirs et ses choix, sachant qu'il ne peut plus revenir en arrière, qu'il n'a plus qu'à chasser ses doutes et ses illusions perdues, tout ce qui aurait pu être et qui n'a pas été, par sa volonté. Et c'est sans nostalgie inutile qu'il finira par rassurer Ruth et qu'ils reprendront ensemble le chemin commun.

Martine Silber

# Conte à rebours

De la féerie au cauchemar, Marco Denevi nous plonge dans un récit étrange et fantastique

**CÉRÉMONIE SECRÈTE**  
(Ceremonia secreta)  
de Marco Denevi.  
Traduit de l'espagnol  
(Argentine)  
par Jean-Marie Saint-Lu,  
éd. Joëlle Losfeld, 142 p., 85 F (12,95€).

Ah ! L'étrange et fantasque, le délicieux petit livre que voilà ! Né en 1922 dans la province de Buenos Aires, Argentine, son auteur n'est guère connu en France et c'est dommage. Marco Denevi compte pourtant à son actif plusieurs romans, nouvelles, essais et pièces de théâtre qui font de lui l'un des écrivains les plus lus de son pays et l'inscrivent parmi les candidats au prix Nobel de littérature. Paru pour la première fois en 1960, *Cérémonie secrète* reçut le prix Life et fit l'objet, ultérieurement, d'une adaptation cinématographique réalisée par Joseph Losey, avec Elizabeth Taylor, Mia Farrow et Robert Mitchum. Dans une atmosphère irréelle et non-conformiste, des personnages renouvent subtilement le genre du conte de fées en donnant au rêve une mystérieuse matérialité.

Mademoiselle Leonides Arrufat, cinquante-huit printemps, est une personne très comme il faut qui dépose des fleurs devant les maisons des gens méritants et des orties sur le palier des femmes de petite vertu. Un jour, une « petite jeune fille » la suit obstinément dans le tramway, puis dans les rues de la ville. C'est une personne aux traits « spongieux », qui semble avoir « l'âme en suspens » et quelques problèmes de bon sens. En s'installant presque à son corps défendant chez Cecilia - c'est le nom de la jeune fille -, Mlle Arrufat va plonger les yeux grands ouverts dans une sorte de cauchemar loufoque et sanglant, dont même l'issue sera encore onirique.

Raphaëlle Rérolle

Dans sa postface, Cristina Pina fait remarquer que le personnage de Mlle Arrufat est une sorte de « prince-vieille fille » embarquée dans un curieux conte de fées inversé. Il est vrai que les références à ce genre littéraire ne manquent pas, à commencer par le lieu où se déroule l'essentiel du récit. En plein milieu d'un Buenos Aires décrit de manière très réaliste, Denevi a campé une maison bien proche du chateau hanté. Derrière une façade anodine, c'est un endroit mystérieux, où les objets sont « gainés de poussière », mais où l'on croit deviner la présence de trésors. Des bijoux, des livres sterling, des « sols péruviens » et des « mexicains d'or », mais aussi des présences fantomatiques, témoins d'une histoire tragique.

La jeune fille elle-même, cette Cecilia blonde et inconsistante, est une sorte de Belle au bois dormant qui ne serait pas belle. A la fin du récit, elle se réveille de la léthargie stupide dans laquelle l'avait plongée une agression, sous l'effet des soins attentifs du fameux « prince-vieille fille ». La jeune Cecilia a été victime d'un viol et sa maison aussi, fouillée par différentes personnes dans le but de trouver des richesses cachées. Le sexe et l'argent sont de la partie, mais dans l'ordre du refoulé. Cet ordre, justement, que semble désigner l'usage des portes dans le livre : ouvertes par effraction, pour signaler le viol, ou surgissant au détour d'un couloir, comme une part de soi-même que l'on ne connaissait pas jusque-là.

Elaborant des images très inventives et souvent superbes, le romancier semble s'être amusé à construire une histoire où les références au conte, à la psychanalyse, au roman policier ou même à la littérature gothique, forment une étonnante construction. Il en résulte un texte profondément libre, qui oscille entre parodie et drame véritable dans une langue belle et toujours surprenante.

# Enfances pionnières

**QUAND TOI ET MOI ÉTIIONS JEUNES, WHITEFISH**  
(When You and I Were Young, Whitefish)  
de Dorothy M. Johnson.  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)  
par Béatrice Vierende,  
éd. Hoëbeke, 204 p., 110 F (16,76 €).

Si les écrivains du Montana reconnaissent en Wallace Stegner leur père spirituel, c'est vers Dorothy M. Johnson (1906-1984) qu'ils se tournent pour désigner l'autre figure emblématique de ce que l'on nomme « l'école de Missoula ». A lire les délicieux souvenirs de jeunesse de cette nouvelliste - qui, rappelons-le, a offert au cinéma *L'Homme qui tua Liberty Valance* réalisé par John Ford en 1961 -, on mesure les raisons de l'attachement d'un Jim Harrison ou d'un Thomas McGuane pour cette pionnière.

Née dans l'Iowa, Dorothy Johnson a sept ans lorsque ses parents s'installent dans une bourgade mal dégrossie du Montana. « Nous avons grandi ensemble ma ville et moi. J'étais une enfant modeste. Whitefish était une sale gosse, robuste, bagarreuse et mal élevée. » Une rebelle tenue par des bûcherons et des fermiers, des gail-lards au tempérament forgé dans les intermédiaires, l'isolement et la lutte quotidienne face à une nature sauvage. Plus d'un demi-siècle plus tard, alors que le hameau est devenu une coquette station touristique où le « poison » blanc est béni des hordes de skieurs, que le goudron a recouvert depuis longtemps les boîtes de conserve qui soutenaient les trottoirs en bois, une vieille dame relate son épopée. D'anecdotes drolatiques en portraits tendres, Dorothy Johnson mêle son enfance de garçon manqué à celle d'une communauté soudée par ses rites et ses coutumes et qui, peu à peu, trouvera, sur la ligne de Northern Great, le chemin de la « civilisation ».

Christine Rousseau

**BANJO**  
de Claude McKay.  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)  
et postfacé par Michel Fabre,  
éd. André Dimanche (10, cours  
Jean-Ballard 13), 336 p., 149 F (22,71 €).

Quelques-uns en parlaient, d'autres disaient l'avoir lu, la plupart ignoraient jusqu'à son existence : *Banjo*, le roman de Claude McKay, paru en 1928, vient dynamiter le paysage romanesque foisonnant et fort inégal qui a pour cadre Marseille. Ses héros, débarqués des continents noir, américain ou africain, viennent y échouer car le port phocéen fait rêver les marins du monde entier.

« Le quartier du Vieux-Port exhalait une odeur écœurante de vie dense, mêlée, entassée, tournant dans un cercle de misère étouffante (...). Les bistrotts et les boutiques d'amour, les filles et leurs macs, les clochards, les chiens et les chats, chaque élément contribuait d'une façon essentielle et colorée à créer cette chose indéfinissable qu'on appelle une ambiance. »

Ray, intellectuel haïtien, sous les traits duquel on devine l'auteur, Noir Américain d'origine jamaïcaine, est arrivé à Marseille « au hasard de ses pérégrinations ». « Là, chaque jour, il pouvait rencontrer un prolétariat pittoresque venu des eaux lointaines dont les noms enflammaient son esprit d'aventure : mer des Caraïbes, golfe de Guinée, golfe Persique, golfe du Bengale, mer de Chine, archipel Indien. Et toutes ces odeurs de nourritures terrestres qui se mêlaient sur les docks. » Errant comme eux, il se lie à un groupe de Noirs qui ont abandonné leur « gonzesse » - leur bateau - et vivent une existence de vagabonds glorieux toujours en quête de vin, d'une pitance quotidienne, d'ivresse des sens et des mots. Il rencontre surtout Lincoln Agrippa Dally, « Banjo pour les intimes », ainsi surnommé car il ne se sépare

# Marseille, couleurs jazz

Plus qu'une embarquée joyeuse et swinguante en compagnie de matelots et vagabonds ayant échoué sur le Vieux-Port, « Banjo », de Claude McKay, salué en 1928 par Césaire et Senghor, est surtout un grand roman sur la négritude

jamais de son instrument de musique. Banjo rêve de monter un orchestre de jazz qui n'existera jamais : il se contente de faire danser son monde, retrouve sa belle Lathena aux ascendances arabo-asiatiques, avant de disparaître et de revenir, toujours dansant, toujours swinguant, apôtre du jazz et de la dignité de « la race ».

Ces magnifiques ne connaissent de la ville qu'un quartier : celui qu'ils appellent « la Fosse », où se côtoient filles de joie, souteneurs, flics, voyous, marins en bordée, restaurateurs et tenanciers de bistrot, alcooliques abrutis et vagabonds heureux. Marginaux de l'espace et du temps, ils ne quittent jamais la Fosse et vibrent surtout d'une énergie nègre dont ils discutent sans fin la nature.

L'écriture de McKay sent son jazz, si le jazz est une jubilation : on saute de cabaret en pont de bateau, on visite le Cinéma bleu, première salle pornographique de la ville où viennent s'encanailler de riches touristes, on danse jusqu'à l'épuisement des bouteilles et des corps - et il faut rendre ici hommage à une traduction qui aime le rythme. Elle sent aussi la mer, ou plutôt l'entêtante odeur des ports, ces « blé du Canada, riz de l'Inde, caoutchouc du Congo, thé de la Chine, sucre brun de Cuba, bananes de Guinée, bois du Soudan, café du Brésil... »

Mais l'art de McKay, et sa force intacte, c'est d'avoir fait de *Banjo* un grand livre des questions et des discussions. Ses personnages connaissent des sorts variés avec les femmes, avec les consuls, avec les voyous ou les flics français, et même avec une bonne sœur caritative. Ce foisonnement d'aventures donne lieu à des discussions passionnées sur la race, sur le colonialisme, sur les relations avec les ouvriers blancs, dockers ou marins, sur le statut des sans-papiers. Ray, qui vient de remballer sèchement un jeune étudiant de l'Action française, lance un jour qu'« il en (a) par-dessus la tête des bienfaits tant

vantés de la civilisation française, surtout à l'égard des peuples de couleur... ». Ici comme partout, un criminel noir faisait de tous les Noirs des criminels, tout comme un maquereau noir faisait de tous les Noirs des maquereaux. Le miracle c'est que ces débats, qui peuvent

convoquer Maupassant et la revue *The Negro World*, sont menés comme les dialogues des grands westerns : à l'estomac. D'ailleurs, ils se règlent parfois aux poings, à moins qu'ils ne donnent lieu à réconciliation autour d'une tournée de chopines, quand la maladie em-

porte un gars de la bande. Senghor ou Césaire avaient, dès la parution, salué McKay comme un pionnier de la négritude et reconnu leur dette. Longtemps oublié, *Banjo* ressort de l'ombre comme un brillant météorite.

Michel Samson















# Louis Hachette et la métamorphose de l'édition

En retraçant la carrière et les stratégies du « monopoleur », Jean-Yves Mollier nous plonge au cœur d'un système qui, au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, allait révolutionner le secteur éditorial

**LOUIS HACHETTE**  
de Jean-Yves Mollier.  
Fayard, 554 p., 150 F (22,86 €).

En mai 1851, Louis Hachette visite l'Exposition universelle de Londres. La France s'apprête à basculer dans le Second Empire. La révolution industrielle est en marche. L'éditeur vient d'avoir cinquante et un ans, il a bouleversé et professionnalisé le monde des livres scolaires et universitaires, où il a pris une position dominante. Il est sur le point de s'attaquer à la littérature générale, dans laquelle il va imposer des méthodes d'industrialisation de l'édition.

Ce qu'il observe en Angleterre, c'est l'œuvre du libraire William Henry Smith, qui vient d'ouvrir des boutiques dans de nombreuses villes, après avoir signé avec des compagnies de chemin de fer des contrats qui lui assurent le monopole du commerce des livres et journaux. Le chemin de fer est le symbole de la révolution industrielle, il change les moyens de transport et accompagne une modification du mode de lecture.

Il faudra juste un an à Louis Hachette pour négocier des concessions avec la plupart des compagnies de chemin de fer françaises, devançant ses concurrents libraires et éditeurs. En à peine quatre ans, il obtient ce que son biographe, l'historien Jean-Yves Mollier, appelle « un monopole de fait dont les conséquences se font toujours sentir aujourd'hui ». Aujourd'hui, Hachette possède les Relais H, présents dans la plupart des gares et organise une grande partie de la distribution de la presse, en tant qu'opérateur des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP).

En un an, le plan d'attaque de Louis Hachette est prêt. Pour assurer le développement du réseau de distribution, il faut produire des livres bon marché qui seront vendus dans ces librairies. Il s'inspire de l'exemple de celui qui deviendra l'un de ses ennemis, l'éditeur Gevrais Charpentier, pour mettre au point des collections, très identifiées, auxquelles il associe des couleurs spécifiques pour les couvertures : rouge pour les guides de voyage, vert pour les livres d'histoire, marron-crème pour la littérature



**L'empire Hachette**

Cent trente-cinq ans après la mort de Louis Hachette, son groupe appartient à Jean-Luc Lagardère, patron de Matra. Présent dans l'audiovisuel, l'édition, la presse et la distribution, il y réalise un chiffre d'affaires de 6,372 milliards d'euros et emploie plus de 29 000 personnes. Dans l'édition, Hachette détient Grasset, Fayard, Stock, Le Livre de poche, etc. Il est le premier éditeur de magazines du monde, avec *Elle*, *Paris-Match*, *Télé 7 jours*, *Première*... Enfin, le groupe Lagardère est présent dans la radio (Europe 1), la production audiovisuelle et les nouveaux médias (Club-Internet). C'est l'un des descendants de Louis Hachette, Gérard de Roque-maurel, qui est à la tête du groupe de presse Hachette Filipacchi Médias.

française, jaune pour la littérature étrangère, bleu pour les ouvrages sur l'agriculture et l'industrie, et bien sûr rose pour les livres pour enfants, où la comtesse de Ségur s'impose très vite comme un des auteurs vedettes.

« Pourquoi est-ce un éditeur scolaire et universitaire, ne disposant d'aucun fonds de littérature générale, qui a provoqué ce coup de tonnerre que fut l'apparition de la Bibliothèque des chemins de fer ? », s'interroge Jean-Yves Mollier. C'est précisément son expérience dans ce secteur qu'il va utiliser : « En bousculant les habitudes de la profession, en transportant dans le domaine du livre de fiction les normes et les

méthodes lentement mûries dans le secteur du livre scolaire, il allait faire accomplir à l'économie du livre des bonds spectaculaires. »

Jean-Yves Mollier met en avant les qualités de l'éditeur : « L'esprit de décision, la gestion rationnelle d'une grande librairie moderne, en fait une authentique maison d'édition au sens actuel, et la rapidité d'exécution des stratégies commerciales après leurs définitions. » Il montre aussi comment Hachette utilise la stratégie expérimentée pour s'implanter dans l'édition scolaire : recherche d'un mono-

pole, appuis politiques (il bénéficie du soutien de l'influent duc de Morny, demi-frère de Napoléon III), utilisation des journaux pour asseoir son pouvoir (il s'associe à l'imprimeur Lahure qui lance *Le Journal pour tous*).

Chez ses concurrents, c'est un tollé, les attaques contre « le monopoleur » repartent de plus belle. Elles avaient déjà été entonnées vingt-cinq ans plus tôt, quand Hachette s'est installé comme libraire dans l'édition scolaire, rue Pierre-Sarrazin, au cœur du Quartier latin, que ses successeurs ne quitteront qu'en 1995. Il s'appuie sur le réseau de ses anciens condisciples de l'École normale, où il recrute la plupart de ses auteurs. Avec une

partie d'entre eux, il crée *Le Lycée*, suivi d'autres publications – dans lesquelles on parle régulièrement des livres Hachette... – influentes dans les écoles.

Il a des soutiens au ministère de l'éducation, en particulier Guizot, et le personnage-clé du ministère qu'est Ambroise Rendu, auteur Hachette à ses heures. Lorsque le ministère recommandera des manuels scolaires, quatre sur cinq proviendront d'Hachette. Malgré les plaintes de ses concurrents, le « monopoleur » continuera à étendre son empire jusqu'à la métamorphose de 1851.

Jean-Yves Mollier décrit les origines (pauvres et profondément catholiques) de l'homme, ses blessures (la déchéance d'un père absent), où il puise sans doute une partie de sa détermination d'entrepreneur. Homme cultivé, helléniste conservant la nostalgie de l'enseignement, il se montre souvent impitoyable dans les affaires et dans les négociations avec les auteurs. En fait, il joue un rôle capital dans le renversement des rapports entre auteur et éditeur – au bénéfice de ce dernier – qui s'est produit au XIX<sup>e</sup> siècle. De même, il se plie sans coup férir à la censure que le régime impose aux ouvrages. C'est peut-être pour cela qu'il ne fait pas figure de découvreur de nouveaux écrivains.

Bizarrement, il n'y avait pas de biographies de l'un des « pères fondateurs » de l'édition moderne. Spécialiste de l'histoire de l'édition, Jean-Yves Mollier répare cet oubli et nous plonge au cœur d'un système. Louis Hachette ouvrait une révolution du secteur, sa biographie paraît au moment où les concentrations du monde des médias et les bouleversements technologiques annoncent de nouvelles métamorphoses de l'édition.

Alain Salles

# Jaulin, l'intransigeant

Posthumes, ces « exercices » africains illustrent la pensée d'un ethnologue atypique

**EXERCICES D'ETHNOLOGIE**  
de Robert Jaulin.  
Ouvrage posthume préparé, revu et présenté par Roger Renaud.  
PUF, 298 p., 218 F (33,23 €).

Robert Jaulin était une sorte d'« anti-ethnologue », comme il y avait des antipsychiatres dans ces années 70 où la dissidence se faisait volontiers virulente. En rébellion contre les pouvoirs et les savoirs trop doctes d'une discipline qu'il concevait comme un engagement, un style de vie et, plus encore, une initiation, il se refusait à réfléchir le monde dans le miroir de l'Occident, préférant se risquer à passer de l'autre côté. Au Tchad d'abord, où, chez les Saras du Moyen-Chari, il subit les rites initiatiques qui « transcendent le désordre de la mort (1) ». Puis ailleurs, chez les Indiens de Californie, où il participa jusqu'au vertige au rituel de la danse du soleil (2).

Avec passion, il défendait la vitalité des cultures contre toute uniformisation (y compris celle de la théorie), au risque d'exalter à l'excès leur différence et leur vérité. Dans *La Paix blanche* (3), il dénonçait l'ethnocide des Indiens Bari de Colombie, mais s'en prenait aussi, avec violence, à « la rage mandarinale » et à « la pitre-rie des mots savants » des plus célèbres de ses collègues, qu'ils soient marxistes, structuralistes ou fonctionnalistes. Et il n'était pas tendre non plus pour les patientes monographies, dont il stipendait « le réel de journal officiel (4) ».

Intransigeant et provocant, âpre à lire tant il faisait peu de cas du style, écouté non sans fascination par ses nombreux étudiants de l'UER d'ethnologie, qu'il avait créée en 1970 à l'université Paris-VII, Robert Jaulin s'est tu en 1996, à soixante-six ans.

La mort l'a empêché de revoir le texte et de rédiger la conclusion de l'ouvrage qui paraît aujourd'hui, grâce au travail éditorial de Roger Renaud. Un dernier livre donc, pas tout à fait achevé, dans lequel l'ethnologue revient vers ce continent africain où son parcours avait commencé au milieu des années 50. Nullement un bilan cependant. Le point de départ est un projet de développement sur 250 000 hectares de terres situés sur la rive gauche du fleuve Sénégal, grâce à deux barrages et à des travaux d'irrigation. Un « aménagement humain », écrit Robert Jaulin et, pour lui, c'est une tautologie. Car la seule mesure valable d'un tel projet est « celle des hommes qu'il concerne », ceux qui sont restés sur place et ceux que l'on espère voir revenir. L'ethnologie est ici prospective, non parce qu'elle apporte des solutions pour l'avenir, mais parce que, en amont de toute décision, elle « en appelle à un respect actif des inventions de vivre ». Il s'agit donc de montrer dans quel esprit il convient de s'orienter pour aller « vers la création d'un corps culturel cohérent ». Ces exercices, dans leur diversité – une étude sur la distribution des femmes et des biens chez les Maras (un clan des Saras), une analyse des récits initiatiques des pasteurs peuls, une réflexion sur le partage des croyances à partir d'une rencontre avec un guérisseur de Casamance –, se veulent illustration d'une même façon d'exercer le métier. Ethique et politique, elle est mue par une « quête de globalité vivante », tendue vers la rencontre de ce que Robert Jaulin appelle poétiquement « l'étre le monde » de l'autre.

Nicole Lapierre

- (1) *La Mort sara*, Plon, « Terre humaine », 1967, et 10/18, 1971.
- (2) *Notes d'ailleurs*, Christian Bourgois, 1980.
- (3) *La Paix blanche*, Seuil, 1970.
- (4) Introduction à *Gens du soi, Gens de l'autre*, 10/18, 1973.

# Un humaniste dans le siècle

Au fil de ses souvenirs, Joseph Rován, pionnier de la réconciliation franco-allemande, revient sur son parcours et ses engagements européens

**MÉMOIRES D'UN FRANÇAIS QUI SE SOUVIENT D'AVOIR ÉTÉ ALLEMAND**  
de Joseph Rován.  
Seuil, 560 p., 160 F (24,39 €).

Les Mémoires que Joseph Rován publie aujourd'hui ressemblent à la célébration officielle de son 75<sup>e</sup> anniversaire, en 1993, à l'ambassade d'Allemagne, à l'initiative de son ami, le chancelier Helmut Kohl : on y voit défiler des hommes et des femmes, célèbres ou inconnus, qui ont peuplé la vie de ce citoyen de l'Europe, né allemand dans une famille de juifs convertis au protestantisme, apatride dans les rangs de la Résistance française, emprisonné à Fresnes où il embrassa la religion catholique avant d'être déporté à Dachau. Ce n'est qu'en 1946 que Joseph Rován, né Rosenthal, a été naturalisé bien qu'il se soit senti français depuis plusieurs années déjà. A la fin de l'été 1940, une amie de sa mère lui avait fourni la possibilité de gagner les Etats-Unis. Il refusa : « Ce jour-là, écrit-il, j'ai vraiment fait un choix de pays. Dans un certain sens, c'est ce jour-là que je suis devenu français. »

Tour à tour ironique, émouvant, solennel quand il développe les sujets qui lui tiennent à cœur, Joseph Rován a écrit un récit « qui saute légèrement d'une époque à l'autre pour revenir ensuite en arrière, selon la logique des enchaînements de la mémoire ». Ce parti pris n'évite pas les répétitions mais celles-ci soulignent les diverses facettes d'une vie multiforme où le héros semble incapable de se contenter d'une seule activité. Il lui faut toujours mener plusieurs carrières à la fois, conseiller d'un ministre qu'il a appris à admirer à Dachau – Edmond Michelet –, journaliste, dirigeant de Peuple et culture, fonctionnaire de l'Unesco, secrétaire de rédaction à *Esprit*, président d'une association de coopération franco-allemande, professeur... La liste n'est pas close.

Joseph Rován est né le 25 juillet 1918, à Munich. Après la Bavière, il vit à Vienne puis à Berlin où le surprend le national-socialisme. Malgré les origines de la famille, il ne se sent pas juif. C'est le système nazi qui le marque comme tel et c'est cela qui le retient peut-être, avoue-t-il, de succomber à l'attrait des jeunes filles hitlériennes. Encore que son meilleur ami de lycée ait su d'emblée « où était la voie de l'honneur – chose essentielle quand les nazis prirent le pouvoir ». En 1934, il rejoint à Paris ses parents parce que son père n'avait pas voulu « rester un jour de plus dans une patrie tombée dans les mains d'une bande d'assassins ». Ce père qui a donné le goût de l'histoire au petit Joseph, chaque dimanche, au cours de longues promenades. Soixante ans plus tard, Rován publiera une *Histoire de l'Allemagne* qui fait autorité en France... et outre-Rhin (1).

**RÉSISTANT APATRIDE**

Les études à peine terminées, viennent la Résistance, l'entrée dans la clandestinité, la fabrique de faux papiers pour les camarades et la rencontre sur le quai de la gare de Valence d'un jeune homme qui se distingue parce qu'il lit *Esprit*, la revue d'Emmanuel Mounier. « La rencontre avec Jean-Marie Soutou, écrit Joseph Rován, eut une influence décisive sur le cours de ma vie, comme quatre ans plus tard, à Dachau, la rencontre avec Edmond Michelet. » De quoi parlent les deux jeunes gens pendant de longues soirées en Ardèche ou à Lyon ? « Qu'allions-nous faire de l'Allemagne après sa défaite ? Hitler était à l'apogée de sa puissance ; il nous fallut attendre – et combattre – pendant près de cinq ans avant que l'Histoire nous donnât raison. »

En 1945, au retour du camp, Joseph Rován publie dans *Esprit* un article dont le titre restera comme le manifeste de la politique de réconciliation : « L'Allemagne de nos mérites ». Le soutien aux démocrates


allemands qui construisent un nouvel Etat au cœur de l'Europe, l'intégration européenne, la culture populaire au sein de Peuple et culture, mais encore la coopération franco-algérienne ou la réforme pénitentiaire, sont les engagements successifs et concomitants de cet humaniste du XX<sup>e</sup> siècle. Dans sa jeunesse il a été influencé par le pacifisme de Giono jusqu'à ce qu'il apprenne « qu'il faut dans ce monde combattre le mal, même avec des moyens qui, eux aussi, sont intrinsèquement mauvais ». Il veut une société plus juste, plus fraternelle, dressée contre les oppressions, mais il ne succombe pas, contrairement à beaucoup d'intellectuels de l'après-guerre, aux sirènes du communisme. « Une prudence élémentaire et la déportation m'ont empêché de suivre cette voie. »

Ses engagements, Joseph Rován les soutient par la plume, dans des livres, des articles, un enseignement quand il devient professeur à la fin des années 60. Mais aussi comme acteur de la politique, à quatre reprises au cabinet du ministre Michelet, à la Libération pour améliorer le sort des prisonniers de guerre allemands ou après le retour au pouvoir du général de Gaulle, pour promouvoir la réforme des prisons et de la justice et surtout pour imposer une autre politique algérienne, « parce que les moyens auxquels le recours est inévitable dans de pareils conflits conduiraient la France à se renier elle-même, à entrer en contradiction avec les valeurs pour lesquelles la Résistance s'était battue, ou tout au moins, la grande majorité des résistants. »

A plus de quatre-vingts ans, Joseph Rován continue de militer pour son idéal d'une Europe libre et puissante. Il le fait sans dogmatisme, en prêchant d'abord par l'exemple.

D. V.

(1) Une édition revue et corrigée de cet ouvrage publié en 1994 a été publiée dans la collection « Points-Histoire », n° H254



## Tahar Ben Jelloun

### L'AUBERGE DES PAUVRES

**Un roman baroque, élégiaque et fulminant.**  
Catherine Argand, Lire

**Un régal.** Jean-Noël Pancrazi, Le Monde

**A sa manière, toute orientale, Tahar Ben Jelloun excelle à raconter des histoires légendaires.**  
Alexandra Lemasson, L'Express

**Un très beau roman.** Roland Brival, Elle

**Tahar Ben Jelloun livre ici un roman baroque décliné comme une fable, servi par une langue tissée d'images fortes.**  
Solenn de Royer, La Croix

**Une éblouissante virtuosité.**  
J.-J. Brochier, Magazine Littéraire

**Écriture somptueuse, délire de l'imaginaire, L'Auberge des Pauvres a un ton fellinien pour dépeindre les naufragés de l'amour.**  
Marie-Louise Roubaud, La Dépêche du Midi

**C'est du grand art, un roman féérique.**  
François Busnel, Dernières Nouvelles d'Alsace

**Editions du Seuil**







# Frère Martin et Docteur Luther

Pour ce premier volume de la Pléiade, Marc Lienhard – auteur d'une biographie de Luther – et Matthieu Arnold ont rassemblé les textes de jeunesse du Réformateur. De l'usure à la sexualité – sujet important comme le montre Robert Grimm – se dessine le parcours intellectuel de l'augustin allemand

## CEUVRES

**Tome I**  
de Martin Luther.  
Edition publiée sous la direction de Marc Lienhard et Matthieu Arnold, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1600 p., 400 F (60,97 €) jusqu'au 31 juillet, 450 F (68,60 €) ensuite.

**LUTHER ET L'EXPÉRIENCE SEXUELLE**  
**Sexe, célibat, mariage chez le Réformateur**  
de Robert Grimm.  
Labor et Fides, 432 p., 180 F (27,44 €).

**MARTIN LUTHER.**  
**La Passion de Dieu**  
de Marc Lienhard.  
Bayard, 336 p., 130 F (19,82 €).

fallait-il canoniser – littérairement – Luther ? Devait-on le faire entrer dans ce temple consacré à la célébration de la langue et du goût que représente la « Bibliothèque de la Pléiade », alors que Thomas Mann, Robert Musil ou Stefan Zweig n'y ont toujours pas été conviés à illustrer le génie de la culture germanique ?

La question pourrait sembler artificielle si elle ne renvoyait en fait au rôle éminent joué par Luther dans l'affirmation d'une identité allemande fondée sur la langue davantage que sur l'Etat (ou la nation). Pour Joseph Rován, par exemple, « avec Luther, le Christ se met à parler allemand ». Le raccourci est sans doute excessif, mais il rappelle l'importance qu'ont revêtue pour le Réformateur la défense des intérêts allemands face aux prétentions de la curie romaine et la diffusion la plus large possible de la parole de Dieu en dehors des monastères, des uni-

versités, des cercles humanistes. Pour s'adresser à l'homme de la rue, il fallait parler, écrire, prêcher, prier, chanter en langue vernaculaire, trouver, dans un pays qui n'existait pas comme tel, une langue susceptible d'être comprise de tous. Ce n'est qu'ainsi que la Réforme put être fille du livre et profiter pleinement des possibilités de circulation de l'écrit qu'offraient les nouvelles techniques. Les livres de Luther, du moins certains d'entre eux, furent, à l'échelle des débuts du XVI<sup>e</sup> siècle, des best-sellers et les quatre mille exemplaires de la première édition de l'appel *A la noblesse chrétienne de nation allemande* furent épuisés en une semaine.

**FOISONNEMENT D'UNE PENSÉE**  
La très belle sélection de textes rassemblés sous la direction de Marc Lienhard et Matthieu Arnold permet, grâce aux choix judicieux qu'elle opère dans la masse des écrits luthériens (plus de cent volumes, deux mille sermons), à la clarté des traductions revues ou inédites, à la précision discrète de l'appareil critique, de prendre la mesure de l'activité inouïe du Réformateur entre 1515 et 1522.

Ces œuvres de jeunesse témoignent du foisonnement étonnant de sa pensée, de la multiplicité des sujets qu'il aborde et des publics qu'il vise, de la diversité des genres qu'il visite et renouvelle : sermons, traités théologiques, lettres, cours et disputes universitaires, pamphlets et bientôt traduction fondamentale, même si ce n'est pas la première, de la Bible en allemand.

Sa pensée, loin d'être figée en système ou de sortir tout armée de ses années de formation, accompagne les soubresauts du siècle, traite sans fards et sans pudeur inutile les questions qui ne sont pas seulement celles des clercs, ces professionnels du Salut que Luther n'épargne guère. Celui-



Portrait de Luther par Hans Baldung Grien (1525)

ci parle de tout, ou presque. De l'usure, des devoirs de l'autorité politique, du rôle des laïcs dans la marche de l'Eglise, du mariage et de la sexualité. Ce dernier sujet préoccupe d'ailleurs beaucoup Luther, comme le montre avec justesse et humour Robert Grimm : partant d'une méfiance traditionnelle à l'égard de la chair, de la concupiscence et de la femme (« Satan montre son habileté en s'attaquant à Eve, ce point le plus faible de la nature humaine, au lieu

de s'en prendre à la mâle énergie d'Adam », écrit Luther à propos de la Chute), il en vient à une critique radicale des vœux monastiques et du célibat des prêtres (dont il a fait l'expérience personnelle) et à une réhabilitation du mariage qu'il ne considère pourtant pas comme un sacrement.

En fait, ce premier volume des œuvres de Luther dans la Pléiade dresse donc une manière de portrait du Réformateur en jeune homme, avant qu'il ne s'enferme

dans le château de la Wartburg pour traduire le Nouveau Testament, avant qu'il ne s'enferme dans les querelles politiques de l'Empire, avant qu'il ne mette en forme et en ordre ses réflexions dans un catéchisme et une nouvelle liturgie.

## BREVE ET INTENSE PÉRIODE

On ne peut qu'être frappé de la rapidité de l'histoire : entre le moine augustin zélé et inquiet et celui qui, rompant avec Rome et l'Eglise romaine, scellera la fin de la chrétienté médiévale et la disparition de la « robe sans couture », s'écoulent à peine dix ans. En quelques années, la carte religieuse de l'Europe est irrémédiablement transformée. Dans cette période intense et brève, il paraît aujourd'hui bien difficile d'isoler un moment unique de conversion ou d'intuition libératrice de Luther, le moment où la découverte du sens véritable de la justice de Dieu l'éloignerait à jamais de l'Eglise traditionnelle. Il faut plutôt suivre, comme nous y invitent les traducteurs, le cheminement spirituel et intellectuel de l'augustin allemand : ses premières réfutations de la scolastique aristotélicienne et des « cochons de théologiens » dès 1515, sa condamnation immédiate célèbre des indulgences qui donnaient un faux sentiment de sécurité aux chrétiens (les quatre-vingt-quinze thèses de 1517), son exaltation de la foi en Christ par laquelle « la justice du Christ devient notre justice » (1518), son souci de la primauté de l'écriture (« je suis lié par les textes scripturaires que j'ai cités et ma conscience est captive des paroles de Dieu », ose-t-il répondre à Charles Quint qui lui demande de se rétracter) et enfin son excommunication en janvier 1521.

C'est dire à quel point ce volume sait rester loin de l'hagiographie, de ses vérités en trompe-l'œil et de ses tristes clichés. Tout en illustrant parfaitement la vigueur de la pen-

sée et la saveur de la langue du Réformateur, il en révèle aussi les ambiguïtés et les doutes. Luther y apparaît tour à tour emporté et prudent, notamment dans ses relations avec le pape, brutal et subtil, novateur, certes, mais aussi intiment conservateur, modeste et orgueilleux (« j'ai fait cinq fois plus », affirme-t-il en 1521). Rappeler ces fluctuations, ces contradictions, ces stratagèmes, ces dettes intellectuelles qui montrent, au rebours de la légende, que Luther ne fut pas le premier à relire saint Paul, à comprendre la justice passive du Christ ou à traduire en allemand la Bible ne revient en rien à minimiser l'ampleur de l'œuvre accomplie par le Réformateur. Au contraire, cette mise en perspective minutieuse des textes permet de comprendre véritablement l'importance des écrits luthériens des années de jeunesse et de voir où ils s'écartent des autres tentatives de réforme de l'Eglise que pouvaient évoquer théologiens et humanistes.

Peut-être jugera-t-on tout aussi important d'aller à la rencontre du personnage Luther pour le voir combattre ses adversaires, démasquer les imposteurs, fuir les menaces d'arrestation, se réfugier à la Wartburg en se faisant passer pour un certain chevalier Georges, travailler à la traduction de la Bible avec ses disciples. Dans une perspective qui demeure davantage celle de l'histoire des idées que celle de l'histoire sociale, la biographie de Martin Luther que publie Marc Lienhard chez Bayard rendra sans doute service ici. Mais le lecteur aura la désagréable surprise d'y retrouver, à la vigne près, des pages entières des traductions et surtout de l'introduction de la Pléiade (sur les indulgences, la situation religieuse de l'Allemagne, les influences intellectuelles de Luther...). Les deux ouvrages se font ainsi une concurrence bien inutile.

Olivier Christin

## Les génies de la nation

Mythes, folklore, musées... Anne-Marie Thiesse nous conduit dans la « fabrique » culturelle des identités nationales européennes

**LA CRÉATION DES IDENTITÉS NATIONALES**  
**Europe XVIII<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècle**  
d'Anne-Marie Thiesse.  
Seuil, « L'Univers historique », 320 p., 140 F (21,34 €).

Ces temps de guerre dans les Balkans rendent plus pressante encore la lecture attentive de l'essai d'Anne-Marie Thiesse qui, comme en résonance à l'actualité, souligne la plasticité de la revendication identitaire en évoquant le sanctuaire du Kosovo : ce lieu de défaite, d'effacement de l'indépendance serbe au XIV<sup>e</sup> siècle appelé à devenir une terre sacrée et inviolable (p. 228).

Ce qui prend aujourd'hui un aspect dramatique ne représente en fait que l'un des moyens possibles pour les peuples de construire une nation. Or, justement, la difficulté essentielle consiste à savoir ce que celle-ci représente puisque des catégories constitutives comme le temps, l'espace ou le politique lui correspondent assez mal. La nation, en effet, procède d'une géographie mouvante qui est loin de se confondre avec celle de l'Etat. Quoi de commun entre « le riche legs du souvenir » (Renan) et l'organisation institutionnelle ? « La coïncidence entre Etat et Nation (...), a priori impossible », conduit dans bien des cas à des ajustements volontaristes et souvent brutaux, étayés par une approche théorique contestable afin de prouver leur correspondance.

Car la nation entretient aussi avec l'histoire des relations ambiguës faites de références nombreuses mais fréquemment contradictoires ou fallacieuses. Cette recherche d'un héritage nécessaire et commun s'est clairement manifestée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sans s'inscrire alors dans un renforcement des institutions en place. Les revendications

d'autonomie politique ne se dévoileront que plus tard dans le XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les peuples auront accumulé assez de « preuves » pour justifier leur génie propre au regard des tutelles et des oppressions impériales, spécialement en Autriche-Hongrie. C'est l'une des raisons pour lesquelles la construction d'une culture « nationale » se développe d'abord en Ecosse ou en Suisse en réaction à la crainte d'une trop grande influence française en ce domaine.

## TRADITIONS POPULAIRES

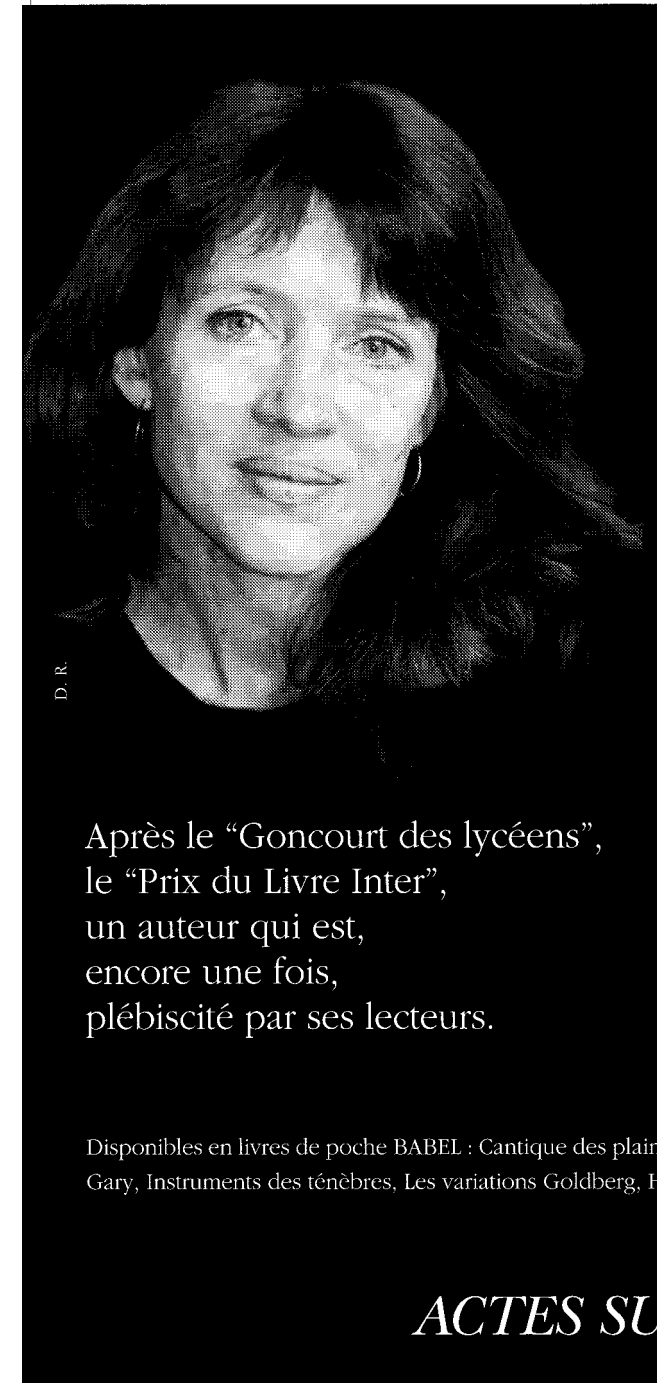
Dès lors, ce qui compte c'est la recherche enthousiaste des origines culturelles, matrice de toutes les ambitions collectives. Dans cette Europe des années 1780-1840, ce ne sont que collectes de chants anciens, de poèmes épiques qui célèbrent les hauts faits de l'antique nation. Parfois même s'élabore une langue « nationale » là où elle n'existait pas. Contre la Suède, le norvégien se constitue à partir de parlers archaïques des fjords occidentaux dans ce premier XIX<sup>e</sup> siècle où Karadzic fonde une langue de communication entre les Slaves du Sud : le serbo-croate. Partout se découvrent les terres des héros, le souffle des épopées, des traditions exemplaires longtemps cachées aux habitants. Ces surissements favorisent alors toutes sortes de manipulations, de fictions, devenues des références en dépit de suspicions légitimes. On connaît l'invention du barde Ossian surgie des brumes calédoniennes, on connaît moins la genèse cocasse et prosaïque du kilt écossais. L'essentiel pourtant reste l'organisation de ces symboles, leur mise en scène afin de bien faire surgir les caractères dans lesquels le peuple reconnaît sa nation. Le folklore, au sens noble du terme, en dégagant des paysages, des costumes, des habitats typiques, contribua largement au phénomène.

Cette vaste entreprise passe aussi par des acteurs : rarement des politiques, fréquemment des philosophes, des antiquaires, des romanciers, des musiciens, Macpherson, Herder, Walter Scott, Verdi, voire Bartok y participèrent à des degrés divers. Mais le relais et les initiatives de longue durée sont assurés par des cercles, des sociétés, gothiques ou celtiques, qui publient les textes légendaires, montent des expositions, fondent des musées patriotiques, d'abord en Scandinavie, puis des associations de traditions populaires particulièrement actives en Espagne et en Italie. L'école, le sport aussi sont utilisés plus tardivement pour valoriser la nation avant d'être récupérés pour souder la société, intégrer le prolétariat grâce à une culture « transclassiste » si bien maniée par les pouvoirs totalitaires.

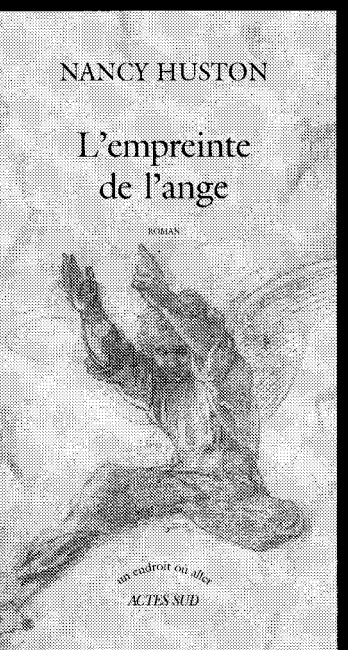
L'apport foisonnant de ce travail ouvre ainsi bien des pistes. Mais le lecteur, peut-être dérouté par l'organisation de cette matière dense, pourra regretter leur traitement souvent rapide ou alusif. Tel quel cependant le livre reflète des questions fondamentales et actuelles : la manipulation de l'histoire et ses usages, l'intégration culturelle des étrangers, les risques de l'exaltation patriotique, etc. En choisissant l'Europe comme cadre d'étude, cet ouvrage nous montre à la fois le chemin parcouru et les insuffisances présentes. Aujourd'hui l'Europe est pourvue de structures institutionnelles qui peuvent l'apparenter à un Etat. Elle est, en revanche, dépourvue d'identité collective. A elle de construire cette identité dans un projet politique démocratique sans tenter de réinventer des traditions étriquées et trompeuses, adaptées avec plus ou moins de bonheur à notre temps.

Alain Cabantous

## GRAND PRIX LITTÉRAIRE 1999 DES LECTRICES DE E L I E



NANCY HUSTON



Après le « Goncourt des lycéens », le « Prix du Livre Inter », un auteur qui est, encore une fois, plébiscité par ses lecteurs.

Disponibles en livres de poche BABEL : Cantique des plaines, La Virevolte, Tombeau de Romain Gary, Instruments des ténèbres, Les variations Goldberg, Histoire d'Omayya.

ACTES SUD



## L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Lecteur et éditeur en « tête à tête ».** Les éditions L'Arche lancent « Tête-à-tête », une collection dont l'ambition est de réunir « des textes d'une importance certaine pour notre civilisation, son passé, son présent et son avenir ». Sylvain Fort, qui dirige la collection, souhaite souligner « la nécessité d'un face-à-face entre un livre et un lecteur ». A raison de quatre ouvrages par an, les premiers titres sont : *Prix de la justice et de l'humanité*, de Voltaire et *Essais de morale et de politique*, de Francis Bacon.

● **Le sport s'offre une nouvelle collection.** Les éditions du Stade lancent deux collections – dirigées par Patrick Fillion et Laurent Réveilhac – consacrées au sport : « Les héros du sport » et « Visages du sport ». Les titres seront uniquement disponibles pendant deux mois en maisons de la presse et bibliothèques de gare. Premières livraisons : *Football : quel est le plus grand club du monde ?*, de Vincent Duluc et *Le Tennis féminin français*, de Vincent Cognet, Romain Lefebvre et Philippe Maria.

● **Prix littéraires.** Les Grands Prix de printemps de la Société des gens de lettres ont été attribués : Béatrix Beck a été récompensée pour l'ensemble de son œuvre et à l'occasion de la parution de *Confidences de Gargouille* (recueillies par Valérie Marin La Meslée) et *Guidée par le songe* (publiés chez Grasset); le Grand Prix de poésie a été décerné à Guy Goffette et Jean Rousselot pour l'ensemble de leur œuvre; le Prix de poésie Charles-Vildrac à Gérard de Cortanze pour *Le Mouvement des choses* (La Différence); le Prix Gérard-de-Nerval pour l'ensemble de l'œuvre a été attribué à Nicole Casanova à l'occasion de ses dernières traductions (*La Nuit de Prague*, de Libúse Monikova; *Finis terrae*, de Raoul Schrott – publiés par Hachette-Littératures – et *Le Garçon aux semelles de sang*, de Dieter Forte (Albin Michel). le Grand Prix de l'essai à Laurent Greilsamer pour *Le Prince foudroyé, la vie de Nicolas de Staël* (Fayard); le Grand Prix du roman à Michel Grisolia pour *Les Jardins du tigre* (Albin Michel); le Grand Prix du livre des arts à André Barret pour *Les Peintres du fantastique* (L'Amateur); le Grand Prix du livre d'histoire à Pierre Miquel pour *Ce siècle avait mille ans* (Albin Michel); le Grand Prix du livre jeunesse à Gudule pour *J'irai dormir au fond du puits* (Grasset); le Grand Prix de la nouvelle à Muriel Cerf pour *Une vie sans secret* (Le Rocher) et le Prix Paul-Féval de littérature populaire à Claude Seignolle pour *La Gueule* (Zulma); le Grand Prix de l'œuvre multimédia à Jean-Pierre Balpe pour *La Toile* (uniquement disponible par correspondance, éd. Cylibris, 24, rue Greneta, 75002 Paris; tél. : 01-42-08-02-66 ou www.cylibris.com).

### Rectificatif

● Dans la chronique internationale consacrée au livre d'Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie* (« Le Monde des livres » du 27 mai), une erreur nous a fait écrire que la discussion sur la RMA (*Revolution in Military Affairs*) datait aux Etats-Unis du début des années 80. Il s'agissait du début des années 90.

## MÉMOIRES D'OUTRE-SIÈCLE

# Poésie à entendre

Le poète japonais Gôzô Yoshimasu en lecture à Paris

Ceux qui ont écouté Gôzô Yoshimasu à la Maison de la poésie, au début du mois de juin, ont pu comprendre pourquoi cet écrivain japonais disait du rythme de ses poèmes qu'il est « comme stocké dans un arsenal d'explosifs ». L'écouter dire *Osiris, dieu de pierre* (1), à l'occasion de la publication de ce recueil en France, c'était en effet assister à une déflagration. Dommage que le Marché de la poésie (2) n'ait pas songé à inviter ce poète à l'énergie remarquable.

Rares sont les poètes français à avoir développé un art convaincant de la lecture publique. Gôzô Yoshimasu, lui, donne à son œuvre les supports les plus variés. Outre les livres – une trentaine depuis la publication de son premier recueil en 1964, à vingt-cinq ans – il grave ses poèmes dans d'étranges plaques de cuivre, les ouvre à un dialogue permanent avec ses propres photographies, travaille avec des dramaturges mais aussi des musiciens comme Minoao Shibata ou Scott Frazer. Surtout, il cultive un art exceptionnel de la lecture, jouant comme nul autre des rythmes et modulations de la voix pour porter du même souffle l'incantation, le murmure, le chant et le cri.

Passant ainsi de l'une à l'autre de ces pratiques, son œuvre est vouée à l'exploration du mouvement. Il est ainsi fréquent que la marche ou encore des voyages en train, en voiture, en bateau, soient l'amorce de ses poèmes. En cela il ressemble à « l'homme au bord de la voie ferrée (...) à la poursuite du cœur qui désire aller loin », du poème *Orihime (Princesse tissandière)*. Arpenteur des lieux déshérités comme les gares, les déserts américains, mais aussi les rues les plus banales des villes où il séjourne, il associe à ces lieux réels ses propres territoires imaginaires pour inventer des paysages impossibles, comme il le fait dans ses photographies qui superposent si souvent deux expositions et créent des lieux énigmatiques. Attentif à tous les signes éphémères, il capte les discrètes métamorphoses qui forment la texture vivante du monde.

Dans cette perception, le tissu sonore de la réalité joue un rôle essentiel. Plus que du regard, en effet, sa poésie naît de l'ouïe et d'une écoute attentive dont témoigne son essai *S'éclaircir l'oreille*, où il appelle à « se rendre l'oreille claire à la musique (...) à la couleur, à sa forme ». Là où Eluard voulait « donner à voir », Yoshimasu veut donner à

entendre, et sans doute est-ce ce qui explique les « performances » que sont réellement ses lectures. Chaque poème lu possède sa dramaturgie. Parfois la vitesse stupéfiante de son débit évoque l'emballement d'une machine folle. Parfois le ralenti est extrême, Yoshimasu chuchote, puis s'arrête sur un mot, le crie avec insistance. On entend là le récit organique d'une pensée, le corps parlant d'une existence. Traduire Yoshimasu était dès lors un défi très audacieux comme l'est la transposition de toute œuvre accordant une place si essentielle à la matérialité sonore de la parole.

**Renaud Ego**

(1) *Osiris, dieu de pierre*, de Gôzô Yoshimasu (traduit du japonais par Makiko Ueda et Claude Mouchard, éd. Circé, 94 p., 85 F [12,95 €]). Outre une lecture, le 21 juin, au Conservatoire italien de Paris (tél. : 01-53-75-33-70), Gôzô Yoshimasu donnera deux conférences : le 16 juin à l'université d'Orléans (tél. : 02-38-79-24-85) et le 18 juin à la Librairie internationale Kléber de Strasbourg (tél. : 03-88-15-78-88).

(2) Le 17<sup>e</sup> Marché de la poésie se tient du 17 au 20 juin, place Saint-Sulpice, à Paris. Rens. : 01-45-88-18-90 et sur Internet : <http://www.marchede lapoesie.com>

# Toulouse, Babel d'un jour

Il s'agissait rien de moins, dimanche 6 juin, sur la place du Capitole à Toulouse, que de « ruiner les fondements idéologiques de tous les nationalismes, ethnocentrismes ou racismes ». Avec pour seule arme la langue que parlent les hommes, ou, plus exactement, quelques-unes des milliers de langues que l'humanité se partage, différentes mais égales entre elles « comme les citoyens d'une même République ». Pour la cinquième année consécutive, le carrefour culturel Arnaud-Bernard (un quartier singulier de la ville rose dont les habitants sont passés maîtres dans l'art des repas de quartier et des conversations socratiques dans la rue) organisait le Forum des langues du monde, une vaste « foire » du langage tel qu'il se décline sur tous les territoires de la planète.

Selon les vœux de Claude Sicre, musicien des Fabulous Trobadors, occitaniste convaincu et infatigable agitateur culturel, cette journée, conçue pour que « toutes les langues du monde – seulement les langues, pas les dialectes, idiomes et autres non-sens linguistiques – aient la parole », était ouverte au grand public. Pendant toute la journée, plusieurs centaines de personnes sont venues flâner le long des stands, participer aux débats, écouter chants et poèmes, prendre des cours de langue ou de calligraphie. Le stand du berbère voisinait pacifiquement avec celui de l'arabe, celui du turc avec l'arménien. Les Serbes avaient décliné l'invitation mais les Albanais étaient là. Le McDonald's proposait cours d'occitan ou d'afghan, les cafés de la place leçons de tchouvache, d'alsacien, de tibétain ou de guarani. Des polyglottes tenaient concours ou rivalisaient au scrabble pluri-lingue. Ici on chantait slave et on dansait mexicain, là gaélique et yoruba. Le « kréol » antillais, mauricien

ou « rényoné » triomphait. Linguiste et poète, Henri Meschonnic affirmait, proverbe bambara à l'appui, que « l'identité n'advient que par l'altérité » tandis que le romancier martiniquais Raphaël Confiant espérait en un processus mondial de créolisation, « *laboratoire d'une identité multiple* ».

Au moment où la France s'apprête à ratifier la charte des langues régionales et minoritaires – ce dont les organisateurs du Forum de Toulouse se félicitent –, il y a urgence, selon Claude Sicre et ses amis, à « penser la pluralité ». « Il faut plusieurs centres », disent-ils, incarnés dans les langues et les cultures qu'elles véhiculent et qui constituent « le seul réservoir d'irréductibilité ». A l'opposé de la conception dominante fondée à la fois sur « l'universalisme abstrait des Lumières et des républicanismes utilitaristes » et sur la défense des « petites différences nationalistes ou régionalistes », les militants du Forum des langues rêvent d'une alternative qui « brasse les cultures et transforme le monde ». Rejetant aussi bien la globalisation d'un système de pensée central que l'« exotisme forcé » des replis ethnocentristes, ils invitent à inventer l'homme comme un être singulier et universel, nourri de plusieurs affluents, qui puisse donner un contenu positif à la mondialisation. Une sorte de troisième voie entre universalisme et nationalisme dont Raphaël Confiant osa la définition en termes de « diversité ».

L'idée est fragile mais elle fait son chemin. Dans d'autres villes et pays, des manifestations de ce type s'organisent. Barcelone la Catalane, sœur de langue de Toulouse l'Occitane, prépare pour le siècle prochain un gigantesque forum des cultures du monde annoncé déjà comme un événement planétaire.

**Jean-Paul Besset**

## AGENDA

● **LE 11 JUIN. MOTS. A Saint-Brieuc**, la Fête des mots familiers sera, entre autres, l'occasion d'une présentation des Editions Hôtel Continental (à 17 h 30); d'une table-ronde (à 18 heures) en présence notamment de François Salvaing, Hubert Haddad, Olivier Charneux et Jacques Jouet et, à 20 h 30, d'une lecture de textes par Bernard Noël (Galerie de la passerelle, scène nationale, 22000 Saint-Brieuc; tél. : 02-96-68-18-40).

● **LES 11 ET 12 JUIN. ESTHÉTIQUE. A Fontenay-aux-Roses** est organisé un colloque international sur le thème : « L'invention du goût à l'âge classique et la posture de l'évaluation esthétique » (ENS de Fontenay/Saint-Cloud, 31, av. Lombart, 92260 Fontenay-aux-Roses; tél. : 01-41-13-24-00).

● **LE 12 JUIN. FEMMES. A Paris**, les « Messagères du poème » organisent la quatrième rencontre internationale de poésie féminine contemporaine de langue française (à 19 heures, Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 75004 Paris).

● **DU 12 JUIN AU 18 JUILLET. COMTESSE DE SÉGUR. A Aube** (Orne). A l'occasion du bicentenaire de la naissance de la comtesse de Ségur, sont organisés conférences, colloque, exposition et animations (Musée de la comtesse de Ségur, rue Abbé-Roger-Derry, 61270 Aube; tél. : 02-33-24-60-09).

● **LE 14 JUIN. ÉDITION. A Paris**, la Bibliothèque publique d'information organise un débat, animé par Marc Jammet, autour du métier de libraire (à 19 h 30, Tipi, piazza Centre Georges-Pompidou, 75004 Paris; tél. : 01-44-78-46-41).

● **LE 14 JUIN. ALBANIE. A Paris**, l'Association Albania et le Théâtre Molière proposent une soirée de solidarité avec le Kosovo sous le haut patronage de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, et de Son Excellence M. Luan Rama, ambassadeur d'Albanie en France. Cette soirée sera consacrée aux écrivains du Kosovo, de Macédoine et d'Albanie (à 20 heures, 157, rue Saint-Martin, 75003 Paris; tél. : 01-44-54-53-00).

● **LES 15 ET 16 JUIN. ÉCRIVAIN SLOVÈNE. A Paris**, à la Maison des écrivains, Brina Svit et Zdenka Stimac proposent une rencontre avec sept écrivains slovènes (à 20 heures, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris; tél. : 01-42-84-00-08).

● **DU 15 AU 17 JUIN. PRIMO LEVI. A Paris**, le Comité français pour Yad Vashem, le Musée d'art et d'histoire du judaïsme ainsi que la Fondation du judaïsme français proposent un colloque animé par Myriam Anissimov et René de Ceccatty sur la vie et l'œuvre de Primo Levi (à l'hôtel de Saint-Aignan, 71, rue du Temple, 75003 Paris. Réservation au 01-53-01-86-65).

● **LE 17 JUIN. CENSURE. A Caen**, le Centre régional des lettres de Basse-Normandie et le Parlement

international des écrivains organisent, sous le haut patronage de Wole Soyinka, un débat autour du thème : « Face à la censure : quels outils de résistance du langage ? » en présence de Jacques Derrida, Rabia Djelti, Christian Salmon et Bashkim Shehu (à 18 heures, auditorium du Musée des beaux-arts de Caen, le château, 14000 Caen; tél. : 02-31-85-28-63).

● **LE 17 JUIN. NÉGATIONNISME. A Paris**, un débat est organisé sur le négationnisme en présence de Nadine Fresco, Valérie Igounet, Georges Bensoussan, Alain Bihl et Jacques Tarnero (à 19 h 30, Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris).

● **LE 17 JUIN. ARENDT. A Paris**, l'Alliance israélite universelle et la Section normale d'études juives organisent une conférence autour du thème : « Hannah Arendt, le sionisme et l'Etat d'Israël ». Ce débat – auquel participeront Rony Brauman, Alain Finkielkraut, Martine Leibovici et Myriam Revault d'Allonnes – sera suivi d'une discussion autour du film *Un spécialiste*, le procès Eichman à Jérusalem (à 18 h 30, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris; tél. : 01-53-32-88-54).

● **LES 18, 19 ET 20 JUIN. POLAR. A Paris**, le Festival du roman policier et du roman noir accueille de nombreux éditeurs et auteurs parmi lesquels Elena Arsenava, Jean-Baptiste Baronian, Stella Duffy, Nino Filastro, Pascale Fonteneau, Anton Gill (place de la Bastille, 75012 Paris).

# Le polar brille à Frontignan

La deuxième édition d'un festival de littérature, c'est un peu comme un deuxième roman. C'est là que tout se joue. L'an dernier, le premier Festival du roman noir de Frontignan s'était fait remarquer en affirmant sa différence : viser au-delà de la simple foire aux livres et sortir des éternels débats consanguins entre abonnés du petit cercle du polar français. Dans l'euphorie, les responsables de l'association Soleil noir, organisateurs du festival, se risquaient même à annoncer, pour l'année suivante, la venue de poids lourds du roman noir américain. Le pari était audacieux. Aujourd'hui il est incontestablement gagné et cette deuxième édition, qui se tenait du 4 au 6 juin, réunissait un des plus beaux « plateaux » que l'amateur du genre puisse rêver : James Crumley, Gregory McDonald, George Chesbro, George V. Higgins... Au total une dizaine d'auteurs américains dont certains venaient pour la première fois en France comme Bob Leuci ou Daniel Woodrell, de nombreux Français et une importante délégation italienne venue inaugurer une série de rencontres avec le roman noir européen : Nino Filastro, Carlo Lucarelli, Andrea Pinketts, Marcello Fois... Une quarantaine d'auteurs se retrouvaient

ainsi dans le cadre d'un grand jardin fort agréable et accueillant où l'on pouvait voir, tout au long de ces trois jours, James Crumley, détendu et disponible, lancé dans d'interminables conversations avec ses lecteurs. Et Jim Nisbet, un des auteurs américains les plus originaux du moment, faire la connaissance de son confrère Janwillem Van de Wetering pourtant installé aux Etats-Unis depuis plus de vingt ans ! La réussite de ce festival tenait ainsi, cette année encore, à ce climat de simplicité et de convivialité que les organisateurs ont su créer. Et, bien entendu, à l'ambition et à la qualité de ses débats. Sur les influences, les codes ou les territoires du roman noir. Sur sa place dans la littérature générale. Ou sur les liens entre criminalité et puritanisme où l'on vit George V. Higgins, ancien directeur general, confronter son expérience de la mafia à celle de Mario Spezi, ancien chroniqueur judiciaire du quotidien de Florence, *La Nazione*. Reste, pour les organisateurs, la difficulté à mobiliser la population locale. Et la nécessité de trouver des relais structurels à une équipe aujourd'hui composée de bénévoles. Le succès de cette deuxième édition devrait les y aider.

**Michel Abescat**

## A L'ETRANGER

● **GRANDE-BRETAGNE : Les offensives de WH Smith**

WH Smith, principale chaîne britannique de librairies et de distribution de presse (546 librairies et 184 boutiques dans les gares et aéroports), poursuit son implantation dans l'édition. Et notamment en reprenant le groupe Hodder Headline, qui occupe la deuxième place sur le marché du livre de poche et édite, entre autres, John Le Carré, Tom Clancy et Stephen King. Après avoir racheté Helicon Publishing, maison spécialisée dans les livres scolaires et de référence, WH Smith se retrouve à la tête du troisième groupe d'édition dans le pays. Par ailleurs, WH Smith a annoncé qu'elle avait passé un accord avec la compagnie aérienne Britannia Airways pour vendre des livres à bord de ses avions aux quelque huit millions de passagers qui les empruntent chaque année. Cette opération débutera en juillet, avec une sélection de livres qui figurera sur le magazine de ventes hors taxes de Britannia et sera également proposée par les membres d'équipage sur plus d'une centaine de destinations vers la Méditerranée, la Floride, l'Australie, l'Afrique et les Caraïbes. « Cette initiative s'inscrit dans le processus de développement et de renforcement de la marque WH Smith sur le marché du voyage », a expliqué Ben Gordon, le directeur exécutif en charge de ce secteur. Le directeur des ventes à bord de la compagnie Britannia, Bruce Holdroyd, a quant à lui déclaré qu'il était « naturel de fournir ce nouveau service, car un bon livre constitue une part importante du délassement » en voyage.

● **ÉTATS-UNIS : Internet, le code de la propriété intellectuelle et la guerre des prix du livre**

Le 4 juin, la librairie en ligne Amazon.com a annoncé qu'elle était menacée de poursuites judiciaires par le *New York Times* pour violation de ses droits sur la propriété intellectuelle après avoir utilisé, dans sa dernière promotion, la liste des livres les plus populaires établie par le quotidien. A la mi-mai, Amazon, immédiatement imitée par les divisions en ligne des grands libraires américains, Barnes and Nobles et Borders, avait cassé de 50 % les prix sur les best-sellers figurant chaque semaine sur la liste du *New York Times*. Amazon a fait savoir qu'elle avait demandé à un tribunal de Seattle de lui permettre de continuer à utiliser cette liste.

● **ÉTATS-UNIS : Marguerite Yourcenar**

Décerné tous les deux ans, le prix littéraire Marguerite Yourcenar est destiné à récompenser une œuvre de fiction récente, publiée en français, par un auteur de nationalité indifférente résidant aux Etats-Unis. Les auteurs ou éditeurs désireux de faire acte de candidature au prix Yourcenar 1999 doivent contacter le service culturel près le consulat général de France à Boston avant le 30 juin (31 St. James Avenue, Boston, MA 02116). D'un montant de 10 000 dollars – grâce au soutien de la Maison Yves Saint-Laurent –, le prix Yourcenar 1999 sera décerné par un jury de neuf personnalités indépendantes, en octobre, à Cambridge (Massachusetts). La cérémonie de remise du prix aura lieu en décembre lors d'une réception à la Houghton Library de l'université Harvard, bibliothèque prestigieuse qui détient les archives de Marguerite Yourcenar.

● **ESPAGNE : Le prix Prince des Asturies des lettres à un non-hispanophone**

L'écrivain allemand Günter Grass a reçu le prix Prince des Asturies des lettres, une des plus hautes distinctions en Espagne. C'est la première fois que ce prix, doté de 5 millions de pesetas (30 000 euros), est décerné à un écrivain non hispanophone.



**Tout sur ma mère**  
Todo Sobre mi madre

DE  
**PEDRO ALMODOVAR**

Scénario bilingue (espagnol/français)  
208 pages - 59 francs

ÉDITIONS CAHIERS DU CINÉMA